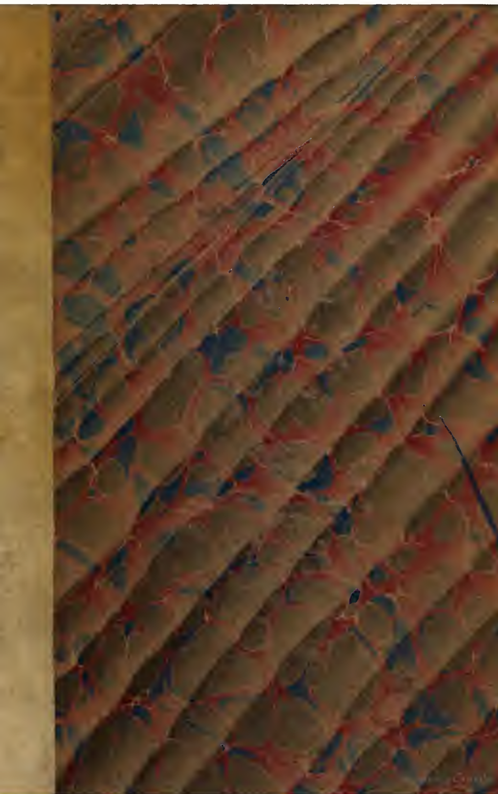




LES

MANUSCRITS FRANÇOIS

DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI.

PARIS. IMPRIMÉ PAR PLON FRÈRES,
RUE DE VAUGIRARD, 36.

LES

MANUSCRITS FRANÇOIS

DE

LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI,

LEUR HISTOIRE ET CELLE DES TEXTES ALLEMANDS, ANGLOIS, HOLLANDOIS, ITALIENS, ESPAGNOLS DE LA MÊME COLLECTION.

PAR A. PAULIN PARIS,

de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres; Conservateur-adjoint de la Bibliothèque du Roi (Section des Manuscrits).

VII.



PARIS.

TECHENER, PLACE DU LOUVRE, 12.

1848.



LES

MANUSCRITS FRANÇOIS

DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI.

N° 7224 ².

856. LA CHANSON DE GESTE DE BERTRAND DU GUESCLIN, par CUVELIER. — TROIS CHANTS ROYAUX, TROIS BALLADES ET UN RONDEAU SUR LA MORT DE BERTRAND DU GUESCLIN.

Volume in-f° parvo vélin, de 144 feuillets à deux colonnes, initiales et vignettes; XV° siècle. Relié en veau racine au chiffre de Napoléon sur le dos.

Anc. Biblioth. de Gaston de France, duc d'Orléans. — Sainte-Palaye, not. 585.

Bonne écriture. Le poëme, composé d'environ 23,000 vers, n'avoit pas de titre; mais on lit après les derniers vers, f° 143 v°: « Explicit du bon Con» nestable de France, messire Bertrand Du Gues» clin. » L'auteur, que plusieurs contemporains nomment *Cunelier*, est ici nommé *Cuvelier* dans le deuxième couplet :

Or vous traiez vers moi, je croi que vous orrez
D'un livre souffisant qui nouvel est rimez.
Cilz qui le mist en rime fust *Cuveliers* nommez.

Cet auteur nous apprend, dans le dernier couplet, qu'il écrivoit sous le règne de Charles VI. La

chanson de Bertrand Du Gueslin a été publiée en 1839 sous les auspices du *Comité des Documents inédits*, par M. E. Charrière. En tête de l'édition est une grande et belle préface, trop féconde peut-être en idées générales, lesquelles, rapprochées de l'ouvrage, prennent un certain air de paradoxe. Il étoit difficile, à notre avis, de trouver dans les souvenirs de la vie de Bertrand Du Gueslin et dans les vers de son historien, de nouvelles preuves de la touchante affection qui avoit constamment uni, dans un profond secret, l'Angleterre et la France. C'est là pourtant ce qu'a voulu démontrer M. Charrière. D'ailleurs il est permis de penser que cet écrivain remarquable n'étoit pas assez fréquemment descendu dans les obscurités du Moyen âge pour bien saisir le caractère particulier de la composition littéraire en ce temps-là. Il est vrai qu'un savant et modeste antiquaire s'étoit plus d'une fois élevé jusqu'à lui pour donner les explications historiques et grammaticales; mais, en général, on feroit bien de confier aux publicistes et aux philosophes les éditions d'ouvrages politiques et philosophiques, sans faire descendre ces messieurs des régions sublimes qui leur appartiennent. Je viens de parler de la modestie de M. Chabaille; elle a dû certainement être offusquée par les derniers mots de la préface de M. Charrière : « Nous avons trouvé » un auxiliaire de tous les moments (1) dans M. Cha-

(1) Cependant M. Chabaille, dont les études philologiques sont pro-

» baille, à la science duquel la *plupart* des publica-
» tions *distinguées de notre vieille langue* doivent
» leur *valeur philologique.* » Je crains bien que M. Charrière ait oublié quelque peu l'*Amateur des Jardins* de La Fontaine; mais dans tous les cas, l'intention est louable, et la reconnoissance sera toujours une très-belle chose.

A la fin du poème, le copiste a réuni les pièces dont nous transcrivons les refrains :

1° Ballade :

Du plus vaillant qui soit en tout le monde.

2° Autre ballade :

Plourez, plourez, fleur de chevalerie.

3° Rondeau

Tuit chevalier qui alez par le monde.

4° Ballade :

Et par son fait Espagne conquestée.

5° Ballade :

L'escu d'azur à trois fleurs de lis d'or.

6° Chant royal :

Le bon Connestable de France.

7° Ballade :

Les fleurs de lis du lienpart félon.

Ces pièces avoient toutes été publiées en 1830 par M. Francisque Michel, à la suite d'une édition

fondes et le mérite très-réel, n'a probablement pas été consulté pour le titre général adopté : *La Vie vaillant Bertran Du Guesclin.* Cette phrase n'a jamais été françoise : il falloit, au XIV[e] siècle comme au XIX[e], *La Vie du vaillant connestable B. du G.*

de la *Chronique de Du Guesclin.* Paris, Béthune, 1830, in-18.

N° 7224 [3].

857. MEMOIRES DU SIEUR DE LA MOTHE GOULAS.

Volume in-f° mediocri, papier, lignes longues; XVII° siècle. Relié en basane brune.

Ce volume (1), d'une écriture difficile, paroît être autographe. Il contient les Mémoires de Nicolas Goulas, sieur de La Mothe, gentilhomme ordinaire de la Chambre de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII.

On connoît deux personnages de ce nom; l'un est Léonard Goulas, secrétaire des commandemens du prince; et le second, auteur des Mémoires, étoit cousin-germain du premier.

Le père Lelong a indiqué, sous le n° 23377, un manuscrit des Mémoires de Nicolas Goulas qui, de la bibliothèque du prince Eugène de Savoie, passa dans celle du baron d'Hoendorff, et fut ensuite réuni à la bibliothèque impériale de Vienne; le savant oratorien fait aussi mention du manuscrit porté au catalogue de Lancelot sous le n° 5257; c'est celui dont nous nous occupons.

(1) Nous avons obtenu la précieuse notice qu'on va lire de l'amitié de M. de Monmerqué, auquel le monde lettré devra bientôt, nous l'espérons, la publication de ces importans Mémoires.

On trouve encore dans la *Bibliothèque historique de la France*, sous le n° 25602, l'indication de la Vie manuscrite de Léonard Goulas, par La Mothe Goulas, son parent, et sous le n° 22155 on indique un *Abrégé de l'histoire de Louis XIII*, par le même auteur, comme existant aussi dans la Bibliothèque impériale, et ayant la même origine. Ce dernier ouvrage pourroit bien se confondre avec les Mémoires de La Mothe Goulas.

Nicolas Goulas, sieur de La Mothe, sortoit d'une famille de magistrature. Il perdit son père étant fort jeune, et sa fortune, diminuée par des malheurs domestiques, ne lui permit pas d'acquérir une charge. Il essaya de l'état militaire, et il pensoit à s'attacher, en qualité de gentilhomme, à un membre du sacré collége, quand, appelé par son parent auprès du duc d'Orléans, il entra dans la maison du prince. Sa carrière fut de ce moment fixée; ses Mémoires contiennent le récit de sa vie; ils retracent en même temps les événemens auxquels il a pris part, et ceux dont il a été le témoin.

La petite cour de Blois n'a guère été connue jusqu'à présent que par les Mémoires d'un favori du duc d'Orléans, par ceux du comte de Montrésor et par ceux de mademoiselle de Montpensier : ces derniers commencent beaucoup plus tard que ceux de Nicolas Goulas, dont l'entrée dans la maison de Gaston remonte à l'époque du mariage du prince avec mademoiselle de Montpensier, cette princesse

qui n'apparut pour ainsi dire que pour donner le jour à la grande Mademoiselle.

L'histoire du temps est présentée par Goulas, sous un aspect tout différent de celui qui est tracé par les auteurs des autres Mémoires de cette époque. On peut, en effet, partager ces ouvrages en deux classes : les uns ont été écrits sous l'influence et dans l'esprit du cardinal de Richelieu ; les autres, en très-petit nombre, exposent les faits, leurs causes et leurs conséquences dans les intérêts de Gaston, l'héritier du trône. Esprit inquiet, toujours opposé au premier ministre, le prince accueilloit les mécontens et jetoit toutes sortes d'entraves dans la marche du gouvernement. A ce point de vue les événemens semblent changer de caractère, et c'est ce qui donne aux Mémoires de Goulas une couleur qui leur est propre. Ils se composent de mémoires généraux, d'autres mémoires moins étendus, intitulés *Vie de Léonard Goulas*, qui paroissent avoir été écrits avant les grands Mémoires, et ces derniers contiennent la biographie du Secrétaire des Commandemens. Dans une troisième partie se trouve la réfutation des Mémoires de Montrésor. Ce dernier gentilhomme étoit à la tête d'une coterie opposée à Goulas et à ses amis ; et la contradiction amène l'éclaircissement de plusieurs faits que les passions des divers auteurs ont cherché à obscurcir.

Nicolas Goulas ne sera pas seulement lu comme un historien destiné à redresser les assertions de

plusieurs de ses contemporains, il sera aussi placé au nombre des écrivains dignes d'être remarqués; ses observations sont remplies de finesse, et il s'est quelquefois attaché à peindre la société de son temps; il raconte agréablement; il sème son récit d'anecdotes piquantes. La page qu'on va citer pourra donner un échantillon du style de Goulas, elle est relative à madame de Choisy, femme du chancelier de Gaston. Elle est susceptible d'être jointe au chapitre que Tallemant de Réaux a consacré à la mémoire de cette femme spirituelle :

« Environ ce tems là, S. A. R. tesmoigna plus de » confiance et d'affection à M. de Belloy..... et il » entra par la ruine de d'Espiné en assez bonne » passe, car vous sçavez que S. A. R. avoit cette » maxime qu'ont eue beaucoup de princes; il esle- » voit avec grand soin de jeunes gentilshommes » d'entre ses pages à qui il voyoit de l'esprit, les » approchoit de sa personne, leur parloit, leur » contoit mesme les intrigues de la cour et les ren- » doit capables de porter des parolles, de remar- » quer les choses, de l'avertir ponctuellement de » ce qui se passoit et se disoit dans sa maison et » ailleurs, pour avoir ainsi des espions dont on ne » se deffioit point et ne se pouvoit deffier. Et parce » qu'il ne vouloit point estre cogneu, le soir, quand » il sortoit, il leur faisoit faire des habits gris pour » ne point monstrer sa livrée et les appeloit en par- » ticulier ses *pages gris*. Ceux-cy, comme vous

» pouvez croyre, estoient plus considérés que les » autres dans l'escuyerie et dans la maison, avoient » souvent des commissions et de l'argent, et pre- » noient certaines libertés qu'il falloit que le Gou- » verneur souffrist, ou dissimulast, comme des » priviléges de l'honorable employ où ils estoient » appellez; et à ce propos je vous conteray une » chose assez plaisante qui arriva à ce M. de Bel- » loy, et que je tiens de Monseigneur. Il estoit » fort laid en sa jeunesse et n'est point embelli au » croistre : il faisoit les petits messages en habit » de page gris, et Monseigneur s'allant quelquefois » divertir chez madame de Choisy, à la place » Royalle, où se trouvoient force honnestes gens » de la Cour pour la conversation, parce qu'elle » avoit de l'esprit et entendoit raillerie à merveille, » il l'y menoit et ne manquoit point de faire quel- » que pièce dans la maison, sur l'absence du feu » dans l'antichambre. La bonne femme, n'aymant » pas la dépense, souffroit impatiemment le gros » feu qu'il falloit faire en hyver, lorsque Mon- » seigneur alloit chez elle; et l'on s'en estoit ap- » perçeu; mesme elle luy parloit souvent de la li- » béralité d'Henri III[e], et se tuoit d'en faire l'é- » loge sur ce qu'il régaloit les dames et qu'il lui » tomboit des mains mille présens. Monseigneur, » qui l'entendoit assez, lui dit un jour qu'il lui » donneroit sa foire (celle de Saint-Germain se te- » noit alors); et elle luy répliqua brusquement

» qu'il n'y avoit rien digne de luy que les tablettes
» d'un tel marchand. C'estoit une pièce d'argent
» ciselé qui valoit au moins douze cens escus.
» Vous jugez bien qu'il fut fort ri de la précaution
» affin que le présent fust plus riche. Il est vray
» que le lendemain M. de Belloy fust la visiter de
» la part de son maistre, un crocheteur derrière
» luy, chargé des tablettes; et après un beau
» compliment il les fist mettre dans sa chambre
» avec le transport de la bonne femme, laquelle,
» animée de la beauté et du prix des présens,
» après avoir hault loué le prince et ses libéralitez,
» se rabbatit sur l'envoyé, exagerant sa grâce, ses
» charmes, ses agrémens, en s'acquittant de ses
» commissions; et l'après disnée que Monseigneur
» fust chez elle, l'ayant remercié, elle ne cessa
» point de louer le page et sa bonne mine, s'es-
» criant qu'il y avoit péril à une honneste femme
» de laisser entrer dans sa chambre, le matin, un
» garçon si séduisant. Quand Monseigneur nous
» fist ce conte, je luy dis que la dame estoit, pour
» les pages, comme les benedictins de Milan pour
» le duc qui les avoit fondez, car ceux-là tenoient
» pour saint qui leur faisoit du bien, et elle voyoit
» et croyoit beaux ceux qui lui portoient sa foire.
» Il ajouta que les tablettes de quatre mille francs
» ne l'avoient pas obligée à lui faire meilleur feu,
» et que trois jours après les lui avoir envoyées,
» mourant de froid dans sa chambre, il avoit com-

» mandé qu'on y fist monter deux crocheteurs » chargés de fagots et des cotterets, et qu'ils les » deschargeassent au coin de la cheminée; et que » poussant la raillerie, elle avoit trouvé mauvais » qu'on eust mis un fagot entier au feu. Mais re- » prenons notre propos, etc. »

N° 7224 [3. 3.]

858. HISTOIRE DE GERARD DE ROUSSILLON, traduit du latin par JEHAN WAUQUELIN. — *Prose de saint Badilon* en latin. — BALLADE.

Volume in-4° magno de 210 feuillets; lignes longues, papier marqué à l'ancre; XVI° siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de Colbert sur les plats et à son chiffre sur le dos.

Fonds de Colbert, n° 1904.

Dans les notes de Baluze que nous conservons, sur la Bibliothèque de Colbert dont il avoit la garde, on voit que ce manuscrit fut acheté du chancelier Séguier le 20 décembre 1674. La reliure a par conséquent été faite dans les sept années qui suivirent.

Le manuscrit commence par cette rubrique : « Ci après s'ensieut la table des chappitres du livre » et de l'istoire de monseigneur Gerard de Rous- » sillon, translatée de latin en françois, au com- » mandement de mon très-redoubté et très-puis- » sant seigneur, monseigneur Phelippe, par la » grâce de Dieu duc de Bourgogne, de Lotrye, de

» Brabant et de Lembourg, conte de Flandres, » d'Artois. »

Cette table des cent quatre-vingt-six chapitres formant la division complète de l'ouvrage finit au huitième feuillet. Puis viennent les premiers mots du premier chapitre ou prologue : « Isidore, ung » notable docteur nous dit et enseigne en ses auc- » torités que du mal d'autrui le sage ne doit ouvrir » sa bouche... » En prenant les quinze initiales des quinze premiers chapitres on obtient le nom de Jean Wauquelin, nom de l'auteur, comme il a pris soin de nous le dire dans le chapitre cent soixante-dix-sept, f° 198. C'est là ce qu'on n'avoit pas encore découvert. Il est vrai que dans le second manuscrit que nous possédons de la même histoire, la fin de la copie a été enlevée à partir du cent soixante-huitième chapitre, et que le texte n'a jamais été imprimé, bien qu'il méritât mieux de l'être que tous les romans de chevalerie refaits au XV° siècle.

Jean Wauquelin écrivit ce livre en 1447, pour se rendre agréable à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui aimoit à trouver un glorieux prédécesseur dans Gerard de Roussillon. Philippe lui mit entre les mains le poème composé vers 1330 sur le même sujet ; mais notre auteur se conforma principalement à la légende latine, ou du moins à la traduction de cette légende, conservée dans les abbayes de Poutieres et de Vézelay, fondées par Gerard de Roussillon. Il avoit aussi lu la Chanson de geste

plus ancienne, mais il ne l'avoit plus devant les yeux, comme on peut en juger d'après les doutes qu'il exprime (f° 79, v°) sur le nom de la ville où Gerard avoit exercé le métier de charbonnier. Il croit se rappeler que dans le poëme ancien c'étoit à Reims ou bien à Laon. Dans le manusrit provençal que nous conservons, on lit *Orliac*, d'où M. Fauriel a tiré *Aurillac*. Mais il doit y avoir ici confusion, car de la forêt des Ardennes, où se trouvoit Gerard, on ne pouvoit guère arriver à Aurillac en Limousin.

« Nous renvoyons, pour l'examen de la légende de Gerard de Roussillon et de ses différentes transformations, à ce que nous avons dit dans le volume précédent, et plutôt encore à la notice que nous avons faite pour le vingt-deuxième volume de l'*Histoire littéraire*. Nous ajouterons seulement ici quelques-uns de ces détails topographiques que nous aimons à noter partout où nous les trouvons. Au chapitre quarante-cinquième, Gerard, en partant de Gaillardon, dans la haute Bourgogne, fonde le château de *Polignies*. L'étymologie du nom doit être mise à côté de celle du nom de *Beauce*, dans Rabelais : « Comme » il fust audit lieu de la montagne, aucuns de ses » capitaines en murmurant disoient : Que veult-ce » estre, que monseigneur le conte fuit ainsi le Roi... » Lesquelles paroles vinrent jusques aux oreilles » de monseigneur Gerard. Si s'en vint vers eux et » leur comença à remonstrer la cause pour quoi il

» n'alloit point si hastivement contre le Roi. Si dist » en son langage bourguignon que encore avoit » *pouloignié* le roy Charles, pour lequel mot ainsi » dit et proféré ses gens mirent nom à ladite place » *Pouligny*..... Et y a maintenant un fort chastel » que on appelle le chasteau de Pouligny. »

Outre Poutières et Vézelay, « ils fondèrent ès » forbourgs de la cité d'Aucuere une moult riche » et bele église et y mist des moynes de l'ordre de » saint Benoit. Mais maintenant ci sont chanoines, » et l'appelle on l'église monseigneur S. Pierre. » L'abbé Lebeuf a contesté cette fondation, mais il ne savoit pas que la légende françoise, traduite au XIIIe siècle d'une histoire latine du siècle précédent, la mentionne également, et invoque même à l'appui la charte de fondation alors conservée dans cette collégiale de S. Pierre.

« Item une autre au diocèse de Soissons, là où » maintenant sont chanoines réguliers, et l'appelle-» t-on Sainte-Marie-Magdelaine du Mont. — Item » une autre en Flandres en laquelle est à présent » trois moynnes. *L'acteur*, il m'est semblant que » c'est l'église Saint-Bertin, qui est située en la ville » de Saint-Omer, et ce me appert par un livret » rimé, à moy délivré par mon dit très-redoubté » seigneur le duc Philippe... Nonobstant que le » latin dit que le nom de ceste eglise lui est de la » memoire deglacié, et que de ceste eglise furent » jadis portées deux très-nobles ymages d'angeles

» en l'église de Poultières, que on y garde encore » aujourd'hui..... non point pourfaites d'œuvre » d'omme mès de la vertu divine. — Item une » moult noble prioré que on appelle Sixte, là où » monseigneur Gerard prist son disné la derraine » fois que il combati le roy Charles le Chauve... » Sixte est au-dessous de Sens. — Item l'eglise » d'Avalon et l'église de Saint-Jehan d'Olivant, » qui fu *Semur* nommé, non point du vivant mon- » seigneur Gerard. — En ceste partie, dist l'ac- » teur... que au propos des fondacions des égli- » ses, il a trouvé sur le pas de l'istoire qui se » commence : *Geraldus Burgundionum dux*... ce » qui s'ensuit : Hic comes in suo dicto comitatu » Nerviensi plures ecclesias construxit ut puta ab- » batiam de Lutosa in quâ instituit abbatem S. » Badilonem confessorem. Item Ecclessiam beate » Marie Antogniensis ; cest à dire en François..... » l'abbaye de Leuse et l'eglise N. D. d'Antoing. » Et là mist-il, comme aucuns dient le benoist » corps monseigneur S. Maxime, evesque. Item, » l'église Notre-Dame de Condet, en laquele il » mist des nonains et maintenant ce sont chanoi- » nes. — Item l'eglise de Royalcourt, en laquele » il mit le benoist corps monseigneur S. Andrieu. » Mais depuis, longtems après, Baulduin, conte » de Henau et de Flandres, le fist transporter au » monastère de Geradmont, là où il gist pour le » present. — Item l'église de Hontaing, en laquele

» il fist mettre le corps monseigneur S. Quirien » le martyr. »

II. Après la Chronique, sur le f° 210 et dernier, on a transcrit « une prose de S. Badilon, par la» quelle clerement appert que monseigneur Gerart » de Roussillon fonda l'eglise de Leuse, en la» quelle gist le corps dudit S. Badilon. »

III. Sur le verso du même feuillet : « Ballade » faite par l'auteur. » En voici le premier couplet :

L'an xiiii cens acomplis
Et xlvii. justement
Fu eniongs (1) traitiés petis
Le xvi° jour proprement
Par le gré et commandement
Du noble prince de valeur
Qui nommés est de toute gent
Philippe de Borgoigne seigneur.

Le feuillet 211, qui contenoit la fin de la ballade, a été enlevé.

(1) Je crois qu'il faudroit lire : *Fu fait en juing.*

N° 7224 $^{5.5.}_{A}$

859. LA VIE DE BERTRAND DU GUESCLIN, en prose. — CHRONIQUE DE LA DEPOSITION ET DE LA MORT DE RICHARD II, ROI D'ANGLETERRE.

Volume in-f° parvo vélin, de 93 feuillets à deux colonnes; seconde moitié du XV° siècle. Cartonné sur parchemin.

Fonds Colbert, anc. n° 3231.

Les premiers feuillets manquoient déjà le 31 mai 1675, jour du passage de ce volume du cabinet d'André Duchesne dans la bibliothèque de Colbert. Premiers mots conservés : *Des tentes et pavillons pour le veoir ;* ils appartiennent à la fin du huitième chapitre de l'édition donnée en 1830 par M. Francisque Michel. Il est fâcheux que cet excellent éditeur n'ait eu que l'intention de reproduire exactement l'édition gothique in-folio de la fin du xv° siècle. Toute recherchée qu'elle soit, cette édition est remplie de fautes grossières, et mieux eût valu sans doute les corriger sur la comparaison des manuscrits plus anciens. — Les trois derniers chapitres, ajoutés à l'édition de 1830 d'après le manuscrit du fonds d'Antoine Lancelot (n° 7910$^{5.5.}$), sont également ici, f°s 70 et 71.

II. *Chronique du roi Richard II.* Ce morceau commence au f° 72. Il est écrit d'une façon intéressante par un des amis de ce malheureux prince, victime de la criminelle ambition de son oncle, Henry

de Lancastre. M. Th. Wright a publié en 1838 une Relation en vers anglois des circonstances de la déposition de Richard II, en 1399. Un autre gentilhomme anglois a fait cette année le voyage de France pour voir les leçons que nous conservons de cette chronique en prose; et, grâce à ses soins, elle doit avoir en ce moment cessé d'être inédite. Premiers mots : « Le roi Richart rendy » la ville de Brest et le chastel au duc de Bretai- » gne l'an Mil. .ccc. .IIII.^{xx} et XVI. »

N° 7225.

860. CHANSONS DES TROUBADOURS DU XIIe SIÈCLE ET DU XIIIe.

Volume in-4° de 199 feuillets à deux colonnes, vélin, initiales présentant la figure de chaque poète, vignettes, belle écriture, très-belle conservation; XIIIe siècle. Relié en maroquin citron aux armes de France sur les plats.

Anc. n° 1959. — Sainte-Palaye, not. 586.

Le volume commence par quatre tables, la première des auteurs, la deuxième des Chansons, dans l'ordre alphabétique, la troisième des Tensons, la quatrième des Sirventes.

En tête des poésies de chaque auteur est une notice abrégée de la vie de cet auteur.

« Ce manuscrit, » dit Sainte-Palaye qui avoit pu comparer les deux volumes, « est entièrement con- » forme à celui du Vatican n° 3204. Il commence

» et finit par les mêmes pièces, contient les mêmes » vies des poëtes, les mêmes *Razons* ou argumens » des pièces de Bertran de Born, et les mêmes mi- » niatures des lettres initiales; le tout rangé dans » le même ordre excepté les vies, qui, dans le Msc. » du Vatican, sont placées avant les pièces de cha- » que auteur, mais dont la suite est d'ailleurs en- » core toute semblable. »

N° 7226.

861. CHANSONS DES TROUBADOURS DU XIIe SIÈCLE ET DU XIIIe.

Volume in-f° parvo de 396 feuillets vélin de texte à deux colonnes (le premier et le dernier feuillets ayant été enlevés), et de 31 feuillets de tables sur trois colonnes, la première consacrée aux chiffres de pagination, la deuxième aux premiers vers de chaque pièce, la troisième au nom des auteurs. Commencement du XIV° siècle. Relié en maroquin citron aux armes de France et au chiffre de Louis XIV.

Anc. Biblioth. Mazarine, n° 38. — Sainte-Palaye, not. 587.

Ce manuscrit doit être regardé comme le plus correct de tous ceux de la collection du Roi qui nous ont conservé les chansons des anciens Troubadours. Il a été écrit dans le Midi; en tête de la première page on lit difficilement la signature *Puymisson*.

La miniature qui servoit de frontispice a été fatale au premier feuillet; un misérable l'a coupée avec un canif qui a pénétré dans les deux feuillets suivans; il ne reste de ce premier feuillet que les

cinq lignes du bas; c'est un court fragment de deux chansons de *Folquet de Marcella*.

M. Chabaille, qui fait en ce moment un choix d'anciens monumens des deux langues provençale et françoise, a bien voulu me communiquer la liste des Troubadours dont la plupart des poésies ne se trouvent que dans le ms. 7226, ou du moins ne sont pas dans les ms. 7225, 7614, 7698 des Anc. fonds et 14 La Vallière. La voici :

Austorc d'Aorlac; Austorc de Segret; Bernart Alanhan de Narbonne, Bernart d'Auriac; Bernart de la Fon; Bernart Sicart de Marvejols; Bernart Tortitz; Bernart de Tot le mont; Boniface de Castellane; Cavaliers del Temple; Clara d'Andusa; Gaucelin Estaca; Genefs lo jotglars; Granet; Gui de Cavalho; Guillems Anelier de Tholoza; Guillems d'Autpolh; Guillems evesque, joglar d'Albi; Guillems Fabre, borgès de Narbona; Guillems d'Ieyras; Guillems de Lemotjas; Guillems Mogier, monge de Bezers; Guillems de Murs; Guillems Peire Cazals de Caortz; Guillems de Sant Gregori; Huc d'Albi; Huc de Lescura; Johan Estève de Bezers; Jordan de Cofolen; Joyos de Tholosa; Matfre Ermengau; Matieus de Caerci; Peire Camor, Peire de Cols d'Aorlac, Biols, Pons Santolh de Tholoza; Raimon Menudet; Rostanh de Merguas.

Dans le volume précédent nous avions donné une liste complète de toutes les anciennes Chan-

sons françoises conservées à la Bibliothèque du Roi; nous donnerions dans celui-ci la liste de toutes les anciennes chansons provençales, si M. Chabaille ne se proposoit pas de la publier dans le volume important qu'il prépare. Grâce à ses veilles il nous est permis d'aller en avant.

N° 7226 3. 3.

862. POÉSIES DE MATFRE ERMENGAUD, DE BÉZIERS, en provençal.

Volume in-f° magno vélin de 241 feuillets à deux colonnes, miniatures grandes et petites; commencement du XIV° siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, au chiffre de Louis XV sur le dos.

Fonds Colbert, anc. n° 1247.

M. Raynouard a dit quelques mots du *Breviar d'amor* et de son auteur, dans le cinquième volume du *Choix de poésies des Troubadours*. Il en a cité de longs fragmens dans le premier volume du *Lexique Roman*, pag. 515 à 537. « Sous » le nom de Breviari d'amor, dit-il, l'auteur a » formé une espèce de *Compendium* des principa- » les connaissances naturelles, philosophiques et » scientifiques de son temps; le tout entremêlé » d'histoire sainte et de théologie, et terminé par » ce qu'il appelle Le perilhos tractat d'amor de » donas, segon que han tractat li antic Trobador » en lor cansos. » Matfré Ermengaud écrivoit son poëme en 1288.

Voici la distribution de notre volume et l'Indication des miniatures les plus remarquables :

F° I à VI. *Passio Domini*, selon les quatre Évangélistes, en latin. Les quatre figures des Évangélistes sont dessinées et coloriées avec soin dans le système des verrières. La dernière partie de la Passion selon saint Jean a été enlevée.

F° VII v°. Grand écu blasonné offrant un coupé de gueule et d'argent à la bande d'azur brochant sur le tout. Plus bas, deux petits écus, le premier d'argent à l'ancre de sable; le second do gueule à la bande d'azur coupée d'argent, parti d'argent au chevron et à l'orle de gueule. Tout cela rappello le style des armoiries italiennes.

Le *Breviari d'amor* commence au f° VIII. Dans la marge inférieure on remarque un double écu d'azur à la barre d'or accompagné de deux molettes à sept rayons; parti d'azur au lion d'or.

La miniature-frontispice de la même pago représente l'auteur devant son *Breviari*, qu'il semble expliquer à trois princes couronnés. Premiers mots du poëme :

El nom de Dieu nostre Senhor
Qu'eres fons et paires d'amor. . . .

Plusieurs feuillets sont à désirer entre la pagination 5 et 6. — F° 8 v°. Belle représentation de la Trinité. — F° 22. Miniatures en six compartimens représentant les bons anges dans leurs divers rapports avec les hommes. — F° 22, r°. Re-

présentation de la Gloire céleste et angélique. — F° 25, v°. Figures de Démons. — F° 26, r°. Figure du monde. — N° 29, r°. Zodiaque; v°, Système solaire. — F° 31, v°. Éclipse du soleil. — F° 33, v°. Système lunaire. — F° 34, r°. Éclipse de lune. — F° 40, v°. Système stellaire. — F° 42, r°. Système des vents. — F° 45, v°. Antipodes.— F° 70. Les sept œuvres de miséricorde. — F°s 88 à 91. Représentation des prophéties relatives au Messie. A côté des prophètes on voit des docteurs auxquels le démon, sous la figure d'un renard ou d'un loup, ferme les yeux et bouche les oreilles. Curieux. — F° 115, v°. Jugement dernier. — F° 190. Figure des déceptions du diable en huit tableaux : 1. Femme que le diable exhorte à se peigner et mirer. — 2. Bachelier qui va chasser par vanité mondaine. — 3. Amans qui donnent des fêtes par l'inspiration du diable.— 4, 5. Tournois et tables rondes. — 6. Danses et caroles. — 7. Un amant aux genoux de sa maîtresse.—8. Une dame mourant d'amour, le diable emporte son âme.

C'est à partir de là que commence une espèce de pastiche des chansons des Troubadours coordonnées sous le titre de « Le perilhos tractat d'a» mor de donas, segon que haus tractat li antic » Trobadors en lor cansos ».

Au f° 229, v°, commence une épître de Matfré à sa sœur sur le mariage. Les f°s 232 et 233 ont été transposés et devroient être 229 et 230.

N° 7227.

863. POÉSIES DE MATFRE ERMENGAUD DE BÉZIERS, en provençal.

Volume in-4° magno de 255 feuillets à deux colonnes, miniatures, initiales; commencement du XIV° siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de Béthune sur les plats.

Anc. Biblioth. de Béthune, Romans et vers, n° 20. — Sainte-Palaye, not. 588.

Sur la deuxième feuille de garde du commencement l'abbé de la Rue a écrit la note suivante : « Le Breviaire d'amour, par frere Matfre de Béziers. — Lettre du même à sa sœur, pour le premier jour de l'an, f° 246. — Le Salve Regina en roman, par le même. — Un petit traité du Péché originel et de sa régénération, f° 247. » On trouve encore dans ce volume une pièce de vers qui commence ainsi : *Dreg de natura comanda*, f° 251.

Le point d'écriture et le style des ornemens rappellent beaucoup le volume qui précède. Deux écus figurés au bas de la première page sont entièrement écaillés.

F° 6. Représentation de l'*Arbre d'Amour*. Allégorie mystique assez singulière, qui avoit été enlevée dans le volume 7226 [5.5.]

Les quatre derniers feuillets contiennent la table des rubriques du Bréviaire d'amour.

N° 7227 ².

864. CHANSON DE GESTE D'AUBERI LE BOURGOING, par BERTRAND, clerc de Bar-sur-Aube.

Volume in-4° parvo vélin, de 197 feuillets à deux colonnes; milieu du XIIIᵉ siècle. Relié en veau fauve marbré, à l'aigle de l'Empire sur les plats et au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fonds de Baluze, anc. n° 375.

Ce poème très-curieux et qui contient ici plus de 23,000 vers, est de la série des Chansons inspirées, comme celle de Gerard de Roussillon, par les souvenirs du ixᵉ siècle. Auberi le Bourgoing est le fils d'un premier mariage de Basin de Gênes, qui n'est autre que ce fameux Boson, roi d'Arles et gouverneur de Lombardie, frère de l'impératrice Richilde, et marié en secondes noces à Hermentrude. On trouvera l'analyse détaillée d'Auberi le Bourgoing dans le tome XXI de l'*Histoire Littéraire de la France.*

Notre manuscrit avoit été mutilé dès le xvᵉ siècle. A cette époque, on a très-adroitement remplacé par des bandes de parchemin les parties de feuillets enlevées. Un copiste habile a restitué les lambeaux de vers arrachés, et le premier coup d'œil ne suffit pas toujours pour distinguer son travail de la copie du xiiiᵉ siècle. Les premiers vers sont :

Or entendés pour Dieu le creatour
Que Dieu nous gart par la sane douçour.
Bone chanchon du temps anciennour
Doivent oïr li duc *et* prince et contour. . .

Derniers mots :

Ceci est le roumans d'Auberi et de Lambert d'Oridoun

Les deux feuilles de garde du commencement faisoient partie d'un traité latin de dévotion; celles de la fin appartenoient à un Code de Justinien.

N° 7227 ². ².

865. CHANSON DE GESTE DE RONCEVAUX, — DE GAIDON, — D'AMIS ET AMILE, — DE JOURDAIN DE BLAIVES, — et D'AUBERI LE BOURGOING.

Volume in-f° parvo vélin de 273 feuillets à deux colonnes; milieu du XIII° siècle. Couvert en parchemin sur carton.

Fonds de Colbert, anc. n° 658.

Ce volume infiniment précieux étoit passé de la bibliothèque de P. Pithou dans celle de Jacques-Auguste de Thou; puis il entra dans le cabinet du président de Mesnars, beau-père de Colbert, et celui-ci le recueillit. Il contient plus de 53,000 vers; l'écriture en est fort bonne.

I. CHANSON DE RONCEVAUX.

Mouchet a écrit sur le v° de la troisième garde du commencement : « La transcription des huit » premiers feuillets de ce roman, qui manquoient » dans ce manuscrit, a été faite sur une copie de » l'exactitude de laquelle on croit pouvoir douter. » Il seroit à désirer qu'on pût se procurer l'origi- » nal, qui appartient à M. Garnier, sénateur. (Cor-

» rigé depuis sur cet original). — Le langage n'est
» pas tout à fait le même dans les deux manuscrits,
» et il y a des différences assez considérables. »

J'ai vu autrefois ces huit feuilles copiées, dont parle ici Mouchet. Aujourd'hui, elles ne sont plus réunies à ce volume; et la perte n'est pas fort grande, puisque la copie du comte Garnier a été acquise depuis et est conservée dans le Supplément françois sous le n° 254 ". Quant à l'ancien texte de notre manuscrit, c'est, à mon avis, le meilleur qui existe de cette fameuse chanson. Celle que M. Francisque Michel a publiée d'après un manuscrit de la bibliothèque Bodléienne d'Oxford, diffère beaucoup du nôtre. Peut-être les fautes de sens et de quantité qui y pullulent viennent-elles de la date ancienne de la transcription; peut-être aussi doit-on en accuser l'ignorance et l'incapacité des transcripteurs. Quoiqu'il en soit, nous donnons sans hésiter la préférence à l'édition de M. Michel sur le travail de M. Bourdillon, le plus grand admirateur vivant de ce grand poëme national. M. Bourdillon, dans son enthousiasme, a nettement fait deux parts dans les textes de la chanson qu'il avoit, d'ailleurs, comparés avec le zèle le plus louable et le plus persévérant. Les vers qu'il estimoit mauvais, durs ou ridicules, il les a regardés comme des interpolations, sans en fournir la preuve la plus légère; en conséquence, il a cru pouvoir les élaguer; puis, dans les vers conservés, les mots qui

s'éloignoient aussi des règles tracées par son goût particulier, ont été mis de côté et remplacés en conséquence. De cette façon, M. Bourdillon a publié un beau poëme qui, par malheur, ne sauroit inspirer une confiance sans réserve; et peut-être les anciens trouverres auroient-ils eux-mêmes quelque peine à le reconnoître. Premiers vers conservés :

. . . . . ls noz a fait moult pener
. . par celui qui tout a à sauver
. . ex en France me donne retorner
M. . chierement li cuit gueredonner
A roncins .IIII. le ferai traîner.
Après cest mot font la messe chanter,
Li cuens Rollans i vait por escouter.

Dernier couplet du poëme :

Baron, dist Kalle, or ai quant que jo voil,
Quant cil ai mort qui m'a tolu l'orgoil
Rol et Olier par cui reposer soil,
Les .XII. pers a mis en mal aquoil,
Por tant com vive nes veront mais mi oil;
Par euls conquis Jone et Tyr et Marsoil.
J'ai laissié la columbe et l'escharboucle à foil,
Bien le puet-on veoir jusques el val de Doil.

En tête de l'édition qu'il a donnée, M. F. Michel a cité plus de cent cinquante vers de cette leçon.

II. LA CHANSON DE GAIDON, f° 37.

Gaidon étoit fils de Joffroi d'Anjou et neveu de Naimes de Bavière. L'action se passe après la mort de Ganelon, et c'est pour venger cette mort que Thiebaut d'Aspremont, Alori, et les autres parens

de Ganelon conspirent contre l'Empereur et contre Gaidon, qu'ils regardent comme leur plus implacable ennemi. La chanson a plus de 10,500 vers.

Début :

Qui or voldroit entendre et escouter
Bone chanson qui moult fait à loer
(1) C'onques traïstres ne pot nul jor amer,
Né il fu bel qu'il en oïst chanter,
C'est de Gaidon qui tant fist à loer
Du duc Naymon, qui tant fist à amer,
Et dou Danois qui fu nés outremer. . . . .

Derniers vers :

Puis fu Guis bien de Kalle, ne dout mie,
Per grant avoir et por losengerie,
Et par sa geste qui moult fu enforcie;
Tant li dona li fel cuivers traïtres
Que il refu du miex de sa maisnie,
Et puis li fist mainte grant trecherie.
De Gaidon est ci la chansons fenie,
Jà n'iert uns hon qui avant vous en die,
Sé il n'i veult trouver nouvelerie.

M. Francisque Michel, dans son édition de *Roncevaux*, a cité plus de deux cents vers du texte de la *Chanson de Gaidon*.

III. LA CHANSON D'AMIS ET AMILÉ, f° 93.

La tradition vouloit qu'Ogier le Danois eût tué dans les gorges du Montferrat, les deux pieux et braves pèlerins Amis et Amile. Leurs corps reposoient à Mortaro ou Mortiers ; les pèlerins racontoient leurs aventures touchantes, qui servirent de

(1) Il y a sans doute une petite lacune avant ce vers.

base à cette belle chanson de geste, dont voici les premiers vers :

Or entendés seignor gentil baron
Que Deus de gloire vous face vrai pardon.
De tel barnage doit-on dire chanson
Que ne soit mie de noient la raison.
Ce n'est pas fable que dire vos volons,
Aussois est voirs autressi com sermons,
Car plusors gens à tesmoinz en traions,
Clers et provaires, gens de religion;
Li pèlerin qui à saint Jaque vont
Le sevent bien sé ce est voirs ou non.
Hui mais orés de deus bons compaignons,
Ce est d'Amile et d'Amis le baron;
Engendré furent par sainte Annuntion,
Et en un jour furent né li baron :
A Mortiers gisent que de fi le scet-on,
Huimais orrez de ces dui compaignon,
Com il servirent à Paris à Charlon
Par lor grant compagnie.

Chaque couplet finit ainsi par un vers tronqué, dont la dernière syllabe est pourtant nécessairement féminine ou muette. Derniers vers :

Li pelerin qui vont parmi l'estrée
Cil sevent bien où lor tombe est posée.
Ici sera la chanson definée
Des deus barons, qui a esté chantée;
Ce est d'Amile à la chière membrée,
D'Ami le comte qui ot tel renommée
Que tousjours mais nous sera remembrée
Jusqu'à la fin du monde.

Ce poëme a 3460 vers. M. Michel en a cité soixante-seize dans ses prolégomènes de la *Chanson de Roncevaux*.

IV. LA CHANSON DE JOURDAIN DE BLAIVES, f° 111.

Jourdain étoit fils de Girard de Blaives et petit-fils d'*Amis*. C'est donc une suite de la chanson d'Amis. Premiers mots :

Oiez, Seignor, que Dex vous bénéie,
Li glorioz, li fiz sainte Marie,
Bone chanson qui est vielle et antie ;
Elle est moult bone, si fait très-bien à dire
D'Ami define et dou preu comte Amile.
Oï avez com li baron transsirent,
A Mortiers gisent ès plains de Lombardie.
Hui mais orrez avant de lor lignie,
Et de la geste qui des barons issirent.
Girars ot Blaives si tint cuite la ville,
Fiuls fu Ami le chevalier nobile
Se li dona li rois Otbes sa fille
Dame Hermenjart qui fu preus et nobile.
Pou durarent ensemble.

Derniers vers :

A cele entrée com vous ai devisée
Fu rois Jordains de toute la contrée,
Et sa moillier roine coronée.
Ceste chansons est ci endroit finée,
Jà plus n'en orrez dle.

Environ 4200 vers. M. Michel en a transcrit une centaine de vers.

V. LA CHANSON D'AUBERI LE BOURGOING, f° 134.

Quoique les deux ou trois derniers feuillets de cette leçon manquent, la chanson contient ici environ 28,000 vers. Début :

Oiiez, Seignor, por Deu le creator,
Que Dex vos gart par la soie douçor!
Bone chançon ains n'oïstes meillor,
Ele est escrite en la geste francor,
Oïr la doivent roi et duc et contor. . . . .

Derniers vers conservés :

De fors la vile se sont arrestéu,
Lor pavillon i sunt mis et tendu;
Çà, l'oït grant joie en a éu.

M. F. Michel en a publié plus de quatre cents vers.

N° 7228.

866. L'ENEIDE DE VIRGILE, traduite en vers françois par OCTOVIAN DE SAINT-GELAIS.

Volume in-f° mediocri vélin de 137 feuillets à deux colonnes, treize miniatures, initiales; première année du XVIe siècle. Relié autrefois en bois couvert de velours pourpre, et garni de plaques et fermoirs; aujourd'hui en maroquin rouge aux armes de France sur les plats et au chiffre de Louis XV sur le dos.

Fontainebleau, n° 373; anc. n° 455. — Sainte-Palaye, not. 589.

La traduction d'Octovian de Saint-Gelais a été plusieurs fois imprimée. La première édition, datée du 6 avril 1509, a été exécutée pour Verard, sous la direction de Me Jehan d'Ivry, bachelier en médecine. Jehan d'Ivry semble s'être contenté de faire disparoître quelques fautes de versification reconnues depuis la mort d'Octovian (et non Octavien) de Saint-Gelais.

Le manuscrit que nous avons sous les yeux, exé-

cuté le 27 avril 1500, doit être celui que le traducteur offrit lui-même à Louis XII. « Il me paroît » voir, » dit Sainte-Palaye, « sur la couverture du » present manuscrit l'empreinte de cinq plaques » qui semblent avoir eu la forme de porcs-épics; » et comme le velours de la couverture est pour» pre, je ne doute pas que ce manuscrit ne soit » le mesme que l'autheur donna au Roy. »

Le f° 1 est rempli par l'épître à Louis XII, imprimée dans l'édition de Verard. La miniature de présentation est fort belle, et le portrait de Louis XII y semble parfaitement exact. Octovian lui offre à genoux son livre, relié en velours rouge et chargé de cinq porcs-épics d'or. Autour du Roi sont dix figures de courtisans, qui paroissent autant de portraits.

Les grandes miniatures placées à la tête de chaque livre sont assez curieuses et annoncent dans l'artiste une certaine connoissance des écoles d'Italie. Premiers vers :

J'ay entrepris de coucher en mes vers
Le cas de Troye qui fut mise à l'envers,
Les batailles et armes qui se feirent
Par les Grégeois quant jadis la déffeirent.
Et de traicter anssi par mes escriptz
Qui fut celuy, après tieux plaingts et cris,
Qui premier vint de Troye desmolye
Prendre sejour au pays d'Ytalie,
Et li fuitif, par le vouloir des Dieux, etc.

N° 7228 [2].

867. POESIES DE PASSERAT, — DE PHILIPPES DESPORTES, — DE CATHERINE DES ROCHES, — DE DU PERRON, — DE VATEL et autres auteurs du XVIe siècle.

Volume in-f° parvo, papier, de 47 feuillets à lignes longues; fin du XVIe siècle. Couvert en parchemin blanc.

Fonds de La Mare, n° 221.

Les cinq premiers feuillets de ce volume sont écrits d'une main excellente et reproduisent les poésies d'un seul auteur, le savant et ingénieux Jean Passerat. En voici les premiers vers :

Donls sont les traits, amour, que dessus nous tu jettes.— Sonnet.
Verrai-je point, après tant de douleurs. — Élégie.
Vous avés dn fil à lacer.— Quatrain.
Qui a vu le taureau enflamé de courage. — Sonnet à Monsieur.
Or que ce temps pluvieus. — Ode.
Pren pitié des tiens, tire bors de mon flanc. — Deux stances.
Combien que mes souspirs me bruslent à toute heure.— Sonnet.
Ce petit dieu cholere archer, léger oiseau.— Ode mesurée à la grecque.
Amour n'est point archer, c'est plustost un pescheur. — Sonnet.
Qu'est-ce qu'Amour? est-ce une déité? — Allégorie.
Quand j'admire estonné tant de graces parfaites.—Sixain à Madame.
Pastoureau, m'aimes-tu bien. — Chanson *très-jolie.*
C'est trop souffert de peine et de misère. — Cinq vers.

Le sixième feuillet a été rempli plus tard par une autre main. Il contient quatre sonnets; les trois premiers adressés à Monsieur, frère du Roi.

Le bras, le feu, le fer d'Atlas, Polux, Alcide.—
Ores que ta vertu grosse de renommée. —
Ce bel or crespelu naissant encore à peine.—
Oh! bienheureux le jour que vos beaux yeux, Madame.

Puis, de la belle écriture des premiers feuillets, six sonnets, dont le dernier n'est pas achevé. Ils semblent avoir été faits pour Henri IV, qui les auroit destinés à sa maîtresse,

Amour caché dedans tes yeux, madame. —
Non, non, je ne dors pas, c'est amour qui se joue.—
Moins de façon, d'honneur, et moins de majesté. —
Je puis tout et ne puis aler voir ma maistresse. —
Amour bandoit son arc comme un croissant vouté. —
Me voulant aquiter d'une bele promesse. —

F° 9. D'une écriture moins belle : l'*Hidromance*, par P. Desportes :

L'amoureux Dorilas ayant l'âme frapée.

F° 13. Sonnets (le premier et le huitième imprimés dans les *premières œuvres* de Ph. Desportes) :

Comme un chien que son maistre a long-temps caressé. —
Vous n'aymez rien que vous, de vous mesme maistresse. —
Les combats renommés, les victoires hautaines. —
Qui voit vos yeux divins si promptz à decocher. —
Si par vostre beauté, digne d'une immortelle. —
Hélas! que veux-je faire? A quoi suis-je réduit! —
Si j'ay moins de pouvoir, plus j'ai de connoissance. —
Cet oeil du firmament tousjours resplendissant. —
Doulce fin de mes vœux, s'il vous plaist que j'escripve. —
O miserables yeux, aussi fols que dolentz. —
Le sculpteur excelent deseignant son ouvrage. —
Echo, nymphe jadis d'amoureuse nature. —
Enfin l'Amour cruel à tel point m'a rongé. —
Qu'avanceay-je en l'aimant, sinon que je fiz perte.

F° 17. Cartel sur la mort d'amour :

Ce dueil que nous portons aux habitz et aux âmes.

F° 19. Cartel pour le duc d'Aumalle et sa troupe :

Déesses qui tenez dedans voz yeux vaincueurs.

F° 20. Cartel de M. d'Elbeuf et sa troupe aux dames.

F° 21. Autre Cartel.

F° 23. Le Paradis d'amour :

Enfant victorieux de la belle Cyprinne.

F° 30. Au Roi, par K. Des Roches, poitevine ;

Après avoir receu, ô lumière des princes. — (Treize sixains.)

F° 31. Autres poésies de la même, au Roi :

Les légitimes Roys sont envoyez des cieulx. — Sonnet.

A la Royne mère du Roy ;

O l'unique soustien de ceste pauvre France. — Sonnet.
Aultant que fut Énée cher tenu de sa mère. — Id.
Tu n'es point fils du ciel, le ciel n'est poinct ton père. — Id.
Ouvrez-moy mon . . . . . . de vos pensers la porte. — Id.
A qui ponrrois-je mieux adresser ma lumière. — Sonnet à elle adressé.
O Seigneur Dieu, eslève ma pensée. — Id. d'elle.
Je chante la vertu, la grace, la beauté. — Id. à elle.
De l'oeil l'on peult grandes choses juger. — Id. à elle.
Je ne suis, je ne suis un menteur effronté. — Id. à elle.
Je ne l'ai dit qu'à moy, et si je me deffie. — Par elle. Stances.

F° 34 v°. Sonnet de M. Vatel au Roy (Henry III), sur son advenement en France :

S'il est vray que la gloire est fille des travaux. —
Voy, je te prie, comment la grant mer se replie. — Sonnet.
Je porte honneur à Dieu, à ma France, à mon Roy. — Sonnet par le même.

F° 35. Stances de Du Perron :

La mort des malheureux est l'heureuse portière. —

F° 36. Sonnet :

Le ciel à vous, qui estes sienne, envoye. —
Une escume s'amassant. — Trente-deux vers.

F° 37. « Prophétie faicte laquelle il feinct estre » chantée par la déesse Uranie, sur le bonheur » de la nativité de Éléonor, fille de M. de —, » l'aisné » :

Infante à qui les dieux ont donné ceste grace.

Les noms propres ont été coupés, mais on voit que cette Éléonor étoit petite-fille d'un Chabot et fille d'une *Françoise* ....

F° 38. Estreines au Roy :

Nimphes de Chenonceau qui dans les ondes blues.

La dernière partie de cette belle pièce est sans doute de la main de l'auteur, et couverte de ratures. Le reste du volume paroît également autographe.

F° 43 v°. Sonnet au Roy :

Aux autres vous donnez pour l'avoir mérité. —
Enfin les dieux benins ont exaucé mes cris. — Stances.
Que serviroit nyer chose si recognue. — Élégie.

Les vingt derniers vers de cette pièce ont été enlevés avec le dernier feuillet.

N° 7228 ³· ³·

868. POÉSIES LATINES ET FRANÇOISES DE LOUIS D'ORLÉANS, avocat en Parlement.

Volume in-f° mediocri papier, de 781 pages numérotées, lignes longues; XVII° siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, au chiffre de Louis XV sur le dos.

Fonds de Colbert, anc. n° 3221.

Louis d'Orléans, homme passionné, se fit, durant la ligue, la double réputation du plus

généreux patriote et du plus mauvais citoyen, suivant le drapeau de ses détracteurs ou de ses apologistes. Tout le monde s'accordoit du moins à reconnoître à l'auteur du *Banquet du comte d'Arete* un esprit fort remarquable, un style fort incisif, un courage digne de la bonne cause. Il fit beaucoup de vers; tous n'ont pas été imprimés. On peut consulter sur ce poète la notice estimable de l'abbé Gouget, Biblioth. Franç., tom. XV, p. 267 à 276.

Après six feuillets de garde, notre manuscrit commence par un *Advertissement au lecteur*, composé par l'ami qui a formé le Recueil. Cet ami remet à raconter « la vie et les inclinations, » les emplois et les actions plus remarquables de » monsieur d'Orléans... dans l'autre volume de ses » œuvres manuscrites... Les pièces dont ce volume » est composé ont esté faittes à divers temps, » comme on le peut remarquer facilement tant » par les chozes qui y sont traitées, que par la » différence du style qui a changé avec les années, » et qui a esté plus rempli de doctrine, à mezure » que l'autheur s'est trouvé plus avancé en âge. » Comme les matières sont diverses, il m'a semblé » à propos de les séparer en trois parties; mettant » au premier rang les poésies chrétiennes, au se- » cond les morales et au troisième les mélangées, » qui sont divisées en amours, élégies, sonnets, » épigrammes, tombeaus et autres pièces de dif- » férens sujets. Au reste, je ne doute point que

» vous n'aiez regret de voir ici tant de pièces im-
» parfaites, qui manquent de commencement ou
» de fins, ou de tous les deux; mais ce mal est ir-
» réparable par la nonchalance de l'auteur, qui
» tenoit peu de compte de ces petits ouvrages, que
» ses parens ont tirés du naufrage où il les aban-
» donnoit, donnant son application entiere à des ma-
» tières beaucoup plus relevées et importantes... »
On voit que cette Préface est d'un bon style, et l'orthographe seule mériteroit d'être distinguée. Peut-être est-elle de Colletet, qui avoit beaucoup cultivé l'auteur dans ses dernières années. Louis d'Orléans étoit mort en 1629, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La page 8 contient quatre anagrammes du nom de Loïs d'Orléans et sa devise. Voici les quatre anagrammes : « *Illius cura Deo suo.* — Il se donra » los. — Son lis l'adore. — Solon le diras. » La devise étoit une ancre suspendue par la main divine sur la tête d'une aigle éployée, dressée elle-même sur un globe : *Spe sequitur quod mente videt.*

Voici les principales pièces renfermées dans le volume :

Poësies chrétiennes, p. 1.

Traduction de trois Hymnes de Sinesius, p. 3. Sinesius en a composé six, comme on sait; mais on ignoroit jusqu'à présent que Louis d'Orléans en eût traduit une seule.

La naissance de Jésus-Christ, églogue, p. 23. L'auteur mentionne dans cette pièce, sous des noms bucoliques, sa femme Michelle Duderé, — son ancienne maîtresse Catherine de la Salle :

Troupeau que j'aime mieux que la belle Catin
N'aime le bout vermeil qui pointe son tétin.

— le médecin de Marie de Médicis, M. de l'Orme ; — ses quatre enfans, Margueritte, Gabrielle, Jean et Raoul. Ce dernier, dit l'annotateur, mourut en 1630, Jean en 1652, et les deux filles longtemps auparavant leur père.

Aux filles, pour garder leur pudicité, p. 148.

DEUXIÈME PARTIE. — *Œuvres morales*, p. 183.

Les *Quadrains moraux*, imprimés plusieurs fois ; mais ils sont accompagnés ici de savans commentaires, faits durant l'exil de l'auteur. Ces commentaires prouvent l'érudition, le vrai patriotisme et l'exaltation religieuse de Louis d'Orléans. Voici comme il explique les premiers mots du premier quatrain : « *Mon cher Enfant*, comme la nature » comence l'année par le printems et le prin- » tems par les fleurs, aussi je comence cette » exposition par la plus belle et plus odorante fleur » qui soit en la nature, par le nom le plus doux, » le plus beau et le plus plain d'amitié ; car ce » mot *enfant* est un nom d'amour et d'amenité ; » le père qui dit *mon enfant* doit estre creu : d'au- » tant que le père ne trompe jamais son enfant. »

Il suffiroit de ces lignes pour prouver que Louis d'Orléans étoit, après tout, un homme de cœur.

Le deuxième ouvrage de cette partie morale est « le plan de la Maison chrestienne, ou la Maison » des Vertus, » p. 397. Cet ouvrage est composé de 830 quatrains; dans la conclusion, on voit que l'auteur étoit Parisien et non pas d'Orléans, comme l'avoit dit l'abbé Gouget. Voici quelques beaux quatrains de cette conclusion:

Paris, berceau de ma plus tendre enfance,
Qui le premier ma clameur entendit
Lorsque naissant j'aparus à la France
Et qu'en ses bras ma mère me rendit.

Dieu, mon soleil, petit brin m'a fait naître,
Qu'il a dressé, nourri et ébroue,
Si d'arbrisseau plain arbre il m'a fait être
Son nom tressanct à jamais soit loué.

J'ai fait des fleurs et quelque dous ombrage;
Mais quant aux fruits, je ne m'en vante pas;
Si les boutons de mon jeune feuillage
Aus oisillons n'ont servi de repas.

J'aurai trop d'heur si, des forêts voisines,
Les Rossignols par troupes espandus,
Pour racorder leurs musiques divines
Sous mes rameaux peuvent estre entendus.

Prens donc ces fruits que mon hiver te done,
Car de mes ans tu vois le demeurant;
L'encens cueilli sur l'hiver ou l'autone
Est estimé pour le plus odorant.

Donques, mon fils, qui lis dedans ce livre
Mon nom, mes mœurs, ma créance et ma foi,
Si autres mœurs ton esprit veut ensuivre
Quite mon nom et t'en va loin de moi.

TROISIÈME PARTIE. — *Poésies mêlées,* p. 557.

Les amours de Silvie, en trente-six sonnets. Le nom de famille de cette belle étoit *Forelo.* Stances sur les amours de Silvie, p. 576, quinze stances; deux élégies sur les amours de Silvie, p. 580; pièces latines sur le même sujet, p. 598; deux élégies à la reine Catherine de Médicis, p. 601; à madame de Guise la mère, p. 612; cinq sonnets à la reine Catherine de Médicis, p. 618; sonnets à Antoine Caron, peintre excellent; à mademoiselle Soreau; à mademoiselle Isabeau de Lothier; à M. des Jardins; à M. Desportes; à M. de Ronsard, sur sa Franciade; sur Paris; sur les Avocats et les Femmes; des troubles de France, en françois et en italien; du prince d'Orange; des Ministres; sur la mort de l'Admiral, à l'heure même. Le voici :

Celui qu'onque vivant mes ieus n'ont voulu voir
Irrités qu'il bravoit, par audace nouvele,
Mon Dieu trop patient, mon roy par trop fidèle,
Mon pais trop benin pour ses faits recevoir;

Depuis estant meurtri, et contre son espoir
Aiant avec le sang vomi l'ame cruelle,
Mes ieus l'ont voulu voir, pour remarque éternelle
De l'ire que mon Dieu sur sa tête a fait choir.

Je l'ai donc veu pendu, sans chef, sans mains, sans bras,
La fable des enfans, des corbeaus le repas,
La terreur des méchans et des bons l'asseurance,

Qui mort nous enseignoit comme on doit en tout lieu
Craindre de s'attaquer à l'honneur de mon Dieu,
Au septre de mon Roy, au bonheur de ma France.

Sonnet qui fut fait lorsque Briquemaut et Chavaigne, compagnons de l'Admiral, furent exécutés, p. 633 (il n'est pas moins violent que le précédent); huit sonnets sur les troubles de 1572 et 1588; sur la paix faite par les sieurs de Biron et Malassise, p. 639; sonnet à Brusquet, p. 641; sur la mort de Henri IV; sur la conférence de Fontainebleau, le 5 mai 1600; aux prélats de France; au roi Louis XIII; épigrammes latines, p. 646; sur le Louvre; sur le Pont-Neuf, etc., etc.; De templo D. Francisci rapidissimo incendio consumptum noctu, anno 1580, 19 novemb., p. 658; épigrammes sur Henri II et Diane de Poitiers. Il est à remarquer qu'il nomme Diane *la Jument grise.* Tombeaux divers, p. 586; mascarades, p. 706; remerciemens à l'infante Claire Eugénie, gouvernante des Pays-Bas, p. 735; contre les Huguenots, sur la prise de la ville de Cambray, p. 744; sur la défaite des Allemands devant Anneau, p. 751.

Il est aisé, d'après les indications précédentes, de sentir toute l'importance de ce recueil dont, jusqu'à présent, personne n'avoit connu l'existence. Il faut écrire le nom de l'auteur Louis *d'Orléans*, et non pas *Dorléans*, avec Gouget et les Biographies.

N° 7229.

869. L'ENEIDE DE VIRGILE, traduite en vers françois, par OCTOVIAN DE SAINT-GELAIS. +

Volume in-folio mediocri vélin de 157 feuillets à deux colonnes; commencement du XVI[e] siècle. Relié autrefois sur bois et en velours-citron; aujourd'hui en veau fauve racine, au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fontainebleau, n° 600. — Anc. cat., n° 465. — Sainte-Palaye, notice 590.

Les miniatures destinées à ce volume n'ont pas été exécutées; leur place est restée vide, et quant au texte il est entièrement semblable à celui du msc. 7228.

N° 7229.3.

870. L'EUNUQUE DE TERENCE, traduit par JEAN-ANTOINE DE BAIF. X

Volume in-folio mediocri papier, de 52 feuillets lignes longues; milieu du XVI[e] siècle. Couvert en parchemin blanc.

Fonds de Colbert, n° 1291.

Premiers vers:

Quoy donc, n'irai-je pas vers elle
Mainteuant même que la belle.....

Cette traduction, dont madame Dacier faisoit beaucoup de cas, a été plusieurs fois imprimée. On lit à la fin, écrit de la même main, mais d'une autre encre: « Achevée lendemain de Noel, devant » jour. 1565. » Cette date semble être celle de la composition de l'ouvrage.

N° 7229 [3. 3.]

871. LES AMOURS DE PHILIPPES DESPORTES.

Volume in-4° mediocri papier, de 125 feuillets, lignes longues; XVI[e] siècle. Relié en maroquin fauve à compartimens en labyrinthes, parsemés des chiffres de Charles IX de diverses grandeurs.

Fonds de Colbert, n° 2710.

Ce volume, si précieux pour sa belle et ancienne reliure et pour la beauté de l'écriture, qui est toute de la main que nous avons déjà admirée dans le msc. 7228 [3.], fut acheté par Colbert le 24 octobre 1682, de M. de Montmaur, maître des requêtes.

Les titres de la première et de la deuxième partie sont écrits sur vélin. La première, « Les » amours de Philippe Desportes, » avec la devise: ***Dolor hic mihi proderit olim.*** Elle se compose de onze élégies, quatre complaintes, deux imitations de l'Arioste, trois stances, huit chansons, deux dialogues, plainte, cinquante-neuf sonnets, ode, louange d'amour, procès contre amour, rimes tierces et contr'amour.

La seconde partie porte le titre de « Continua» tion des amours de Philippes Desportes, » avec la devise : ***Hominumque exempla manemus.*** Elle comprend cinq élégies ; prière ; deux complaintes ; quatre-vingt-un sonnets (le quatorzième est une réponse de Passerat); prière au sommeil ; cinq

chansons ; baiser ; ode ; stances sur la jalousie ; tombeau d'amour et rimes tierces.

N° 7230.

872. LES METAMORPHOSES D'OVIDE, traduction moralisée en vers, par PHILIPPE DE VITRY.

Volume in-folio parvo vélin de 277 feuillets à deux colonnes, une petite miniature et initiales; fin du XVI[e] siècle. Relié autrefois en bois couvert de basane, aujourd'hui en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, aux fleurs de lis de Louis XVI sur le dos.

Fontainebleau, n° 456. — Anc. cat., n° 367. — Sainte-Palaye, notice 591.

Sur le recto de la première feuille de garde on reconnoît le fragment d'une procédure françoise entre l'archevêque de Sens et je ne sais quel prieuré, vers la fin du XIV[e] siècle.

J'ai déjà décrit deux exemplaires de la traduction curieuse de Philippe de Vitry (n[os] 6986 et 6986 [2]). On peut recourir à ce que j'en ai dit, sans négliger l'*erratum*. Cette copie est d'une bonne écriture ; mais la petite miniature du commencement a été faite plus tard, et pour l'exécuter on a commencé par gratter les trois premiers vers du poëme, qui commence maintenant ainsi :

Soient bon ou mal li escript
Qui bien y vieult prendre esgart.....

N° 7230 [3.]

873. LES METAMORPHOSES D'OVIDE, traduction moralisée en vers, par PHILIPPE DE VITRY.

Volume in-4° magno vélin de 347 feuillets à deux colonnes, quatre très-jolis dessins légèrement coloriés; XIV° siècle. Relié en maroquin fauve.

Fonds de Châtre de Cangé, anc. n° 21 (nouveau, 15).

Exemplaire complet. Les miniatures sont extrêmement remarquables par la finesse et la grâce du dessin. La première, en quatre compartimens, représente la création, plutôt d'après Moyse que d'après Ovide; la seconde, au f° 116 v°, nous montre Apollon, Pégase, les Muses et Pallas. Je la recommande aux artistes. La troisième, au f° 196, en trois compartimens, représente l'histoire d'Orphée. Elle n'est pas moins remarquable que la précédente. Orphée est sur le bord de l'abîme dans lequel grouillent les démons; plus loin et comme seconde scène, on a figuré la tombe unique d'Orphée et Eurydice, et plus loin une dame qui emporte tristement la lyre du poète. La quatrième est sur le verso du même feuillet et représente Orphée entouré d'animaux.

N° 7230 [3. 3.]

874. LES METAMORPHOSES D'OVIDE, traduction moralisée en vers, par PHILIPPE DE VITRY.

Volume in-4° magno vélin de 342 feuillets à deux colonnes, une ini-

tiale à sujet, vignettes à chaque livre; fin du XIV° siècle. Relié en veau fauve.

Fonds de Colbert, n° 650.

Sur le haut de la reliure extérieure on lit : « Pour » M. du Bosc, conseiller, secrétaire du Roy, et gen- » tilhomme servant de la Reyne. » Sur le haut de la reliure intérieure : « Ce livre m'a esté donné par » M. Fera, père de mon hoste à La Fére, au mois » de juillet 1656. — Du Bosc. » C'est probablement de ce M. du Bosc que Colbert l'aura acquis.

Le dernier feuillet de cet exemplaire a été enlevé. Derniers vers conservés :

Et s'il est (vrai) qu'ay mespris
Dont Dieu me gart par son plaisir,
Car je n'en ay faim ne desir. . .

N° 7231.

875. LES ÉPITRES D'OVIDE, traduites par OCTOVIEN DE SAINT-GELAIS.

Volume in-fol. parvo vélin de 154 feuillets lignes longues, grandes miniatures, initiales; dernières années du XV° siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats et à la fleur de lis de Louis XIV sur le dos.

Fontainebleau, n° 861.— Anc. cat., n° 770 (Sainte-Palaye, not. 592).

La date approximative de ce volume peut se tirer de la rubrique frontispice. « Cy mencent les Espi- » tres de Ovide, translatées de latin en françois le » XVI° jour de febvrier MIL CCCC. IIII ˣˣ· XVI, par Re- » verend père en Dieu, maistre Octovian de Saint-

» Geles, à present evesque d'Angoulesme. » En admettant que le copiste ait seulement voulu rappeler ici la date de la traduction, et non celle de sa transcription (ce qui seroit inexact, puisque Saint-Gelais fit ce travail avant d'être évêque d'Angoulême), il ne faut pas oublier que ce prélat mourut en 1502, et qu'il vivoit certainement quand fut exécuté notre manuscrit. Il avoit été promu au siége d'Angoulême en 1494.

La traduction des Épîtres d'Ovide ayant été plusieurs fois imprimée au XVIe siècle, nous n'avons pas à nous en préoccuper ici. Contentons-nous de signaler ce qu'il y a de remarquable dans le volume que nous avons sous les yeux.

Les ornemens sont d'un grand style, assez analogue à celui des faïences et biscuits de Bernard Palissy et de son école. Les costumes sont demi-antiques et demi-romanesques. L'architecture est riche d'ornemens, comme celle du château de Gaillon. Enfin, dans la frange des grandes miniatures on trouve répétées, dans un ordre alternativement régulier, une aile noire, la lettre *L* et les quatre ailes d'un moulin à vent.

F° 19. Curieuse chaise dans laquelle est assise Phedra; f° 27, Œnone écrivant à l'ombre des bois, jolie composition; les arbres mieux peints qu'ils ne le sont ordinairement dans les miniatures; f° 35, chaire et curieuse architecture; f° 42, Dido écrivant à genoux sur une table basse; beaux sujets

d'architecture ; derrière elle est appendu le portrait d'Énée; f° 68, Canacée dans son lit; f° 74, belle figure de Médée, table, ornemens d'architecture, plume, encrier, canivet; f° 90, belle composition, Hypermnestre écrit sur ses genoux, à côté l'une de ses sœurs perce son époux; chandelier, éteignoir, bougie, meubles, belles fenêtres, lit; sur la frange du ciel de lit cette devise : *En bonne espérance de mieux;* f° 96, beau costume du Troyen Pâris; f° 106, beaux ornemens d'architecture; f° 125, Héro écrit devant une table; f° 146, belle figure de Sapho.

N° 7231 ².

876. LES ÉPISTRES D'OVIDE, traduites par OCTOVIEN DE SAINT-GELAIS. +

Volume in-fol. parvo vélin de 197 feuillets, lignes longues, grandes miniatures, initiales; XVI° siècle. Relié en maroquin vert, semé menu, sur les plats, de fleurs de lis d'or, entouré du double écu de France et Navarre, soutenu par un L couronné; au dos on lit: JE SVIS AV. ROY LOVYS XIV. — EPISTRE D'OVIDE. Précieuse reliure, qui peut compter parmi les meilleures de tous les temps.

Anc. Bibl. Mazarin, n° 2016. — Sainte-Palaye, not. 593.

F° 1. « Cy commence les épistres d'Ovide, lesquelles ont esté translatées par feu monsieur l'evesque d'Angoulesme, nommé Octovien de Saint-Gelais, par le commandement du feu roy Charles *septiesme* (lisez huitiesme), dont Dieu ayt l'ame. Lesquelles épistres Ovide recueillit, pour la grant singularité et amour qu'il congnust qui estoit en-

» tre ceulx qui se escripvoient les dites lectres et
» épistres. Car ce furent les hommes et femmes
» qui pourroyent estre qui s'entraymérent le mieulx.
» Car en ce monde n'y a chose qui vaille tant que
» amour. Car Dieu mesme mourut par amour. Et
» pour ce que plusieurs gens pourroyent lire les
» dictes épistres sans sçavoir ny entendre pour
» quelle raison les hommes et les femmes se res-
» cripvoyent les dictes lectres et épistres, a esté
» mis en ce present livre en prose au commencement
» de chascune épistre pourquoy elle a esté faicte et
» pour quelle rayson ils les rescripvoyent les ungs
» aux aultres, et hystores propres et adjoustées à
» ung chascune épistre.»

En conséquence, en tête de chaque épître l'éditeur du manuscrit a placé un sommaire de la vie des personnes qui écrivent et dont voici les noms : Pénélope, deux miniatures; Philis, trois miniatures; Briséis, deux miniatures; Phédra, trois miniatures; Dido, deux miniatures; Ysiphile, une miniature; Médée, deux miniatures; Pâris, une miniature; Hélène, deux miniatures; Laodamie, trois miniatures; Hercule, deux miniatures; Léandre, deux miniatures; Héro, deux miniatures; Œnone, quatre miniatures; Canasse, deux miniatures; Hermione, deux miniatures; Ypermnestre, deux miniatures; Ariadne, deux miniatures; Sapho, trois miniatures. En tout quarante-trois miniatures.

On peut étudier dans la première une cheminée et le costume du petit Télémaque, et la coiffure de Pénélope. F° 4, dans la deuxième, le siége de Pénélope. F° 12, Coiffure et siége de Philis. F° 20, Encrier, canif, plume et coiffure de Briséis. F° 24, Beau costume de femme au XVIe siècle. F° 28, Figure de Phèdre assise avec un petit chien sur ses genoux. Ce doit être un beau portrait contemporain. F° 29, Costume de varlet. F° 32, Phèdre à la chasse, grande miniature tenant deux pages. La voiture de Phèdre est traînée par six chevaux caparaçonnés. Meute de chiens, etc. F° 40, Costume de Dido. F° 48, Page de Dido. F° 60, Costume et portrait de Médée. F° 83, Beau costume de Pâris. F° 85, Intérieur de l'appartement d'Hélène. Un musicien joue de la flûte et du tambourin, en même temps; conversation des dames et des hommes; coiffure d'Hélène. F° 95, Costumes pris sur les dames de la cour d'Anne de Bretagne. F° 99, Une dame apporte un verre à Laodamie mourante. F° 105, Laodamie peint le portrait de Protésilas; coquilles de couleurs. F° 109, Beaux costumes d'Hercule et de Déjanire. F° 117, Autre costume de Déjanire. F°s 120, 122, 131, 146, 176, 195, maisons. F° 133, Intérieur d'appartement, chandeliers, dressoir, foyer. F°s 143, 163, 167, 176, 189, Beaux costumes de femmes. F°s 153, 157, Garnitures de lit. F° 171, Singulière représentation du crime des Danaïdes. F° 180, Ariane toute nue.

Je suis persuadé que la plupart de ces figures sont autant de portraits de la cour de Louis XII.

N° 7232.

877. LES ÉPISTRES D'OVIDE, traduites par OCTOVIEN DE SAINT GELAIS.

Volume in-fol. parvo vélin de 137 feuillets à lignes longues, miniatures, initiales; commencement du XVI[e] siècle. Relié en maroquin citron, aux armes de France sur les plats et au chiffre de Louis XIV sur le dos.

Fontainebleau, n° 267; anc. n° 357.

Reliure du temps de Louis XIV, comme le prouvent les petits soleils frappés au chiffre du roi sur le dos.

Ce beau volume contient vingt et un portraits en buste, moins remarquables que les figures du volume précédent, mais très-dignes encore de l'attention des artistes. Dans plusieurs des miniatures, on a tracé les armes de France-Angoulême parti de Savoie, qui attestent l'ancienne propriété de Louise de Savoie. F° 6, curieuse coiffure, couteau, plume, encrier, fenêtre dans laquelle le chiffre de Louise est tracé. F° 24, Costume de Phèdre. F° 53, Costume d'Ariane.

On ne trouve pas ici le préambule ni les sommaires du volume précédent.

N°s 7233 et 7234.

878. ÉPITRES D'OVIDE, traduites par OCTOVIEN DE SAINT-GELAIS.

Deux volumes in-fol. mediocri vélin, de 177 feuillets, lignes longues sans distinction de vers; commencement du XVIIe siècle; reliure Béthune.

Anc. fonds Béthune; romans et vers, n°s 38 et 39.— Sainte-Palaye, not. 594 et 595.

Ces deux volumes devroient n'en former qu'un seul. Ils n'offrent rien de remarquable sinon l'épître de Saint-Gelais au roi Charles VIII.

N° 7234 ³.

880. POÉSIES DE MELIN DE SAINT-GELAIS, PRÉCÉDÉES DE QUELQUES PIÈCES DU COLLECTEUR A NICOLAS D'ESTOUTEVILLE, SEIGNEUR DE VILLECONNIN.

Volume in-4° mediocri papier de 33 feuillets lignes longues; XVIe siècle. Relié en maroquin citron doré à la manière de Deseuil; sur le dos est le titre inexact : *Illustration des Gaules. III livre.*

Ce beau volume porte sur la première garde, et de la main de l'abbé de Targny, les lignes suivantes : « Le 20 octob. 1731, j'ay achepté le pre-
» sent msc. des poésies de Mr. de Mellin de St-Ge-
» lais, de M. Perrot, Genevois, sept livres dix sols.
» Il y a dans ce mscrit quelques morceaux et pieces
» qui n'ont pas encore esté imprimées. »

Ces morceaux inédits se réduisent aux suivans :

1° F° 1. Hymne au dieu d'Amour sur le livre de Saint-Gelais, par P. D. M. P. Premiers vers :

Muses qui habitez le hault mont du Parnasse,
Qu'ores vostre faveur à ce coup tant m'embrâse. . . .

F° 4. Du seigneur de Villeconnin, Nicolas de Touteville. Deux sonnets par P. D. M. P. Premiers vers :

Touteville, qui a du Seigneur Dieu la crainte,
Son amour, et sa paix, et sa dilection. . . .

F° 4 v°. Au lecteur du livre de Saint-Gelais. P. D. M. P. :

D'autres fois sainct Gelais des muses tant aymé,
S'est mis à composer, vivement animé. . . .

F° 5. Trois autres petites pièces, l'une de neuf, l'autre de quatorze, la troisième de douze vers sur Saint-Gelais.

F° 133. Sur le nom de Mellin de Saint-Gelais. P. D. M. P. Sonnet.

Idem. v°. Traduction des six vers latins de Mellin sur son âme expirante :

Barbite qui varios lenisti pectoris aetus, etc.

L'auteur de cette traduction est encore le même *P. D. M. P.*, que ces initiales ne me font pas reconnoître. Suivant toutes les apparences, c'étoit un serviteur ou client de Nicolas d'Estouteville, sieur de Villeconnin, pour lequel il avoit réuni ces poésies, en leur donnant pour escorte quelques-unes des siennes.

N° 7234 2. 2.

881. LETTRES ET POÉSIES DE FRANÇOIS PREMIER ET DE SA SŒUR MARGUERITE.

Volume in-fol. de 53 feuillets, lignes longues, papier; XVIe siècle. Nouvellement relié en maroquin rouge au chiffre de Louis-Philippe sur le dos.

Fonds de Colbert, n° 2223.

Ce volume doit avoir appartenu précédemment à Henry de Mesmes, car on y reconnoît en plusieurs endroits des corrections, des titres et des additions d'une main souvent employée dans les collections de Passerat. L'écriture courante semble remonter à la première moitié du XVIe siècle, et se retrouve dans les pièces du même temps qui font partie de la collection Béthune. Nous avons plusieurs manuscrits des poésies de François Ier. Ces ouvrages ont été publiés en grande partie; cependant toutes les tentatives faites jusqu'à présent pour en former un recueil complet ont échoué. M. le marquis Amédée de Pastoret y avoit pensé; plus tard feu M. Ajasson de Grandsagne; celui-ci avoit même déjà fait composer de fort beaux ornemens et transcrire toutes les variantes que fournissoient nos manuscrits. Je crains bien que cet important travail ne soit aujourd'hui perdu. Nous allons transcrire le premier vers de toutes les pièces dont se compose le volume; quand d'autres exemplaires passeront sous nos yeux, nous nous contenterons de marquer

celles qui ne se trouvoient pas dans le n° 7234 [3. 3.]

F° 1. Lettre à sa maîtresse (sans doute madame de Châteaubriant) pour lui raconter le désastre de Pavie. Elle est mêlée de prose et commence ainsi : *Ayant perdu l'occasion de plaisante escripture*, etc. Plusieurs fois imprimée. Elle est ici transcrite de plusieurs mains et abondante en corrections

F° 12. Épître d'une maîtresse :

Cette pauvre desceue et miserable amante. . .

F° 14. Réponse :

Après avoir débatu longuemenl. . .

F° 16. Épître de Marguerite de Valois, sa sœur :

Le gros ventre trop pesant et massif. . .

F° 17. Réponse :

La chose entière estant inséparable. . .

F° 18. Épître de lui :

Pourroit servir ceste présente lettre. . .

Idem. Épître d'une amante ou amie.

Mais pourquoy n'est clairement entendu. . .

F° 19. De la même :

Un salut ceste amanle en cel escript le donne. . .

F° 20. De la même :

Je sçay pour vray que lisant ceste lellre. . .

Idem. Au nom des nymphes au roy :

Celle façon par aucun estimée. . .

F° 21. Response :

La peur, Amour, le désir el sçavoir. . .

F° 22. Églogue :

Nymphes qui le pays gracieux habitez. . .

F° 26. Épitaphes :

D'aultant que sa vertu passe nostre douleur. . .
Icy dessoubs des belles gist l'eslite. . .
Cy gist en peu de terre ung qui la remplissoit. . .
Cy gist le corps dont l'ame est faicte glorieuse. .

Idem. Ballades, dont le refrain est :

En petit lieu compris vous pouvez veoir. . .

F° 27.

Changeant ennui en heureuse espérance. . .

F° 28.

L'heureux reveoir nous fait porter la peine . .
Puisque la fin est juge du debvoir. . .

F° 29. Tercet :

Doulce, plaisante, heureuse et agréable nuict

F° 30. Huitains :

Cœur amoureux, plus fort à eschauffer. . .
Les fruicts soubdains sont de peu de durée. . .

— Quatrains :

Las, je vouldrois vouloir sans le vouloir. . .
Le peu de foy cherche miracle veoir. . .
Mon innocence en cœur ingrat gravée. . .
Tu me connoys, et non ta cruaulté. . .
Nulle oroison ne te debvroit tant plaire. . .

— Sixains :

Las, je n'ay point en moy telle fiance. . .
Dites sans peur, ou l'ouy ou nenny. . .

F° 31. Huitains :

Tousjours le feu cherche se faire veoir. . .
Toute senteur sent plus qui la remue. . .
Pleurez le temps, ceste trop longue absence. . .
Honte n'aura celluy de s'excuser. . .

— Quatrain :

Quand tu vouldras ton humble serf changer. . .

F° 32. Quintain.

Ma fermeté aymant de cœur banny. . .
Servant le taire à ce déportement. . .

— Huitains :

Au triste adieu fut faict le changement. . .
Si les anciens languissent par folie. . .
Ayant Amour son principal pouvoir. . .

— Quatrain :

Dessoubs le marbre de service trompeuse. . .
Pourquoy le pauvre à s'accroistre a vouloir. . .

Trois distyques latins traduits : Hanc volo. — Infelix Dido. — Tale genus volucrum.

F° 33. Huitains :

L'ombre, l'herbe, les fleurs, le doulx vent agréable. . .
Amour et mort la terre et ciel ont pris. . .
Quant une beste est dedens les rets prise. . .
Ce qui souloit en deux se départir. . .
Lorsqu'on congneust mon vouloir sans le dire. . .
Doulce mémoire au plaisir consommé. . .
O doulce amour et contente pensée. . .
Voulant Amour soubs parler gracieux. . .

F° 34. Onzain :

Voyant Neptune avoir en sa puissance. . .

— Sonnet :

Caesar depuis que le traistre d'Égypte. . .

— Neuvain :

Vous usurpez, dames, injustement. . .

F° 35. Huitains :

Puisque tu peux et que ne puys pouvoir. . .
Si le temps faict que ton amour se lasse. . .
Las, tu comprens le bras heureux et cher.

— Chansons :

Ne soient vos yeux tant empeschez de veoir. . .

Si la nature et la diversité. . .
A dire mon affection. . .
La volonté est trop récompensée. . .
Quand chanteras pour ton ennuy passer. . .
Du temps me deuls et non de vous ma mye. . .
J'ai le désir content et l'effect resolu. . .
O doulx reveoir qui par trop dure. . .
Si ung corps justement reçoy punition. . .
Je n'ose estre content de mon contentement. . .
Si ung œuvre parfait doibt chascun contenter. . .
Mon plus est tant qu'il ne sçauroit passer.

F° 40. Huitains :

Comme l'art ne peult surmonter. . .
Par trop désirer mon malheur. . .
De forte amour la grant pitié. . .
O sort pour moy trop malheureux. . .
Por penser juste mon désir. . .
Lon doibt aler avec le pied de plomb.
Quand je connuz en ma pensée. . .
Je suis tenu à ma fortune. . .

F° 41. Rondeaux :

Triste pensée. . .
En ma prison. . .
J'ay la mort joincte. . .
Qui l'eust tempté. .
Moings. . .
Icy dessoubs. . .
Pour tout jamais. . .
Pour mon repos. . .
Si ferme. . .
Bienheureuse. . .
Par trop voulloir. . .
Vie en la mort. . .
En l'esprouvant. . .
En mon malheur. . .
Pour reconfort. . .
Doubter me fault. . .

Adieu, Amour. . .
Bon jour, regret. . .
Plus de regret. . .
O quelle erreur. . .
Heureux travail. . .
Les yeulx bandés. . .
Par ung doulx feu. . .
C'est donc par toy. . .
Bien estrange est. . .
Me consommant. . .

F° 47. Épîtres en prose, savoir : Un chascun.... — Je ne doibs... — La mémoire... — L'ennuy du départir... — Ayant l'ennuy... — Pour l'excuse... — Si à bien continuer... — Ne pouvant satisfaire... — Estant la force... — Entre tant de longs... — Estant asseuré ce porteur... — Estant la peine en moy... — Voyant ainsi le commencement... — Estant pour mon propre estat... — Tant plus la chose est... — Puisque par lettre... — Monseigneur, puisqu'il a pleu... — Si la fortune, ma mignonne... — Le lieu, l'occasion et le temps... — La réponse de la mienne seule... — A cette heure que nous partons... — Vous m'avés par l'heureux présent...

F° 49. Huitains :

Qui pourra plus, la preuve ou l'apparence. . .
Ceux qui du moins font eslection. . .
Ton cœur voulut dedens soy recevoir. . .
Je m'esbahis, ô roy de l'universe. . .

— Dizain :

Nos cris ne sont qu'éternelle louange. . .

— Stances :

Point il ne fault d'excuses à la faulte congneue. . .

F° 50. Huitain :

Cacher trésor à nulluy n'est permis. . .
Dedans tes yeux sont canons, arquebuses. . .

— Sonnet :

Bon si avons en nous ceste science. . .

— Chanson :

Trop plus penser que bien escrire. . .

F° 51. Rondeaux :

Plus incogneue. . .
Quelle douleur. . .

— Épître :

Ma plume lente et ma main paresseuse. . .

F° 52. Huitains :

Si pour avoir rompu le juste sceau. . .
Un douls effort qui n'a point de deffense. . .
Si la voix lasse en lieu hault est ouye. . .

— Épître :

Après avoir bien regardé et véu. . .

Sur le recto du folio 53 et dernier sont dix petits vers latins en sentences, de la main qui a écrit une partie des devises latines du msc. 7239 [2.2.]

Comme on imprimoit ce qui précède, M. Aimé Champollion-Figeac, de la Bibliothèque du Roi, mettoit au jour un bon ouvrage in-4° sous ce titre: *Poésies du roi François Ier, de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, de Marguerite, reine de Navarre; et Correspondance intime du roi avec Diane de Poitiers et plusieurs autres dames de la Cour. Paris, Firmin Didot*, 1847. Ce volume, imprimé à l'Imprimerie royale, est accompagné d'une *Introduction* dans laquelle il y a d'excellentes choses; mais

où l'on blâme peut-être avec trop de sévérité les panégyristes connus de François Ier, pour n'avoir pas fait imprimer *immédiatement après sa mort* les vers de ce prince. Jamais roi ne fut plus et mieux loué que François Ier par tous les bons écrivains contemporains des derniers Valois. Et si le Restaurateur des lettres avoit lui-même négligé de faire imprimer ses poésies; s'il n'avoit chargé ni Melin de Saint-Gelais ni tout autre du soin de le faire, comment ces panégyristes *parasites* seroient-ils coupables de ne pas s'être mêlés de ce qui ne les regardoit pas? Dans cette non-publication des poésies de François Ier, M. Champollion voit encore un effet de la *singulière destinée des œuvres royales,* qui semble les condamner à l'obscurité. On pourroit citer de nombreuses exceptions à cette fatalité. Louis XI a fait un ouvrage qu'on a plusieurs fois imprimé; on lui en a attribué d'autres qu'il n'a pas faits. Marguerite, reine de Navarre, compte plusieurs volumes de méchans vers et de bonne prose; les vers échappés à Marie Stuart, à Charles IX ont été religieusement recueillis; il en avoit été de même de la plupart des vers de François Ier lui-même; et pour le duc Charles d'Orléans, n'étoit-ce pas à Louis XII, à François Ier ou bien à sa sœur Marguerite qu'il eût convenu de les remettre en honneur, la mauvaise volonté de Louis XI pour Charles d'Orléans ne pouvant être un motif de considération pour le bon roi Louis XII? Enfin, je le répète, jamais roi n'a été plus loué que

François Ier dans le quart du siècle qui suivit sa mort : il ne faut donc pas, comme le dit élégamment M. Champollion-Figeac, « supposer que l'esprit de » cour et l'intérêt des courtisans commandèrent de » ne plus parler du roi mort ni de ses poésies, » comme si les ouvrages de son esprit gisaient à » jamais avec son corps dans les catacombes royales » de Saint-Denis. » (Page II.)

M. Champollion-Figeac apprécie ensuite très-bien l'intérêt historique et littéraire des poésies de François Ier. Il signale les six manuscrits conservés dans la Bibliothèque du Roi, et accorde une estime particulière aux trois volumes cotés n°s 7688 ²· 8624, dans l'Ancien fonds, et 15 du fonds de Cangé. Les autres, dit-il, sont des copies plus ou moins complètes. Ce motif ne suffiroit pas pour leur refuser une attention sérieuse, et nous pensons que l'éditeur en avoit d'autres qu'il n'a pas rappelés. Pour le moment nous regrettons qu'il n'ait pas fait un cas particulier et un usage plus sensible de notre manuscrit 7234 ²· ²· Bien que l'écriture en soit cursive et assez négligée, la transcription, faite avec un soin extrême, est revue et corrigée par un excellent littérateur de ces temps-là. Il eût donc fourni de très-nombreuses et très-importantes variantes à la nouvelle édition. Ainsi pour n'en citer que de rares exemples, au lieu de :

Sur mon *esperit* de qui tu es maistresse (p. v et 40),

il eût permis de lire :

Sur mon *esprit*, de quoy tu es maistresse (f° 41).

Au lieu de :

Et bien souvent ma bouche tendre et molle
Occupée est *de suspirer* pour parolle (2e épître, pag. 4),

il eût donné :

Et bien sovent ma bouche tendre et molle
Occupée est *de souspirs* pour parole (fol. 18, v°).

Il eût rendu parfaitement intelligibles les rondeaux 1, 25 et 28.

Il eût fourni d'excellentes variantes à la grande épître sur la bataille de Pavie, qui présente un intérêt historique du premier ordre.

La célèbre épitaphe d'Agnès Sorel est ainsi donnée par le nouvel éditeur, page 153.

Ici dessoubz des belles gist l'eslite ;
Car de louange sa beaulté plus mérite
Estant cause de France recouvrer,
Que tout ce que en cloistre peult ouvrer
Close nonain ni en desert hermite.

Mais nous préférons de beaucoup le texte du manuscrit 7234 3. 3. :

Icy dessoubs des belles gist l'eslite,
Car *sa beaulté* louange plus mérite,
La cause estant de France recouvrer,
Que tout cela qu'en cloistre peult ouvrer
Close nonain ou en desert hermite.

M. Champollion, d'après M. Valet de Virivile qui, dit-il, prépare un grand travail sur l'histoire de la belle Agnès, pense « que François Ier fit ces vers en » regardant un livre de dessins chez madame de

» Boissy. » Si l'anecdote est vraie, le prince n'a pas dû choisir la forme de l'épitaphe, et mieux vaudroit admettre la leçon de quatre vers, commençant ainsi :

Gentille Agnès à bon droit plus mérite,
La cause estant, etc.

Enfin, dans la délicieuse ballade :

Estant seullet auprès d'une fenestre...

qui nous semble la meilleure pièce de tout le volume, notre manuscrit eût corrigé le premier vers d'envoi :

Pour qui ayme, a desir curieux...

par ces mots, dont le sens est clair :

Prince qui aime a desir curieux...

Nous devons nous borner à ces courtes observations : mais dans l'intérêt de notre manuscrit nous ajouterons que les poésies y sont bien classées; que les épîtres, les rondeaux, les épitaphes, les lettres sont réunis les uns aux autres, et qu'il renferme un assez grand nombre de pièces restées inédites et qui appartiennent encore, soit au grand roi François Ier, soit aux dames avec lesquelles il entretenoit un commerce agréable. En voici la liste à peu près exacte :

1° Réponse d'une maîtresse à l'épître II de l'édition. Elle commence par ces deux vers :

Mais pourquoi n'est clairement entendu
Ce que je pense, et sans parler conneu?

Je la crois écrite vers 1513, avant la mort de Louis XII et le mariage de François avec Claude de France; sinon il faudroit la renvoyer à l'année 1531, quand fut couronnée, à Saint-Denis, Éléonore d'Autriche. L'épître du roi et la réponse s'accommodent mieux de la première date. La dame se plaint de l'indifférence réelle du prince dont elle se voit séparée; puis, elle le supplie :

Que si jamais de toy fus regardée
Par oil piteux, et si au cœur des hommes
Restent encor d'amour aulcunes sommes,
Que quand seras de tes nopces au jour,
En pompe grande, en triomphant séjour,
Entre boucquets, tournois et grands honneurs,
Estant servy de dames et seigneurs,
Penses alors que le cœur de ta mye
D'aultre triomphe en soy n'a nulle envie, etc. — f° 18 v°.

2° La lettre suivante est plus importante, et je ne puis m'empêcher, malgré tout mon regret, d'y trouver une sorte d'appui aux conjectures faites par M. F. Génin dans son Introduction aux lettres de Marguerite de Valois, reine de Navarre et sœur de François Ier. Seroit-elle de cette princesse? Le doute est pour le moins permis, on en va juger :

Un salut ceste amante en cest escrit te donne,
Lequel ne peult avoir, si ton cœur ne luy donne.
Dirai-je qui je suis? j'ai honte de le dire,
Et si tu veux scavoir à quoy me veux reduire,
Sans mon nom je vouldroye ma cause estre conneue.
Et si, n'ay mon desir, de toy n'estre reveue,
Le visage amaigri, et palle la couleur,
Les yeux en eau baignés pour monstrer ta douleur
De l'estomac blessé en secrete pensée

Par les doubleux baisers qui trop l'ont offensée.
Las ne sentoys-tu point (bien qu'il y eust deffense)
Qu'ils estoient jà vaincus soubs d'amour la puissance!
Et combien qu'une playe eusse très griefve au cœur,
Et que dedans moy fust de feu la grand fureur,
J'ay tout faict (Dieu le scayt) pour en estre delivre,
Contre amour combattu, non voullant soubs luy vivre.
Et moy, pauvre, ay porté en ceia peine dure,
Trop plus que ne pourroit si jeune creature.
Par quoy d'estre vaincue à ceste heure confesse,
En doubte reqnerant ton ayde et ton adresse.
Toy seul peux conserver ou ruyner t'amye,
Choisis, car le prier ne vient point d'ennemye,
Et combien qu'ele soit assés bien en ta grace,
D'y estre plus avant tousjours ele pourchace.
Aux vielles appartient le bien et mal cognoistre,
Et garder la rigueur, pour saiges apparoistre,
Mais l'audace d'amour à nous est convenable,
A grand peine savons ce qui est profitable;
Tontes choses pensons à nous estre permises,
A l'exemple des Dieux, avec eulx estre mises;
La crainte des parens, du bruit la reverence,
Le doubte du parler ne peuvent faire offence;
Un resolu vouloir chasse de nous la peur.
Soubs d'amitié le nom sera trouvé tel heur
Que le doux larrecin d'amour nous cacherons
Et de mille plaisirs ensemble jouirons.
Que veux-tu plus de moi? je suis vaincue amante,
Qui jamais ne l'eust dit sans ardeur violente;
Et si tu ne le veux, fais mettre sur ma lame
Comme amour me tua par son ingrate flamme.

Il est vrai que ces vers sont la traduction de la lettre de Biblis à son frère, au XI[e] livre des Métamorphoses. Mais pourquoi le choix de cette lettre? pourquoi cette façon embarrassée de traduire:

Et quæ, si forte notasti,
Oscula sentiri non esse sororia possent:

... Les doubteux baisers qui trop l'ont offensée;
— Las! ne sentoys-tu point (bien qu'il y eust deffense)...

Pourquoi rendre : *Nec nos aut durus pater*, par *La crainte des parens*, sinon parce que l'amant et l'amante étoient alors orphelins? Pourquoi passer ici modestement sur le *dulcia fraterno sub nomine?...*

3° Épître d'une femme :

Je scay pour vray qu'en lisant ceste lettre... — F° 20 r°.

4° Épître sous le nom des nymphes de la Seine de Fontainebleau, au Roy :

Cette façon par aucuns estimée... — F° 20 v°.

5° Lettre de Marguerite sous le nom des dames de la cour au Roi, peu de temps avant sa délivrance de captivité :

L'honneur, le bien, le plaisir, le repos... — F° 21 r°.

6° Réponse du Roi :

La peur, l'amour, le desir et scavoir... — F° 21 v°.

7° Élégie, par le Roy :

Le temps fut cler, la saison gracieuse... — F° 24 v°.

8° Épitaphe de madame Laure ; elle a été plus d'une fois publiée avant l'édition nouvelle. La voici :

En petit lieu compris vous pouvez veoir
Ce qui comprend beaucoup par renommée;
Plume, labeur, la langue, le debvoir
Furent vaincus de l'amant par l'aymée.
O gentille ame, estant tant estimée,
Qui la pourra louer qu'en se taisant!
Car la parolle est tousjours reprimée
Quand le subject surmonte le disant. — F° 27 r°.

9° Ballade sur le refrain :

Puis que la fin est juge du devoir. — F° 28 v°.

10° La page 154 de l'édition porte la réponse qu'une dame fit au huitain suivant de François Ier, que l'on n'a pas publié :

Cœur à mouvoir plus fort et eschauffer
Qu'un dur rocher et qu'une froide glace,
De quoy te sert de mon mal triompher,
En orgueil et en beaulté qui tost passe?
Par vray amour ton amour je pourchasse,
De quoy ne m'as tant soit peu satisfaict.
Grace attendue est une ingrate grace,
Et bien n'est bien s'il n'est promptement fait. — F° 30 r°.

11° Dizain :

Tousjours le feu cherche à se faire voir... — F° 31 r°.

12° à 36° Autres huitains :

Toute senteur sent plus qui la remue... — F° 31 r°.
Pleurez le temps, ceste trop longue absence... — Id.
Honte n'aura celui de s'excuser... — F° 31 v°.
Au triste adieu fut fait le changement... — F° 32 r°.
Si les aucuns languissent par folie. — F° 32 v°.
L'ombre, l'herbe, les fleurs, le doubs temps agreable. — F° 33 r°.
Amour et mort, le ciel la terre ont pris. — F° 33 r°.
Ayant amour son principal pouvoir. — Id.
Quand une beste est dedans les rets prise... — F° 33 v°.
Ce qui souloit en deux se despartir
En foi, amour, plaisir, contentement,
Las maintenant, s'est voulu convertir
En trop piteux et soubdain changement.
Je porterai mon malheur doulcement
Pour à l'ingrat trop de plaisir ne rendre;
Ainsi dans moy sera le seul tourment
En lieu de bien que deux soulloient prétendre. — Id.
Las! qu'on congneust mon vouloir sans le dire!... — Id.

Doulce memoire en plaisir consommée... — F° 35 r°.
O doulce amour et contente pensée... — Id.
Voulant amour, soubs parler gracieux... — F° 35 v°.
Puisque tu peux ce que ne puis pouvoir... — F° 35 r°.
Si le temps fait que ton amour se lasse... — Id.
Las! tu comprens le bras heureux et cher... — Id.
Comme l'art ne peult surmonter... — F° 40 r°.
Par trop desirer mon malheur... — Id.
De forte amour la grant pitié... — Id.
O sort vers moy trop malheureux... — F° 40 v°.
Pour penser juste mon desir... — Id.
L'on doit aller avec le pied de plomb... — F° 41 r°.
Quand je conneus en ma pensée — Id.
Je suis tenue à ma fortune... — Id.

37° à 39° Pièces de quatre, cinq ou six vers :

Ma fermeté (aymant) de vous banny... — F° 32 r°.
Quand tu voudras ton humble serf changer... — F° 31 v°.

Réponse :

Pour soy le pauvre à s'accroistre a vouloir... — F° 32 v°.

40° à 43° Traduction des distiques latins : *Hanc volo quæ non vult; — Infelix Dido* et *Tale genus volucrum*.

44° Onzain :

Voyant Neptune avoir en sa puissance.. — F° 34 r°.

45° Sonnet :

Cæsar depuis que le traistre d'Egipte — F° 34 v°.

46° Neuvain :

Vous usurpez, dames, injustement... — Id.

47° Chanson :

Mon plus est tant qu'il ne sçauroit passer... — F. 39 v°.

48° Quatrain :

Je haulse l'œil mais helas je puis veoir... — F° 40 v°.

49° Quintain :

Vous avez par penser le doulx plaisir du veoir... — F° 41 r°.

50° à 52° Rondeaux :

Moings de fortune... — F° 42 v°.
O quelle erreur... — F° 46 r°.
Par ung doulx feu. . — F° 46 v°.

La seconde lettre en prose de notre manuscrit, f° 47 R°, est aussi demeurée inédite, mais elle n'a aucune espèce d'intérêt, comme la plupart des autres lettres de la *Correspondance intime* du Roy avec plusieurs dames de la cour, parmi lesquelles j'aurois, je l'avoue, beaucoup de répugnance à placer Diane de Poitiers.

N° 7234 [3.]

882. MÉLANGES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES RÉUNIS PAR LES SOINS D'ARMAND CHARLES DE LA MEILLERAYE, DUC DE MAZARIN.

Vol. in-f° mediocri, papier, de 427 pages et 3 feuillets de tables; XVII° siècle. Relié en maroquin noir aux armes du duc de Mazarin sur les plats.

Acheté à Paris en 1331.

1° « Advis curieux de Charles, roi de Suède, » à Gustave son fils, qui, par sa valeur et son expé- » rience.... a si justement.... acquis le surnom de » Grand. Cet escrit fut donné à monsieur le comte » de Bethunes, à Vienne, estant pour lors am- » bassadeur extraordinaire du roy Louis XIII, vers

» l'Empereur, par M. le cardinal Dietristani, avec » lequel il avoit contracté amitié à Rome, estant » camerier secret du pape Clement VIII, auprès » duquel, en ce temps, ledict sieur comte de Be- » thunes servoit d'ambassadeur ordinaire, sous le » regne de Henry IV. Ce discours a commencé de » paroistre dans le cours de cette négociation pré- » sente d'Allemagne. L'on a creu le devoir insc- » rer dans ces Mémoires, outre qu'estant si bien » sensé et si plein d'équité et de justice en tous » ses articles,.... il peut non-seulement autant » servir au bien et à l'advantage de tous les princes » souverains, comme il peut contribuer aussy au » bonheur et au repos des subjets qui leur sont » soumis. » P. 1 ;

2° « Dernières instructions du grand Saint Louis » au roy son fils. » P. 6. Écrit de la main du duc de Mazarin ;

3° « Devoirs du grand, en qualité de chrétien, » — comme chef de famille, — comme gouverneur » de province, etc. » P. 9. A la page 21 de ce traité, on trouve le détail des « mesures, selon les ordon- » nances de France ; »

4° « Capitainerie et gouvernement de Vin- » cennes. » P. 59. Le duc en étoit gouverneur ;

5° « Règlement de police fait par monseigneur » de Mazarin, baron de Montcornet, pour estre ob- » servé par les officiers de justice, maire et esche- » vins du bourg de Ranuvez. » P. 155 ;

6° « Cas amendables, pour estre publiés par tous » les villages du comté de Lafere, Marle et Ham, » et par toutes les terres ou pareille chose a lieu. » P. 163;

7° Règlement de police pour la ville de Varc. P. 167 ;

8° « Ordonnance et règlemens pour le fait de » la justice des eaux et forests du duché de Ma- » zariny. » P. 175;

9° Règlement pour les affaires publiques de Chasteau Portien. P. 299;

10° « Mémoire de l'ordre que tiendra Dandres, » pour les vielles jumens de mon haras de Bef- » fort. » P. 345;

11° « Règlement de police pour l'hostel-de-ville » de Mazarin. » P. 347;

12° « Règlement de police pour l'hostel-de-ville » de Maizières. » P. 360;

13° » Ordre et règlement à observer lors de » l'élection des eschevins, conseillers, marguil- » lers et capitaine de ville et affaires publiques de » la prevosté de Donchery. » P. 395.

Telles sont les principales pièces de ce recueil, rédigé par les soins du plus vétilleux, du plus étroit, du plus insupportable esprit que la terre ait peut-être porté. C'étoit, comme on sait, le mari de la belle et fort insouciante Hortense. Dans notre volume, plusieurs pages pourroient être utilement consultées; par exemple, celles qui trai-

tent du salaire des ouvriers, du prix des objets de première nécessité, des formes de l'ancienne liberté municipale, etc., etc. L'écriture est d'un excellent caractère. Les corrections et additions fort nombreuses sont de la main de Mazarin.

N° 7235.

883. TRADUCTION DES LIVRES DE VETULA, ATTRIBUÉS A OVIDE, PAR JEAN LEFEVRE. — COMMENTAIRES SUR LE POÈME D'OVIDE DE L'ART D'AIMER.

Vol. in-4° magno, vélin de 112 feuillets à 2 colonnes, une miniature et initiales, XV° siècle. Relié autrefois en veau sur bois, aujourd'hui en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, aux fleurs de lis sur le dos.

Fontainebleau, n° 1831. — Anc. cat., n° 159. — Sainte-Palaye, notice 596.

On lit sur la feuille de garde du commencement : « Ce livre est à Jehan Martel. » L'écriture de ce volume est très-bonne et la miniature-frontispice assez délicate. Sainte-Palaye avoit remarqué dans l'intérieur de la reliure ancienne les mots : *Ce livre est à Jehan* et *le despourveu de tous biens, fort malheureux*. Il conjecturoit que ce *Jehan* étoit le duc de Berry, frère de Charles V. Ces indications ont été enlevées avec l'ancienne reliure.

I. « Ci commence Ovide, de la Vielle, translaté » de latin en françois, par maître Jehan Lefèvre, » procureur en Parlement, et fut trouvé ce livre

» en un petit cofret d'ivoire en la sepulture dudit » Ovide, IIII. ᶜ. ans après sa mort, tout frais et » entier. Ouquel livre sont contenus moult nobles » diz et enseignemens, et au commencement il » traicte de la maniere de son vivre. »

Cette traduction d'un ouvrage très-célèbre dans le moyen âge et très-sottement attribué à Ovide, mort depuis plusieurs siècles quand il fut composé, remonte pour le moins au commencement du xvᵉ siècle, et nous avons déjà parlé de l'auteur, comme ayant également fait une traduction des distiques de Caton, et des prétendus distiques de Théodule. On voit qu'il n'étoit pas heureux dans l'opinion qu'il se formoit de l'authenticité des livres, objets de sa prédilection. Il se nomme ainsi dans le préambule : « Je Jehan Lefevre qui ne » sçay forgier, nez en Ressons sur le Mas, vers » Compiengne, procureur en parlement du Roy » nostre Sire... me suis entremiz de translater et » rimer en françois cest livre du poete sage qui » est intitulé : Ovide de Vetula... plus pour l'es- » batement de mes seigneurs et de ceulx qui aiment » science que pour convoitize de don et remune- » ration d'aucun. »

Dans le troisième chapitre, le judicieux traducteur remarque qu'Ovide « fu nommez Nazon pour » la quantité de son nez. » Puis il raconte l'histoire de la découverte du livre de *Vetula* dans son tombeau. Cet ouvrage curieux sous plusieurs rap-

ports a été publié, nous n'avons pas à nous en occuper. Il finit au f° 48, par ces vers :

J'ai tant forgié que j'ay parfait
Ceste œuvre par dit et par fait,
Je en rens grace au createur
Qui de ce m'a fait translateur.

II. Glose sur le livre « *De arte amandi* d'Ovide, f° 49. »

L'auteur de ces commentaires a jugé à propos de garder l'anonyme, et il a bien fait, tant ses explications sont parfois grossières et indécentes. Voici comme il expose d'abord pourquoi Ovide a fait le poëme *De arte amandi* : « Aucuns Jouvenceaulx qui tant amoient aucunes dames ou damoiselles, ne les sçavoient prier ne requerir ne faire chose parquoy ils les peussent avoir; et pour ce en cheoient-ils en desesperance, tant que les uns se pandoient, les autres se ocioient par glaive, par feu ou par eaue, et les autres en perdoient le sens ou la memoire; et pour oster ceste mauvaise et folle desesperance des cueurs aux Jouvenceaulx fist Ovide cest livre. »

Nous avons retrouvé dans ces gloses une foule de refrains galans, chantés par les contemporains du commentateur. Par exemple :

Vous lairrez, vilain, le baler
Et le jouer
Mais nous ne le lairons mie. —
Ami ne me mandez mie
Salut par les compaignons;
Amours qui vont par messange

N'iront jà sans traïson. —
Sé mon mari me fait coupe,
Je li fais d'autel pain soupe. —
Il n'a si belle dame
De ci à Glen sur Loire,
Qui bien la porsivroit,
Qui ne méist en foire etc., etc. —
Sire Champenois,
Pour vostre prière,
Ne m'aurez vous d'un mois;
Car je suis amie
Au fils dam' Marie,
Robinet le courtois,
Qui me chauce et me lie,
Et ne me laisse mie
Sans beau chapeau courtois.

(Celle-ci a été publiée par La Ravailliere sous le nom du Roy de Navarre, qui ne l'a pas faite.)

Entendez au mesnage
Doloreus maris,
Et j'entendrai à faire
Novel ami. —
Il est escrit en la salle à Paris,
Que sé musart avoit mantel de gris,
Si lui diroit-on : sire,
Séés vous ci;
Et li sages seroit arlere mis.

Au f° 73, nous voyons que les *Parapluies* ne sont pas d'invention récente. « Maintes femmes, dit- » il, sont qui ne vouldroient mie avoir sage homme » né vaillant, mais foul et yvre, et tel dont ilz » puissent faire couverture; et si l'appellent *chape* » *à pluie*. *Chape à pluie* si cuevre belle robe des- » sus, et la garde de mouillier : aussi fait le foul » mari : aussi chantent les dames :

Ne me chault de ce vilain,
Chape à pluie me fera.

En somme ce travail singulier ne seroit pas inutile à l'étude des mœurs du xv[e] siècle.

F° 97. Ballades, rondeaux et chants royaux de Guillaume de Machaut. Ces morceaux sont au nombre de 94, tous conservés dans les exemplaires des œuvres complètes. Les derniers feuillets ont été enlevés, et la dernière ligne du f° 112 est le premier vers d'une ballade :

Pour Dieu, dame, n'amez autre que mi...

N° 7236.

884. LA CABALE CHRETIENNE, PAR JEAN THENAUD. — TABLEAUX ENCYCLOPÉDIQUES, PAR GUILLAUME POSTEL. — OPÉRATIONS CABALISTIQUES.

Vol. in-f° mediocri vélin de 58 feuillets manuscrits, lignes longues, et de 10 feuillets imprimés. XVI° siècle, ministures; relié autrefois sur bois en velours couleur de feu, aujourd'hui en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, aux fleurs de lis de Louis XVI sur le dos.

Fontainebleau, n° 526; anc. n° 526. — Sainte-Palaye, not. 597.

I. Nos lecteurs peuvent se souvenir d'un grand ouvrage nommé *le Triomphe des Vertus* et divisé en trois parties, dont les deux premières se trouvent dans un manuscrit de Lancelot, n° 7032 [7], et la troisième dans un manuscrit du Roi, n° 6809. (Voy. tome III, pp. 136 à 144; et tome I[er], pp. 286

à 293.) J'ai péniblement tâtonné en décrivant ces deux volumes; je me suis trompé, puis je me suis corrigé et j'ai laissé subsister bien des incertitudes. Le n° 7236 va peut-être me permettre enfin d'exprimer une opinion nette et précise sur l'auteur de cet ouvrage.

On le doit non pas à Jean Bouchet, comme je l'avois conjecturé, mais à **Jean Thenaud**, moine cordelier, originaire d'Angoulême, auteur de plusieurs autres ouvrages, tels qu'un court traité de la *Lignée de Saturne*, composé pour Louis XII, au moment de la conquête du Milanois (msc. 7488); *La Marguerite de France*, c'est-à-dire l'histoire du gouvernement françois; — le *Traité des Divinités poétiques*; le *Voyage d'Outremer*, et enfin la *Cabale chrétienne* que nous avons maintenant sous les yeux.

Labbe dans sa *Nova Bibliotheca*, 1653, in-4°, p. 353, cite la *Lignée de Saturne*, qu'il attribue à *Jean Terraud*; la Croix du Maine mentionne de son côté le *Voyage d'Outremer*, sous le nom de *Jean Thavoud*. Mais dans ces deux indications, il faut reconnoître Jean Thenaud. Nous possédons le premier de ces deux ouvrages; et pour le second, il a été imprimé chez la veuve de Jean de Saint-Denis, sous le nom de frère Jean Thenaud, gardien des frères Mineurs ou Cordeliers d'Angoulême: on ne peut donc attribuer qu'à l'imprimeur de la Croix du Maine l'erreur dans laquelle il est tombé.

Maintenant, dans le *prologue* de la *Cabale chrétienne*, Jean Thenaud nous apprend qu'il fut consacré prêtre, en Angoumois :

. . . . De relligion
Et ordes saincts j'ay eu susception
En Angoulmois vostre pays natif
Qui m'a induit tousjours estre ententif
Des paravant vostre nativité
Prier pour vous. . . . .

Ce qui prouve qu'il étoit beaucoup plus âgé que le roy François Ier auquel il dédie sa *Cabale chrétienne*. Il ajoute que grâce à la protection de Louise de Savoie il a pu étudier, composer des ouvrages, et visiter des terres lointaines : que François Ier, après son sacre, lui avoit ordonné

De s'occuper aux livres visiter
Et à studieux exercice usiter. . . . .

Le troisième bonheur dont Jean Thenaud se félicite, c'est d'avoir pu

. . . . Presenter
Le petit don qu'il leur plaist accepter. . .
Intitulé des *Triumphes morales*
Appropriez aux vertus cardinales ;
Et dont après les avoir ouys lire
Et davant vous d'habundant fait relire,
Il vous a plu me commander exprès
Parachever les autres trois auprès. . . .

Je reconnois dans cet ouvrage le *Triomphe des Vertus*, avec d'autant plus de confiance que l'écriture et les curieux et singuliers ornemens du manuscrit 6809 sont précisément du même style

et du même pinceau que ceux du manuscrit de la *Cabale chrétienne.*

Thenaud ajoute qu'il veut continuer d'offrir au roi chaque année quelque livre pour étrennes, en conséquence

> J'ay en briefs mots redigé par escript
> Selon qu'ay peu et bien au vray descript
> La catolicque et tres sainte cabale
> Qu'interpretons reception loyale
> Des sacrements absconsés et mussés,
> Qui revelez nous sont et adressez
> Par foy de Dieu et des anges aussi;
> Pour parvenir à avoir par ceci,
> Vraye notice et seure congnoissance
> De luy et ses separées substances.
> En tel façon que par l'ayde d'icelles
> Pourrons fuyr les fraudes et cautelles
> Des ennemys visifs et invisibles,
> Et tous efforts malings, faulx et nuysibles. . .
> Le vostre serf qui tel l'a composé
> Nommé Thenaud l'a ainsi divisé
> En trois traités sans le prologue y prendre. . .

Thenaud suppose que l'esprit de Charles d'Angoulême, père du roi, apparoît à son fils; qu'il lui explique sa façon d'exister dans l'autre monde, le système des hiérarchies célestes, et enfin la filière des rapports qui sont établis entre les dominations angéliques et les hommes. Telle est la Cabale chrétienne, sur laquelle nous nous garderons bien de nous étendre.

La miniature du frontispice, en façon de camaïeu brun, comme celles du msc. 6809, représente le lit royal dans lequel repose François Ier. Jean The-

naud, en costume de cordelier, paroît recueillir les paroles qui sortent de la bouche d'une figure radiée, celle de Charles d'Angoulême. Cette miniature est fort remarquable. Les dix autres représentent des dessins cabalistiques.

II. Au-devant du traité, on a placé une sorte de tableau encyclopédique imprimé sur une grande feuille in-f° et dont voici le titre : « Quaternariæ » rei compendium ad disciplinas omnes scientiasve » maximè autem metaphysicas et divinas mathe- » maticasve assequendas idoneum. Tabula æternæ » ordinationis, etc., authore Gulielmo Postello » Rorispergio. »

III. A la fin du manuscrit, on a placé un second livre imprimé, dont voici le titre amphigourique : « Hàc itur ad occlusa sapientiæ recondita et ad » regnum. — Caroli Valæsii regis populique » Franci nutu atque benevolentis, Ismaeli atque » Esau armigero Abrahamici stirpis natu majori- » bus, operam in Christo Dei (quamprimum da- » buntur otia) pollicetur. — M. D. LXIII. » Huit feuillets d'impression.

N° 7237.

885. POÉSIES DE RONSART, DE LA REINE DE NAVARRE, DE CATHERINE DE MÉDICIS, D'ÉLISABETH DE FRANCE REINE D'ESPAGNE, DE JEAN DE LA MAISONNEUVE, etc.

Vol. in-f° parvo, papier, de 93 feuillets, lignes longues, XVI° siècle, couvert en parchemin.

Anc. Biblioth. Mazarine, n° 240. — Sainte-Palaye, not 598.

Ce volume contient, f° 1 : « Louanges du Roy Charles IX, au nom des quatre éléments. Neuf sixains, le premier au nom de la Terre :

Je t'ay donné Charlles roy des Françoys
Non pas ung fleuve, une ville ou ung boys. . .

Ils sont terminés par quatorze vers mis sous le nom de Jupiter, qui consent au partage de l'univers avec Charles IX. J'aurai, dit-il en finissant :

J'auray pour moy les cieux et le tonnerre
Et pour sa part le prince aura la terre,
Ainsi tous deux auront tout l'univers.

Le roi de France devoit être content.

F° 2. Deux huitains :

O vous mes yeulx je me tien tres heureux. . . —
Voulant fourger ung chef-d'œvre, nature. . .

« Élégie sur le despart de la reyne Marye, » par Ronsart, insérée dans ses œuvres :

Comme un beau pré despouillié de ses fleurs...

F° 4 v°. « Adieux de madame de Crussol. » Je crois qu'il faut entendre ici l'auteur, Jehanne Ga-

lyot de Genouilhac, femme de Charles, vicomte d'Uzès.. Ces adieux forment treize couplets de cinq vers; le premier adressé « A la reine ma mère » :

Adieu, ma maistresse bonne
Qui estonne
Mars et sa grand cruaulté,
Cognoissant la loyauité
De vostre heureuse couronne.

Le second : « Au roy mon fils. — 3. A la royne » ma fille. — 4. A Messieurs (frères du roi). — » 5. A M. le cardinal de Lorraine. — 6. A M. de » Guise. — 7. Au cardinal de Guise. — 8. A M. le » prince de Joinville. — 9. A M. de Nevers. — 10. A » M. le maréchal de Saint-André. — 11. A ma fille » de Guise. — 12. A madame de Montpensier. — » 13. A la coutme. » (?)

Est-ce au nom de Catherine de Médicis que ces adieux sont faits. Je suis disposé à le croire. Cependant, qu'est-ce que la reine sa mère? En ce cas-là, il faut supposer que le jeune roi Charles IX parle le premier, et que Catherine lui répond et continue de faire ses adieux. S'ils sont inédits, ils se recommandent à la curiosité des amateurs.

F° 6. Chanson amoureuse fort bien faite, en cinq couplets, par un auteur qui signe *Rien de seur* :

Souventes fois en ces lieux
Où reposoit ta personne. . .

F° 7. Chanson en dix couplets de six vers sur le refrain :

Estre loyal je ne puis,
Mais de discrect je le suis.

F° 8. Chanson en quatre couplets de huit vers, composée par une femme :

Qui pourra dire la doulleur
D'une qui veult dissimuler. . .

Id. Couplet du poète *Rien de seur :*

Amour va comme le vent. . .

F° 9. Chanson en neuf couplets de quatre vers, par une dame :

Hélas, mon Dieu, quand aurez-vous mercy
De ce grand deul qui rend mon cœur transy.

F° 10. Jolie chanson en trois couplets de dix vers, par une dame :

Si j'ay deux serviteurs
L'ung vient d'amour et l'aultre vient de crainte. . .
Si n'ay-je point deux cueurs,
Ny double foy dissimulée ou faincte. . .

Id. Chanson en six couplets de huit vers, par un cavalier :

Escoutez toute la plaincte
Que je faictz justement. . .

F° 11. Chanson de six couplets de cinq vers, par un cavalier :

Pelerin suys d'un voyage
Ou j'ay trouvé maint passage. . .

F° 12. « Épistre » :

En mon espoir trop plain de hardiesses. . .

Je crois cette épître adressée à la reine Catherine de Médicis par sa fille Élisabeth, avant son mariage avec le roi d'Espagne.

F° 13. « Quatre épistres escriptes par quatre damoyselles à quatre gentilshommes de diverses affections. » La première cherche à ramener un ami qui l'a laissée, et dit :

> Mon corps lassé en ce fascheux sejour
> De la longueur et grant chaleur du jour. . .

Je pense que ces épîtres sont des fruits de l'oisiveté des princesses de la maison de France et des dames de leur entourage dans les premières années du règne de Charles IX. La poésie en est lâche et mal châtiée. Il paroît que ces dames, comme cela s'étoit pratiqué entre Louise de Savoie, Marguerite de Navarre et François Ier, se divertissoient à rimer leurs lettres, et c'est à ce goût que nous devons dans ce volume plusieurs épîtres de Catherine de Médicis et d'Élisabeth sa fille.

F° 21. Épître d'Élisabeth de France à sa mère Catherine de Médicis, datée de Pau. Elle lui raconte un incendie :

> Deux jours y a qu'à Pau avons nouvelle
> Du feu soubdain, chose par trop cruelle. . .

F° 22. Petite pièce dramatique entre la femme à la recherche d'un cœur fidèle, quatre filles et un homme. Cet homme et la quatrième fille sa maîtresse sont jugés dignes de la récompense due aux cœurs vraiment fidèles.

F° 26. Stances de quatre vers, au nombre de vingt deux :

> Arrestez-vous, les pas trop advancez. . .

F° 28. Dizain :

Contre tous ceulx qui se sont miz en queste. . .

Id. Chanson de huit couplets de quatre vers :

Benoiste soyt l'agreable journée. . .

Id. Quinze vers :

Je tiens heureux l'œil qui peut regarder. . .

F° 29. Sept huitains et dizains :

Ignorer veult d'un visage joyeux. . .
J'ay longuement senti dedans mon cueur. . .
Si son reffus et maulvais traitement. . .
Or est amour par chasteté deffaict. . .
Je veoy assez qu'il me fauldra aprendre. . .
L'on dict qu'amour est une passion. . .
Où est l'amour qui amour se doibt se dire. . .

F° 30. Épître de Catherine de Médicis au roi d'Espagne. Philippe II épousa, en juin 1559, Élisabeth de France, qui mourut à la suite de couches à Madrid le 3 octobre 1568. Dans cette lettre commençant ainsi :

Ces monts tres haults haussent nostre desir. . .

Catherine décrit les eaux de Cauterets, où elle se trouvoit alors avec sa fille; elle invite le prince à venir les rejoindre et termine par ce vœu :

Avecque moy supliés ce bon Dieu
Que mere grant par vous soye en ce lieu.

F° 32. « La Royne à madame *Isabel, roine d'Espagne.* » Ces derniers mots sont de la propre main de Catherine de Médicis. — Premiers vers :

Pour nostre adieu non dict mais bien senty,
Le ciel ne s'est à plouvoir consenti. .

Id. « Madame (Élisabeth) à la Royne » :

Mes yeulx craignant trop de larmes espandre
Ont bien ozé sur ma bouche entreprendre.

F° 33. « La Royne à madame » :

Vostre premiere *escripture* par moy leue
M'a faict quicter la part qu'avois esleue. . .

F° 35. « Madame à la Royne » :

A ce matin, madame, j'ay receue
En grant plaisir vostre epistre et bien leue. . .

Id. « La Royne à madame » :

Cuidant au soir en repos sommeillier
Amour me vint en collere esveillier.

F° 36. « La Royne à madame » :

Si vostre tant regretté departir
S'est faict de moy à force consentir. . .

Elle paroît écrite peu de temps après la mort de Henri II.

F° 38. Trente-neuf dizains, dont le premier commence ainsi :

Souvenu m'est qu'avant hyer au soir
Vous me feistes exprès commandement. . .

Le quatrième semble être écrit par un amant de la reine elle-même :

Par un dizain, madame, que j'ai veu
Du roy absent la royne se plaiuct fort,
Mais pour cela aussy j'ay apperceu
Que cause suis de ce grand desconfort.
Confessez-moy si de juger j'ay tort,
Que vostre main l'a escript pour le roy
Et vostre espoir l'a seul pensé pour moy.
Respondant donc, je fusse trespassé

Sans vostre cœur; tres bien je l'aperçoy,
Vivrez du myen qui pour vous m'a laissé.

Ne reconnoîtra-t-on pas dans ces vers singuliers don Carlos malade, remerciant la reine du triste intérêt dont il est l'objet ? Comparez d'ailleurs tout cela avec les lettres d'Élisabeth, publiées par mon frère, Louis Paris, dans le volume des *Négociations, Lettres et Pièces diverses relatives au règne de François II.* Paris, 1841.

F° 45. « Le herault de Venus. » Cette galanterie poétique a été composée sous le règne de Henri II. Le héraut s'adresse tour à tour : « A la Royne, — » à Madame, — à madame d'Aumalle, — à madame la duchesse de Valentinois, — à madame » la mareschalle de la Marche, — à madame la » mareschalle de Saint-André, — à mademoiselle » de Chanteleu, — à mademoiselle de .... » — Premiers vers :

Roynè de qui la grandeur et pouvoir
Et les vertus de si long se font veoir. . .

F° 47. « Épistre de la royne de Navarre au roy. » C'est une touchante réponse de Marguerite à la lettre de consolation que le nouveau roi Henri II lui avoit écrite après la mort de François Ier. Est-elle inédite ?

Mon infortune, ennemye espoir,
Après m'avoir plusieurs ennuits faict veoir. . .

F° 50. Neuf dizains ou huitains :

Un jour la dame à qui si fort je pance. . .

F° 52. Chanson en dix couplets de quatre vers :

Qui porroit veoir ma vie
Sans grande afliction. . .

F° 53. Chanson en quatre couplets de quatre vers :

Benoiste soit l'agréable journée
Ou pour amie peine me fu donnée. . .

F° 54. Épître :

Est-ce grand bien d'avoir ce qu'on désire ?
Contantement gist-il où l'on aspire ? . . .

Id. Réponse :

Comme l'on voit contantement *tyssir*,
De ce que plus en ce monde on desir. . .

F° 55. Épître d'un commandant d'armée à une princesse, sa femme ou son amie :

Entre Anciens esmeus d'ardante flamme
Sourdit un jour, ô très illustre dame. . .

Seroit-ce le vainqueur de Lépante écrivant à Élisabeth ?

F° 56. Autre épître. Le général raconte que les vents l'ont arrêté quelque temps, et l'ont empêché de remplir aussi vite qu'il eût voulu les ordres de son roi. Il parle des Turcs, des combats au milieu desquels il vit, etc. — Premiers vers :

Ce qui m'a faict jusqu'ici vous celler
Le deuil grave qui me vient chanceller. . .

F° 58. Autre épître :

Sy vous n'aviez entière cognoissance
Que c'est de soins, de charge, et d'inconstance. . .

Il dit que son étendard étoit de couleur blanche

et noire, qu'il voulut le ficher sur les murs, *despitant tous les Turqs*, etc.

F° 60. Autre :

Si de tout temps les sages de jadis
Craindre on a veu (comme ils ont déjà diz). . .

C'est une lettre de reproches.

F° 62. Dizain :

Je sens mes yeulx en larmes se baigner. . .

Id. Chanson de douze quatrains :

Mon nom jamais l'on ne verra changer. . .

F° 65. « Apocalipse ou Pasquil. » On y fait parler : « le roi, — le pape, — l'empereur, — la se-» neschalle, — le connestable, — Vendome, — » Madame Marguerite, — Angleterre, — L'Admi-» ral, — Estampes, — Oran et la bastarde, — » dames de la cour, — et l'autheur. » — Premiers vers du premier quatrain :

J'ai veu le soleil radieux
Courant la poste par les cieulx. . .

F° 66. Autre pasquil. On y fait parler : « le roy, » — la royne Alyenor, — madame Marguerite, — » le roy de Navarre, — la royne de Navarre, — le » cardinal de Bourbon, — M. de Vendosme, — » M. d'Anguyn, — Louis de Vendosme, — M. de » . . ., — le cardinal de Lorraine, — M. de Guyse, » — madame de Guyse, — le cardinal de Guyse, » — M. d'Aumale, — le marquis du Maine, — le » cardinal de Ferrare, — le connestable, — la » grande seneschalle, — le chancelier, — Saint-

» André, — le président Bertrand, — La Ches-
» naye, — M. d'Estampes, — madame d'Estampes,
» — le cardinal de Tournon, — l'âme du feu ad-
» miral Chabot, — les cardinaux estant à Rome,
» — Longueval, — le recepveur de Sens, — le
» reste des seigneurs du conseil privé, — le géné-
» ral Bayard, — les prisonniers ignorants, — Jar-
» nac — et l'auteur. » — Premiers vers :

Sur les humains j'ay grant puissance,
J'en abuse par ignorance. . .

F° 70. « Épitaphe sur le trespas du tres excellent seigneur monseigneur Just de Tournon, conte de Rossillon. »

Voyez mortels l'humaine destinée :
Tant soit grand l'homme, il ne faict que passer. . .

F° 71. « A tres excellent et magnanime seigneur M. de Tournon, conte de Rossillon » :

Prenés en gré seigneur très honorable
Cest epitaphe et mon humilité. . .

Id. Trois petites pièces de vers qui doivent être de Jehan La Maisonneuve. — Premiers vers :

Trop fut mon œil de veoir avantureux
Du ciel ça bas les Graces descendues. . .
Jà deux ivers (o ma doulce guerriere). . .

F° 72. « Plaisant récit faict par Callimaque, poète grec, du dieu Mars et de la déesse Latonne, » mis du latin en poésie françoise par Jehan de La Maisonneuve :

Desirant que ma muse ore un plaisir vous baille
De ce furieux Mars nommé dieu des batailles. . .

F° 73. Deux petites pièces :

Hoblier tout voir soy et son estre. . .
Quand le clair ciel sera l'obscure terre. . .

F° 74. « Ode à tres excellent seigneur monseigneur le conte de Roussillon » :

Congnoissant les dons parfaits
Que natnre vous a faicts. . .

F° 76. « Cantique à la louange des lettres et vertus, présenté à monseigneur le conte de Roussillon » :

Caton jadis tant meur el saige
A bien escript que sans l'usaige. . .

F° 77. Autres pièces, dont voici les premiers vers :

Henryette, li est temps de te monstrer au jour. . .
Patience s'on me faict tort sans m'offenser. . .
Amy veuix-tu savoir comme aujourd'hui je viz. . .
Ennuyeulx medizant de qui la bouche est plaine. . .

F° 80. Chanson militaire :

Or adieu, facheux lieu de Combronde,
Auquel toute tristesse abonde;
Il nous fault demain entrer en lisse
En ce gentil lieu de la Palisse. . .

F° 81. Chanson en dix couplets de six vers :

Le ciel l'a favorisée
D'estre de tous tant prisée. . .

F° 82. Trois petites pièces de vers :

Si je vous ay donné mon cueur en gaige. . .
Que n'est mon cueur ainsy faict qu'un miroir. . .
O quel douloir de celler un voulloir. . .

F° 83. « Odde. »

Je ne me plains en ma peine amoureuse
De cest amour qui m'a livré l'assault. . .

° 84. Deux huitains et pièce de quatorze vers. Dans le premier huitain, le poète demande deux écus au comte de Roussillon :

Si je n'estois seur que vostre bonté. . .
Par vous mes yeulx je me tiengs très heureux. . .
N'attendez plus que le temps fasse croistre. . .

F° 85. Chanson en neuf couplets de cinq vers :

Si en moy commencée
Feust ton affection. . .

F° 86. « Épistre à madame » :

Lettre va tost au lieu où je t'adresse
Va de par moy t'offrir à l'adventure. . .

F° 88. « Élégie et déploration du triste sort advenu à un seigneur n'ozant déclairer son amour à la dame qu'il aimoyt, ayant heu la commodité » :

Ha triste sort, sort inique et pervers
Ha sort fatal, sort sinistre et divers. . .

F° 91. « Dialogue de deux amans » :

Je ne sçay dont cest ardeur me provient
Je ne sçay dont ce zele me survient. . .

A partir du f° 70, toutes ces pièces sont de la façon de Jean de La Maisonneuve, poète du Berry, dont quelques-unes ont été réimprimées et qui *florissoit* sous Henri II et François II.

N° 7237 ².

886. MÉLANGE DE POÉSIES DES PREMIÈRES ANNÉES DU XVIIᵉ SIÈCLE, PAR DU RIÉ, MOTIN, MARGUERITE DE FRANCE, MAYNARD, REGNIER, SIGOIGNE, BERTHELOT, MAROT, BEAUMONT, HARLAY, RODEY, DU ROSSET, MALHERBE, COMTE D'AUVERGNE, NERVEZE, BEAUCAIRE, BERTHIER, DE TOUVENT, etc., etc.

Vol. in-f° mediocri de 316 feuillets écrits, papier lignes longues, commencement du XVIIᵉ siècle, couvert en parchemin blanc.

Fonds de Mesmes, anc. n° 163. — Sainte-Palaye, not. 599.

Cet important recueil commence par un « Sommaire discours de la poésie, » dont voici les premiers mots : « Ceux qui traitent de quelque science » ou art que ce soit, commancent ordinairement » par la définition du mot. »

L'auteur, pour la distinction qu'il établit entre *poésie* et *poëme*, cite d'abord la Franciade de Ronsard. Puis il définit le *sonnet*, « dont a premier » usé en françois Melin de S. Gelais, si nous vou- » lons croire Du Bellay... Du temps de Ronsard et » du règne du feu roi Henri III, dernier décédé, il » estoit familier, mais à ceste heure on en fait ra- » rement. » (Ces lignes prouvent que l'auteur écrivoit sous Henri IV.) « Les Stances, invention, selon » mon opinion, de Du Perron ou de Bertaut, l'ont » esteint... »

Il décrit ensuite l'*Élégie :* « Elle dort quasi pour

» le jourd'hui, et se trouvent peu de gens qui la » manient et caressent. » (f° 3). — « L'*Épigramme* » n'est guere en usage parmi nous, touttefois extrêmement beau et necessaire pour la medisance. » *Madrigal :* « on n'en use point, et croy qu'il ne » s'en trouveroit pas dix parmi les œuvres de tant » de poetes françoys (vivans). Toutefois, Ronsard » et Pybrac en ont usé... » La *stance :* « infiniment » aymée des poetes de ce temps. » Les *Odes :* « si » heureusement et ingenieusement tissues par » nostre Ronsard, qu'il nous a laissé plus d'envie » pour l'imiter que de pouvoir pour l'entre» prendre. »

Ce morceau fort bien fait est adressé à un ami de l'auteur qui n'est pas nommé. Il est suivi d'un second traité de « l'Epicque ou Poesie heroïque. » F° 14.

Les poésies commencent avec le f° 22. Nous en avons d'abord remarqué une foule que les nombreux éditeurs du Recueil obscène intitulé le *Cabinet satyrique* se sont empressés de remettre en lumière. Leur comparaison devant fournir un grand nombre d'additions, corrections et variantes de toute espèce, nous croyons bien faire en indiquant leur place. Je suivrai l'ordre de l'édition que je possède de cet ouvrage, si important pour l'étude du véritable génie de la langue françoise avant la double révolution opérée par Vaugelas et par Voltaire. Cette édition est en 2 vol. in-12, au

Mont-Parnasse, 1697; je pense que c'est la moins ancienne. Les premières remontent aux années 1617 et 1618. M. Brunet nous avertit que celle de 1618 contient quarante-neuf pièces qui ne se trouvent plus dans les éditions postérieures. Il est à croire que la plupart de ces quarante-neuf pièces sont également dans notre manuscrit.

F° 26. Satyre à Desportes, C. S., t. II, p. 93. — F° 36. Dialogue, t. I, p. 132. — Id. par Sigognes, t. I, p. 244. — F° 41. Contre un mari désolé d'être trompé, t. I, p. 194. — F° 43. Stances, par Motin, t. I, p. 198. — F° 74. (Contre une vieille riche), t. I, p. 270. — F° 75. (Stances contre un jaloux, par Maynard), t. I, p. 132. — F° 78. Dialogue d'un Jacquemard et de la Samaritaine (par Motin), t. II, p. 46. — F° 85. Le Constipé, t. II, p. 116. — F° 88. (D'une courtisane à une autre, par Motin), t. I, p. 140. — F° 89. (Gausserie, par Sigognes), t. I, p. 155. — F° 91. Ode (traduction d'Horace, par le sieur de Sigognes), t. I. p. 187. — F° 92. Ode (satyre contre une vielle par le sieur de Sigognes), t. I, p. 126. Elle est ici donnée à Regnier. — F° 94. Ode (songe par le sieur de Sigognes), t. I, p. 255. — F° 95. Ode (satyre par Sigognes), t. I, p. 150. — F° 96. Hymne du Maquerellage, Motin, t. I, p. 5. — F° 99. Le Gaudemichi (par Sigognes), t. I, p. 46. — F° 102, Combat d'Ursine et de Perrette aux Augustins (satyre par Sigognes), t. II, p. 59. — F° 104. Sur le

mesme sujet et contre le discours précédent (par le sieur de Motin), t. II, p. 63. — F° 112. Combat de Renyer et de Berthelot, t. II, p. 56. — F° 114. L'âme de Caboche parlant à deux courtisanes du T. et de V. (par Sigognes), t. I, p. 16. — F° 117. (Dialogue de Perrette et de Macette, par Sigognes), t. I, p. 10. — F° 122. Ode (satyre par Sigognes), t. I, p. 273. — F° 123. Ode (stances contre une dame, par Sigognes), t. I, p. 259. — F° 124. Ode (satyre contre une jeune dame, par Sigognes). Il y a ici cinq stances de plus que dans l'imprimé. T. I, p. 138. — F° 126. Ode (satyre par Sigognes), t. I, p. 304. — F° 127. Ode, par M. de Beaumont de Harlay (vers d'un courtisan disgracié, par le sieur des Yveteaux), t. I, p. 347. — F° 141. Passion, par Motin (Gausserie d'amour, stances), t. II, p. 42. — F° 145. Stances (par Motin, t. II, p. 142; avec trois stances inédites). — F° 146. Tombeau de madame Du Moulin, par Motin (regrets sur le trespas d'une des plus fameuses macquerelles de la cour, satyre), t. II, p. 182. — F° 147. Ode (satyre contre une courtisane laide et publique, par Motin), t. II, p. 147; avec six stances de plus ici. — F° 149. (Épistre par le sieur de Sigognes), t. II, p. 73. — F° 152. Contre l'ode de M. de Beaumont qui commence : *He quoy nous faut-il estonner* (response aux vers du courtisan disgracié, par le sieur Des Yveteaux), t. I, p. 352. Nouvelle preuve que Beaumont est l'auteur de

la première pièce, et non Des Yveteaux. — F° 154. (Stances, parodie de Malherbe), t. II, p. 122. — F° 157. (Satyre contre le nez d'un courtisan, par Sigognes), t. I, p. 341; avec une stance de plus ici. — F° 161. (Stances sur la crainte du cocuage, par Sigognes), t. I, p. 191. — F° 162. (Contre une vielle décrépitée), t. I, p. 294. — F° 163 (Les comme et ainsi de la cour), t. I, p. 344. — F° 175, par Motin (La Cascarette, satyre par le sieur de Sigognes), t. II, p. 161. — F° 176. Ode (satyre contre une vielle sorciere, par Sigognes), t. I, p. 288. — F° 184. Ode (satyre par Sigognes), t. II, p. 163. — F° 187. Pour un Balet de gens habillez en folz (Les Fous), t. I, p. 226. — F° 192. (Stances contre une jeune dame, par Sigognes), t. I, p. 239. — F° 208. Sonnet par Sigognes (contre une vielle courtisane), t. I, p. 279. — F° 209. Sonnet (par Sigognes), t. II, p. 127. — F° 210. Sigognes (sonnet), t. I, p. 279. — F° 211. Sonnet par Sigognes, t. I, p. 306. — Id., id., t. I, p. 261. — F° 212, par Motin (sonnet sur l'Adieu de Fontainebleau), t. I, p. 346. — F° 213. par Berthelot (sonnet), t. I, p. 38. — F° 215. (Sonnet par Sigognes), t. I, p. 303. — F° 219. (Sonnet), t. I, p. 96. — F° 220. (Sonnet), t. I, p. 140. — F° 221. (Sonnet par Sigognes), t. I, p. 160. — F° 237. (Tombeau en quatre vers), t. II, p. 181. — Id. Quatrain (épigramme contre une louche), t. I, p. 358. — F° 238. (Épigramme), quatrain, t. II,

p. 172. — F° 238. (Épigramme), t. I, p. 51. — F° 239. (D'un fils de p. qui se disoit gentilhomme), t. II, p. 171. — F° 244. (Épitaphe), t. II, p. 192. — F° 246. (Quatrain), t. I, p. 203. — F° 241. (Épitaphe), quatrain, t. II, p. 181. — F° 240. Quatrain (épigramme par Motin), t. I, p. 96. — F° 246. Quatrain (épigramme), t. I, p. 132. — F° 250. Quatrain (épigramme par Motin), t. I, p. 37. — Id., id. (épigramme par Motin), t. I, p. 202. — Sixains. F° 256 (Épigramme), t. II, p. 147. — Id. (par Motin), t. II, p. 145. — F° 258. (D'un courtisan parlant à une dame publique, par Motin), une seule stance, t. I, p. 141. — F° 260. (Épigramme par Sigognes), t. I, p. 75. — F° 262. (Ode bachique), par M. de Touvant, t. II, p. 8. — Huitains. F° 265. (Autre pour une femme), t. I, p. 71. — F° 268. (Épigramme par Regnier), t. I, p. 49. — F° 273. Dizains (épigramme), t. I, p. 38. — F° 274. (Autre), dizain, t. I, p. 172. — Id. (Épitaphe), t. II, p. 181. — F° 283. Douzain (Tombeau d'une jeune courtisane, par Motin), t. II, p. 181. — Id. (Autre, par Motin), t. I, p. 131. — F° 284. (Autre sur la belle Margot, par Sigognes), t. I, p. 131. — F° 286. (Épigramme), t. I, p. 32. — F° 287. (Sur le différend de quelques dames, épigramme), t. I, p. 34. — F° 292. (Épigramme par Desportes), t. I, p. 83. — F° 293. (Stances par Motin), t. I, p. 31. — F° 293. De Toton (Le Jeu du Toton, par Motin), t. I, p. 206. — F° 306. (Oracle

d'amour portant sa recette), t. I, p. 48. — Id. (Épigramme), t. I, p. 275.

Pour les poésies que je crois inédites, et qui, du moins, ne se trouvent ni dans le Cabinet satyrique ni dans les recueils de pièces que j'ai consultés, elles sont ici trop nombreuses, trop courtes et trop indécentes, pour qu'il me soit permis d'en mentionner tous les débuts. Je me contenterai d'en rappeler quelques-unes.

F° 24. Signes des Chevaux, en distiques. F° 30. *Contes de la Sigoigne*, satire de neuf stances contre un personnage du temps, peut-être le poète Sigognes. Elle commence ainsi :

> Privé d'honneur et sans vertu aucune
> J'ay recherché dans le sein de fortune. . .

F° 31. Stances au roi. Elles sont pleines d'énergie et de noblesse. Je suis tenté de les attribuer à la reine répudiée, Marguerite de France. On y reproche à Henry IV sa complaisance pour une impure maîtresse, sa facilité à oublier les injures. Première stance :

> Sire, ceste douceur, ceste clemence insigne
> Qui ne sçait les meschans ni punir ni fascher
> Me rend devant vos pieds autant hardi que digne
> D'obtenir recompense et le vous reprocher.

Quatrième strophe :

> Ah ! quels vieux excremens corrompus de la France,
> Œufs retenuz et infects, abjects, sales et ords,
> Qui meneront enfin le malade à outrance,
> Si le fil du rasoir n'en échancre les bords ! .

Ceulx qui sont dans le cœur teints du rouge d'Espagne
A qui le lys candide est infect et puant
Sont remis aux estats; voilà ce que l'on gagne
De bien faire la guerre et d'estre remuant.

Es-tu sourd? n'oys-tu pas ceste voix lamentable
Du Roy qui fut ton roy; qui te donna la main,
Pour vanger son oultrage; et tu vis à la table
Avecques les auteurs de cet acte inhumain!

Celle qui la première eschauffa la poitrine
Du tigre jacobin, qui en porta le vert,
Pour preuve de sa joie, est ta *bonne cousine*,
Et, sans feindre, la Ligue en parle à cœur ouvert. . .

La reine Marguerite pourroit bien avoir fait également les vers sur la mort de Gabrielle, f° 34, commençant :

Ce tombeau que la France honore de ses larmes
Pour qui tant d'Apollons profanent tant de larmes
Pour qui la cour emprunte nne face de deuil,
C'est le fatal tombeau d'une impudique Flore
Qui vivante esbranloit la France d'un clin d'œil,
La cour, ses Apollons et ses muses encore.

Cette belle stance finit par un bien méchant vers.

Marguerite est certainement auteur des neuf stances du f° 47; elle les écrivit en revenant à Paris. Voici la première :

Cher pays, belles tours, riche Louvre que j'aime,
Où mon ayeul, mon père et mes frères ont tous
Aians le sceptre en main porté le diadesme,
Superbes tours, hélas! ne me connoissez-vous?

Brantôme avoit parlé des goûts de Marguerite pour la poésie: « Elle fait souvent, dit-il, quelques » stances très-belles qu'elle fait chanter, l'entre- » meslant avec le luth qu'elle touche bien genti-

» ment, et par ainsi elle passe son temps et coule » ses infortunées journées. » Au f° 182 de notre volume, nous trouvons : « L'ombre de Saint Julien « à la royne Marguerite. » Ces belles stances, au nombre de treize, remplies d'une tendresse d'autant plus expressive qu'elles ont pour objet un mort, sont probablement celles dont parle Lestoile et dont il désigne pour auteur le poète Maynard. Premiers vers :

Uranie en son lit couchée
Ses yeux au lieu de sommeller. . .

M. Bazin, dans un précieux travail sur Marguerite de France, dit qu'elle « fit composer deux chapelets de stances par François Maynard, depuis » l'un des quarante de l'Académie françoise; ce » qui ne fait pas que les vers en soient meilleurs. » Non sans doute, mais cela ne les rend pas plus mauvais, comme sembleroit vouloir l'insinuer M. Bazin, dont la Notice seroit encore excellente quand même il l'eût faite étant déjà l'*un des quarante*. — Voyez aussi sur Saint Julien les Lettres de Marguerite et les Notes du dernier éditeur, M. Guessart, à l'année 1606.

Notre manuscrit contient une multitude de pièces sur la mort du maréchal de Biron, en 1606. Leur réunion seroit intéressante. Elles se trouvent f°s 33, 48, 77, 213, 251, 296.

Pièces inédites obscènes. F^os 40, 69; en forme de dialogues. F^os 75 v°, 79, 81, 87, 104, 170. Sur

la perte d'une maîtresse. F° 180. Sur Macette, ode. F° 190. Six stances fort jolies. F° 201. Avanture de Sirene. F° 218 à 226. Sonnets. F°s 228, 229, 231, 234, 270, 275. Du voyage d'un pèlerin, stances. F°s 283, 284, 288, 289, 290, 293, 294, 307, 308. Épigrammes et stances.

Pièces politiques inédites. F° 46. « Conseil donné au Roi pour se défaire des comédiens italiens » :

Sire, defaites-vous de ces comédiens. . .

F°s 51, 53. Stances amoureuses au nom du roi ou de sa maîtresse. F° 54. Apocalypse. F° 56. « Vision d'Aristarque. » F° 61. « Bonnet de cour, » satyre contre le Parlement. F° 66. Adieux à la cour du Parlement. F° 71. Les débris de la pyramide qui estoit devant le palais. F° 156. Amphigouri. F° 171. Étrennes. Cette pièce, de trente couplets de six vers, est des plus sanglantes contre tous les gens dont on parloit alors. F° 185. Stances sur un portrait du duc de Guise. F° 189. Penser, cinq stances. F° 190. Stances de Sigognes au comte de Saulx : réponse du comte et réplique de Sigognes. F° 194. Ode funèbre.

Passans qu'une humeur vagabonde
Mène partout d'un pas courant, etc.

F° 208. Sonnet sur la mort de M. Perichon. — Sonnets sur Henri IV, par Du Rosset. F° 215. Sonnet de Malherbe sur les deux enfans du Roi. F° 216. Stances : *Deux chevaliers flamans*, etc. F° 224.

Contre Charles (de Lorraine?). F° 226. Sonnet : *Jupiter et Vulcan...* F° 232. Sonnet. F° 235. Sur la paix de 1614, sonnet. F° 251. Tombeau des deux barons de Lux tués par le chevalier de Guise. Autres pièces sur la même aventure. F° 277. Le grand Alcide à la belle Olympe. F° 279. Stances sur le sujet précédent. F°ˢ 284 et 286. Madrigal épigrammatique sur le jugement de la marquise de Verneuil. F° 285. Contre Dagonneau. — Sur la mort de Gabrielle d'Estrées. F° 286. Contre Du Perron. F° 288. Sur l'état de la France. F° 289. Sur une nomination des ministres. F° 300. Tombeau de Henry III. — De Cl. Arnaud, trésorier de France. — De M. de Bethune tué par le baron de Meslé. F° 306. Sur la mort du fils de *Brossaille.* F° 309. Épithalame. Poésies galantes inédites. F° 68. Stances à de beaux yeux. F° 72. Chanson. F° 76. Stances. F°ˢ 86, 127, 131. Ode très longue de Beaumont-Harlay. F° 152. Contre l'ode de M. de Beaumont-Harlay. F° 155. Chanson. F° 158. Stances sur la préférence de Paris à la Bretagne. F° 159. Contre-partie de la précédente. F° 160. En distiques. F° 165. Complainte. F° 167. A Philis. F° 168. A Philon, réponse. F° 169. Désespoir. F° 186. Stances de Floridor sur Clorise. F° 192. Stances sur l'amour et la mort. F° 193. Stances *Hélas, que me sert-il!* etc. — Autres. *Beauté qui captivez,* etc. F° 205. Aux dames pour les cavaliers de Neptune. F° 205. Stances sur la belle Cloride.

F° 208; Sonnets. F° 215. Sonnets de Malherbe : *Eaux et grands bastimens, etc.* — Sur Caliste. F° 217. Deux sonnets : *Tourmens sans passion...* et *Mais quoi sans la raison...* F° 229. Sonnets sur un adieu. F^{os} 234 et 235. Sonnets. F° 269. Sur les amours de la colombe. F^{os} 275, 276. Stances. F^{os} 280 et 281. Autres stances. F° 289. Épigrammes. F° 291. Contre Sully.

Pièces satiriques non obscènes. F° 143. Sur Barbe, F° 209. Sonnets sur une vielle. F° 210. Sur un petit important. F° 211. Sur un tyran. F^{os} 227, 292. Contre les Jésuites. F° 233. Dialogue d'un Esprit à Caron, sonnet. F° 253. Stances pour les chevaliers du Vent (ou manqués) en 1613. F° 282. Contre un homme en faveur. F° 284. Épigramme de Fauchet, sonnet satirique. F° 288. Contre Porcheres, cinq épigrammes. F° 311. Sur le livre de Michaelis, touchant Gaufridi. Poésies du comte d'Auvergne. F° 230. Ode contre une dame.

Pièces italiennes, satires obscènes ou galantes. F^{os} 213, 214, 235, 301.

Pièces latines. F^{os} 271, 272, 296, 297, 298, 299, 300, 302, 303, 304, 305.

Poésies de Motin. F^{os} 41, 43, 48, 50, 78, 88, 96, 104, 141, 142, 145, 146, 147, 175, 212, 240, 250, 256, 258, 262, 283, 293.

Poésies de Régnier. F^{os} 268, 287. De Du Rié, dialogue. F° 364. De Maynard.

Poésies de Sigognes, F^{os} 36, 89, 91, 92, 94, 95,

99, 102, 109, 114, 117, 122, 123, 124, 126, 149, 157, 161, 175, 176, 184, 192, 208, 209, 210, 211, 215, 221, 260, 284.

Poésies de Nerveze, f° 232. De Beaumont de Harlay, f° 127. De Des Yveteaux, f° 152. De Berthelot, f° 213. De Touvant, f° 202. F°ˢ 246 à 250. Quatrains de toute espèce. F° 254. Huit sonnets de Joachim Du Bellay qui ne sont point imprimés. Voici les premiers vers :

De voir mignon du roi un courtisan honneste. . .
Qui niera, Gilebert, s'il ne veut resister. . .
Ou que je tourne l'œil, soit vers le Capitole. . .
Je fus jadis Hercule, or Pasquin je me nomme. . .
C'est un qui veult curer quelque cloaque immonde. . .
Quand mon Caracciol de leur prison dezerre. . .
Je n'ay jamais pensé que ceste voulte ronde. . .
Quand je vois ces seigneurs que l'espée et la lance. . .

F°ˢ 256 à 263. Sixains de toute espèce. F°ˢ 264 à 269. Huitains. F°ˢ 273 et 274. Dizains.

N° 7237 ³· ³·

887. POÉSIES DE MELIN DE SAINT-GELAIS.

Vol. in-f° parvo, papier de 221 feuillets, lignes longues, XVIᵉ siècle; reliure en maroquin citron sur les plats et rouge sur le dos, à compartimens découpés en rouge ou en citron. Au chiffre H sur les plats et sur le dos.

Fonds Colbert, Anc. n° 865.

Parmi les notes manuscrites que nous conservons de Baluze, nous trouvons dans la liste d'un assez

grand nombre de manuscrits « montrés par M. de » Balesdens, » l'indication suivante : « Livre de vers » donné par Henry II à la duchesse de Valenti» nois. » Cette note se rapportoit certainement au manuscrit que nous avons sous les yeux, puisqu'en tête de la première page, au lieu de trois lignes grattées, on avoit dès le temps de la visite de Colbert, écrit : « Liure de vers que le Roi Henry se» cond auoit donné à Diane de Poitiers, duchesse » de Valentinois, sa maistresse. » Toutefois cette inscription ne donne pas le droit d'affirmer ce qu'elle signale. La reliure semble bien avoir été faite pour Henry II ou pour Henry III, mais nul arc ou carquois, nul entrelacement de chiffres ne permet d'assurer que le livre ait eu cette destination particulière. Ce qu'il y a de certain c'est que la reliure est d'un excellent style.

Les poésies renfermées dans ce volume admirablement transcrit sont toutes de Melin de Saint-Gelais. Il y en a quelques-unes d'inédites, d'autres plus complètes que dans les imprimés; comme aux f°s 22, 35 (p. 32 de l'édition in-18°. Paris, 1819, que je crois avoir été donnée par La Monnoye). F° 36 v° de *Venus*. F° 73. F° 144 à 165 v°. « Tra» duction d'une nouvelle d'Arioste, escrite aux 4e, » 5e et 6e chants de Roland furieux, » etc., etc.

N° 7237 ³.

888. L'ILLUSTRE AMASONE, tragédie.

Vol. in-f° mediocri de 50 feuillets, papier, lignes longues, XVII° siècle; relié en veau brun marbré.

Anc. bibliothèque de l'archevêque de Reims, Ch.-M. Letellier, (Sainte Palaye, notice 600).

Cette tragédie anonyme est dédiée « à monsei» gneur Fouquet, ministre d'État, surintendant » des Finances, procureur général, » etc. L'auteur dit que son Amazone « n'ayant trouvé depuis » un si longtems que *Fouquet* seul dont la vertu » lui *fusse* parfaitement conneue, elle se jette entre » *ses* bras... Elle a differé jusqu'à present » (depuis le VI° siècle), « pour avoir un juge qui ne *feusse* » pas moins illustre par ses rares vertus qu'admi» rable par la force de son jugement et la vivacité » de son esprit, » etc.

Le sujet de cette tragédie est tiré de Grégoire de Tours, liv. IX, chap. 27. Un certain duc de Champagne nommé *Amalo* est tué par une jeune fille à laquelle il vouloit faire violence. Gontran, roi de Bourgogne, lui pardonna cette action. On voit qu'il y a là matière à une belle tragédie. Notre auteur a fait d'Amalon un duc de Bourgogne. Premiers vers :

Modérez les transports de ce feu turbulent.
Qui veut se bien venger doit être un peu plus lent. . .

N° 7237 [3. 3.]

889. ŒUVRES DE PASSERAT. — CHANT D'ALLÉGRESSE POUR L'ENTRÉE DE CHARLES IX A TROYES, par le même.

Vol. in-f° mediocri, papier de 85 feuillets, lignes longues, premières années du XVIIe siècle. Demi-reliure à dos de maroquin rouge; au chiffre de Louis-Philippe.

Fonds Colbert, n° 2350.

Manuscrit, l'un de ceux que la duchesse de Vivonne avoit donnés à Colbert le 18 mai 1679.

Ce volume contient un grand nombre de pièces publiées dans l'édition de Paris 1606 (Recueil des œuvres poétiques de Jean Passerat), mais elles présentent ici une foule de variantes importantes. Je n'ai pas retrouvé dans cette édition les pièces suivantes :

F° 13. Sonnets :

Deux feux ont embrasé le hault mont Pirenée. . .

F° 42.

Il y a ja lonctemps qu'un grand désir me tente. . .

F° 49.

Vous, seigneur de Biron, et vous, de Malassise. . .

F° 71.

Quand nostre nef froissée en ce troisiesme orage. . .

F° 34. Dizains :

Si par ses deux enfans Latone est adorée.

F^os 37 et 62. Huitains :

Plus je vous vois croistre comme les jours. . .

F° 47.

Sus, greffier, escrivez. Un maire de village. . .

F° 48.

Je ne m'esbahis pas, gentil rimeur de mais. .

F° 63.

Qui me veut faire ouÿr nouvelle qui me plaise. . .

F° 17. Sixains :

La Paix reçut jadis un soufflet en passant.

F° 48. Quatrains :

Rapin blasme la paix en rithme poitevine. . .

Id. :

Quis pacem allatrat? quis suadet bella? Rapinus. . .

F° 58.

De son pere François Henry second du nom. . .

F° 31. Odes :

On demande en vain que la sévère raison. . .

F° 75.

En mes provinces fertiles. . .

F° 23. Élégies :

Ce verger me plaist bien et ces antres sacrés. . .

F° 25.

Je confesse à ce coup que celui bien fort erre. . .

F° 38.

Jusqu'à quand dureront tant de malheurs suivans. . .

F° 40. Pièces mesurées à l'imitation de la poésie latine :

Jusqu'à quand dureront l'orage et tempeste de nos maux...

72° Cartel :

Dix chevaliers venus d'estrange terre. . .

77° Stances. L'Anjou :

Sire, qui me voudroit blasmer. . .

Notre manuscrit est terminé par deux feuilles imprimées in-4°, formant seize pages sous le titre : « Chant d'allegresse pour l'entrée de tres-chrestien, » tres-hault, tres-puissant, tres-excellent, tres- » magnanime et tres-victorieux prince Charles IX » de ce nom, roi de France, en sa ville de Troie. » Par Jean Passerat, Troïen. A Messieurs de ladite » ville. Paris, chez Gabriel Buon, 1564. »

Au bas du titre, il y a de la main de Passerat : *Pour monsieur de Malassise.*

Ce qui fait le grand prix du n° 7237 [3.3], c'est qu'il renferme tous les originaux de Passerat. Presque toutes les pièces sont écrites ou calligraphiées sur autant de feuilles qui ont été pliées par l'auteur et envoyées à M. de Mesmes, seigneur de Roissy et de Malassise, à madame sa femme, et à mademoiselle Judith de Mesmes, sa fille. Passerat mourut, comme on sait, à l'hôtel de Mesmes, le 14 octobre 1602.

N° 7238.

890. EXEMPLAIRES DE BELLE ÉCRITURE.

Vol. in-f° parvo de 53 feuillets employés, papier, lignes longues, XVI[e] siècle ; couvert d'une feuille de parchemin écrite.

Bibl. du cardinal Mazarin. — Sainte-Palaye, not. 601.

Ce volume écrit par un excellent maître d'écriture contient un double alphabet, c'est-à-dire deux livres de modèles pour chaque lettre initiale et pour l'écriture courante. Le premier modèle des initiales comprend trois lignes, et celui d'écriture courante quatre lignes rimées. Ainsi le premier en écriture ronde :

A mon premier commencement je me recommande tant
Humblement que faire puis à tous maistres de cette tant
Bravissime science. Et puis après secondement à tous ceux. . .

Ainsi pour toutes les autres initiales. Voici l'exemplaire de l'O, également tracé sur trois lignes :

On souloit faire au temps passé chevaux
Clers seullement, les lians de chevestres;
Mais maintenant on fait les asnes prestres
Dont il avient inumerables maux.

La seconde série comprend le modèle de cette écriture dite aujourd'hui italique, que recommandent si justement les belles impressions françoises du XVI[e] siècle. Le maître d'écriture se donnoit

les tons de sentir un peu le fagot, témoin encore son exemple du C.

> Les gros chanoines aveq leurs biens,
> Qol qu'on en parle c'est en vain,
> Nourriront paillardes et chiens;
> Et les povres moront de faim.

N° 7238 [1]

891. MODÈLES DE BELLE ÉCRITURE ET DE DÉCOUPURES DIFFICILES. OFFERT A LOUIS XIII par LE SIEUR CAILLON.

Vol. in-f° mediocri de 23 feuillets papier, vignettes, découpures et coloriages, XVIIe siècle; relié en maroquin rouge aux armes de France et Navarre sur les plats.

Fonds Versailles, n° 32.

Ce volume, qui fait honneur à la main du sieur Caillon, commence par un sonnet au Roi :

> Grand Roy, qui tiens soubz toy l'empire de la France, etc.

F° 2, quatrain. F° 3, découpure qui fait ressortir le placard rouge écartelé de bleu du feuillet suivant. F° 5, quatrain. F^os 6 et 7, découpure et placard; ainsi du reste jusqu'à la fin.

Le principal but de ces découpures est de faire ressortir, au milieu des ornemens, la lettre L, initiale du nom du Roi.

N° 7238³

892. LES TALEAUX DES VERTUS ROYALES, OU LES GÉNIES FRANÇOIS, LATIN, ITALIEN ET ESPAGNOL, par C. C. GUYONNET DE VERTRON.

Vol. in-4° mag. vélin de 22 feuillets, lignes longues, avec un frontispice orné, XVIIe siècle; relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

Fonds de Versailles, n° 110.

Le sieur Guyonnet de Vertron fut un des flatteurs les plus inébranlables et les plus insipides du grand Roi. Il fit écrire ce volume par un excellent maître d'écriture, qui rappelle Jarry. A l'occasion des charges d'historiographe données à Despreaux et à Racine : « Que je serois heureux, » dit notre auteur à la fin de son Epître liminaire, « et » glorieux tout ensemble, si Votre Majesté jettoit » un moment la vue sur les tableaux de ses vertus » royalles, et si elle me vouloit honorer de la qua- » lité de traducteur de son Histoire en plusieurs » langues ! » etc. Suivent deux quatrains, l'un à Despreaux, l'autre à Racine; puis, f° 3, le Panégyrique du Roi en françois. F° 7, « Oratio de » Justitia et de Ludovico magno. » — F° 11. Traduction italienne de cette oraison latine. F° 14. Traduction espagnole. F° 17. « Louis le Pacifique » ou les Triomphes de la Paix, en vers. » F. 20.

« Musæ latinæ, seu inscriptiones in Luperam do-
» mum. » F° 21. Les mêmes inscriptions en fran-
çois. F° 22. Sonnet.

N° 7238 ³· ³·

893. LES TABLEAUX DES VERTUS ROYALES, ETC., PRÉSENTÉS A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN, par C. C. GUYONNET DE VERTRON.

Vol. in-4° mag. vélin de 15 feuillets, lignes longues, relié en maroquin rouge aux armes du Dauphin.

Fonds de Versailles, n° 55.

C'est à peu de chose près la répétition du précédent volume; seulement l'Épître liminaire est adressée au Dauphin, et l'écriture est moins belle.

N° 7239.

RECUEIL D'EMBLÈMES.

(Ce volume manque dans les cadres depuis un temps immémorial. Je ne l'ai pas retrouvé à mon entrée dans la Bibliothèque du Roi, en 1828. Il provenoit de l'abbé de Marolles et se trouve ainsi désigné dans le Catalogue de 1683 : « *Livre de De-* » *vises et Emblèmes dessinez à la main.* » — Peut-être aura-t-on fait, à tort, deux volumes des deux nᵒˢ 7239 et 7239 ³· ³· qui suit.)

N° 7239 ². ².

895. RECUEIL DE DEVISES LATINES, GRECQUES ET FRANÇOISES, composées par PASSERAT, souvent corrigées et mises au net. — LETTRES ET INSTRUCTIONS DE CATHERINE DE MÉDICIS SUR LA FAÇON D'UN BONNET ET AUTRES JOYAUX.

Vol. originairement in-4°, nouvellement relié in-f°, de 97 feuillets, papier, lignes longues, XVI° siècle; reliure à dos de maroquin rouge aux chiffres de Louis-Philippe.

Fonds Colbert, n° 3269.

Ce volume offre la réunion d'un grand nombre d'écritures. Je crois qu'à l'exception de ce qui appartient à Catherine de Médicis, tout est de la composition de Passerat. Henry de Mesmes, sieur de Malassise, dont il instruisoit les enfans, le chargeoit d'inventer tantôt des devises entières, tantôt l'âme des devises dont le roi, la reine ou M. de Mesmes fournissoient l'idée. Alors Passerat de se mettre à l'ouvrage, de proposer souvent dix, quelquefois vingt *motti;* de griffonner, de corriger, de mettre au net tous ces projets, dont le sieur de Mesmes croyoit peut-être parfois avoir, auprès de Henry III, le droit de se faire honneur. Ce volume est, dans son genre, extrêmement curieux, et je ne puis m'empêcher de croire qu'on a dû souvent le consulter avec fruit, quand on a voulu faire des jetons, des médailles, des devises de carrousel, de feux

d'artifice ou de mascarades. Encore aujourd'hui je le recommande à ceux qui s'enquièrent d'une bonne façon de cachet ou de breloques; car c'est à cela que l'usage des devises est aujourd'hui réduit. Autrefois on aimoit les jetons, on en recevoit ; aujourd'hui on en vote, mais on les reçoit en monnoie courante ; tant l'amour du vrai nous a tous envahis.

Notre volume commence par une réunion des axiomes dont la philosophie et l'histoire d'Épicure pouvoient devenir le sujet. F^os 2, 3, 7, 9, 13, 20, 22, 35, 45, 46, 47, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 73, 78, devises latines. F^os 4, 5, 6, 32, 33, 34, 36, 59, 74, devises latines avec la traduction françoise. F^os 8, 72, 82, devises grecques. F^os 10, 11, 12, 55, 68, 89, 90, 91 à 97, corps de devises. F^os 14, 15, 16, 17, 18, 21, 23, 24, 28, 29, 30, 31, 37 à 44, 49, 51, 53, 60, 61, 64, 76, devises complètes. F^os 26, 57, devises françoises.

F^o 64. Recommandations de Catherine de Médicis à son joaillier, à son ciseleur, à son orfèvre, etc. 1° Elle indique « les pintures qu'il fault, — les » pintures de Madame, — du Roy et de Monsieur, » — du Roy monsegneur, — de monsieur de Lo-
» reyne, de cette grandeur : — pour la
» Reyne, sa pinture pour pendre au
» coul, — pour la Reyne mère pour en-
» voyer à madame de Savoye. » (Plus le nom de trente personnages à peindre.)

F° 65. Projets de bijoux à executer pour le Roy, la reyne de Navarre, madame de Savoye, M. de Savoye, madame et M. de Lorraine. Pour ce dernier : « Un tour de bonet aveques une enseigne » où sera la pinteure de sa femme et la devise que » M. de Roysy lui dira. »

F° 66. Elle expose comme elle veut faire exécuter une S en diamans avec une perle au milieu, et avec six boutons pareils. « Et je balle les sept » diamans que je veulx au milieu de l'*es* qui sera » tout d'or émallé de blanc et rouge de quelque » belle façon... Que je l'aye la velle de Nouel. »

F° 67. Elle propose un dessin de miroirs, savoir: deux mains entrelacées sur une émeraude. « Et » fault un mot qui dise que la foyx et l'amitié que » desire celle qui donne cette bague ne sont come » la piere fragile, mes come lay deus mayns qui » sont ynseparables... — Fault metre à part des » mireurs, des chenes pour femmes et des desins » de cristal et de courail, et des chenes pour des » hommes et des ansegnes pour metre au bonet, et » des monstres et des braselès. »

F° 69. Lettre à son joaillier Dujardin. Signée par elle. Contresignée Chantereau. Après plusieurs observations sur le tour de bonet comandé par M. de Roissy, qu'elle trouve bien estrange, elle l'accepte et consent à le payer à Jehan d'Ecosse.

N° 7240.

896. COMMENTARII DI S. GIOVANNI CRISOSTOMO SOPRA L'EVANGELIO DI S. MATTEO, TRADOTTI da ORIENTE SANESE, libri XXVI à LXIX.

Volume in-4° magno de 137 feuillets vélin, à deux colonnes, belles initiales. Excellente écriture, XV[e] siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XIV sur le dos.

Fontainebleau, n° 753. — Anc. n° 771. (Ital. 26.)

Au bas de la première page est un écu parfaitement enluminé et dessiné, qui est d'Aragon écartelé de Sicile; c'est-à-dire tercé de Hongrie, Anjou et Jérusalem. Premiers mots : « Inchomincia el » xxxv° libro del beato Johanni Chrisostomo sopra » Ivangelio di santo Matteo. Transferito nuovamente de grecho in latino da Georgio Trepezonda, » et vulgarizato da Oriente Saneze. — *Jhesu intrante in Cafarnau*... Uno leproso chome udiste » di sopra nel vicesimo quinto libro, essendo Jhesu » disceso del monte, venne a lui. Ma questo centurione, » etc.

Georges de Trébizonde, célèbre Grec traducteur latin, florissoit vers le milieu du XV[e] siècle et mourut en 1484. Sa traduction latine des Commentaires sur S. Matthieu fut imprimée à Mayence par Jean Fust : c'est un des premiers monumens de l'imprimerie. Pour le siennois Oriente, il ne semble

pas autrement connu. Voyez Marsand, *Manoscriti italiani*, t. II, p. 5 à 7.

N° 7241.

897. EPISTOLE DI SAN GIROLAMO VOLGARIZZATE DA NOBILE HUOMO SER NICCHOLAIO D'IBERTO DA SANGIMIGNIANO.

Volume in-4° magno papier de 388 feuillets à deux colonnes, initiales. XV° siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XIV sur le dos.

Fontainebleau, n° 479. — Anc. n° 476. (Ital. 27.)

« Inchomincono l'epistole del beato messer santo » Girolamo translatate di latino in volghare per ser » Niccholaio d'Iberto da Sangimigniano, ciottadino » Fiorentino. Epistola prima mandata ad eliodoro, » del dispregio del mondo et chonmenda la vita » solitaria. — Chon quanto amore io mifforzai che » tu e Dio insieme dimorassimo... »

Voici le titre de la dernière épître : « Epistola » del beato messere santo Girolamo mandato al » grande horatore della cipita di Roma de doctori » ceresiastichi. »

Le copiste n'a pas fait preuve d'une grande érudition orthographique dans les derniers mots de son livre : « *Manus scrictoris salvetur homnibus horis. Amen. Deo grazias sit.* Voy. Marsand, t. I, p. 15 et 16.

N° 7241 [b]

X 898. LIBRO DELLI BENEFICII ECCLESIASTICI. — LETTERE DI FRA-PAOLO SARPI.

Volume in-f° mediocri de 258 feuillets, papier, lignes longues. XVIIe siècle. Rellé en veau fauve aux armes de Letellier-Louvois sur le dos.

Fonds Letellier-Louvois, anc. n° 122. (Ital. 28.)

Ce manuscrit, sans doute légué, comme tout le fonds Letellier-Louvois, à la Bibliothèque Royale par l'abbé de Louvois, a échappé à l'examen du docteur Marsand. Il contient du célèbre Fra-Paolo les ouvrages suivans :

I. « Delli Beneficii eclesiastici, trattato del P. F. Fulgentio Servita, theologo della republica di Venitia. » F° 1. L'auteur de la vie de Sarpi, dans la Biographie Universelle, dit d'après Niceron : « On ne sait sur quel fondement Richard » Simon a prétendu que ce *Traité des bénéfices* » n'étoit pas de Fra-Fulgencio, son confrère; peut-» être y ont-ils travaillé en commun. » Notre leçon, qui remonte à la première partie du XVIIe siècle, justifieroit l'opinion de Richard Simon. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage a été imprimé dans l'édition des Œuvres de Fra-Paolo, Venise, 1750. On

l'a traduit en latin, en anglois et plusieurs fois en françois.

II. LETTRES, f° 150.

Ces copies de lettres n'indiquent pas les correspondans; mais on voit qu'elles ont dû être adressées à Jacques Gillot, Leschassier ou Duplessis-Mornay, amis de Sarpi en France. Les dates sont : 8 juillet, — 2 septembre 1608, — 16 mars, — 26 octobre 1610, — 16 septembre, — 30 septembre, — 13 octobre, — 9 novembre, — 29 novembre, — 9 décembre 1608, — 1er septembre, — 13 septembre, — 29 septembre, — 3 octobre, — 9 décembre 1609, — 23 novembre, — 21 décembre 1610, — 4 janvier, — 15 mars, — 29 mars 1611, — 23 décembre 1608, — 20 janvier? — 3 février 1609, — 17 février, — 3 mars, — 28 avril, — 26 mai, — 7 juillet, — 4 août, — 18 août, — 11 décembre 1609, — 4 septembre, — 22 décembre 1609, — 5 janvier, — 3 février, — 16 février, — 2 mars, — 30 mars, — 27 avril 1610, — et 2 avril 1608.

Nous pensons que la date de ces lettres pourra suffire à ceux qui souhaiteroient de savoir si elles sont imprimées ou inédites.

N° 7241 b.

899. TRADUZIONE DEL LIBRO DE REGIMINE PRINCIPUM DE S. TOMMASO D'AQUINO. — TRADUZIONE DELL' OPERA SULLO STESSO ARGOMENTO DI EGIDIO COLONNA.

Volume in-4° magno de 219 feuillets vélin; initiales, vignettes. XV° siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XIV sur le dos.

Fonds de Colbert, anc. n° 1301. (Ital. 29.)

Ce beau manuscrit provient de la bibliothèque de Jacques-Auguste de Thou, dont la signature décore la première page. Les derniers mots du volume prouvent que, sur la fin du XV° siècle, il étoit la propriété de Nicolas Palavicini. « Iste liber est » egregii militis domini Nicolai marchionis Pala- » vicini. »

Les ornemens sont d'une délicatesse italienne fort remarquable. Ils sont aux f°s 1, 18, 31, 65, 76, 83, 109, 129, 164, 200. Voy. Marsand, t. II, p. 7 à 9.

N° 7242.

900. EPITHOMA DE SOLINO, DEL SITU DEL MONDO, VULGARIZATO DA JOAN MARCO CYNICO.

Volume in-f° parvo de 17 feuillets, lignes longues, une initiale. Commencement du XVI° siècle. Couvert en veau rougeâtre.

Fontainebleau, n° 1947. — Anc. cat., n° 608. (Ital. 30.)

L'initiale contient un écu, que je crois d'Aragon-Sicile. Voyez Marsand, t. I, p. 16 et 17.

N°s 7243 et 7244.

901. VOLGARIZZAMENTO DELLA TERZA ET DELLA QUARTA DECADE DI TITO-LIVIO.

Deux volumes in-4° magno, vélin, le premier de 191 feuillets et le second de 163 à deux colonnes, vignettes, initiales. Première partie du XV° siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats et à la fleur de lis de Louis XVI sur le dos.

Fontainebleau, n°s 514 et 452. — Anc. n°s 507 et 875. (Ital. 31 et 32.)

Ces deux beaux volumes qui, dans nos précédens inventaires et même dans le livre du docteur Marsand, ont toujours été séparés, faisoient partie du même exemplaire. C'est le deuxième et le troisième volume d'une précieuse traduction de Tite-Live, dont les Italiens ne paroissent pas connoître l'auteur. Nous avons déjà vu, dans le msc. 7000 (t. III, p. 304), les quatre premiers livres de la troisième décade, et nous voyons ici la véritable leçon de la première phrase qui avoit excité notre défiance dans la précédente : « In parte della mia opera e » licito a me di predire *alcuna cossa* che gli piu » *degli scrittori* anno fatto nel principio della » somma di tutta la loro opera et dico me scrivere » una ghuerra... » On devine par ces premiers mots, combien la leçon du msc. 7243 est préférable à celle du 7000.

Le frontispice du volume 7243, très-délicatement orné à l'italienne, représente dans l'initiale le traducteur assis sur un somptueux fauteuil gothi-

que devant une table sur laquelle il écrit son volume. Dans la main droite est sa plume, dans la gauche une sorte de règle noire qui sert à maintenir le feuillet de vélin. Au haut de la marge est le monographe du Christ ms. Dans la marge inférieure, un écu, soutenu par deux anges, au cimier formé d'un turban mauresque couronné, est d'or à l'aigle éployé de sable couronné d'or, écartelé de Visconti-Milan. Cet aigle ne seroit-il pas l'écu de François Sforze, époux de Blanche-Marie Visconti? Le mariage n'eut cependant lieu qu'en 1441, neuf ans après l'achèvement de notre manuscrit; mais les ornemens, laissés en blanc, peuvent avoir été faits un peu plus tard.

A la fin du volume on lit: « Qui finiscie il dezimo » et ultimo libro della terza decha di Tito-Livio » Padovano. M. CCCC°. XXXII, finito nello mese » dangosto. »

Le deuxième volume écrit et orné par le même artiste, dont nous trouverons le nom dans le msc. 7245, comprend la quatrième décade sous cette précieuse rubrique : « Qui comincia il primo » libro di Tito-Livio della ghuerra Macedonica et il » XXXI ab Urbe condita. » L'initiale offre le portrait du même personnage que celle du volume précédent. C'est la même chaire, la même table, le même costume; seulement tout cela pris de profil au lieu de l'être de face. Au bas, le même écu; dans la marge supérieure, au lieu du monogramme du Christ, une

colombe ou phénix dans les flammes, avec le *motto* françois : *A bon droyt*. Le choix d'une devise françoise, fait en 1432 par un prince italien, est certainement digne de remarque.

Ce début de la quatrième décade est précédé d'un « Prohemio del volgharizatore di questa quarta decha di Tito-Livio. » Après avoir rappelé en termes magnifiques la grandeur de Rome et les vertus des anciens Romains : « Siccome l'altre cosse mundane tutte caduche e attenati ad corruptione, cossi » questi costumi utilissimi, sancti e ragionevoli col » mundo invechiarono e corrupersi. Et in luogo di » quelli, l'usato nome di nobilta ritenendo, luxuria e » avaricia, rapina et ociosita son venute : le quali... » anno nuova maniera di nobili e di potenti nel » mundo creati. Pero che colui e oggi nobile reputato, il quale e con rapiña e con guadangni illiciti » avendo raghunato d'oro grandissima copia, puo » ampiamente di dilicati cibi e di nobili vini satiare » l'appetito : e il corpo nato alle fatiche nelli alti pa» lagi e ne dilicati letti luxuriando posare. » De ces vices et de beaucoup d'autres, il résulte que les nobles ont abandonné l'étude et la philosophie à ceux qui ne devoient en connoître les préceptes que par l'exemple de leurs seigneurs. « Et cossi essendo il » mundo rivolto, coloro che rengniare debitamente » dovriano conviene che si regano per lo consiglio » di coloro che dovriano esser retti. E conciosia » cossa che io medesimo sia di questi cotali extremi

» ad quali di necessita e lo studio pervenuto alle » mani, volendo alcuna cossa con lungha fatieha » fare d'utilita al mundo corrotto... considerato » che... il sapere l'antiche storie e utilissimo nelle » cosse civili, o proposto di raducere in latino » volghare. X. libri di Tito-Livio paetavino, com- » posti delle storie romane sotto titolo de bello » Macedonico. Ad cio che di quello il quale d'alta » grammatica e di forte costrutto molto è a li piu » ad intendere difficile, possano li non letterati » prendere... gratioso frutto... Le quali cosse tutte » insieme e ciascuna per se considerate diritta- » mente, non dubito che non possano e in molte » cosse le lascivie de nobili legenti qui rafrenare » all animo loro capere a magiore cosse, e ne ne- » cessarii bisongni porgere consigli utilissimi... » Non e mio intendimento nella spositioni della » detta Decha seguire strettamente per tutto la » lettera dell' autore... che cossi poco ne intende- » rebbero il volgharizato come per lettera. Adun- » que... non partendomi dalla sua propia inten- » tione, extimo che utile sia in alchuno luogho » con piu parole alquanto le sue ampliare... E se » di cotanto e talle affanno... honore alcuno o laude » si viene, non ad me sieno renduti, ma ad colui » che ad cio m' indusse, cio e al nobile cavaliere » mesere Ostagio da Polenta, ispecialissimo mio » singniore; ad istantia del quale ad opera cosi » grande io mi disposi. »

Ainsi, le patron de notre traducteur fut messer *Ostagio de Polenta*. — Voilà tout ce que l'on peut assurer; mais ce traducteur ne seroit-il pas le célèbre Villani, comme M. le comte Gamba l'a déjà conjecturé de la plus ancienne traduction imprimée de la première décade? Quoi qu'il en soit, je pencherois à croire que le même habile écrivain, après avoir achevé la quatrième décade, voulut traduire également les précédentes : au moins la leçon du msc. 7243, achevée en 1432, est-elle transcrite par l'excellent copiste du n° suivant 7244.

Notre quatrième décade s'arrête où s'arrêtoit sans doute alors le texte retrouvé de Tite-Live, c'est-à-dire avec ces mots du chapitre XXXVII.

« Prætor Ti. Minucius et haud ita multo post consul C. Calpurnius moritur, multique alii omninm ordinum illustres viri : postremo prodigii loco ea clades haberi cœpia esi. C. Servilius pontifex maximus piacula iræ Deum conquirere jussus, decemviri libros inspicere, cousul Apollini, Æsculapio, Saluti dona vovere et dare signa inaurata; quæ vovit dediique. Decemviri suppiicationem in biduum valetudinis causa in Urbe et per omnia fora conciabulaque exigeruut. . . . . »

T. Minucio pretore et non molto dopo C. Calfurnio consolo et molti altri carissimi huomini di tntti li ordini morirono. Ultimamente fu questa pistolenzia cominciata ad avere in luogho da prodigio; et ad C. Servilio pontefice maximo fu comandato che andasse a fare inquisitione di fare purghaiioni alli Dii; et alli decemviri che raghuardessero li iibri et al consolo che elli boiasse ad Apollo et ad Esculapio doni *di salute*, et che elli li desse li seugni dorati liquali *botati avera*, et diedeli. Li decemviri comandarono supplicatione in due giorni per cagione di sanita, in tutte le cohorti et in tutti li conciabuli.

(*Qui finisce la quarta decha di Tito-Livio Pattavino de Bello Macedonico.* TE DEUM LAUDAMUS.)

J'ai vu pour la première fois dans ces copies de 1432, l'emploi de la ***cédille*** sous le ***c***, pour figurer un ***z***. Nous aurons donc emprunté cet accent aux

Italiens. Remarquez aussi ce mot *bolare*, traduction de *volare*, d'où nous paroissons avoir fait *bouler*, en le détournant peu à peu de sa véritable acception.

Les ornemens sont aux f[os] 1, 3, 11, 20 (chapeau curieux de l'époque) 36 (2 costumes de femmes), 56, 73, 88, 109, 132 et 151. — Voy. Marsand, t. I, pp. 17 et 18.

N° 7245.

903. VITE DEGLI IMPERATORI ROMANI.

Volume in-f° parvo de 119 feuillets vélin; miniatures, vignettes, initiales. XV[e] siècle. Relié en veau racine, au chiffre de Charles X sur le dos.

Anc. Bibl. Mazarin, 99. (Ital. 33.)

Ce beau volume porte heureusement sa date et le nom de l'artiste qui l'avoit exécuté. En voici la dernière ligne : « M. CCCC. XXXI, die penultimo » Martii, per *An. Decembrem* finitum. » Antoine Decembre est donc cet artiste, et c'est évidemment le même qui au mois d'août 1432 termina la transcription de la troisième décade de Tite-Live, dont nous avons tout à l'heure admiré la délicate et belle exécution. Les ornemens et l'écriture du n° 7245 ne le cèdent en rien à ceux des n[os] 7243 et 7244. Ils ont même encore quelque chose de plus fin et de plus exquis. Le premier feuillet surtout, aujourd'hui un peu fatigué, est d'un excellent travail. L'initiale représente un prince à cheval, armé de toutes pièces, l'épée au poing, en

chef la couronne, surmontée d'une tête d'aigle. Le cheval est caparaçonné de drap d'or chargé de l'aigle éployée de sable. Mais le volume offre plusieurs grandes lacunes, la première, des f°s 58 à 64, la seconde des f°s 65 à 74, de 95 à 97, 99 à 101, 114 à 118. Marsand ne devoit donc pas le signaler comme étant *di ottima conservazione.*

Les marges présentent huit médaillons. 1° En haut : deux écus d'azur à la couronne d'or; un troisième écu de gueules chargé du turban mauresque, surmonté d'une autre couronne d'or. 2° Au milieu : écu de gueules chargé d'un phénix d'argent projetant des rayons flamboyans. — Médaillon octaèdre représentant des oies et canards dans un étang, au-dessus une aigle rayonnant. 3° Au bas : premier écu, d'argent aux trois aigles éployées parti de Milàn. Deuxième écu, l'aigle de sable écartelée de la givre de Milan. Troisième écu, Milan.

Cette histoire comprend la vie des empereurs romains depuis Jules César jusqu'à Théodoric, successeur d'Odoacre. Premiers mots : « Iulio » Cesare quando ebbe sedeci anni. » — Derniers mots : « Theodorico re de Gotti e tolse lo impe- » rio et ucise questo Odoacer. — *Qui mancha lo exemplo.* »

Les miniatures ou plutôt les grandes initiales outre le frontispice sont aux f°s 14, 37 (celle-ci rappelle fort bien la première initiale du msc. 7243). — 51. Cheval d'un dessin exquis. — 54, 55, 75.

Dessin d'un lit et de costumes italiens. — 78, 79. Beau costume. — 81, 82, 83. Beau cheval. — 85, 86, 87. Monnoyeurs en exercice. — 88. Femmes occupées à filer autour d'Héliogabale. — 90. Caracalla sur son trône, charmant dessin. — 93, 97 (deux initiales). — 103 (deux initiales). — 105 (deux initiales). — 107, 108 bis, 111, 112, 113 (deux initiales) et 118. Voy. pour le surplus Marsand, t. I, p. 18 et 19.

° 7246.

904. TRADUCTION ITALIENNE DU TRAITÉ DE RENATUS VEGETIUS SUR LES MALADIES DES CHEVAUX.

Vol. in-f° parvo de 297 feuillets, papier, lignes longues. XVI° siècle. Relié sur bois en veau fauve. Les plats portent un enchaînement de cercles et de carrés alternatifs et frappés en noir. Dans les dix carrés se trouvent la lettre H couronnée, quatre fois répétée, et quatre fois aussi le double chiffre célèbre du roi et de sa maîtresse, ou de la reine sa femme , puis deux fois les attributs de la chasse, un arc et un carquois; chacun des six cercles offre trois croissans entrelacés. Au milieu des plats le grand écusson de France surmonté de la couronne royale et soutenu par un croissant. Les fermoirs de cette belle reliure ont été enlevés.

Fontainebleau, 1819, anc. n° 437. (Ital. 34.)

C'est ici que revient la question, déjà souvent controversée, du double chiffre particulier aux monumens du règne de Henry II, chiffre qu'on retrouve non-seulement à Fontainebleau, au Louvre, à Anet; mais sur tant de belles reliures, tant d'au-

tres monumens de l'art du XVI[e] siècle. Faut-il y reconnoître un H et un D, c'est-à-dire les initiales de Henry II et Diane de Poitiers sa maîtresse, ou bien un H et un C, c'est-à-dire les chiffres de Henry II et Catherine de Médicis? Question singulièrement difficile à résoudre; car la reine Catherine avoit pour devise un *croissant* avec la légende *Donec totum impleat orbem*, et le triple croissant, qui accompagne toujours ce chiffre, semble d'ailleurs mieux rappeler la lettre C que le nom de *Diane*, déesse des forêts. Mais, d'un autre côté, près des C apparoissent le carquois et l'arc, qui conviennent assez mal à Phœbé, patronne poétique de Catherine, et, si le double chiffre se rapporte au roi et à la reine, pourquoi n'est-il pas surmonté de la couronne royale comme l'H répété tout auprès? Cependant je me souviens d'avoir vu la couronne tracée sur le double chiffre et sur les trois croissans, dans la belle salle de Fontainebleau. Et comment admettre que la reine de France, et quelle reine! Catherine de Médicis, ait vu avec indifférence le nom de la concubine qui déshonoroit la couche de Henry II sur les monumens dont elle suivoit avec le plus d'ardeur l'exécution ou l'achèvement? Catherine se plaisoit à Fontainebleau, elle protégeoit l'admirable architecte du Louvre; enfin elle avoit la passion des livres, comme de tous les objets d'art et d'étude. Or si le roi n'avoit pas rougi de prétendre ainsi, devant la reine, éterniser le

nom d'une courtisane, Catherine, veuve et reine si long-temps maîtresse de la France, n'auroit-elle pas mis un empressement extrême à effacer des souvenirs aussi honteux à sa gloire? Voilà les élémens de mon incertitude; maintenant voici l'explication que je propose : Catherine étoit, sinon fort aimée, du moins fort estimée de son royal époux; elle sentoit le prix de cette estime, et peut-être voyoit-elle sans trop de douleur et de jalousie que la passion charnelle du roi fût exclusivement acquise à la belle duchesse de Valentinois. Les historiens, les mémorialistes ne parlent pas de rivalités entre ces deux femmes, toutes deux si remarquables. Cela posé, Catherine auroit affecté de prendre et de reproduire des emblèmes qui satisfaisoient son orgueil et ne risquoient pas de blesser Henry II. C'est d'après les dessins que Catherine donnoit aux artistes, que les croissans, les arcs, le double chiffre auroient été placés partout et sur tous les monumens du règne de Henry II. « Vous » y pouvez distinguer votre maîtresse, » auroit-elle dit au roi, « vous devriez n'y reconnoître que votre » femme, et la postérité, plus scrupuleuse que » vous, saura bien effacer le souvenir de la concu-» bine pour ne rappeler que les droits de la reine, » ou du moins sa résignation. » Mais la postérité n'a pas justifié ces espérances d'une reine dont elle a peut-être constamment méconnu le caractère et les sentimens.

Je pense donc que la seule manière d'expliquer la présence de tous ces emblèmes et leur maintien sur tant de monumens royaux, c'est de les attribuer à la volonté expresse et singulière de Catherine de Médicis.

La traduction italienne du traité de Renatus Vegetius paroît être demeurée inédite. Notre manuscrit est d'une écriture fort bonne. Les dix premiers feuillets, non chiffrés, sont consacrés à la table des chapitres. Le premier porte cette rubrique : ***Rubrica de la infirmita del capo.*** On va juger du style italien par les deux premières lignes : « In » tucte lle generatium de li animali el capo e prin- » cipali, secondo lo presente auctore per le vertu » che sono in ipso cio e vedere, odorare, gustare e » sentire... » (Voy. Marsand, t. I, p. 29.)

N° 7246 *

905. LIBRO DE' MARESCALCIA DA FRANCESCHINO SODETTO.

Volume in-4° magno de 193 feuillets, papier, lignes longues XVI° siècle. Couvert en parchemin blanc.

Fonds La Mare, n° 520. (Ital. 35.)

Volume oublié par le docteur Marsand. Il commence par la « Tavola della presente opera de' » Marescalcia, » en sept feuillets. Premiers mots du début, au f° 8 : « Perche fra tutti l'animali a uso » humano accomodati nessuno c'è del cavallo piu

» nobile, nessun' anchora piu comodo che lui... » Le premier chapitre est : « Della natura di cavallo. » A la fin du chapitre 474 et dernier, on lit de la même main, mais non de la même encre : « Franceschino Sodetto ha composto la presente opera. » Ce chapitre est suivi d'une lettre amusante écrite par le *Crocino*, copiste du volume, à l'auteur « Franceschino, *cavallarillo* generale dell' ill° signor Nicolo Ursino conte di Pitigliano. » Elle est datée de Sorano, 24 février 1569. Ce Crocino s'intitule : « Governatore generale di tutti li cani dell' » sig. conte di Pitigliano. » Et sa signature est suivie de ces lignes, les dernières du volume : « Io » Crocino ho scritta questa, di mia propria mano, » e'l mandata alla corte della m^a Cesarea. » Mais il se pourroit bien que notre manuscrit ne fût qu'une copie, même assez négligée, de l'original du Crocino envoyé à l'Empereur.

N° 7247.

906. LIBRO DI MARESCALCHIA DI GIORDANO ROSSO DI CALABRIA. — MEDICINA DI FALCONI. — MEDICINA DEGLI CAVALLI DA JOANNE.

Volume in-f° parvo, de 68 feuillets, lignes longues. XV° siècle. Relié en veau marbré au chiffre de Louis XVIII sur le dos.

Fontainebleau, n° 1884. — Anc. n° 1967. (Ital. 36.)

Giordano Rosso passe pour avoir été attaché au service de l'empereur Frédéric II, et son ouvrage

d'Hippiatrie, sans doute écrit en latin, a été publié dans cette langue en 1828, par Girolamo Molin, professeur de Padoue. Premiers mots : « Con- » cessa cosa che tutti li altri animali che mai foro » creati da lo summo factore. » Le dernier chapitre est : « Ad sanare lo quarteri de lo cavallo, » à la fin duquel on lit, f° 37 : « Questo libro fece Jordano » Rosso de Calabria, cavaleri et famiglio de lo im- » peratore Federico secondo, lo quale fo insignato » dallui : et tutte queste cose sopra ditte e paravole » ne la marescalchia de lo ditto signore perhochence » stetti uno grande tempo. »

II. Avec le f° 38 commence la médecine des Faucons. Et d'abord la table en quatre feuillets. Les auteurs de recettes nommés sont : Joanne Gentile, — duca di Venose, — Jacobo Solimele, — Spaniolecta, — Mossen Pasqual, — principe de Salerna, — Andriuccio, — lo conte Camerlingo, — Tomaso de Gaiano de San-Fabricio, — Tomasino. Toutes furent trouvées de 1467 à 1469.

III. F° 47. « Questa e la memoria la quale messer » Joanne fe nel tempo di Carlo magno imperator, » sopra la condiccione et febre tucte et altre infir- » mitate degli cavalli... La prima febre et la quale » si genera in li polmoni... » (Voy. Marsand, t. I, pp. 20 et 21.)

N° 7248.

907. TRADUCTION ITALIENNE DES AUTEURS GRECS QUI ONT TRAITÉ DES MALADIES DES CHEVAUX.

Volume in-f° mediocri de 149 feuillets, papier, lignes longues. XV° siècle. Relié en maroquin citron au chiffre couronné de Louis XIV entouré de quatre fleurs de lis et de deux tournesols sur le dos.

(Ital. 37.)

Manuscrit provenant de la Bibliothèque des Médicis de Florence, acquis par Catherine de Médicis, et réuni plus tard aux livres du roi de France. Il se trouve indiqué au f° 53 du Catalogue des livres de Catherine (msc. du roi, n° 10293), sous le simple titre : ***Absyrtus in vulgari***, II. Et sur la dernière garde de notre volume on lit : « N° XXXIX. Libro » di Mascalcia, cioe medicina de' cavalli, composto » da piu autori græci et tradotto de græco in volgar » italiano. Li autori che hano composto il graeco » sono d'infrascritti : Absyrto, il principale; Hie- » rocle; Theomnesto; Pelagonio; Anatolio; Tiberio; » Eumelo; Archidemo; Hippocrate; Æmilio His- » pano; Littorio Beneventano; Hemerio et alcuni » altri. Φύλλα τὰ γεγραμμένα σύμπαντα. ρμθ : ἡ ἑκατὸν » τεσσαρακονταεννέα. Cart. 149. Τετράδια ἑπτακαίδεκα. » A° della 21 cassa. C'est-à-dire : toutes ces feuilles » écrites sont au nombre de 149. Les quaternions » (ou cahiers) sont au nombre de dix-sept. Lascaris. » De la vingt-unième case. » Je dois la reconnois-

sance du monogramme de Lascaris, dans ces lignes, à l'obligeante amitié de M. Miller, mon collègue à la Bibliothèque du Roi. Jean Lascaris, comme on sait, étoit bibliothécaire des Médicis vers la fin du xve siècle. (Voy. Marsand, t. I, p. 21 à 22.)

N° 7249.

908. LIBRO DE CIRURGIA, traducido en catalan, par GALIEN CORREGER DE MAYOCHA. — MÉDECINE DES CHEVAUX, DES OISEAUX. — TRAITÉ D'ANATOMIE DE GALIEN DE CRÉMONE. — RECETTES DIVERSES.

Vol. in-f° parvo vélin de 125 feuillets à deux colonnes; initiales. Première partie du XVe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XIV sur le dos.

Fontainebleau, n° 612. — Anc. cat., n° 863. (Espagnols. 7.) (1)

Ce beau volume n'a pas été décrit par M. Ochoa dans son « Catalogo rasonado de los manuscritos » españoles de Paris. » Nos anciens inventaires le désignent d'une façon inexacte sous le titre de « Chirurgia e medicina de gli nomeni, cavalli e » falconi. » Il ne s'agit ici que de la guérison des plaies humaines.

Voici les premiers mots en rubrique : « Lo com- » mensament del libro lo qual compila frate The-

(1) Dans les précédens volumes, les numéros espagnols sont mal réglés. Il faudroit au t. II, p. 41 : Espagnols 1, 2 et 3. — Id., p. 4, Espagnols 4. — T. III, p. 305, Espagnols 5. — Id., p. 343, Espagnols 6.

» derich de l'orde dels predicadors, explanat per » Galien Correger de Mayocha, et contensi al co- » mensament quina cosa es cyrurgia. »

Ce Galien Correger, natif de Mayorque, étoit un clerc chirurgien, qui long-temps avoit été chapelain d'André, évêque de Valence et pénitencier du pape: il écrivit la traduction que nous avons sous les yeux au temps de Jacques, roi d'Aragon. Nous trouvons ces indications dans les préambules de chacun de ses livres. Dans le premier préambule, qui commence ainsi : « En nom de la senta e no » depertable Trinitat ho essencia, so es assaber lo » pare, » etc., etc., il se nomme « G. Correger de » Mayorcha, aprenent en la art de cirurgia, » il ajoute qu'il a voulu « translatar de lati en romans » catalanesch aquesta obra de cirurgia, » parce que « alcuna partida de los surgians qui son en la » seyoria del noble en Jac., per la gracia de Deu » rey d'Arago, no entenen los vocables latins.... » Passo io propos.. decomplir... la obra complida » per frate Thederich del orde dels predicadors. »

Il faut ici reconnoître dans le roi d'Aragon, sous le règne duquel écrivoit notre Galien Correger, Jacques ou don Jayme II, successeur de son frère Alfonse III, en 1291, mort en 1327 à Barcelone. La traduction que nous avons sous les yeux date donc probablement des premières années du XIV[e] siècle. Pour le frère Thederich, de l'ordre des prédicateurs, auteur original de l'ouvrage tra-

duit par Correger, nous croyons le reconnoître dans un certain Theodorus, de l'ordre des fréres-mineurs, auteur d'une traduction latine d'un traité arabe *De curis ægritudinum avium rapacium* conservé dans notre fonds latin : n° 7019 et 7020; c'est le même *Theodericus Catalanus* dont le continuateur de Fabricius, J. Schoettgenius, parle ainsi: « Theoderico Bugegnoni *libros tres chirurgiæ* tribuunt, Venet., 1499, 1513 et 1519 impressos, » sed qui potius ad *Theodericum Catalanum* ejusdem ordinis pertinent. Is autem libros suos *lingua patria* conscripsit, unde ad nos non pertinent. » Schoettgen suit ici le sentiment de Jacques Quetif (de Scriptor. ord. Predicat., t. I, p. 354); mais je crois que le père Quetif se trompoit. Theoderic ou Thierry avoit écrit en latin, puisqu'au commencement du XIVe siécle Galien Correger traduisoit son livre en catalan; ce qu'il n'auroit certainement pas prétendu faire, si Theodoric avoit composé le sien en langue vulgaire.

Aprés ce préambule est l'épître de Theodoric « Al honrable pare N. Audreu, bisbe de Valencia. » Il lui rappelle leur commun séjour à la cour de Rome, lui Galien étant son chapelain et pénitencier du pape; et comment, sur son invitation, il avoit alors traduit un livre de chirurgie de maître Hugo de Luca, et comment il cède encore à ses instances en compilant ce nouvel ouvrage, d'aprés tous les anciens chirurgiens. Il le divise en quatre livres :

le premier est consacré aux blessures en général. F° 2. Le second, des différentes parties du corps, les unes après les autres. F° 18. Le troisième, des autres opérations chirurgicales. F° 39. Le quatrième, des maladies de la tète. F° 83.

II. Au f° 93 v° commence un autre traité de médecine des chevaux : « Asci començа la cirrurgia » dels cavals per so que sia curats he nudrits he » engendrats segonds la sua valor que li pertayn. » Premiers mots : « Con lo caval sia prons et noble » entre totes besties que son deputades als huses dels » homens... » Je retrouve cet ouvrage exactement traduit dans un petit volume imprimé en 1619, à Lyon, et sans doute fréquemment ailleurs, sous le titre : « *Thrésor de tout ce qui concerne les bestes chevalines, traduit d'*ITALIEN *en françois.* Lyon, Pierre Rigaud, in-32. » Mais le livre italien-françois est plus complet que le nôtre. C'est sans doute le *Mulo medicina*, regardé comme l'ouvrage de Theodoric, et dont les Bibliothèques d'Italie possèdent plusieurs exemplaires latins.

III. « Asci comensa lo libre dell nudriment he » dela cura dells ocels, losquelas se pertayen ha » cassa. » Ce court traité de la médecine des oiseaux de chasse commence au f° 110 par ces mots : « En » ebraic e en caldeu de Appollo menor es appellat » en grec d'Alexandri; mas en latin es appellat me

» chabeu et tresportat. Daquest comensa la pistola » aiquela Simacus et Theodosus a Tolomeu empe- » rador d'Egipte et a tots los segens, deliciosament » vivents salut he pau. — Gran emperador et se- » nyor, » etc.

IV. F° 112. « Asci comensa lo libre qui es dit » Almassor trasladat per mestre Galien de Cremona » en Toledol, d'arabic en latin. Qui es appellat » Almassor, per so col rey Almassor lo feu fer al » fyl de Ysaach. » C'est un traité d'anatomie commençant : « Deus creador de totos coses feu los » ossos per so que lo cors si sostengues. »

V. F° 124 v°. Recettes diverses écrites plus tard, c'est-à-dire au commencement du XVI[e] siècle, en catalan, par un des possesseurs de notre volume.

N° 7250.

909. OVIDIO *de Arte amandi*, CON COMMENTI.

Volume in-f° parvo, de 35 feuillets vélin, à deux colonnes, initiale. Première partie du XIV[e] siècle. Relié en maroquin citron aux armes de France sur les plats, aux deux L entrelacés de Louis XV sur le dos.

Fontainebleau, n° 1882. — Anc. cat., n° 362. (Ital. 38.)

Cette traduction, ou plutôt ce commentaire perpétuel, est l'ouvrage d'un vieux professeur qui croit pouvoir l'adresser aux jeunes gens. « Se a voi, » dit-il en commençant, « o Giovani diletta d'impren-

» dere la dottrina, di cendere e nutricare lamoroso » fiocho la chui fiamma divora la midolla dellossa, » e consuma grande parte del vigore dellanimo, » bene che sia faticha e uno poco di *riplensione* » (s. d. p^e. *riprensione*) a noi, a quali per istudio » e dato conoscere e intendere i libri de poeti e de » savi scritti in latino, *volgaricalgli* (?), tutta via, » vinti per li vostri prieghi e ricreando la lassetta » delli vostri membri sotto la nostra ombra e con » l'*aura* del vostro sere sodiffacciamo alle vostre » petitioni, disiderando d'alluminare le vostre » tenebre colla luce de la sciencia e mettere dellolio » nele vostre lampane, siche lo sposo quando entera » nela camera ci truovi aparechiati. » Puis s'adressant à celui qui l'invita particulièrement à faire ce travail : « Tu, G. pregasti, scienciato maestro, che » questo libro dell' arte d'amare ti volgaricasse » fece lo poscia me (come) a piu basso ansi scolaio » rozzo richiedesti che certi exempli i quali brie- » vemente sono scritti nel testo del libro... io sten- » desse,... se' ubidito. »

Suit une courte notice sur la vie de *Publio Nasone Ovidio*, et enfin la traduction de l'auteur italien, puis son commentaire, il faut le dire, assez chaste, sur une matière qui sembloit permettre de ne l'être pas. Voy. Marsand, t. 1, p. 22 et 23.

N° 7251.

910. LA DIVINA COMEDIA DI DANTE ALIGHIERI.

Volume in-fol. parvo de 73 feuillets, vélin, à deux colonnes, initiales; XIVe siècle. Relié en veau racine, au chiffre de Charles X sur le dos.

Fontainebleau, n° 1854. — Anc. cat., n° 1964. (Ital. 39.)

Bien que le docteur Marsand ait souvent examiné ces anciens et respectables manuscrits de la Divine Comédie avec beaucoup de rapidité, cependant la nécessité d'avancer nous forcera de renvoyer à son ouvrage pour l'appréciation relative de la valeur des textes. Ce n° 7251 est d'une bonne et ancienne écriture. Première rubrique : « Comincia la Co- » media di Dante Alighieri di Firence, nella quale » tratta delle pene e punimenti de pecchati et » vici, et de meriti et premii delle virtudi. » — Nos citations sont toujours, comme pour les volumes décrits précédemment, empruntées aux chants X de l'Enfer, XI du Purgatoire et XV du Paradis.

INFERNO. — Poi disse fieramente furo aversi
Ame e amiei primi e amie parte
Sicche per due fiate li dispersi.
Se fur cacciati e tornar dogni parte
Risposi lui luna e laltra fiala
Mavostri none apreser ben quellarte.

PURGATORIO. — O diss'o lui non setu Oderigi
Lonor daghoblo e lonor di quellarte

Calluminar chiamavate Parigi
  Frate disselli piu ridon le carte
Che penneleggia il Franco Bolognese
Lonore e tutto or suo e mio imparte.

PARADISO. — O fortunale ciascuna era cierta
Della sua sepoltura e ancor nulla
Era per Francia nellecto diserta
  Luna vaghiava astudio della culla
E consolando usava lidioma
Che prima i padri e le madri trastulla.

N° 7251 ².

911. LA DIVINA COMEDIA DI DANTE ALIGHIERI.

Vol. in-4°, de 102 feuillets, papier, deux colonnes; XVe siècle. Nouvellement relié en veau olive, au chiffre de Louis-Philippe sur le dos.

(Ital. 40.)

Il fut acheté à Rome par l'abbé de Louvois, en 1715. Première rubrique : « Inconnencia la Commedia di Dante Alighieri, ne laqual tratta delle pene de vitii e de meriti delle virtu. » Le copiste s'est nommé à la fin de chacune des trois parties; c'est *Nicolo de Giunta.*

Chi scrisse *descrita* con *domine* sempre viva,
Nicolo de Giunta me fecit. Deo gratias.

Ce copiste avoit une assez bonne main. Je ne devine pas pourquoi Marsand a vu dans cette mention la preuve que le manuscrit étoit du XVIe siècle : je le crois plutôt de la première partie du XVe. La marque du papier est, au reste, une fleur

assez semblable à un iris, accompagnée de deux boutons en forme de fer de lance.

INFERNO. — Poi disse fieramente fuoro aversi
Ame et amiei primi e a mia parte
Sicche per due fiate li dispersi.
Se fur chacciati etornar dogni parte
Rispuosi lui luna e laltra fiata
Maivostri non apreser ben quellarte.

PURGATORIO. — O dissio lui nonse tu Oderisi
Lonor daggobio e lonor diquellarte
Chaluminar chiamata e in Parisi.
Frate disselli piu ridon le charte
Che penneleggia Francho Bolognese
Lonore e tutto or suo e mio imparte.

PARADISO. — O fortunate ciaschuna era certa
De la sua sepoltura e anchor nulla
Era per Francia nelletto diserta
Luna vagghiava astudio della chulla
E consolando usava ladioma
Che prima l padri e le madri trastulla.

N° 7252.

912. LA DIVINA COMEDIA DI DANTE ALIGHIERI, avec de courts commentaires.

Vol. in-folio mediocri, vélin, de 89 feuillets, lignes longues, trois miniatures, initiales; XVᵉ siècle. Relié sur bois en velours fauve, avec le dos recouvert de maroquin rouge.

Fontainebleau, n° 164. — Anc. n° 602. (Ital. 41.)

Ce beau volume doit avoir appartenu au duc de Berry Jean, frère de notre roi Charles V. Les ca-

ractères et le vélin sont bien du commencement du XVe siècle, et la première initiale, d'azur aux trois fleurs de lis d'or, accompagnée de la bordure engrelée de gueules, représente les armes du duc de Berry, si ce n'est que les fleurs de lis réduites sembleroient accuser une date moins ancienne. Les trois miniatures placées en tête des trois parties sont de la plus grande curiosité, le dessin et la distribution révèlent un artiste du premier ordre. Dans la première, Lucifer est assis sur un échafaudage de bandes de fer rouge; de sa bouche sortent quatre damnés, dans ses entrailles hurlent d'autres victimes; il tient à la main droite un long trident dont l'extrémité va remuer la foule des âmes entassées dans la grande chaudière dévorante ouverte sous ses pieds. Au milieu de ces âmes, on distingue un pape, un empereur, un roi. Sur le côté gauche du tableau, des démons hissent au sommet d'un rocher plusieurs damnés; il en précipitent d'autres dans une mer de bitume, etc., etc.

La miniature du Purgatoire offre un spectacle moins terrible : les âmes semblent prier du milieu des flammes. Plusieurs anges viennent reprendre des pécheurs purifiés. On remarque une figure de femme étendue, dont deux quadrupèdes assez semblables à des levrettes viennent mordre les seins. La miniature du Paradis représente une belle gloire céleste.

Il y a des notules très-fréquentes pour le premier

chant de l'Enfer, plus rares pour les neuf suivans. Il n'y en a plus pour les autres jusqu'au trente-troisième. Mais ici la fin de la note peut offrir quelque intérêt : « Hic adhuc loquitur de proditoribus, » et hi erant comes Hugolinus de Pisis, et Roge- » rius archiepiscopus de Pisis; frater Albericus; » *duo filii Alberti de Valle de Bisoncio.* » Plus loin, à l'occasion du nom d'*Alberigo,* on lit en note : *de Romandiola.* — Il n'y a plus de notules à partir du onzième chant du Purgatoire. Citations :

INFERNO. — Puoi disse fieramente fuor aversi.
A me e amie primi e a mie parte.
Sicche per duo fiate li dispersi.
Se fuor cacciati etornar dogni parte.
Rispuosi lui luna ellaltra fiata.
Ma vostri non appreser ben quellarte.

PURGATORIO. — E dissi lui non settu Oderisi.
Ke dagubbio ellonor diquelarte.
Challuminar chiamate Parisi.
Frate dissegli piu ridon le carte
Ke pennelegia Franco Bolognese
Lonore et tuttor suo emio inparte.

PARADISO. — O fortunate ciascuna era certa
Dela sua sepoltura e ancor nulla.
Era per Francia nel letto diserta.
Luna vegliava astudio dela culla.
E consolando usava lidioma
Ke pria i padri e le madri trastulla.

N° 7252 [5].

913. LA DIVINA COMMEDIA DI DANTE ALIGHIERI.

Volume in-folio parvo vélin, de 84 feuillets à deux colonnes, deux initiales; XIVe siècle. Relié en veau racine, au chiffre de Charles X sur le dos.

Fonds de Colbert, n° 2097. (Ital. 42.)

Belle écriture. Les premiers feuillets ont été enlevés, et le texte conservé commence au milieu du dixième *capitolo*, avec le tercet :

Et se tu mai nel dolce mondo regge
Dimmi per che chel popolo e si empio
Incontrammei in ciascuna sua legge.

L'*Inferno*, le *Purgatorio* et le *Paradiso* finissent aux f°s 22, 51 et 81, avec ces mots : « Chompiuto e » *lo Inferno*... di Dante Allaghieri. Deo gratias. » Amen. » Cette mention est accompagnée, f° 22, d'un écu surmonté d'une croix; dans l'écu, un croissant tracé à l'encre noire. Au f° 81, il y a de plus, d'une écriture de la fin du XVe siècle : « *De* » *Francieschino di Giovanni, di Siena-speziero in* » *Par.* » J'entends ces derniers mots : *Epicier à Paris*. Dans tous tous les cas, c'est un nom de propriétaire, et non celui du copiste.

F° 82. Capitolo del figlio di Dante : « O voi che » siete, » etc. F° 83. Le capitolo de Bosone d'Agobio :

Per che sia piu frutto e piu diletto. . .

Au r° du f° 84 est répétée la mention de Franceschino di Giovanni, ce droguiste de Paris, qui pos-

sédoit, dans le XV[e] siècle, une des meilleures leçons de Dante, si l'on s'en rapporte à Marsand. — Enfin, sur le dernier feuillet, un Italien, admirateur de Dante, a résumé le sens moral et religieux de l'Inferno dans un récit qui commence par ces mots :

Natura, studio, ingegno, esperienza,
Dierone il prato et l'antico giardino
Al nobile poeta fiorentino. . .

Cette analyse est attribuée à un frère de l'ordre du Saint-Esprit. Voy. Colomb de Batines, ***Bibliogr. Dantesca***, I, p. 229.

PURGATORIO. — **O dissio lui nonse tu Oderisi.**
Lonor dagobbio e lonor diquellarte
Challuminar chiamate e in Parisi.
Frate disselli pui ridon le carte.
Che penneleggia Francho Bolognese.
Lonor e tulto or suo emio in parte.

PARADISO. — **O fortunate ciascunera certa.**
Dela sua sepultura e ancor nulla.
Era per Francia nelletto diserta.
Luna vegghiava astudio dela culla.
E consolando usava lydioma.
Che p: la le madri e li padri trastulla.

N° 7253.

914. LA DIVINA COMEDIA DI DANTE ALLIGHIERI.

Volume in-folio vélin, de 81 feuillets à deux colonnes; XIV[e] siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XIV sur le dos.

Anc. Bibl. de Mazarin, n° 65. (Ital. 43.)

Très-bonne écriture et très-beau vélin. Première rubrique : « Incipit primus cantus prime Comedie

» Dantis de Florentia in quo ad *suum* ad totum opus » *præmicat.* » Le texte finit au f° 79 r°. Il est suivi du capitolo du fils de Dante et du deuxième capitolo ici désigné comme l'œuvre de Busone d'Agobio. « Incipit quædam alia repilogatio super tota Co- » media Dantis Alighieri, facta a domino Busone de » Ugubio. » Premiers vers :

« Pero chesia piu frutto e piu diletto. »

Le copiste, Antonio de Cortona, s'est nommé à la fin, f° 81 : « Explicit tercia pars Comedie Dantis » Aldigherii de Florentia poeta *moderni*, vocata » Paradisus. Deo gratias. Amen. Qui scripsit scri- » bat Antoninus de Cortona Dominus benedicat. » (Voy. Marsand, t. I, p. 25 et 26.)

INFERNO. — Poi disse fieramente, fuoro aversi
Ame e da miei primi e da mia parte
Si che per due fiate li dispersi.
Se fuor cacciati e tornar dongni parte
Rispuosi lui luna e laltra fiata
Ma ivostri non appreser ben quellarte.

PURGATORIO. — O dissio lui non se tu Oderisi
Lonor da gobbio elonor di quellarte
Chaluminar chiamata e in Parisi.
Frate dissegli piu ridon le carte
Che penneleglia Francho Bolognese
Lonore e tutto orso e mio in parte.

PARADISO. — O fortunate ciascuna era certa.
De la sua sepoltura e ancor nulla
Era per Francia nelletto diserta.
Luna vaghiava astudio dela culla
E consolando usava lidioma
Che pria li padri e li madri trastulla.

N° 7254.

915. LA DIVINA COMEDIA DI DANTE ALIGHIERI.

Volume in-folio parvo vélin de 143 feuillets, lignes longues, jolies initiales et vignettes; commencement du XV° siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XIV sur le dos.

Anc. Bibl. Mazarin, n° 138. (Ital. 41)

Les ornemens du frontispice sont d'un éclat et d'un style tout à fait italien. Dans la marge inférieure, on remarque dans deux cadres octaèdres un écu et une devise. L'écu, engrelé d'or et de sable, offre un échiqueté gueules et or traversé de deux bandes d'argent, écartelé d'azur au chiffre d'or S I entrelacé. Pour la devise, les mots en sont presque entièrement effacés, on n'y voit plus que « TE.... » VE........ DI. » Ils entourent un casque couronné d'or ayant pour cimier deux têtes d'éléphans.

Dans l'initiale on voit Dante et Virgile au moment de leur entrée dans l'Enfer. La rubrique est tracée en long sur ce premier feuillet : « Incipit » prima cantica Comedie Dantis Aldigerii de Flo- » rentia quæ dicitur Infernus. Capitulum primum » Inferni. » F° 48. Début du *Purgatorio* et, dans l'initiale, jolie représentation de l'arrivée de Dante dans un esquif. F° 96. Début du *Paradiso*. L'initiale offre le couronnement de Beatrice. Au f° 143 et dernier : « Explicit tertia et ultima cantica

» Comedie Dantis Aldigerii, excellentis poete de » Florentia, quam ego A. scripsi Padue anno Dni. » M. CCCC. XI. die decima mensis Julii. Deo gra- » tias. Amen. » Ce copiste étoit un excellent artiste.

Sur la dernière garde se trouvent deux épigrammes, l'une contre le pape Pie II, nouvellement mort, l'autre contre l'auteur de cette première épigramme. Je rapporterai la première, bien que le quatrième vers soit évidemment tronqué :

Quo magis ingratus nemo fuit alter et idem,
Qui dici voluit impietate Pius,
Hac sibi quam vivus construxit clanditur archa
    Corpore, nam Stygios atra lacua
Hic vatum quia se doctumque volebat haberi,
Vatibus et doctis omnibus hostis erat,
Elloquio insignes, musisque dicata juventus
    Solvite vota deis qui rapuere Pium.

(Voy. Marsand, n° 27, p. 26.)

INFERNO. — Poi disse fieramente fuor aversi
Ame e amie primi e amie parte
Siche per due fiate gli dispersi
    Se fuor cacciati ei tornar dogni parte
Risposi lui luna elaltra fiata
Ma vostri non appreser ben quellarte. —

PURGATORIO. — O dissio lui non se tu Oderisi
Lonor dagobbio elonor di quellarte
Chaliuminar chiamata e in Parisi
    Frate dissegli piu ridon le carte
Che pennelleggia Franco Bolognese
Lonor e tutto or suo e mio in parte. —

PARADISO. — O fortunate ciascunera certa
Della sua sepultura eanchor nulla

Era per Francia nellecto diserta
Luna veghiava astudio della culla
E consolando usava lydioma
Che pria li padri e le madri trastulla. —

N° 7255.

916. LA DIVINA COMEDIA DI DANTE ALIGHIERI, con commenti.

Volume in-folio mediocri vélin de 248 feuillets, lignes longues, initiales, vignettes; commencement du XV° siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XIV sur le dos.

Anc. Cat., n° 883. (Ital. 45.)

Très-bel exemplaire écrit et orné avec le plus grand soin. Il a été exécuté en 1403, comme l'atteste l'explicit. « Scripto per mano di me Paolo » di Duccio Tosi di Pisa, negli anni Domini » M. CCCC. III. a di XXX d'ottobre. Et e il detto » libro del nobile huomo Francesco di Bartho- » lomeo de Petruccii da Siena. Nel tempo ch' egli » era honorevile executore della Cicta di Pisa, lo » fece scrivere. »

La première initiale offre un très-précieux portrait de Dante tenant son livre. Il a deux pouces et demi de grandeur, dessiné à mi-corps. Première rubrique : « In nomine Patris et Filii et Spiritus » Sancti. Amen. » Incomincia il primo canto della » prima cantica della Comedia di Dante Allighieri » da Firençe. Laquale e decta Inferno. Nel quali

» si puniscono li peccatori secondo che chiaro ap-
» pare nel texto. Prohemio a questa parte. »

Deux autres portraits de Dante, avec la même physionomie, sont au début du Purgatoire, f° 51, et du Paradis, f° 161 : ils me semblent même encore préférables au premier.

Quant au commentaire, ici très-considérable, Marsand (t. I, p. 27) n'ose dire à qui on pourroit l'attribuer. Il commence par les mots : « *Nel mezzo* » *del camin*, etc. Ad intelligentia della presente Co-» media si come usano li expositori nelle scientie sie » d'annotare. IIII. cose. la prima che è la materia » overo subjecto della presente opera. La seconda » quale e la forma e donde tolse tal nome overo » titulo del libro... » Ce n'est pas en tout cas celui de Benvenuto d'Imola. M. Colomb de Batines pense qu'il doit être emprunté presque entièrement à celui de Jacopo della Lana. (*Bibl. Dantesca*, I, p. 608.)

INFERNO. — Poi disse fieramente fuoro adversi
Ame a amiei primi et amia parte
Sicie perdue fiate li dispersi
Sei fuor cacciati et tornar dogni parte
Rispuosi lui luna e ialtra fiata
Ma livostri non appreser ben queiiarte. —

Io dissi allui non se tu Oderisi
Lonor daggobbio e lonor di queiiarte
Chaliuminar chiamata e in Parisi
Frate disselli piu ridon le carte
Che penneleggia Franco Bolognese
Lonore e tucto suo et mio imparte. —

A l'occasion du premier vers de ce passage, le

commentateur dit : « *Io dissi a lui :* Questo Oderisi
» si fu uno d'Agobbio e fue un fine miniatore di libri
» et exuisatore et illuminatore, loquale vedendosi
» essere excellente maestro monto in grande su-
» perbia e avea oppinione che miglior maestro non
» fosse di lui. Ora ad mostrare che la sua superbia
» s'andava temperando, si loda un Franco Bolognese
» essere stato miglor maestro di lui che fu di simile
» misterio e nota che l'autore dice : *lonor dagobbio,*
» che e a dire : di quella terra non usi mai persona
» fuori nomata altri che tu. »

PARADISO. — O fortunate ciascuna era certa
Della sua sepoltura e ancor nulla
Era per Francia nellecto deserta
Luna veghiava astudio della culla
Et consolaudo usava lydioma
Che prima i padri e le madri trastulla.

A l'occasion du mot *lydioma :* « Cioe lusanza di
» fiabare e cantare a trastullo li fanciulli, si come
» li padri e le madri alloro fenno. »

N° 7256.

917. L'INFERNO DI DANTE ALIGHIERI, con commento.

Volume in-folio mediocri vélin de 103 feuillets, lignes longues, miniatures, vignettes et initiales; commencement du XVe siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XIV sur le dos.

Fontainebleau, n° 398. — Anc. Cat., n° 406. (Ital. 51.)

Magnifique exemplaire, dont les ornemens sont du plus grand intérêt. On nous pardonnera de

ne pouvoir en donner ici qu'une idée incomplète. Au bas du frontispice est un écu, sans doute celui de la personne qui fit exécuter le volume. Il est d'or au double fer de cheval brisé d'argent. L'Italie reconnoît sans doute dans ce blason une de ses vieilles familles patriciennes. — Dans les marges du frontispice, le peintre a représenté les sept muses du moyen âge, et, sous les pieds de chacune, le personnage que la muse sembloit avoir le mieux inspiré. Ainsi, sous *Giometria* est Euclides Giometrico. — Sous *Arismetica*, Pintagora Arismeticho. — Sous *Loicha*, Aristotele. — Sous *Musicha*, Tubalchain. — Sous *Rectoricha*, Tulio Rectoricoso. — Sous *Grammaticha*, Priscianus. — Sous *Astrologia*, Tolom.

L'initiale renferme une belle figure de Dante assis devant une table à pupitre et occupé à écrire son immortel poëme.

Mais le plus singulier morceau du livre est une grande composition de tous les cercles de l'enfer, comprenant toute l'étendue d'une page, sans une seule ligne laissée pour les marges. Coloris, expression, dessin lui-même, malgré son incorrection, tout y rappelle la grande manière de Michel-Ange dans le chef-d'œuvre du Jugement dernier. Le récit poétique du Dante est sommairement exposé en douze bandes juxtaposées, dont chacune forme un quart de cercle concentrique. A l'extrémité de chaque bande sont écrits les noms des personnages

figurés. Nous n'avons pu déchiffrer tous ces noms : nous allons toutefois essayer de rappeler quelque chose des détails.

Première bande : Dante et Virgile. — Les lâches piqués des mouches, *demonio Charonta*. Deuxième bande : les non baptisés qui vécurent sans péché, comme César, Saladin et autres. — Les luxurieux. Françoise de Rimini est sur son amant dans une singulière position. Troisième bande : suite des luxurieux, autour du démon Minos. C'est Pâris, Didon, Tristan, Isotta, etc. Quatrième bande : autour de Cerbère, les coupables de sensualité et de gourmandise. Cinquième bande : les avares et les prodigues portant d'énormes fardeaux et surveillés par Pluto. Sixième bande : les irascibles barbotant dans le Styx et confiés au démon Phlégas. Septième bande : la ville de Dité ; les murs de l'enfer ; les trois furies. A droite on semble avoir voulu figurer l'épisode d'Ugolin. Huitième bande : les hérétiques, entre autres Farinata degli Uberti, dans son cercueil de fer rouge. Neuvième bande : les tyrans dans un lac, gardés par le Minotaure ; les *Ruffiani* ; les impies, comme le roi Capanée. Dixieme bande : les simoniaques ; les flatteurs, les traîtres. — Vue de Malebolge (en françois Maubeuge). Les deux dernières bandes ne sont plus intelligibles.

Il se pourroit que cette singulière composition eût été ajoutée au volume, et je dois dire que telle est l'opinio de M. Champollion-Figeac. J'y re-

trouverois le style de l'artiste auquel on doit plutôt les autres ornemens. Et si les initiales et cette représentation ne sont pas contemporaines, les initiales doivent avoir été exécutées les dernières.

Le verso du f° 2, en face du frontispice, présente dans une autre grande composition Dante au milieu de la Selva oscura. — En tête de chaque chant, est une grande initiale rappelant le sujet que le poëte va traiter. Les plus remarquables semblent être au deuxième chant, l'apparition de Béatrix; au quatrième, f° 11, les païens vertueux; au cinquième, f° 15, Francesca de Rimini. F° 23, canto 8, messer Filippo Argenti parlant à Dante. F° 29, canto 10, Farinata. F° 33, canto 11, papa Anastagio. F° 67, canto 23, les hypocrites. F° 95, canto 32, les traîtres. F° 98, canto 33, Ugolin.

Quant au commentaire, il nous a paru plutôt philosophique qu'historique. L'auteur anonyme cherche surtout à reconnoître le sens figuré de toutes les paroles du poëte. Mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse y retrouver de précieuses indications. Ainsi nous avons remarqué ce qu'il dit de Brunetto Latini, au ch. XV : « Questi fue uno valente huomo, » e scientiato e visse nella *virtute* dell autore chia- » mato maestro Brunetto Latino. Fue un ornato » prolatore, seppe mòrale, filosofia, compuose piu » belle opera e intra l'altri fece uno libro in lingua » Franceschа nel qualle trattoe in tre libri di tutte » materie, utili, dilettabili, e di tutti li membri di

» filosofia, e grande parte della sua vita fue hono-
» rato in tutti grandi fatti del comune di Firenze. »
Voy. Marsand, t. I, p. 28 et 29.

INFERNO. — Poi disse fieramente fuoro adversi
Adme e a mie primi e a mie parte
Siche per due fiale li dispersi
Se fuor cacciati ei tornar dogni parte
Rispuosi lui luna e laltra fiala
Ma i vostri non apreser ben quellarte.

A l'occasion du dernier vers, le commentateur dit : « *Ma i vostri*... pero che poiche Ghibellini ne » furon cacciati, anno Dni. M. CC. LXVIII. Per » loro bontade, nullo ve ne tornoe, bene che ve ne » tornassero molti pello beneficio della pace fatta » per auctoritate del cardinale latino legato della » apostolica sede anno Dni. MCC. LXVIII. del mese » di febraia. »

On lit à la fin : « Explicit prima pars Comedie » Dantis de Florentia et liber primus Inferni. Deo » gratias. Amen. »

° 7257.

918. LA DIVINA COMEDIA DI DANTE ALIGHIERI, con parvi e rari commenti.

Vol. in-folio parvo vélin, de 86 feuillets, à deux colonnes; première partie du XV° siècle Relié en veau racine, au chiffre de Charles X sur le dos.

Anc. Bibl. Mazarin, n° 144. (Ital. 52.)

Bonne exécution. Derniers mots : « Explicit liber » Dantis de Alligheriis de Florentia. Deo gratias. »

Puis, en écriture du XVIe siècle : « Lib. Georgii » Antonii *Vespucii* » (et non *Despuaif*, comme a lu Marsand, n° 30).

INFERNO. — Poi disse fieramente fuor adversi
A me e amiei primi et amia parte
Si cheper due fiate gli dispersi.
Sei fur cacciati ei tornar dogni parte
Rispuoslo lui luna e laltre fiata
Maivostri non appreser benquellarte.

PURGATORIO. — O disslo lui non settu Oderisi
Lonor dagobbio e lonor diquellarte
Che alluminare e chiamata in Parisi.
Frate disselli pui ridon lecarte
Che penelegia Francho Bolognese
Lonore e tutto suo e mio in parte.

PARADISO. — O fortunate ciascuna era certa
Della sua sepoltura e ancor nulla
Era per Francia neliecto diserta.
L'una veghiava astudio della culla
E consolando usava loydioma
Che pria li padri e le madri trastulla.

N° 7258.

919. LA DIVINA COMEDIA DI DANTE ALIGHIERI.

Volume in-folio parvo de 79 feuillets, papier, à doubles colonnes; XIVe siècle. Nouvellement relié en maroquin noir au chiffre de Louis-Philippe sur le dos.

Anc. Bibl. Mazarin. (Ital. 53.)

L'écriture de ce volume est d'une date incertaine à mes yeux; cependant je la crois très-ancienne. Derniers mots : « Explicit liber Comedie Dantis

» Allighierii de Florentia, per eum edictus sub anno » Dominice incarnationis M. CCC. (XXI effacé) *de* » mensis Martii sole intrante luna nova in libra. » — Qui decessit in civitate Ravenne in anno Do- » minice incarnationis M. CCC. XXI die S. crucis » de mense settenbris, anima cujus requiescat in » pace. Amen. Hunc librum scripsit M. S. Del » buon consiglo. Sitii. Deo gratias. Amen. » (Marsand, n° 31.)

INFERNO. — Poi disse fiera mente fuor adversi
Ad me e a mie primi e amie parte
Sicche per due fiate gli dispersi,
Sei fur cacciati ei tornar dogni parte
Rispuosio alui luna elaltra fiata
Maivostri non appreseroben larte.

PURGATORIO. — O dissio lui non settu Oderisi
Lonor daghobbio e lonor diquellarte
Calluminar chiamata a in Parisi
Frate disselli piu ridon le carte
Che pennellegia Franco Bolognese
Lonore e tuttorsuo emio inparte.

PARADISO. — O fortunate ciascuna era certa
Della sua sepultura e ancor nulla
Era per Francia nelleclo diserta
Luna vegghiava astudio della culla
E consolando usava ladioma
Che pria i padri e le madri trastulla.

N° 7259.

920. COMMENTI SOPRA LA DIVINA COMEDIA.

Volume in-folio parvo vélin, de 239 feuillets à deux colonnes, initiales; XVe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XIV sur le dos.

Anc. Cat., n° 733. (Ital. 54.)

Marsand (n° 32) a reconnu ce commentaire pour celui de Landino, publié à Florence en 1481, par Nicolo di Lorenzo; mais M. Jacopo Ferrari, qui dernièrement a comparé, avec un grand et noble zèle, tous nos manuscrits de Dante, pense au contraire que l'auteur de ce commentaire est Martino Paolo Nidobeato de Novarre. Ce Martino lui-même n'est-il qu'un plagiaire de Jacopo della Lana? C'est une question dont nous laissons le débat à notre honorable compatriote, l'auteur de la savante *Bibliografia Dantesca*. La citation suivante du passage relatif à Brunetto Latini pourra lever sur ce point quelques doutes: « Questo Ser Brunetto Latini » fu uno fino notaio fiorentino, et compuose fra » gli altri uno libro universale, si di philosofia na- » turale come morale, e etiandio tocco delle scientie » matematiche (e mechaniche) et di teologia, il quale » si e appellato Tesoro et ad utilitade delle comune » giente lo fecie in francescha lingua, impero ch'e » intesa dappiu che non e la literale. Il quale ser » Brunetto fu uno tempo maestro di Dante et fu si » intimo suo et domestico di lui chello volle giudi-

» care per astrologia et predire per la sua nativita
» comegli doveva venire ad excelso grado di scientia :
» per la quale dimestichezza l'autore li portava
» molta reverentia quando parlava con esso. » F° 35.

Ce volume est d'une bonne écriture. Le commentaire finit par une courte excuse de l'auteur et le *Credo* mis en vers italiens.

N° 7259 ².

921. LA DIVINA COMEDIA DI DANTE ALIGHIERI, con commenti.

Volume in-4° mediocri, papier, de 207 feuillets à lignes longues, initiales; XVe siècle. Relié en veau vert.

Anc. n° du fonds de Réserve, n° 9. (Ital. 55)

Les marges du frontispice reproduisent deux fois un écu de forme italienne, qui offre sur un double champ non indiqué trois barres or et sable, parties de la lettre F. Au-dessus de l'un de ces écus sont tracées les majuscules F. B. Le volume a été acquis en Italie dans les premières années de ce siècle.

Le commentaire est écrit en latin, et semble assez analogue à celui du n° 7256. Cependant le passage sur Brunetto Latino ne s'y trouve pas. M. Jacques Ferrari l'attribue à Pietro di Dante. (*Bibliogr. Dant.*, 638.) Derniers mots du dernier feuillet : « Explicit tercia pars Comedie Dantis Algherii de » Florentia. Ad laudem omnipotentis Dei Patris et » Filii et Spiritus sancti. Amen. » Puis le tracé

d'un écu à trois cœurs, 1-3 séparés par une ligne noire horizontale.

Marsand a consacré sa notice 685 à ce manuscrit, sous le n° 4 *fonds de réserve :* il en a admiré l'écriture bien au delà de ce que le copiste me semble avoir mérité.

INFERNO. — Poi disse fieramente fuoro aversi
A me et a miei primi et a mia parte
Si che perdue fiate li dispersi
Sei fuor chacciati et ei ritornaro dogni parte
Rispuosi lui luna e laltra fiata
Ma e vostri nonapreser bem quellarte.

PURGATORIO. — O dissi a lui non se tu Odorisi
Lonor da gubbio e lonor di quella arte
Che allnminar chiamata e in Parisi
Frate dissegli piu ridon le carte
Che penelegia Francho Bolognese
Lonor e tutto suo et mio in parte. —

PARADISO. — O fortunate clascuna era certa
Dlla sua sepultura et anchor nulla
Era per Francia nel letto diserta
L'una veghiava al studio dila culla
E consolando usava li dioma
Che pria e padri elle madri trastulla. —

N° 7259 [5]

922. LA DIVINA COMEDIA DI DANTE ALIGHIERI.

Volume in-4° mediocri, papier, de 185 feuillets à deux colonnes, initiales; XV° siècle. Relié en veau fauve aux armes du pape Pie VI sur les plats.

Anc. fonds de Réserve, n° 5. (Ital. 56.)

Exemplaire arrivé d'Italie dans les premières années de ce siècle. Au bas du feuillet frontispice est

un écu pallé de gueules et argent à la bande d'or. On lit à la fin : « Explicit Comedia Dantis Alagherii » Fiorentini. A. D. M. CCCC. LVI. » (Voy. Marsand, not. 688, sous le n° 7 fonds de Réserve.)

INFERNO. — Poi disse fieramente : furo adversi
Adme e amici primi etamia parte
Si che per due fiate gli dispersi.
Sei fur cacciati ei tornar dogni parte
Risposio lui et luna et laltra fiata
Mai vostri non appreser ben quella arte. —

PURGATORIO. — O dissio lui non se tu Oderisi
Lonor daggobio e lonor di quella arte
Challuminar e chiamata in Parisi.
Frate disse egli piu ridón le carte
Che penneleggia Franco Bolognese
Lonore e tutto suo et mio inparte. —

PARADISO. — O fortunate ciascuna era certa
Della sua sepoltura et anchor nulla.
Era per Francia nellecto diserta.
Luna vegghiava adstudio della culla.
Et consolando usava lidioma
Che pria li padri et le madri trastulla.

N° 7259 [4].

923. LA DIVINA COMEDIA DI DANTE ALIGHIERI, con commenti sopra margini et fra linee.

Volume in-folio parvo vélin, de 89 feuillets à deux colonnes, initiales; XIV[e] siècle. Relié en veau fauve aux armes du pape Pie VI sur les plats.

Anc. fonds de Réserve, n° 2. (Ital. 57.)

Arrivé d'Italie dans les premières années de ce siècle. C'est un exemplaire très-précieux à cause

de son grand air d'ancienneté. Le *capitolo* de Jacopo Alighieri a été ajouté vers la fin du XVe siècle, sur le dernier feuillet. L'écriture de la Divina Comedia est ici excellente. Les commentaires marginaux et interlinéaires sont d'une autre main, et écrits en latin. Sur la première feuille de garde, le commentateur a placé une courte notice sur Dante, dont voici les premières lignes : « Autor hujus libri fuit » Dantes, de Aldegeriis florentinus poeta. Et sunt » Aldegerii antiqui nobiles descendentes ab Eliseis » Romanis antiquissimis. Unus quidam miles nomine Cacciaguida de antiquo genere Dantis dicit » sibi, Parad., c° XV, » etc.

Les initiales de chacune des trois parties sont précieuses dans leur petitesse. La première représente Dante et les trois bêtes fauves qui le poursuivent. La deuxième, Dante et Virgile dans une barque noire. La troisième, Dante et Béatrix s'élevant dans les cieux.

Voy. Marsand, notice 683, sous le n° 2, *fonds de Réserve.*

INFERNO. — Poi disse fieramente furo adversi
A me e a miei primi e a mia parte
Siche per due fiate li dispersi
Se fur cacciati e tornar dogni parte
Rispuosio lui luna e laltra fiata
Maivostri non appreserben quellarte.

PURGATORIO. — O disslo lui non se tu Oderisi
Lonor dagoblo e lonor di quel arte
Caluminar chiamata e in Parisi.
Frate disselli piu ridon le carte

Ke pennellegia Franco Bolognese
Lonore e tuttor suo e mio in parte.

PARADISO. — O fortunate ciascunera certa
De la sua sepultura e ancor nulla
Era per Francia nellecto diserta
Luna vegghiava a studio de la culla
E consolando usava lydioma
Ke pria li padri et le madri trastulla.

Sur ces deux derniers tercets, le commentateur dit : « Quod mariti non ibant adhuc in Francia e » ad alias provincias, dimittentes uxores solas; » quia mariti adhuc non bellabant pro lilio Francie » partialiter, occidendo se invicem. »

N° 7259 ⁵.

924. LA DIVINA COMEDIA DI DANTE ALIGHIERI.

Volume in-4° mediocri, papier, de 229 feuillets, lignes longues, initiales pour chaque chant ; XVI° siècle. Relié en basane fauve marbrée, avec fermoirs d'argent.

Anc. fonds de Réserve, n° 4. (Ital. 58.)

Arrivé d'Italie, au commencement de ce siècle. Cet exemplaire est précieux à cause de la finesse des ornemens. Ils représentent des animaux et des anges tout nus avec un collier noir au cou, qui sembleroit mieux placé autrement. Les plus jolis sont aux f°ˢ 24, 54, 74, 76, 111, 149, 160. Au bas du frontispice sont les armes du pape Pie VI qui décorent la reliure du n° 7259 ⁴.

Au f° 224 est le capitolo de Jacopo. (Voy. Marsand, not. 690, sous le n° 8 ², *fonds de Réserve*.)

INFERNO — Poi disse fieramente furo averai
Ad me e a miei primi et a mia parte
Siche per due fiate gli dispersi.
Se fur cacciati e tornar dogni parte
Rispuosi allui luna el laltra fiata
Ma vostri non appresor ben quellarte.

PURGATORIO. — O dissia lui non se tu Oderigi
Lonor daghobio et lonor di quellarte
Chaliuminar chiamata e in Parigi.
Frate dissegli piu ridon le carte
Che penneleggia Franco Bolognese
Lonor et tutto suo et mio in parte.

PARADISO. — O fortunate, ciascuna era certa
Della suo sepultura el ancor nulla
Era per Francia nelletto diserta
Luna veghiava a studio della culla
Et consolando usava lidioma
Che pria li padri e le madri lrastulla.

N° 7260.

925. IL DECAMERONE DI GIOV. BOCCACCIO.

Volume in-folio parvo vélin, de 214 feuillets à deux colonnes, dessins et miniatures; fin du XVe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats et à la fleur de lis de Louis XIV sur le dos.

Fontainebleau, no 1840. — Anc. cat., no 1962. (Ital. 59.)

Volume mal écrit, mais très-spirituellement orné. Nous ne saurions trop recommander ces dessins, malheureusement trop rares, à nos dessinateurs et à nos graveurs sur bois. Une édition de Boccace avec de pareils ornemens appelleroit l'attention de tous les gens de goût. La table emplit les quatre premiers feuillets; elle est terminée par un dessin

à la plume qui occupe la moitié de la page, et rappelle quelque chose du tableau de Winterhalter. L'initiale représente un docteur enseignant les dames. Voici la rubrique : « Comincia illibro chia- » mato Decameron, cognominato principe Galeotto, » nel quale si contengono cente novelle in diecie d. » *de Contte* da sette donne e da tre giovani huomini. » Proemio di messer Giovanni *di* Boccaccio autore. »

Les autres dessins sont : f° 6, poses diverses, lit, portrait de la Mort ; f° 11, convoi, tombeau de messire Chapelut, mort en odeur de sainteté ; f° 23, pendaison ; f° 55, Mazet de Lamporechio ; f°s 79, 82, 102, 122, 132, 150, 175, 186, 188 et 213.

Au f° 124 r°, on remarque la signature « Jehan » de Beuil, » et je ne doute pas qu'elle n'appartienne à notre fameux amiral auteur du livre du *Jouvencel* dont on a parlé, t. II, p. 130 à 144. (Voy. Marsand, not. 33.)

N° 7261.

926. IL DECAMERONE DI GIOVANNI BOCCACCIO.

Volume in-folio médiocri vélin, de 151 feuillets à deux colonnes ; initiales ; XV° siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XIV sur le dos.

Fontainebleau, n° 375. — Anc. cat., n° 440. (Ital. 60.)

Volume bien écrit. La table remplit les deux premiers feuillets et un quart du troisième. Sur la dernière feuille de garde, on lit, d'une écriture

qui semble la même que celle du texte, le dicton suivant :

Non est amichus noster qui nostra bona tollit,
Sed amichus noster est qui nostra bona reddit. (Et nota verba)

Voy. Marsand, not. 34.

N° 7262.

927. IL DECAMERON DI GIOVANNE BOCCACCIO.

Volume in-f° mediocri, papier, de 311 feuillets à deux colonnes, miniatures, initiales. XV° siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, au chiffre de Louis XV sur le dos.

Fontainebleau, 1766. — Anc. cat., n° 423. (Ital. 61.)

Les sept premiers feuillets sont occupés par la table. Sur la marge du premier recto, on remarque un écu dont le champ n'est pas peint, mais chargé d'une levrette de sable lampassée et attachée de gueules; coupé de trois bandes de sable. Aux deux côtés, les lettres L. O. A la fin de la table sont écrits les mots suivans en rouge et en bleu : *Respice finem — Patientiam habeas et omnia tibi reddam.* Ces sept premiers feuillets ne sont pas numérotés.

Première rubrique : « Chomincia i libro chia» mato Dechameron, chongniominato principe » Ghaleotto. Nel quale si chontenghono cienti » novelle in dieci die, dette da sette donne e da tre » giovani huomini. Proemio di messer Giovanni di » Bochaccio, autore. »

Les figures, coloriées à l'aqua-tinta et rapide-

ment dessinées, ne manquent pas d'un certain talent et de facilité. Elles rappellent d'ailleurs assez bien l'art flamand de la première partie du XVe siècle. Nous remarquerons aux f°s 6, la Mort chevauchant sur des cadavres ; 17, espèce de baptême ; 25, 27, 196, costumes ; 148, femme couchée ; 293, festin, et 304, retour à la ville.

Le scribe a cru devoir se nommer en finissant : « Iscritto per mano di me Lodovicho Salvestro Caf» fini, per me proprio. E choupiuto ad x d'ottobre » 1417. » Ce Lodovicho Caffini étoit un ignorant qui écrivoit mal.

Marsand (not. 35) remarque avec admiration la décence parfaite de toutes ces figures ; elle est telle, dit-il, que la pudeur la plus ombrageuse ne sauroit le moins du monde s'en alarmer. Il est probable que le sage docteur avoit passé sans les voir les f°s 23 v°, 117 v°, 176, 186 et 249.

Il y a une transposition du f° 48 au f° 169. Il faut rechercher 49 après 216.

N° 7263.

928. IL DECAMERON DI GIOVANNE BOCCACCIO.

Volume in-f° parvo, papier, de 174 feuillets à deux colonnes ; fin du XVe siècle. Relié en veau racine au chiffre de Louis XVIII sur le dos.

Fontainebleau, n° 1776. — Anc. cat., n° 673. (Ital. 62)

Bonne écriture allongée. (Marsand, not. 36.) La Bibliothèque du Roi possède trois autres manuscrits

du Décaméron que je n'ai pas encore décrits; ils portent les n[os] 7759, 7760, et Saint-Victor, 323.

N° 7264.

929. L'ACERBA VITA DA CECCO D'ASCOLI, con commenti.

Volume in-f° parvo de 68 feuillets vélin, lignes longues; XV[e] siècle. Rellé en veau marbré aux armes de France sur les plats et au chiffre de Louis XV sur le dos.

Anc. Bibl. Mazarin, n° 1384.

Cet exemplaire semble remonter à la première partie du XIV[e] siècle. Tiraboschi désigne Niccolo Mazetti comme le premier qui, vers 1460, écrivit un commentaire sur le livre de Francesco Stabili, autrement nommé *Cecco d'Ascoli.* Mais notre commentateur est certainement plus ancien que ce Mazetti. Voici les premiers mots de son travail : « *Ultra non seque,* etc. Hic dicit quod ultra primum » celum, i. nonum, nostra lux et intellectus non » potest intelligere viam naturæ... » Ce commentaire ne s'étend pas au delà du premier chapitre du deuxième livre.

Voici la rubrique du texte de l'*Acerba vita :* « Incipit Acerba Etas magistri Cechi d'Escullo. Liber » primus. » Derniers mots : « Explicit Acerba Etas. » Deo gratias. » (Marsand, not. 37.)

N° 7265.

930. IL FILOSTRATO DI GIOVANNI BOCCACCIO.

Vol. in-f° parvo vélin de 38 feuillets à deux colonnes; XV° siècle. Relié en maroquin citron aux armes de France sur les plats, au chiffre de Louis XV sur le dos.

Anc. Bibl. Mazarin, n° 142.

Bonne écriture. Premiers mots en rubrique : « Philustrato e il nome di questo libro. E la cagione » e questa per cio che optimamente si confer allo » effecto del libro... » Voy. Marsand, tom. II, notice 707.

N° 7265 ².

931. TRADUCTION PROVENÇALE DE LA *Legenda Aurea*, DE JACQUES DE VORRAGINE.

Vol. in-4° vélin de 261 feuillets à deux colonnes, initiales; XIV° siècle. Relié en veau racine au chiffre de Louis XVIII sur le dos.

Anc. Biblioth. de Charles-Maurice Letellier, archevêque de Reims, n° 41.

C'est à tort que M. Ochoa a placé ce volume au nombre des textes catalans. Le dialecte est certainement provençal. Je le crois complet. Premiers mots : « *Sants omnium*. — Tot lo temps da questa present » vida et devesit en .IIII. partz. So es en temps de » devlatio laqual is quant... » (V. Ochoa, Manuscritos españoles, p. 40.)

N° 7266.

932. MINNESINGER. RECUEIL D'ANCIENNES CHANSONS COMPOSÉES AU XIIIe SIÈCLE ET AU XIVe PAR LES TROUVÈRES DE L'ALLEMAGNE.

Volume in-f° parvo vélin de 428 feuillets à deux colonnes, grandes miniatures, vignettes et initiales; XIVe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, au chiffre de Louis XV sur le dos.

Anc. Biblioth des frères Du Puy, n° 227.

Le texte de ce précieux volume a été publié par M. Vander-Hagen, accompagné d'un excellent travail historique sur les auteurs de toutes ces poésies. Nous nous garderons de toucher à des questions que notre fort insuffisante étude des langues germaniques ne nous permettroit pas d'éclaircir. Parlons seulement des points qui se rapportent immédiatement à cette grande et belle collection des anciens poëtes tudesques.

Un savant allemand a écrit sur la première garde les renseignemens qui suivent :

« Cantilenæ veteres, germanica lingua, quarum » aliæ laudes Imperatorum, Regum, et aliorum » illustrium virorum enarrant; aliæ amatoriæ et » jocosæ de mulieribus, vino variisque rebus trac- » tant; aliæ demum paræneticæ morum doctrinam » inculcant. Singulis figuræ miniatæ sed minus » elegantes præfiguntur. Toti operi præmittitur

» index Germanicus eorum qui hæc carmina scrip-
» serunt. Sunt autem sequentes :

» Imperator Henricus. — Rex Chunradus junior.
» Tyro, rex Scotiæ et filius ejus Fridibrant. (Edidit
» Goldastus inter parænelicos veteres.) — Vencces-
» laus, rex Bohemiæ. — Henricus, dux Vratislaviæ.
» — Otto, marchio Brandenburgicus, cum sagitta.
» — Henricus, marchio Misniæ. — Dux Anhalti. —
» Johannes, dux Brabantiæ. — Rudolphus, comes
» Nauwemburgi. — Kraft, comes Toggenburgi. —
» Chunradus, comes Kilchbergæ. — Fridericus,
» comes Liningæ. — Otto, comes Bottemlowbe. —
» Marchio Hohemburgi. — Dominus Henricus a
» Veldig. — Dominus Gotfridus a Nifena. — Alber-
» tus, comes Heigerloviæ. — Vernherus, comes Hon-
» bergæ. — Dominus Jacobus a Warte. — Frater
» Eberhardus Saxensis, ecclesiastes. — Dominus
» Walterus a Chlingen. — Dom. Rudolfus Roten-
» burgo. — D. Henricus Saxensis. — D. Henricus
» Trowenberga. — D. à Kuremberg. — D. Dietmar
» ab Ast. — D. a Cliers. — D. Wernherus Tufen.
» D. Henricus Stretbinga. — D. Christanus a Ham-
» len. — D. Ulrich Gutenburgo. — D. Henricus a
» Mure. — D. Henricus Morunga. — Pincerna Lim-
» purgo. — Pincerna Ulricus a Vinterstetten. —
» D. Reimarus major. — D. Burckardus Hohen-
» welsa. — D. Heste a Rinach. — D. Arcis Præ-
» fectus a Lunz. — D. Fridericus Husen. — D. Ar-
» cis Præfectus Rietenburgo. — D. Milon Sevelinga.

» — D. Henricus a Ruggen. — D. Walther a Vogel-
» weide. — D. Hiltboltus a Swanegoi. — D. Wol-
» fram Eschelbachio. — Dapifer Sancto. — Gal-
» lensis à Singenberg. — Dom. à Sachsendorf. —
» Wahsmutus à Kunzingen. — Dom. Willeheln à
» Heinzenburg. — Dom. Lutoltus a Seven. — D.
» Waltherus Meta (à Metz.) — D. Rubinus. —
» D. Bernge à Horhein. — D. Johansdorfio. —
» D. Endelhartus Adelnburgo. — D. Bligger Stei-
» nachio. — D. Wahsmutus Mülhusa. — D. Hart-
» mannus ab Owe. — D. Reimarus Brennenberga.
» — D. a Wildonie. — Albrechtus mareschallus à
» Rabrechtswile. — D. Otto a Turno. — D. Gosli a
» Ehenheim. — A Sunegge. — A Scharpfenberg.
» — D. Chunratus Pincerna a Landegge. — D.
» Winsbeke. — Winsbekni. — Klingesorus, Hun-
» garia. — Christianus a Luppin, Thuringensis. —
» D. Henricus Herzboltus a Wissense. — D. Ulricus
» a Lichtenstein. — During. — Winli. — A Mune-
» gur. — A Raute. — D. Chunratus a Waltstetten.
» — D. Brune Horenberga. — D. Hug a Werben-
» weg. — D. Pullerus. — A Trostberg. — Hart-
» mannus Starkenberga. — A Stadegge. — D. Brun-
» wart ab Oghein. — A Stanheim. — D. Boeln. —
» D. Tanhuserus. — A Buchein. — A Nithart. —
» Magister Henrichs Teschlerus. — Hardeggerus.
» Rost Kilcherre a Sarne. — A Wissenlo. — Ludi
» Moderator ab Esselingen. — Magister Waltherus
» Brisacencis. — A Wengen. — D. Pfeffel. — D. Ta-

» lerus. — Virtuosus scriba. — Steinmar, — D. Al-
» zam a Brestem. — D. Reimar musicus. — D. Ha-
» wart. — D. Bunther a Vorste. — D. Fridericus
» servus. — Arcis Præfectus Ratisbonensis. —
» D. Nunu. — D. Beltarus. — D. Dietmarus positor.
» D. Reimarus a Zweter. — Misniensis junior. —
» Misniensis senior. — Ab Obernburg. — Misniensis
» major. — Frater Wernherus. — Marnerus. —
» Suskint, Judæus, Trimperga. — A Huwenburg.
» — Henricus Tettinga. — D. Rudolphus scriba. —
» Mag. Gothfridus Argenti. — Mag. Johannes Ha-
» delob. — Regenbog. — Mag. Chunratus Herbi-
» noli. — Chunze Rosenheio. — Rubin a Rudeger.
» — Mag. Fridericus Sunenburgo. — Rol a Nussen.
» — Durner. — Mag. Henricus Wrowenlob. — Mag.
» Sigeher. — Alexand. Ferus. — M. Kumslant. —
» M. Spervogel. — Boppe. — Litschower. — Can-
» cellarius. »

Sur la garde suivante, en vélin, on lit d'une écriture du XVIIe siècle : « Cantilenæ veteres germanica » lingua, pleræque de laudibus Imperatorum, Re» gum, et aliorum illustrium virorum; de mulie» ribus, de vino, variisque rebus, figuris miniatis, » sed minus elegantibus ornatæ. Codex scriptus » circa annum 1300 in membranis. »

La table que nous avons donnée des noms d'auteurs avoit été copiée sur les f°s 4 v° et 5 r° et v°.

Les miniatures de la grandeur des feuillets, et qui représentent chacun des auteurs, sont curieu-

ses, bien que d'un art fort grossier. A côté des figures en pied sont les blasons des personnages. Ainsi, l'aigle noir, ***à une seule tête,*** accompagne la figure de l'empereur Henry, f° 6. Celles qui m'ont paru les plus intéressantes sont, f°s 7, 14, 349, 396, chasses au vol; — 9, 13, 69 et 423, concerts d'instrumens, le dernier autour du roi Venceslas de Bohême; — 11, prix d'un tournoi décerné à Henry de Vratislaw; — 17, 42, 44, 52, 190, 192, 196, 198, 294, tournois; — 46, Jacob de Warte dans le bain. Il est entouré de quatre femmes: l'une souffle le feu, l'autre le frotte, la troisième lui offre une coupe, et la quatrième lui pose une couronne sur la tête; — 63, 64, costumes; — 71, une dame fait monter son amant chez elle à l'aide d'une sorte de cabestan faisant agir une poulie; — 76, 206, 355, moines; — 83, 194, une dame pose un casque sur la tête de son amant; — 114, des mendians perclus se présentent devant Hesso de Rinach; — 170, 255, un chevalier lance une chanson à sa maîtresse à l'aide d'une arbalète; — 226, combat; — 228, chasse au sanglier; 249, 252, 258, 285, scènes d'amour; — 263, jeu de trictrac; — 264, chevalier teutonique; — 292, intérieur d'une école; — 302, pêche à la ligne; — 305, compte de monnoies, balance; — 312, concert, une danseuse, un violon; — 399, autre concert : deux violons, une flûte, une clarinette, une cornemuse, deux doubles instrumens

en forme de fouet, terminés par deux câbles arrondis en anneau à l'extrémité.

N° 7267.

933. TRADUCTION EN VERS ALLEMANDS DE LA CHRONIQUE DE GODEFROI DE VITERBE, JUSQU'AU TEMPS DE JOSUÉ.

Volume in-4° vélin de 153 feuillets à deux colonnes; XIV° siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XIV sur le dos.

Anc. Bibl. Mazarin, n° 361.

Cet ouvrage commence par les deux vers suivans:

Crist here Kayser uber alle craft
Voget huneliscer herschaft. . .

Sur la première garde et sur deux feuilles de papier ajoutées on lit les indications suivantes: « Rithmi germanici de Trinitate, de creatione, de » nativitate Christi. — Chronica antiqua rhythmis » germanicis, ab orbe condito usque ad tempora » Josuæ. Sive potius scholastica historia ex lat. » Godefridi Viterb. in versus germanicos translata, » jussu Henrici landgravi Thuringiæ, circa annum » 1245. — Chronica antiqua rhythmis germanicis » quam auctor dicit se ex libro latino Gotfridi Bit» terniensis depromsisse. Duo ultima folia hujus » chronicæ habent mortem Josuæ et Eleazaris bre» vemque recensum eorum qui inter gentes circa » illa tempora regnaverunt, ut sunt Pandyon Athe-

» niensium, rex Belochus Assyriorum, Catinus » Thebanorum, Laomedon Sicyoniorum, Arbas » Argivorum. Inseruntur autem nonnulla de Eu- » ropa ejusque filiis ex Xantho Minoe, Rhadamanto, » Sarpedone, etc. Et finit in sacerdotio Phineæ et » captivitate regis Adonibezech. Nec ulterius per- » venit scriba. »

Deux derniers vers :

Die mir albie geschehen ist,
Vanich bie miner lare frist.

N° 7268.

934. LA BIBLE MORALISÉE EN FRANÇOIS.

Volume in-4° parvo vélin de 228 feuillets, à deux colonnes, miniatures en façon de camaieu, vignettes et initiales; XV° siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XIV sur le dos.

Fontainebleau, n° 1777. — Anc. n° 1062.

Manuscrit provenant du cabinet de La Gruthuyse, et décrit à ce titre par M. Van-Praet, p. 84, n° 1. Les ornemens sont d'une extrême finesse; mais les plus médiocres sont au frontispice. Les autres rappellent singulièrement les grisailles des incomparables *Miracles de la Vierge*, en deux volumes, long-temps conservés dans la Bibliothèque de Bruxelles.

Pour le texte, c'est à peu près celui du beau msc. 6828; mais toutefois abrégé et rajeuni en

nombre d'endroits. Premiers mots : « In principio » creavit Deus cœlum et terram, et cetera. — Au » commencement Dieu crea le ciel et la terre, et » Dieu dist : Lumiere soit faite... »

Le frontispice représente la chute des anges : autour du sujet principal, six compartimens sont consacrés à l'ouvrage des six jours. F° 6. Admirable sacrifice d'Abraham, de la main de l'auteur des *Miracles de la Vierge*. — F° 54. Jugement de Salomon. — F° 67. Judith. — F°ˢ 64, 110, 154, costumes; — 153, Jonas dans la baleine; — 169, les quatre évangélistes; — 214, saint Jean à Pathmos.

N° 7268 ².

935. HISTOIRE DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT en vers monorimes.

Vol. in-4° mediocri vélin de 218 feuillets, lignes longues; XIII° siècle. Relié en veau racine au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fonds de Baluze, n° 529.

Ce manuscrit, d'après la qualité du vélin, la forme des caractères et la teinte de l'encre, doit avoir été exécuté en Angleterre; le méchant dialecte et l'ignorance de la prosodie françoise que révèle le copiste ou l'auteur, justifient complétement cette conjecture. C'est une sorte de chanson de geste pieuse dont l'auteur ne s'est pas fait connoître; et quel malheur pour nos anciens souvenirs littéraires, si nous n'en avions gardé d'autres monumens

que les ouvrages composés ou copiés par des Anglois! Imaginez aujourd'hui la plus provinciale des ngl oises essayant de porter les robes et d'imiter les grâces d'une élégante Parisienne, vous aurez un objet de comparaison entre les bons manuscrits des livres d'Adenez et le style de l'ouvrage contenu dans le n° 7268 [1]. En voici le premier couplet :

In principio creavit Deus celum et terram.
Le rey de glorie e Dieu omnipotent
Ke maint sanz fin et sanz comensement,
Le mound governet tout par son jugement
Ki est a sœus en chascun lieu présent
A chascun socurable ki a lui sei present
Honur, puissaunce sanz destinement.

Tel est l'abominable jargon des Anglois du XII[e] siècle et du XIII[e]. Voilà ce qu'ils avoient préservé de la langue de Chrétien de Troies et de Villehardouin, et ce qu'on retrouve encore aujourd'hui chez les habitans des îles de Jersey et Guernesey.

Le poète comprend les récits de la Genèse, f° 1; de l'Exode, f° 19; de Josué, f° 41; des Juges, f° 49; de Ruth, f° 65; des Rois, f° 67; deuxième livre, f° 107; troisième livre, f° 151; le quatrième, f° 186. Le récit finit avec le retour d'Ezéchias de la captivité de Babylone, par ces vers :

Puis conquist-il terres sur Philisteus
Dunt il fud riche e trestus ses Ebreus.
De ceu roi nus estot laisser
E de ceus de Israel avant parler.

N° 7268 ².².

936. LA SAINTE BIBLE, traduction littérale, dite *Bible des Pauvres.*

Volume in-4° magno vélin de 372 feuillets, à deux colonnes, initiales historiées; première partie du XIIIe siècle. Relié en veau olive.

Fonds de Colbert, n° 1620.

Ce volume précieux appartenoit auparavant à Jacques-Auguste de Thou, dont la signature décore le premier feuillet conservé. Il nous est parvenu très-mutilé. Le frontispice en a été enlevé. Des misérables ont coupé presque toutes les initiales, qui étoient fort jolies, à en juger d'après le petit nombre de celles qu'ils ont épargnées. Quant au texte, c'est le plus ancien que je connoisse de la traduction littérale des livres saints : la copie en remonte à la première partie du XIIIe siècle, et l'on ne peut en douter à la vue non-seulement des caractères, mais des notes marginales répandues sur les derniers feuillets, et qui, postérieures à l'écriture courante, semblent encore appartenir à cette première partie du XIIIe siècle. L'écriture, l'encre, le dialecte préféré, tout est ici excellent; en un mot, c'est un texte de langue plus précieux peut-être que tous ceux dont on s'est jusqu'à présent servi.

Mais si la date du XIIIe siècle est incontestable, il est moins aisé de fixer la date de la traduction même. Pourquoi ne remonteroit-elle pas au XIIe siècle,

pourquoi même ne seroit-elle pas du XIe? Quelques mots changés, quelques désinences orthographiques modifiées pouvoient satisfaire les lecteurs et les auditeurs du XIIIe siècle, comme d'autres changemens analogues suffisoient aux lecteurs du XVe. Il ne faut pas oublier que de tous les ouvrages ceux qui se rapportent aux idées religieuses conservent le plus soigneusement les formes anciennes; l'archaïsme dans les traductions des livres saints fait aussi bon effet que la teinte brunie sur le portail des églises. Si donc on veut arriver aux formes primitives d'une langue, il faut s'attacher de préférence à l'examen des livres sacrés, quand on peut en rencontrer de haute date.

Nous avons déjà passé en revue plusieurs exemplaires du texte littéral de la Bible. L'un, dont la date pourroit bien remonter aux premières années du XIVe siècle (n° 6701, t. I, p. 1), semble avoir été transcrit en Angleterre. Le style en est, par conséquent, fort mauvais, et l'on en jugera par ces mots qui répondent au début du premier chapitre conservé dans le n° 7268 ^3. 3.^ :

MSC. 6701.	MSC. 7268 ^3. 3.^
Mes le serpent estoit plus coint de toltes almetes choses de terre que Dieu fist, lequel dit à la femme: Por quei vous comaunda Dieu que vous ne mengeassés de cheicun fust de paradis.	Mes li serpenz estoit li plus voiseus de toutes les choses qui ont ame et que Dame Dex avoit fet. Et il dist à la feme: Por quoi vous a Dex comandé que vos ne mengiez pas de tous les fuz de paradis...

Vous voyez ici que les règles grammaticales, admises pour distinguer dans les noms le nombre, le

sujet et le régime, sont dédaignées en Angleterre, tandis qu'elles sont religieusement observées en France. Chez les Anglois, ***le serpent*** pour ***li serpens***, ***Dieu*** pour ***Dex***, ***Lequel*** pour ***liquex***, etc. Ainsi, comme le langage corrompu des provinces romaines avoit enfanté la langue romane, on peut dire que le parler corrompu des provinces éloignées qui avoient appris en France le roman, enfanta la langue françoise de nos jours : langue plus simple que la romane, comme la romane étoit plus simple que la latine (1).

Le n° 6818 ²· (t. II, p. 6) renferme une seconde traduction littérale de la Bible. L'auteur d'un livre récemment publié me reproche, un peu légèrement (2) peut-être, de n'avoir pas dit que cette traduction étoit de Raoul de Presles, le fameux avocat de la fin du XIVᵉ siècle. Je savois bien que Raoul de Presles avoit fait un travail de ce genre (3); mais, n'ayant alors aucun moyen de reconnaître ce travail dans le volume 6818 ²·, je devois me contenter de dire que le n° 6818 ²· paroissoit offrir une traduction rajeunie du n° 6701.

(1) Je prends la liberté de renvoyer ici à mon *Essai d'un Dictionnaire historique*, in-4°, 1847. Discours préliminaire, p. 11, 12 et 13.

(2) *Louis et Charles, ducs d'Orléans.* Leur influence sur les arts, la littérature et l'esprit de leur siècle, par Aimé Champollion-Figeac (de la Bibliothèque Royale), chevalier des ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, etc., etc., dédié à S. A. R. Mᵍʳ le duc de Nemours. Paris, 1844.

(3) Voyez une dissertation sur le *Songe du Vergier*, insérée dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions.

Depuis ce temps, M. Aimé Champollion a vu sur le frontispice de la même traduction, dans un manuscrit de Grenoble, le nom de Raoul de Presles, « *jadis* maistre de requestes du Roi Charles de » France, » et il en a conclu que notre volume 6818 ·· renfermoit l'ouvrage de Raoul de Presles. En cela, il a eu parfaitement raison; mais peut-être ces derniers mots « jadis maître, » etc., auroient-ils dû le conduire à douter que ce volume de Grenoble fût « certainement contemporain du » traducteur. »

Voilà donc, quoi qu'il en soit, déjà deux traductions littérales : le texte d'Angleterre et celui de Raoul de Presles. On saura maintenant que le volume 7268 ·· ·· en contient une troisième, et, sans contestation, la plus ancienne, la plus précieuse de toutes les trois. Est-ce cette fameuse traduction faite par le Lyonnois Étienne de Hansa, ou d'Ansa, à la prière de Pierre Valdo, vers 1170, traduction qu'on appela ***Bible des Pauvres,*** à cause du nom que les hérétiques vaudois affectoient? Nous n'en avons aucune preuve positive; mais il est à présumer que cette traduction françoise des livres saints, entreprise pour la première fois sous les auspices de Pierre Valdo, est la même qui fut censurée par Innocent III, vers l'année 1200, et dont ce pontife ignoroit la source; elle est signalée comme un livre de lecture dangereuse par un grand nombre d'écrivains du XIIIe siècle, et l'on ne désigne aucun autre

auteur contemporain d'une traduction analogue. Si donc nous voyons dans un msc. de ce temps la traduction des livres saints, ne devons-nous pas croire que c'est l'ouvrage d'Étienne de Ansa, c'est-à-dire *la Bible des Pauvres?* La pureté du style ne peut être un motif suffisant de répudier le travail d'un Lyonnois; car ce Lyonnois étoit grammairien, et nous avons vu ailleurs qu'*Aimé de Varennes,* habitant du Lyonnois, faisoit des vers françois fort corrects et même très-élégans. D'ailleurs, l'ouvrage d'Étienne de Ansa, copié par un scribe de Champagne ou de l'Ile-de-France, se dépouilloit naturellement de ses irrégularités d'accent et de langage. Or, je ne doute pas que le msc. 7268 ²· ². n'ait été exécuté dans le diocèse de Reims ou dans celui de Sens.

Le Père Lelong a fait le premier grand travail sur les anciennes traductions de la Bible. Il croit (Bibliotheca sacra, t. I, p. 313) qu'avant l'hérésie vaudoise, c'est-à-dire de 1170 à 1180, personne ne s'étoit avisé de traduire en langue vulgaire françoise *tous* les livres saints. Il faut avouer que la lettre d'Innocent III à l'évêque de Metz, publiée par Baluze et reproduite nouvellement par M. Le Roux de Lincy (Introduction à l'édition de l'ancienne traduction des quatre livres des Rois, 1841, p. VIII), vient fortement à l'appui de cette opinion. L'illustre souverain pontife dit dans cette lettre qu'il sait que des hommes et des femmes, dans le

diocèse de Metz, par un zèle excessif de la sainte Écriture, accueillent la traduction de plusieurs morceaux des livres saints, comme les Évangiles, les Épîtres de saint Paul, le Psautier, les Proverbes, Job et plusieurs autres parties; et que ces personnes s'arrogent le droit de régler leur vie d'après le sens qu'ils attribuent eux-mêmes à ces ouvrages que les prêtres ont seuls mission d'interpréter... Il me semble que si d'autres traductions vulgaires avoient eu cours pendant ce temps-là, le Pape ne se seroit pas inquiété de la tentative des chrétiens du diocèse de Metz, et n'auroit pas voulu connoître les véritables dispositions de ceux qui lisoient ces traductions. Néanmoins, que des rimeurs aient auparavant essayé de mettre en vers quelques parties des livres saints; que les Psaumes, les Proverbes, l'Évangile même aient été traduits en prose par quelque moine obscur ou quelque clerc dont le travail n'auroit pas eu de retentissement, cela peut fort bien se concevoir; mais, pour l'assurer, il nous faudra des preuves évidentes, et jusqu'ici nous n'en avons pas.

Voici comme la secte des Vaudois commença, nous dit Jean de Bourbon ou de Bellaville (De Donis Spir. sancti, part. IV, tit. 7, ch. 30). Je l'ai appris de ceux qui les ont vus des premiers, et entre autres d'un prêtre riche et considéré de la ville de Lyon, appelé Bernard Ydros. Ce Bernard, dans sa jeunesse, étoit scribe de profession. Il fut employé

par *Valdo* pour écrire en langue romane les premiers livres dont ils se servirent, sous la dictée et la translation d'un grammairien nommé Étienne de Ansa, que j'ai vu souvent autrefois, et qui mourut écrasé sous le plafond d'une maison qu'il avoit bâtie. Valdo, éntendant lire les Évangiles que son peu d'instruction ne lui permettoit pas de bien comprendre, fit une convention avec ces deux ecclésiastiques, « qui s'engagèrent, l'un à les dicter » en traduction vulgaire, l'autre à les écrire sous » cette dictée. Il en fut de même de nombreux au- » tres livres de la Bible et des sentences des » saints, etc... La secte commença vers l'année » 1170 » (une autre leçon porte 1180) (1).

Si donc vers cette époque de 1170 des traductions de quelques parties des livres saints eussent été connues, Valdo n'auroit pas pris tant de peine pour trouver un nouveau traducteur et un nouveau copiste de ces traductions, et les contemporains n'auroient pas jugé utile de rappeler ces circonstances.

Le Père Lelong cite comme le monument le plus ancien que nous ayons conservé des anciennes traductions le n° 6701, que nous venons d'attribuer à un copiste anglois ou normand. « Peut-être, dit- » il, ce volume offre-t-il la traduction faite par » l'ordre de saint Louis. » Mais aucun monument grave ne mentionne cet ordre donné par saint

(1) Lelong, *Biblioth. sacra*, t. I, p. 313.

Louis. Lelong n'a d'autre garant du fait que l'*Inventaire* de Jean de Serres, et l'on sait avec quelle négligence ce compilateur arrangeoit nos anciennes annales.

Dans l'important travail que j'ai cité plus haut, M. Le Roux de Lincy fait connoître plusieurs traductions partielles de la Bible, dont il attribue au XII[e] siècle la rédaction; mais il convient que les manuscrits connus ne remontent qu'au siècle suivant : telle est la traduction des *quatre livres des Rois* conservée dans la Bibliothèque Mazarin; tels sont, dans notre Bibliothèque Royale, les *Psaumes* du n° 1152 *bis*, Supplément françois; ceux du n° 278, latin, et du n° 7887, fonds françois; l'*Apocalypse*, n° 7013. M. de Lincy cite au premier rang des plus anciennes traductions complètes notre n° 7268 [2. 2.]; il en remarque le bon dialecte, il lui assigne pour date le milieu du XIII[e] siècle. Enfin, il croit y reconnoître la traduction que saint Louis auroit fait exécuter.

On ne s'attend pas à trouver dans cet ouvrage le fil conducteur au milieu de tant d'opinions différentes. Il me suffira de dire qu'à mon sens le mauvais dialecte et la rudesse du style ne sont pas des preuves irréfragables de l'antériorité d'une traduction sur une autre. A moins donc qu'un manuscrit ne porte une date claire et nette, et que cette date ne soit antérieure à l'année 1170, je persisterai à croire que la plupart des livres saints ont été tra-

duits en françois pour la première fois par Étienne de Ansa, sous les auspices de *Valdo* : et que s'il existe quelque partie des livres saints traduite auparavant, comme les *Psaumes*, le *Job* ou le *Livre des Rois*, ce travail étoit demeuré inconnu à la société françoise du XIIe siècle.

Cela posé, je vais donner des fragmens 1° de la Genèse, ch. III; 2° du 1er Livre des Rois, ch. III; 3° du psaume *Dixit insipiens*; 4° de l'Évangile saint Mathieu, chap. IX, d'après les manuscrits que nous avons jusqu'à présent examinés. Pour l'avenir, je rapporterai à ces citations les textes qui viendront à passer sous nos yeux.

GENÈSE, CHAP. III.

I.	III.	IV.	II.
MSC. 7268 ². ².	MSC. 6701.	MSC. 6818 ².	N° 6818 ³.
(XIIIe s.)	(XIVe s.)	(XIVe s.)	(XIVe s.)
(*Bible des Pauvres.*)	*Copie anglo-norm.*	*Raoul de Presles.*	(*Bible des Pauvres.*)
F° 1 r° (1170).	F° 1 v° (1350).	(v. 1375.)	
Mes li serpens estoit li plus voiseus de toutes les choses qui ont ame et que dame Dex avoit fet. Et li dist à la feme : Por quoi vos a Dex comandé que vos ne mengiez pas de tous les fuz de Paradis.	Mes le serpent estoit plus quoint de tottes *almeles* choses de terre que Dieu fist. Le quel dist à la femme. Por quei vous comaunda Dieu que vous ne mengasses de cheicun fust de Paradis.	Or est vray que le serpent estoit le plus decevant de toutes les bestes, lequel s'adressa à la femme *qui estoit de plus fraile sexe* et ly dist : Pour quoy vous a Dieu commandé que vous ne mengiez de tous les fruits de Paradis.	Manque.

ROIS, LIV. I, CHAP. III.

F° 128.			
Samuel li enfes amenistroit à Dame-Deu devant Hely et la parole Dame Deu estoit preciouse. En cel tens n'estoit pas vision aperte.	Et Samuel l'enfant ministra a Nostre Seignor devaunt Hély et la parole Nostre Seignor estoit préciouse. A ces jours n'estoit visioun aperte.	Samuel donceques admenistroit à Nostre Seigneur devant Hely et la parole de N. S. estoit precieuse, ne n'estoit point en ce temps de vision manifeste.	Manque.

PSAUME XIII. DIXIT INSIPIENS IN CORDE SUO.

I.	III.	IV.	II.
MSC. 7268 [2. 2.] r° 234.	MSC. 6701.	MSC. 6816 [2.]	MSC. 6818 [3.]
Cil qui estoit néant sages dist en son cuer Dex n'est pas. — Il sont corrampu at sont fat abhominable. Il n'est qui face bian da si à un seul.	Ly nient sage dist en son quer : Il n'y ad Deu. Cil sont corrupta et faitz sont abhominables. — En lour estudies, il n'y ad nul qui fait bian. Il n'y ad nul desqes à un.	Le fol dit en son cuer Dieu n'est pas. Ils sont corrompus at sont fais abhominables en leurs estudes, il n'est qui face bien jusques à ung seul.	Cil qui estoit noient sage dist en son cuer Dieux n'est pas. Ilz sont corrompuz et leur feit abhominable, il n'est qui face bien de si à un seul.

ÉVANGILE SAINT MATHIEU, CHAP. IX.

r° 275.	r° 331.		
Lors monta Jhesus en la nacele. Ce est an la petite nef. Et passa la mer. Et vint en sa cité. Ca est en Nazareth. — Lors il aporterent il a curer .I. paralitiqua gisant en son lit.	. . . . (Phrase omise.) Et cil avaunt passaunt vynt en lour citée. Et cil ly offrirent un paralytic gisant en un lyt.	Manque.	Manque.

Nous n'avons encore pu rapprocher le msc. 6818 [3.] de la *Bible des Pauvres* et de la traduction de Raoul de Presles que dans un fragment des Psaumes. Ce fragment étant conforme à la *Bible des Pauvres,* nous devons en conclure, contre l'assertion de M. Aimé Champollion, que le texte n'offre pas le travail de Raoul de Presles.

Cela bien entendu, on ne se rangera pas mieux de l'avis de M. Champollion quand il se fonde uniquement sur ce msc. de la *Bible des Pauvres* pour « prouver que Raoul de Presles a au moins conduit » sa traduction jusqu'à la fin de l'Ancien Testa» ment. » (P. 151.) Afin de lever tous les doutes

à cet égard, nous allons donner une seconde citation de ces Psaumes, d'après les n^{os} $7268^{2.\,2.}$, $6818^{3.}$ et enfin $6818^{2.}$, véritable texte de Raoul de Presles. Je choisis le début du premier psaume conservé dans le msc. en litige, $6818^{3.}$

MSC. $7268^{2.\,2.}$ *Bible des Pauvres.* F° 233 v°.	MSC. $6818^{3.}$ F° 1.	MSC. $6818^{2.}$ *Raoul de Presles.*
Ge ai ma fiance en Nostre Seignor. Coment dites vos à m'ame trespasse en la montaigne comme moinel. — Por ce vez ci les pecheors qui ont tendu lor arc et ont appareillié lor saietes en lor coivre que il saietent ceis qui ont cuer droiturier en lieu oscur.	J'ai ma fiance en Nostre S. Comant dites vous à m'ame trespasse en la montaigne moysnel. — Pour ce vées ci les pecheurs qui ont tendu leurs ars et ont appareilliés leurs saietes pour courre qu'il saietent ceulx qui ont cuer droiturier en lieu obscur.	J'ay ma fiance en Nostre Seigneur. Comment dictez vous a mon ame trespasse la montaigne comme un moinel. Car veey les pecheurs qui ont teadu leur arc et ont appareillié leurs saiectes et leurs tarquois tres forts ad ce qu'il saietent en lieu oscur ceux qui ont cuer droiturier.

PSAUME SUIVANT.

Sire, fai moi sauf por ce que les verites sont amenuisiées et apeticiées des fils des homes. — Il ont parle vaines choses chascuns a son proisme. Leuvres tricheresses ont parlé en cuer et en cuer.	**Sire, fay moy sauf pour ce que (ai est deffaillés et) pour ce quo les vertés sont amenuisés et apeticies des fils des homes. — Il ont parlé vaines choses a son proisme. Levres tricherres ont parlé en cuer et au cuer.**	**Sire, fay moy sauf pour ce que le saint est deffailli car les verités des fils des hommes sont admenuisées. Ils ont parlé vainne chose chascun à son prochain. Les levres tricheresses sont en leur cuer et ont parlé de cuer.**

Il devient évident pour tout le monde que les foibles variantes des n^{os} $7268^{2.\,2.}$ et $6818^{3.}$ viennent de l'inexpérience ou de l'ignorance des copistes, tandis que celles du n° $6818^{2.}$ sont le fait d'une traduction différente. Concluons-en que si Raoul de Presles a traduit la Bible au delà des Psaumes, il ne faudroit pas en chercher la preuve dans le texte d'une traduction faite plus d'un siècle avant la sienne. Ces longs rapprochemens ne seront pas

inutiles à ceux qui voudront reconnoître à quelle traduction appartiendroient les textes anciens de la Bible conservés dans d'autres Bibliothèques. Mais terminons l'examen de ce précieux volume 7268 ²· ²· que le père Lelong n'avoit pas connu. L'Exode commence au f° 30, initiale arrachée, comme aux livres qui suivent. F° 52, Nombres, premier feuillet enlevé. — F° 76, Deutéronome. — F° 97, Josué. — F° 111, les Juges. — F° 125, Ruth. — F° 128, Ier Rois, feuillet enlevé. — F° 145, IIe Rois. — F° 161, IIIe Rois. — F° 179, IVe Rois. — F° 196, Tobie. — F° 201, Judith. — F° 209, Esther. — F° 216, Job. — F° 232, Psautier, initiales conservées, f°s 232, 241, 248, 252; autres enlevées, f°s 237, 244, 256, 260. — F° 270, Évangile saint Mathieu. — F° 290, saint Marc. — F° 306, saint Luc. — F° 330, saint Jean. — F° 348, Actes des Apôtres. — F° 368, Épître saint Jacques. — F° 369, Épîtres de saint Pierre.

Les derniers mots sont : « Aucune prophecie ne » vient pas par volenté humaine aucunefois. Mes li » sainz... » Ils appartiennent à la deuxième épître de saint Pierre.

N° 7268 ³

937. L'HISTOIRE DE LA BIBLE MORALISÉE, en vers.

Volume in-4° mediocri, vélin de 136 feuillets à deux colonnes; commencement du XIII° siècle. Couvert en parchemin blanc sur carton.

Fonds La Mare, n° 5.

Exemplaire mutilé d'un ouvrage différent de celui du curé Macé (voy. t. III, p. 360). Le commencement a été enlevé, et les derniers feuillets conservés ne semblent pas aller au delà de la première partie du poëme. Je crois que l'écriture remonte au commencement du XIII° siècle ou peut-être à la fin du XII°. Voici les premiers vers conservés :

Mès cele morz estoit en vie
Et la vie en mort par envie.
Cele morz vivanz ert pechiez,
Par q'Adanz fu morz et trichiez.
Là ne fu pas Adamz cortois
Qu'a ce que Dex mist en defois
Osa toichier; trop fu hardiz, etc.

Il y avoit des initiales historiées qui ont été coupées. F° 6, Histoire de Noé. — F° 13, 24, 30, 38, 45, Abraham. — F° 60, 176, Jacob. — F° 95 et 130, Joseph.

Le dernier feuillet nous conduit au milieu de l'histoire de Joseph. Derniers vers :

Jacob, la nos senefia
Par son fil o molt se fia,
Se li dist enquor sanz orguiel
Que plus cler seroient si oel

Que vius et plus blanches ses denz
Que laiz et defors et dedenz,
Li oil sont li evangelisle
Qui furent preu et saige et viste. . .

Voilà la véritable langue du XII[e] siècle; en voilà l'excellente orthographe : c'est sur des monumens de ce genre qu'il faut se régler quand on veut raisonner pertinemment des origines de la langue françoise.

N° 7268 ³· ³·

938. LA SAINTE BIBLE, traduction littérale, dite *Bible des Pauvres.*

Vol. in-4° vélin de 155 feuillets à deux colonnes; commencement du XIV[e] siècle. Couvert en carton blanc.

Fonds de Colbert, n° 1423.

Il provenoit de Pithou, qui l'avoit transmis à de Thou. La signature de ces deux hommes illustres décore le premier feuillet.

C'est encore un fragment précieux de la *Bible des Pauvres,* comme il est aisé de le reconnoître en comparant les morceaux qu'il renferme avec le msc. de Baluze 6818 ³·; mais le texte est ici bien plus pur et plus correct. On trouve : l'Ecclésiaste, f° 1; Cantique des Cantiques, f° 7; Sagesse, 11; Ecclésiastique, 25; I[er] Machabées, 63; II[e] Machabées, 89; I[er] Paralipomènes, 108; II[e] Paralipomènes, 131.

Voici les premiers et les derniers mots :

	MSC. 6818 [3.]
« *Ci commence Ecclesiaste*. Ces paroles Ecclesiastes fille David roi de Jherusalem. Vanité des vanités, dist Ecclesiastes. Vanité des vanités et toutes choses sont vanités. — Que a home plus que tout son labour qu'il labore sous le soleil. Ce est a dire qu'il labore en terre. Generacion vait et generacion vient. La terre est perdurablement li soleus lieve et escouse. . . . . . . »	. . . . (Manque). . . . . « Soubs le soleil. C'est à dire qu'il *a bouté* en terre. Generacion *nait* et generacion vient. La terre est perdurablement li souleus lieve et escousse. . . . . . »

Derniers mots (Paralipomènes XXXII) : « Après » lesqueles choses vint Sennacherip... »

N° 7268 [3.3.A.]

939. TRADUCTION EN VERS DE LA BIBLE. — MYSTERE DE LA RESURRECTION. — POEME DE ROBERT, évêque de Lincoln, SUR LA CHUTE ET LA REDEMPTION DE L'HOMME. — VIE DE SAINT GEORGES. — VIE DE SAINT NICOLAS, par WACE. — VIE DE SAINT THOMAS, par FRERE BENET. — SERMON en vers sur la CHARITÉ et le JUGEMENT DERNIER. — DE LA FIN D'HUGON DE LINCOLN. — LE BESTIAIRE, par GUILLAUME LE NORMANT. — PARAPHRASE DU PSAUME *Eructavit*, par GUILLAUME LE NORMANT. — CALENDRIER PERPETUEL, de 1286 à 1817.

Vol. in-4° parvo de 162 feuillets vélin et 10 feuillets papier, deux colonnes. Fin du XIII° siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de Colbert sur les plats, au chiffre de J.-B. Colbert sur le dos.

Fonds Colbert, n° 3745.

Volume très-précieux exécuté en Angleterre dans la seconde partie du XIII° siècle. Le caractère de

l'écriture, les initiales, le dialecte et le choix des ouvrages, tout atteste l'origine britannique de ce manuscrit.

I. Bible en vers.

Nous retrouvons ici l'ouvrage contenu dans le msc. 7268 ³·, et l'on pourra comparer l'orthographe des deux textes :

Al roi de glorie à Deu omnipotent,
Ke maint senz fine e senz comensement,
Le mund guverne tut par son jugement,
Ki est à soens en chacun liu present
A chacun securable ki à lui se prent
Honur puissance senz definement.
El num del Pere, del Fiz, del Espirist, etc.

Celui-ci est évidemment le plus correct : du reste, il s'arrête au même endroit du règne d'Ézéchias.

Sur le vº du fº 96, laissé blanc, on a écrit vers 1350 le récit d'une vision prophétique, racontée par un moine cistercien de la ville de Tripoli, sur les grands événemens dont l'avenir étoit chargé, et qui devoient être terminés par l'arrivée de l'Antechrist. Cette vision est en latin, les amateurs peuvent y recourir.

II. La Résurrection du Sauveur. Espèce de mystère. Fº 97.

Ce morceau curieux a été publié deux fois. La première par M. Jubinal, in-8º. Paris, Techener, 1834; la seconde par M. F. Michel, *Théâtre françois du moyen âge.* Paris, Delloye, 1839, p. 10 à

20. Les deux éditeurs ont oublié de faire remarquer la patrie du copiste de notre volume : et dans l'histoire de la langue françoise c'est un point très-important.

III. Traité de la Chute de l'homme et de sa Rédemption, d'après Hugues Grossetête, évêque de Lincoln. F° 99.

On a souvent parlé de cet ouvrage sous des titres différens; il en existe des copies sous celui de *Roman des Romans*, et c'est avec cette désignation que l'abbé de La Rue l'a reconnu dans un manuscrit du Musæum Britannique. Il semble plus complet dans notre leçon, puisque M. de La Rue n'avoit compté que 1740 vers, tandis que j'en trouve ici plus de 1800. Robert de Lincoln est-il l'auteur du poëme françois, ou n'est-ce que la traduction de son poëme latin? Question assez difficile, que M. de La Rue, et après lui M. Daunou, *Histoire littéraire*, t. XVIII, p. 442, ont peut-être eu tort de résoudre en faveur de l'original françois. En voici le début : « Tractatus in lingua » romana, *secundum* dominum Robertum, Lincol» niensis episcopum, de principio (et) creatione » mundi. De medio et fine, de amissione mundi per » peccatum. De restauratione ejus per misericor» diam. De regno et filio suo unigenito equale pa» tri. De quatuor filiabus suis. S. de misericordia » et veritate et justitia et pace. De adventu Jhesu

» Christi, quomodo introïvit in quoddam castel-
» lum quod fuit corpus virginis intemerate Marie.
» De proprietate castelli. De prophetia Isaïe dicen-
» tis : Puer natus est nobis et Filius Dei est nobis
» et vocatur nomen ejus admirabilis, consiliarius,
» Deus fortis, pater futuri seculi, princeps pacis.
» De fine seculi, et die judicii. De penis inferni et
» de gaudiis celi. Et quamvis lingua romana coram
» clericis saporem suavitatis non habeat, tamen
» coram laïcis qui minus intelligunt opusculum
» istud aptum est. Quia prudens lector qui novit
» suggere mel de petra et oleum de saxo durissimo
» scriptum inveniet plenum dulcedine in quo con-
» tinentur omnes articuli fidei tam divitatis quam
» humanitatis. »

Les mots *secundum Robertum* semblent indiquer une traduction ; mais, en ce cas-là, le nom de l'auteur latin devroit pourtant revenir sous la plume du poëte françois, et il ne devroit pas dire dans son mauvais dialecte :

Nus avum mester de aïe
Et trestuz ne poent mie
Saver la langage en fin
De hebreu de grec de latin
Por loer son Creatur,
Né de buche né de chantur
Ne s'ert clos de Deu loer
Et son seint non noncier.
Car chescon en son langage
Le conoisse sans folage,
Son Deu sa redenpcion.
En romanz comence ma raison.

Pour celz qui ne savent mie
Né lectrure né clergie.
Del mund dirai por qui fu fet. . .

il devroit faire l'éloge de l'évêque de Lincoln, et répéter mainte fois : *ces dist la lettre*, etc. Nous n'en concluons pas néanmoins que cet ouvrage soit du célèbre Robert Grossetête, qui mourut en 1153; autrement il faudroit le regarder comme un des monumens les plus anciens, sinon les plus purs, de notre langue françoise.

Premiers vers :

Qui ben pense ben poet dire
Sans penser ne pot soffire, etc.

Ce débat des quatre filles de Dieu, la Miséricorde, la Vérité, la Justice et la Paix, est déjà indiqué dans la Chanson d'Antioche, et sans doute est devenu l'origine de ces belles scènes de nos mystères du XIVe siècle dans lequel le procès de la destinée humaine est examiné et décidé devant le trône du Très-Haut. Plus anciennement encore, on le retrouve dans les commentaires latins de Hugues de Saint-Victor, mort vers 1140, sur le psaume XV, et les éditeurs de ce théologien n'ont pas eu peut-être autant de tort que le leur reprochent les bénédictins auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 9, quand ils ont dit de ce commentaire : « Pulchra disceptatio misericordiæ et » veritatis pro concionatoribus. » Le château virginal dans lequel l'ange demande accès a, lui aussi, quelque rapport avec la fiction toute profane sur

laquelle est fondé le ***Roman de la Rose.*** Au reste, même dans sa forme actuelle, cet ouvrage est plutôt un jeu dramatique qu'un poëme ordinaire.

IV. « Passio beati Georgii militis et martyris. » F° 108 v°. 1700 vers environ, commençant :

> **Sages est qui sen escrit;**
> **Il fait à plusurs profist.**
> **Mult poet profiter à genz**
> **Boen escrit u senz es tenz. . .**

Il seroit bon de rapprocher ce poëme inédit des excellentes pages que M. le baron de Reiffenberg a consacrées au culte de saint Georges, dans l'introduction du ***Roman de Giles de Chin,*** Bruxelles, 1847, in-4°.

V. « De sancto Nicholao. » F° 118. Poëme publié à très-petit nombre par M. de Monmerqué pour la Société des Bibliophiles. Il commence ainsi :

> **A ces qui n'unt lectres aprises**
> **Né lur ententes n'i ont mises**
> **Deivent li clerc montrer la lei. . .**

C'est l'ouvrage de Wace, le célèbre auteur des poëmes de ***Brut*** et de ***Rou.*** L'abbé de La Rue a déjà rappelé le passage curieux de la fin :

> **Qui fait le livre? Mestre Guace,**
> **Qu'il ad de seint Nicholas feit**
> **De latin en romans estreit,**
> **A l'œs Robert le fi et Tiont**
> **Qui seint Nicholas mult amont.**

Mais ce passage a trompé plusieurs savans, et M. de La Rue lui-même. D'abord Huet, qui donna le pre-

mier à Wace le prénom chimérique de *Robert*, crut sans doute en trouver ici la preuve; puis l'abbé Lebeuf, rapportant les cinq vers à la Vie précédente de saint Georges, en a conclu que *Robert* Wace avoit écrit la Vie de saint Georges. Puis enfin M. de La Rue, qui relève cette double inexactitude, cite ainsi les vers :

Qu'il a de saint Nicolas fait
Del latin en romans estreit
A l'œs Robert le fitz Tiout
Qui saint Nicolas moult amout.

« Cette famille *Tiout*, » ajoute-t-il, « distinguée à » Caen dans le XII[e] siècle et dans les siècles suivans, » portait le surnom de *Banoise*, qu'elle a laissé à » une des rues de cette ville. »

Je veux bien que dans les vieux parchemins on trouve à Caen, dans les *siècles suivans*, un *Tiout Banoise;* mais *Tiout*, ou plutôt *Tiont*, est évidemment un nom de baptême ici, comme dans les vers de la légende de saint Nicolas. Wace écrivit donc :

Au vœu de Robert et de *Tiont*
Qui saint Nicholas moult *aimont*.

Et voilà comme il eût fallu lire ou du moins entendre.

VI. Sermon en vers sur la Charité et le Jugement dernier. F° 125 v°, commençant :

Seint Pol li apostle dist
Si com nous trovons en escrist
Il dist sé il eust chescon ben
Si amur ne eust ne seroit ren. . .

Il est inédit et composé de 624 vers.

VII. « De sancto Thoma archiepiscopo Cantuarensi. » F° 129 v°. Il commence ainsi :

Al Deu loenge en son servis
Par la grace que m'ad tranmis
De chanter
De celui qui sanz feintise
Se combati pour seint Esglise
Avancer. . .

C'est la traduction d'une vie latine, composée par frère *Benet*, bénédictin, comme il se nomme lui-même à la fin :

Si vous en prie par Deu amur
Requerez le bon Seignur
Saint Thomas
Qu'il merci ait par sa dulçur
De frere *Benet* le pescheur
Od les neir dras
Qui ceste vie nus ad mustré,
De latin en romans translaté
Pur nus aider. . .

Je serois tenté de reporter à la fin du XIIe siècle cette traduction; du moins l'original dont le peuple demanda sur-le-champ et à grands cris l'interprétation en langue vulgaire fut-il composé peu d'années après la mort de saint Thomas. Les meurtriers vivoient encore, comme on le voit d'après ces vers :

Ben sachent il qui l'ont occis
Que perdu unt los et pris
En icest tens
Et cil n'unt pardon requis
Et l'altre secle averunt pris
Senz nul defent. . .

Nequedent ne voille dampner
Nul qui se voille amender
Et repentir. . .

Le nom de ce *Benet* a été oublié jusqu'à présent dans l'*Histoire littéraire de la France*. M. Francisque Michel a publié son important ouvrage dans les appendices de l'édition de la Chronique de Benoît de Sainte-Maure.

VII. « Hugo de Lincolnia. » F° 135. C'est la légende en vers d'un enfant de Lincoln immolé par un juif, et ressuscité. M. Francisque Michel l'a publiée en 1834 dans un volume intitulé : « Hugues » de Lincoln; recueil de ballades anglo-normandes » et écossaises relatives au meurtre de cet enfant » commis par les juifs en 1255. Paris, Sylvestre. » On la trouve aussi dans le t. X des *Mémoires de la Société des antiquaires de France*. Premiers mots :

Or oez un bel chancon
Des jues de Nichole qui par treison. . .

VIII. « Le Bestiaire divin, » traduit du latin en vers par Guillaume le Normant. F° 137.

Ce poëme, composé en 1208, a été examiné avec soin par l'abbé de La Rue, dans ses *Bardes, Jongleurs et Trouvères*, t. III, p. 17 à 24. Premiers vers, sans doute corrompus ici :

Ceo est verit seue et fine
En totes overainnes endote
Estrelée et qui quil soit.
Livere de bonne comensaille

Qui avera bone definailie
Et bon dit et bon matire
Vielt Guilliame en romanz dire
De bon latin u il le troeve.
Ceste overaine fu fete noeve
El temps que Phelipe tint France. . .

Voilà le style et le dialecte que l'abbé de La Rue à toute force nous donne pour l'expression de la bonne langue françoise du XIII[e] siècle. C'est plutôt en vérité du *françois pour rire*. Au Bestiaire est ajouté le dit moral des *cinq besanz* de l'Évangile; l'abbé de La Rue l'a analysé d'une façon intéressante à la suite du Bestiaire.

IX. Paraphrase et commentaires sur le psaume *Eructavit*. F° 159.

On pourroit appeler cet ouvrage des *Variations* sur le psaume *Eructavit*. L'auteur les composa pour la comtesse de Champagne, qu'il ne nomme pas. Premiers vers :

Une chanson que David fist
Que nostre sire el quer li mist,
Dirrai ma dame de Champaigne
Cele que Deu de gloire ensainne
Et espère ad de toz bens . .

X. Calendrier perpétuel, ou comput calendaire, écrit sur papier. Ce calendrier semble un peu moins ancien que la transcription sur vélin. Les deux premières lignes sont :

J. VIII F. M. CC. LXXXVI. F. P. A. XIIII. A.
VII. E. M. CC. LXXXVII. F. P. A. VI. A.

Il faut entendre, il me semble : « Cicle solaire 8.
» — Lettre dominicale F. — 1286. Fin ou terme
» pascal. Avril. — Pâques. 14 avril. » Ce comput se poursuit jusqu'en 1817. Il est assez curieux de voir une pièce de cette espèce commencée au XIIIe siècle et poursuivie jusqu'au XIXe. Nous devons aussi remarquer que l'Art de vérifier les dates ne s'accorde pas parfaitement avec notre comput. Ainsi, d'après les bénédictins, en 1286, le cicle solaire est VII et non pas VIII ; d'ailleurs Pâques s'y trouve aussi le 14 avril, et le terme pascal est en avril.

N° 7268 4.

940. HISTOIRE DE L'ANCIEN TESTAMENT ET DE LA GUERRE DE TROYES en vers, par JEAN MALKARAUME.

Vol. in-4° mediocri vélin de 204 feuillets à deux colonnes ; XIIIe siècle. Couvert en veau fauve.

Fonds de La Mare, n° 6.

Sur la garde du commencement, La Mare a écrit : « Ce livre contient d'anciens vers sur la Bi-
» ble. Ils commencent à Noé. Dans la suite, il y est
» traité des anciens héros, comme Jason, Peleus,
» Achille, etc. »

Cette compilation est singulière. Le commencement et la fin ont été enlevés. Le premier feuillet conservé se rapporte à l'histoire de Noé :

Puis lor a dist qu'il tuera
Homme, fame maudis sera.
Aiés sus terre, si croisiés
Et la terre si remplicíés.

L'auteur suit la Bible jusqu'à la mort de Moïse. F° 54. Puis, laissant à partir de là tous les textes sacrés, le compilateur s'empare du roman de Troie de Benoît de Sainte-Maure, et n'hésite pas à se l'approprier, en faisant au texte quelques grossiers changemens. Ainsi, après avoir abrégé l'histoire des prétendus historiens de Troie, Darès, Salluste ét Cornelius son *neveu*, notre fripon ajoute, f° 55 :

Ceste estoire n'est pas usée
Né en gaires de leu trovée
Né ancor ne fust elle traite,
Ne fust Jehans qui l'a refaite
Malkaraum' es dis à sornon,
L'a ramise a itel sermon
Et comancie et faite et dite. . .

Comme les exemplaires du roman de Troie sont assez communs, et que tous, à l'exception de celui-ci, portent le nom de Benoît de Sainte-Maure, auteur d'ailleurs connu par d'autres ouvrages qui ne permettent pas de l'accuser d'un plagiat aussi effronté, il faut en accuser maître Jehan Malkaraume. La main du copiste de notre volume change à partir de la seconde colonne du f° 50 r°. Au f° 180 v°, Jehan revient à l'histoire sainte, qu'il avoit laissée à la mort de Moïse :

Ci ferons fin, bien est mesure.
Jehans a dit tant com il dure :

Ité auvlous por coi dreciez
Vos oroilles et me poigniez
Quant ne me poez *de rien* poindre,
Fors que de tant qu'ai fait desjoindre
Ma matiere que commansal?
A lei tantost revertirai,
De Josue oiez le livre.
Li mien amin, tout à delivre
Jusques ci je vous ai conté
Con cil de Troies furent donté
Par les Grizois et lor bonté.
Or est bien drois que je vous die
De Josue et de sa vie.

L'histoire de Samson est au f° 184. Celle de Suzanne, f° 186. Après Suzanne, vient l'aventure de Pyrame et Tisbé, f° 188. Généalogie de Marie, f° 190. Au recto de ce feuillet, l'auteur se prend aux livres des Rois, et débute par 31 vers alexandrins :

Seignor or faites, si oiez ma raison,
Que Dieus de gloire vous doint beneçon,
Si orrez que dirai une neuve chanson,
Onques ne fu oie de personne del son.
C'est des rois de Juerie, si com trové avons.
J'ai ma rime muée, il est drois et raison,
Je la dois bien muer car c'est roiaus chanson. . .

Les derniers vers se rapportent à la haine conçue par Saül contre David :

Vosist morir, qu'à li souvient
Qu'à David tous biens avient,
Plore et demaine si grant duel
Regarder non puet de sen euel,
Jà l'ocirroit c'il creust son veel.

N° 7268 ⁵.

941. MYSTÈRE DE L'ANCIEN TESTAMENT ET DE LA PASSION. — MORALITÉS DE L'ENFANT MIS AUX LETTRES. — DE LA CROIX FAUBIN.

Volume in-4° magno, papier, de 281 feuillets à lignes longues; fin du XVᵉ siècle. Demi-reliure à dos de veau fauve, recouvert d'une langue de veau rouge, avec le chiffre de Louis-Philippe.

Fonds de La Mare, n° 285.

Ce volume est très-mutilé; le premier feuillet conservé a été restauré tant bien que mal avec du papier transparent. Il a été écrit en 1488, comme le prouvent ces vers placés à la suite du grand mystère, f° 270 :

En nom de nostre sire, amen!
L'an de l'Incarnation courant
Mil .IIII. C. .IIII. .XX. et huit,
Des jours il estoit dix huit
De ce grand joly mois de may,
Un dimanche apres dimay,
Ceste notable passion
Fust par grande devotion
Achevée du tout descripre,
Sans rien y trouver que redire
Né d'y avoir faulle d'ung mot.
Elle est à Jehan Floichot
Que Jhesu par sa grace gart!
Clerc et notaire réal
Demourant au bourc de Semur,
Lequel prie ou non de Jhesu
Que sé aucun luy desrobboit
Ou d'aventure il la perdoit

Que on luy veulle repourter,
On à tont le moingt enseigner,
Et grandement paiera le vin.
Pour le desservant au matin,
De ly et de son compaignon,
Cy après trouveras son nom,
Avecque son saing magnuel
Affin de son nom ygnorel. — Floichot.

Les vers ne sont pas bons, même pour un notaire. Mais la date de toutes ces anciennes copies de mystères est importante.

Les premières lignes conservées appartiennent à un sermon écrit en méchantes rimes, et qu'on pouvoit débiter à la place des ouvertures de nos modernes ouvrages dramatiques. Nous déchiffrons ligne cinquième :

De la celestial
Ayde tout bien descent
Du ciel imperial
A tont homme heunenr vient. . .

Cela, bourré de latin et de vers de toute mesure, se continue jusqu'au f° 4 r°. Alors le prédicateur prend congé en ces termes :

Dictes, dictes amen, amen,
Plus ne vous en diray cy
Le surplus vous démonstrera
Ce message que véez là,
Qu'il est abille pour ce faire. Amen!

En effet, au verso suivant le message parle ainsi :

Benoite soit la compaignie
Qu'il, à l'honneur du fruit de vie
Est aujourduy cy assanblée
De Dieu soit-ele remunerée.

Nous vous prions très-humblement
Qu'an gré prenez et doucement
Le mistère qu'avons joué
Qu'avez de bon cuer escouté
Sans faire noyse né tensons,
De quoy nous vous remercyons.
Demain verrés cy plaist à Dieu,
En ce mesme et propre lieu,
Jouer de Dieu la Passion,
Cé nous avons temps et saison.
Chascun au logis s'en yra
Et demain icy reviendra
Et vous verés sans fiction
Le pris de nostre redemption.

Ces discours servoient d'épilogue à un premier mystère que nous ne retrouvons plus ici; ou peut-être les feuillets ont-ils été transposés et le discours devroit-il être à la fin de la première journée de la création et naissance du Sauveur. Vient ensuite un nouveau sermon divisé en deux distinctions; enfin au f° 8 commence le mystère de la Création du monde. Premiers mots : « Deus Pater stet in paradiso in cathedra et angeli hinc et indè, et dicet :

Tout ce que fait avons cy est bien ordonné,
Autre chose voulons faire à nostre volonté.
Or soit faicte et crée resplendisant lumière
Pour tout enluminer de ma grace plenière,
Qu'ils croiront fermement et tiendront loy entière.

Alors la lumière se fait, puis les anges, puis l'homme. Les personnages de cette histoire de l'Ancien Testament sont après Dieu : Lucifer (et est en abit d'ange le plus bel). — Baucibus, premier diable. — Tempest, deuxième D. — Desroy, troi-

sième D. — Orgueil, à cheval. — Despit. — Dame Oyseuse. — Michiel, ange. — Gabriel. — Coquus Inferni. — Adam. — Eva. — Serpens. — Clamator Inferni. — Desespérance. — F° 23 v°. Chaim. — Abel. — Mors Inferni. — Seth. — Cherubin. — Mors Naturalis. — F° 27. Noël. — Uxor Noé. — Sem. — Jafet. — Chanaan (la scène de l'ivresse est curieuse. F° 31 v°). Rusticus. — Uxor Rustici. — F° 34. Abraham. — Isaac. — Moise. — Issachar. — Nephtalim. — Amaleth. — Arquin. — Gamaliel. — Marque. — Ecclesia. — F° 42 v°. Sybilla. — David. — Isaias. — Daniel. — Jheremias. — F° 45. Espérance. Charité. — L'évesque de la loy. — Prima Puella. — 2ᵉ et 3ᵉ Puella. — Virgo Maria. — Damps Godeber, Brune et Malferas. — Varlets. — Joseph. — Elizabeth, Séraphins. — Octavianus Imperator. — Sionet. — Goguery. — Rusticus. — Hospes. — Synagogua. — Pastores. — Hersein. — Flamberge. — F° 77. Les trois Rois. — Trotin, messager d'Herode. — Herode. — Symeon. — F° 92. Jean Baptiste. — Nason. — Samuel. — La femme Herode. — Herodias. — Golias. — Pharaon. — Pinceguerre. — Jacquemart. — Esglantine. — Rifflart. — Temptator.

La Passion proprement dite commence au f° 115. Jésus, nommé simplement Deus, prêche les Juifs et choisit d'abord ses disciples. — Mais il semble qu'entre les feuillets 114 et 115 il y ait une lacune. Dans le mystère figurent tous les apôtres, et tous

les prêtres et princes des prêtres. Les saintes femmes, les perclus guéris par miracle. — Magdelaine. — Apothecarius. — Il nous suffit de dire que ce mystère n'a rien de commun avec le travail que nous nous sommes cru en droit d'attribuer à Arnoul Greban (t. VI, p. 280 à 311). F° 269 v°. « Explicit » passio Domini nostri Jhu Christi, et resurrectio » ejus, et plura alia documenta legis. »

II. « Moralité de l'Enfant mis aux lettres. » Ce titre n'est pas dans notre texte, et le commencement de ce jeu dramatique a été enlevé. C'est un père désigné comme *le Villain* qui exhorte son fils pour le décider à apprendre, afin de devenir clerc. Le fils, nommé *Jacob*, refuse, il est tancé, battu, poussé malgré lui, et enfin il consent à ce qu'exige son père. Premiers vers conservés, f° 271 :

LE VILLAIN.

Je te requiers que tu il goucte,
Il me tarde que tu y soye ja.

JACOB.

Jà mauldit soit qui le sera,
Et puis me diroient : *Cleribus*.

III. « Moralité nouvelle de la Croix Faubin, à » sept personnages. » Ces acteurs sont le Pain. — Le Vin. — Tout. — L'Un. — L'Autre. — Patience. — ... La fin étant enlevée, ce septième personnage ne figure pas ici. On doit vivement regretter le méchant état de cette copie; car la pièce est très-bonne dans son genre. C'est le vigneron, le labou-

reur qui se plaignent des taxes et des vexations de toute espèce auxquelles les soumet le seigneur souverain TOUT, par l'entremise de L'UN et L'AUTRE. Ils gémissent du mépris qu'on a pour la justice; ils regrettent le temps du bon saint Louis; ils affirment qu'au lieu d'être honorés, on les traite encore de *vilains*, après qu'on les a réduits à mourir de faim. *Patience* vient les exhorter à souffrir sans murmurer, mais ses paroles ne peuvent les apaiser. Nous voudrions bien voir rejouer la moralité de la *Croix Faubin*. Elle ne seroit pas encore absolument hors de propos. Mêmes plaintes de la part de ceux qui n'ont rien, mêmes dédains de la part de ceux qui ont TOUT. M. Ancelot a dit avec beaucoup d'esprit en parlant de nos dernières couches de grands-seigneurs :

Quand ces messieurs ont *tout*, que nous faut-il de plus?

Mais les bonnes gens du XVᵉ siècle étoient, à ce qu'il paroît, moins faciles à contenter.

N° 7268 ⁶·

942. EXTRAITS PHILOSOPHIQUES ET POLITIQUES DE LA BIBLE, par M. DE MESMES.

Volume in-4° mediocri, de 496 feuillets papier, lignes longues; commencement du XVIIᵉ siècle. Couvert en parchemin sur carton.

Fonds de Mesmes, n° 28.

Volume qui pouvoit éclairer la conscience et les généreux sentimens de l'auteur, mais que personne ne s'avisera de consulter aujourd'hui.

N° 7268 ⁷·

943. LES HISTOIRES ABRÉGÉES DE L'ANCIEN TESTAMENT. — ENSEIGNEMENS ET MORALITÉS DES PÈRES ET DES LIVRES SAINTS. — LIVRE DU FAUX TURPIN, traduit par MICHEL DE HARNES. — SOLILOQUES DE SAINT AUGUSTIN.

Volume in-4° mediocri de 301 feuillets, papier, lignes longues; XVe siècle. Couvert en parchemin sur carton.

Fonds de Colbert, n° 3226.

On lit sur la première garde : « Se livre cy est à » Guillaume Noire, de Poilly en Auxois. » Et à la fin de la table on reconnoît la date de la transcription : 1462. La table comprend les dix premiers feuillets.

Les histoires abrégées de l'Ancien Testament sont écrites à la manière de la fameuse Bible de Royaumont. L'histoire de Samson est au f° 80; celle des Rois, f° 84; Ruth, f° 183; Thobie, f° 185; Daniel, f° 194; Hester, f° 206.

Puis la récapitulation des âges du monde, f° 211; l'histoire de Job, f° 216. Là s'arrêtent les Histoires abrégées, avec ces mots : « Aucuns demandent pour quoy le diable n'ostoit à Job sa femme » ensi comme ilz li tollut ses enfanz; mais ilz ré- » pondent que le diable li laissoit de certain propos » sa femme pour lui plus tourmenter. Car pix li

» faisoit sa femme par ses parolles qu'elle ly disoit » que tous les maulx qui sentoit. » On peut voir, d'après cette unique citation, que le copiste étoit assez mal habile.

II. « Si ensuient les ensignement et doctrines de » plusseurs saint et auctoritait. Des Euvangiles, des » prophètes, des grant maistres. » F° 222.

Premiers mots : « Saint Augustin dit : Sire, quant » je serois alers à vous, de moi tout, dont ne sen- » tirai-je dolour né travail... »

III. « Sequitur coment Charlemaigne conquist » Espagne et Galice. » F° 235.

C'est le texte de Michel de Harnes, tel que nous l'avons indiqué, t. V, p. 24, mais un peu rajeuni et fort abrégé. Il se termine par un chapitre assez curieux sur l'histoire de l'usurpation de Hues Chappeil.

IV. « Cy comence le livre du glorioux doctour » saint Augustin, qui est appeleis le livre des se- » crettes et solitaires parolles et plais de S. Au- » gustin à Dieu, et contient ledit livre XL chappi- » tres. » F° 263.

N° 7269.

944. ÉVANGILES ET ÉPÎTRES DE TOUTE L'ANNÉE. — APOCALYPSE. — ACTES DES APÔTRES. — LEÇONS TIRÉES DE L'ÉCRITURE SAINTE. — LA PASSION, D'APRÈS L'ÉVANGILE APOCRIPHE DE NICODÈME.

Volume in-4° mediocri, vélin, de 203 feuillets à deux colonnes, vignettes, initiales; XV° siècle. Rellé autrefois sur bois en velours violet figuré, aujourd'hui en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XV sur le dos.

Fontainebleau, n° 932. — Anc. cat., n° 695.

Il vient de la collection du seigneur de La Gruthuyse, dont les armes sont aujourd'hui recouvertes de celles de France sur le premier feuillet après la table. M. Van-Praet l'a décrit dans son livre, n° III, p. 92 et 93.

On ne trouve pas ici le texte complet du Nouveau Testament, mais seulement les morceaux qui faisoient partie de la liturgie. Premiers mots :

« C'est le livre de la lignée Jhesu Crist filz de » David, fils d'Abraham... » Deuxième leçon : « *La veille de Noel. Evvangile.* Lorsque Marie la » mère fu espousée à Joseph et avant qu'ilz s'as- » semblassent... »

II. Les leçons tirées des quatre évangélistes sont suivies, f° 105 v°, de « l'*Apocalipse de saint Jehan,* » *evangeliste.* Apocalipses qui vault autant à dire » comme revelation de Jhucrist... »

III. « Le livre qui est appellés Actus Apostolo- » rum, c'est-à-dire le fait des Apostres. » F° 120. Premiers mots : « Le premier sermon certes *aux* » Théophiles que je fais de toutes choses que Jhus » encommencha a faire et a enseignier... »

IV. « Epistres de SS. Jacques, Pierre, Jean, Jude » et Paul. » F° 151 v°. A la fin de ces épîtres, le traducteur a placé l'avis suivant, f° 238 v° : « Sou- » viengne à chascun qui cestui livre lira, d'une » parolle que S. Jehan evangeliste dist en la fin du » livre de l'Apocalipse, *que nul adjoingne ne amoin-* » *drist aux paroles de ce livre*. Et moy qui de latin » en françoys translatay tout le Nouvel Testament, » pensans en moy-mismes que touttes les parolles » qui y sont escriptes non sont pas sans occoison » né sans nécessité, et encores que ceulx qui les » escripront sont tels maistres que nul les pourroit » d'aucune chose blasmer; pour ce les ay-je ainsi » proprement translatées comme elles sont, ne plus » ne moins y metant que elles soient. Dont, se au- » cun y treuve aucune obscurté qu'il ne puisse bien » entendre, lise et relise la lettre bien ententive- » ment, et adont il trouvera toute la verité... Mais » garde soy qu'il, par non saichance, ne chée en » erreur; car la lettre est obscure et fort à enten- » dre, dont pluseurs ont fourvoyé de la droitte foy, » si comme monseigneur S. Pierre dist... Pour ce » vous en prye-je et pour le vostre preu et que je

» ne soye pas blasmez... Ce que je ay fait, je le fis
» à pur coraige si comme le Dieu le scet. Et prye
» tous les crestiens qu'ils pryent Dieu pour moy,
» car je suis en grant travail et en peril de mon
» corps. Grace et benuerté doint Dieu à celluy
» qui ce livre fist translater et ores et tout temps.
» Amen. »

Ce style est du meilleur du XVe siècle, et je crois que notre traducteur devoit être contemporain de cette copie. Comment se nommoit-il, qui lui avoit commandé ce travail, je l'ignore; mais ce ne peut être Raoul de Presles, qui, ayant reçu, en 1372, du roi Charles V, l'ordre de faire cette traduction, n'auroit pas manqué de nommer ici le prince. Ce n'est pas non plus la traduction antérieure contenue dans la belle Bible de Charles V de 1363, et dont nous conservons le deuxième volume; j'ai comparé les deux textes.

V. « Leçons des Prophètes. » F° 239. Et d'abord : « Ceste leçon de Malachie se dist le premier mer-
» credi des Advens. — *Les* choses dit Nostre Sei-
» gneur Dieu : Vecy j'envoie mon angele... »

VI. Passion de N. S. d'après l'évangile de Nicodème. Nous en avons déjà trouvé deux autres textes dans les n°s 6844 et 6847. Voy. t. II, p. 83 et 106.

N° 7269 ³·

945. ÉVANGILES DES DOMÉES ET DES SAINTS DE TOUTE L'ANNÉE.

Vol. in-f° parvo de 61 feuillets à double colonne, initiales, vignettes; XV° siècle. Relié en veau fauve marbré, aux armes de Colbert sur les plats.

Fonds de Colbert, n° 1958.

Par *domées* il faut entendre dimanches. Le traducteur, qui étoit du diocèse de Cambray, ne s'est pas nommé dans le préambule que voici : « Pour » ce que toutes gens desirent à savoir de plusieurs » choses, et moult belle chose est moult joyeuse » de savoir parler de nostre seigneur Jhu Crist et » moult devot, j'ay à l'aide de Dieu enromanciez » tous les evvangiles des Domées de tout l'an et de » tous les jours de Karesme et les quatre passions » de la semaine pascale, du Noel, de Pasques, de » Penthecouste, et les Evvangiles des Sains des » quielz on fait grant solempnité en sainte Église... » Et au commencement de chascunne evvangile est » démontres lui evvangelistez qui le fist et la do- » mée, les jours et les sains de qui lui evangeliste » est leuz en sainte Esglise... Selonc l'ordonnance » de l'esglise Nostre Dame de Cambray qui est lui- » chief de l'eveschié... »

Premier évangile des Avens : « Comme Jhésus « approichast à Jérusalem et venist à Bethphagé au

» mont d'Olivet, dont envoya-il deulx de ses dis-
» ciples, » etc.

N° 7269 [3. 3.]

946. INSTRUCTIONS SUR LES VÉRITÉS CHRÉTIENNES. — SECRET PARLEMENT DE L'HOMME AVEC SON AME, par GERSON.

Volume in-4° mediocri, vélin, de 115 feuillets, lignes longues, deux miniatures, vignettes et initiales; XV[e] siècle. Relié sur carton en parchemin noirci.

Fonds de Colbert, n° 2733.

Volume très-bien écrit, orné de deux frontispices fins et délicats. Dans la marge inférieure du premier feuillet, un singe assis sur une chimère tient la bannière de France.

Première rubrique : « Cy ensuit la propriété des » quatre evvangelistes et les causes pourquoy ils » sont en diverses formes. Primo de sancto Matheo. » — Saint Mathieu l'evvangeliste est en forme de » homme, pour ce qu'il parle especiamment de » l'humanité... » Cette instruction morale comprend l'étude de l'ancien et du nouveau Testament. Elle s'étend principalement sur les différens récits authentiques ou aprocryphes de la Passion. Le dernier chapitre décrit les « quinze signes qui, » selon aucuns docteurs, adviendront avant le jour » du jugement nostre seigneur. »

II. F° 40. « Ce petit traité est intitulé le Secret

» parlement de homme contemplatif à son ami.
» Lequel traictié fist maistre Jehan Jarson. » Jolie miniature frontispice. Nous avons parlé de cet ouvrage à l'occasion du n° 6850, qui le renfermoit (t. II, p. 115).

Sur la dernière feuille de garde, le sieur Guignard, propriétaire de notre manuscrit en 1603, écrivit à cette époque la recette suivante :

« Pour relever la poitrine chûte.

» La Vierge Marie et madame sainte Ellizabel se » rencontrere auprès de Jerusalem mons. saint » Jehan se mist à deuls jenouilz de dans le vantre » de sa mère madame sinte Ellizabel en priant » Jesus, mon couzin, mon amy donne moy sette » grase que puise lever la luette (il fot nommé le » nom e seurnom de selui ou selle que désirerez » quil soit alegé de son mal). Au nom du Pere et » du Fils et du Saint Esperit et de toute la Trinité » de Paradis. An disant la Pater la Credo Indeon » Credo inspiriton. » J'ai conservé les fautes d'orthographe, parce que dans ces choses-là le moindre changement peut nuire à l'efficacité du remède. Mais plus d'un lecteur va s'imaginer qu'il s'agit pour les dames d'un moyen de réparer des ans l'irréparable outrage, sur un point intéressant de leur personne. Nullement. La *poitrine chûte* est, dans les environs de Paris, ce que les médecins ne nous permettent même plus d'appeler *fluxion de poitrine*. Avis aux rieurs.

N° 7270.

947. COMMENTAIRE DE RAOUL DE PRESLES SUR LES CINQ PREMIERS LIVRES DE LA *Cité de Dieu.*

Volume in-4° mediocri, papier, de 380 feuillets, lignes longues; XVII° siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de Béthune sur les plats.

Anc. Biblioth. Béthune.

Volume très-mal écrit et très-dépourvu de valeur.

N° 7271.

948. EXTRAIT DES DIALOGUES DE SAINT GRÉGOIRE.

Volume in-4° mediocri, vélin, de 294 feuillets, lignes longues, miniatures, vignettes, initiales; fin du XV° siècle. Relié autrefois en velours vert, aujourd'hui en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XV sur le dos.

Fontainebleau, n° 1804. — Anc. n° 985.

Très-beau manuscrit exécuté par les artistes du sire de La Gruthuyse, dont les armes sont recouvertes de celles de France au premier feuillet de texte. Il commence par six feuillets de table, et sur le recto du sixième feuillet: « Cy commenche l'is- » toire en brief du dialogue saint Gregoire, et pre- » mièrement sur le premier livre. Prohème : — » (F° 7.) « Dialogue, c'est-à-dire parolle de deux » hommes; et le livre qui a nom Dyalogue que » saint Gregoire, pape fist, fu ainsy appellé pour » ce que le diacre de mon... »

Première miniature, f° 7, saint Grégoire avec Pierre, diacre. Bel intérieur d'appartement, celui peut-être de La Gruthuyse; — deuxième, f° 30, intérieur de chambre à coucher; — troisième, f° 64, intérieur d'abbaye, les moines à table; — quatrième, f° 84, une nonne courtisée par trois démons; — cinquième, f° 87, un gentilhomme déshabillé par ses varlets : costumes intéressans; — sixième, f° 93, saint Antoine et son compagnon; — septième, f° 219, célébration de la messe; — huitième, f° 269, un prêtre ramasse l'hostie tombée sur les marches de l'autel. M. Van-Praet, dans la description qu'il a faite de ce volume, n'a signalé que sept miniatures. (Voy. Bibl. de La Gruthuyse, n° XX, p. 124.)

Nous avons déjà vu le texte des mêmes extraits du Dialogue de saint Grégoire, dans le n° 7029. (Voy. t. IV, p. 98.)

N° 7271 ··

949. LES HOMÉLIES DE SAINT GRÉGOIRE SUR LES ÉVANGILES, traduites par PIERRE DE HANGEST.

Vol. in-4° magno, papier, lignes longues, de 248 feuillets; XV° siècle. Couvert en parchemin sur carton.

Fonds de Baluze, n° 82.

Étienne Baluze a écrit de sa main en tête du premier feuillet : « Les quarante homélies de saint

Grégoire sur les Evangiles. » Les quatre premiers feuillets comprennent la table. Premiers mots du prologue : « A très reverend et saint frere saint » Secondi evesque aussy comme nous. Grégoire » serf des serfs de Dieu. Entre les solempnités des » saintes messes... » Bon manuscrit d'écriture courante.

N° 7271 ³· ³·

950. LES HOMÉLIES DE SAINT GRÉGOIRE, traduites par PIERRE DE HANGEST. — LES ERRES DE L'ESPOUSE, traduit de HUC DE SAINT-VICTOR, par PIERRE DE HANGEST.

Volume in-4° mediocri, vélin, de 197 feuillets, lignes longues, une miniature; XIV° siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, au chiffre de Louis XV sur le dos.

Fonds de Colbert, n° 4036.

Le volume appartenoit, avant d'arriver à Colbert, à Jean Hénault, en 1664, et précédemment à Philippe Thurault. C'est la même traduction que dans le volume précédent, mais d'une écriture plus ancienne et sans doute contemporaine du traducteur. Au f° 179, on lit : « Cy finissent les .XL. omelies » saint Gregoire, pape, qu'il fist sur XL. leçons de » la sainte Evangile, ou temps quil vivoit en cest » siecle, — lesquelles omelies furent translatées du » latin en françois par très honnerable clerc et de » bonne memoire maistre Pierre de Hangest, pre-

» vost en l'eglise d'Amiens et clerc et conseiller » du Roy nostre sire, pour la grant charité et af- » fection qu'il avoit aux gens lays devos à qui il » vouloit estre manifeste et cogneu le grant bien » que est es dictes omelies contenu, pour atraire » plus ardemment les devos cuers des simples gens » à l'amour de leur Créateur. — Cy après s'ensieut » le livre que maistre Hue de Saint-Victor fist des » erres de l'espouse. — Lequel livre li dis prevos » meus de devocion et charité translata de latin en » françois pour l'amour des cuers devos qui ne » pevent mie entendre le latin si plainement. »

Voilà tout ce que nous savons de Pierre de Hangest, oublié dans la généalogie de cette famille dressée par le père Anselme; oublié par les historiens précédens de notre littérature ancienne; oublié par les antiquaires de Picardie.

II. Les *Erres de l'Espouse* sont la traduction d'un traité ascétique de Hugues de Saint-Victor, intitulé : *Soliloquium de arrha animæ*. Les bénédictins auteurs de l'*Histoire littéraire* en ont parlé t. XII, p. 16. Quant à la traduction de Pierre de Hangest, il est probable que c'est le même qui fut imprimé en 1507, par Simon Vostre, à Paris, in-8°, sous le même titre corrompu du « *Livre de » l'arrhe de l'Espouse, compilé par maître Hugues » de Saint-Victor*. »

N° 7271 [3.]

951. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DE LA CONGRÉGATION DE *Auxiliis* ET DE CELLE DU JANSÉNISME, JUSQU'A LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE.

Vol. In-4° mediocri, papier, de 52 pages, lignes longues; XVIII[e] siècle. Cartonné.

Fonds de Versailles, n° 65.

C'est un résumé assez clair de ces querelles. La seconde partie est hostile aux jansénistes sans être favorable aux passions jésuitiques.

N° 7271 [3. 3.]

952. DIALOGUES DE SAINT GRÉGOIRE, traduits en vers françois.

Vol. In-4° mediocri, papier, de 402 feuillets, lignes longues; XV[e] siècle. Relié en veau racine au chiffre de Louis XVIII sur le dos.

Fonds d'Antoine Lancelot, anc. n° 140, nouv. n° 19 *bis*.

Manuscrit exécuté pour la comtesse de Penthièvre, en 1472, par Antoine Simonet, comme le prouvent ces derniers mots : « Actium per me Anthonium Simonet et patratum vicesima die mensis » martii anno m° quadringentesimo septuagesimo » secundo, ad instantiam illustrissime domine » comitisse Panthevria, cujus optata compleat » Deus... »

La comtesse de Penthièvre étoit la fille de Charles de Blois, dit le Saint, duc de Bretagne, et d'Isabeau de Vivonne. Elle avoit épousé, dès 1437, Jean de Brosse, auquel elle transporta le comté de Penthièvre. On ignore la date précise de sa mort; mais son époux vivoit encore en 1479.

Il existe une autre traduction des Dialogues de saint Grégoire, bien plus précieuse à cause de son ancienneté; le manuscrit, conservé dans le fonds de Sorbonne, n° 1382, ayant été exécuté en 1208. Celle que nous avons sous les yeux fut terminée le vendredi-saint, en 1326, comme on voit par ces derniers vers :

En l'an M. CCC. XXVI,
Ou vendredy saint que je sis
Tout seul à heure de complie
Fut ceste euvre toute acomplie...
Icy se define mon livre
Et maistre Jehan le Confès
Qui en a bien porté son fès,
Quant est de faire l'escripture,
Dieu lui envoie bone aventure.

Il ne faut voir dans *Jean le Confès* que le premier copiste dont le traducteur anonyme s'étoit servi. Premiers mots de l'ouvrage :

David le prophète commande
Et à tous par son psautier mande
Que Dieu soit en ses soins loué.
Celluy par est trop erroé
Et bien en doit avoir reproche
Qui ne puet de cuer ou de bouche. . .

N° 7272.

953. LAMENTATIONS ET MÉDITATIONS DE SAINT BERNARD. — MÉDITATIONS DE SAINT AUGUSTIN. — MISÈRE DE LA CONDITION HUMAINE, par LOHIER, depuis INNOCENT III. — ENSEIGNEMENS DE SAINT LOUIS. — LETTRE DE THIBAUD, ROI DE NAVARRE, SUR LA MORT DE LOUIS IX. — LIVRE DES ARRHES DE L'AME, par HUGUES DE SAINT-VICTOR. — PROVERBES DE SAINT AUGUSTIN, en prose. — PROVERBES DES SAGES, en vers. — Autres opuscules ascétiques en prose et en vers.

Volume in-4° magno vélin de 178 feuillets à deux colonnes, miniatures, vignettes, initiales; XV° siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XV sur le dos.

Fontainebleau, n° 1033. — Anc. cat., n° 636.

Superbe manuscrit exécuté par le bon curé de Crozain, Michel Gonnot, dont nous avons déjà signalé plus d'un bel ouvrage. Il a écrit à la fin : « Et » sic est finis hujus libri per manum Michaelis » Gonnoti presbyteri, die vicesima mensis aprilis » anno Domini millesimo quadringentesimo septua- » gesimo quarto; teste signo manuali hic apposito » die et anno supradictis. M. Gonnot. »

I. Les Lamentations de saint Bernard sont de la même traduction que dans le msc. 7028 (voy. t. IV, p. 97); mais ici elles n'ont pas de prologue,

et commencent par ces mots : « Li livres en quoy » nous devons especiallement lire sans nul entre- » laissement si est la doulce remembrance, » etc. En tête est une charmante miniature représentant Jésus-Christ parlant au peuple.

II. « Le Livre des Méditations monseigneur saint » Bernard, glorieux devot confesseur. Et première- » ment le prologue : *Maints savent maintes choses et* » *si ne se cognoissent.* » F° 13. En tête de ces Méditations une charmante miniature représentant saint Bernard à genoux devant la vision de J. C. entouré de deux anges à trompettes, de la Vierge Marie et de saint Jean agenouillés. Derrière saint Bernard la Mort prépare ses flèches. Sous ses pieds, les démons tourmentent les pécheurs.

III. F° 32. « Cy commencent les contemplacions » monseigneur saint Augustin. — Pour ce que nous » sommes mis ou milieu de las, de legier nous nous » refroidons... » La miniature placée au début de cet ouvrage représente saint Augustin priant au milieu de ses chanoines. Au-dessous une jolie danse aux chansons entre cinq jeunes gens et cinq dames.

IV. F° 55. « Une belle oroyson de saint Augus- » tin. — A trois personnes esgales et pardurables » l'une aveques l'autre... » Miniature représentant saint Augustin en prières devant la vision de la sainte Trinité.

V. F° 56. « Cy comencent les meditations saint » Augustin pensant à Dieu. — Sire, j'ay a dire une » secrete parole... »

VI. F° 57 v°. « Cy comence ung traictée coment » on doit Dieu amer de tout son cueur et dit ainsi : » *Li vrais amans sont appellés ceulx et celles qui* » *Dieu aiment finiment...* » Miniatures : docteur dans une chaire enseignant hommes et femmes.

VII. F° 67. « Cy après commence l'ordonnance » du char Heliez le prophete, et dit ainsi : — La » saincte Escripture dit que Helies... » Miniature charmante représentant le ravissement d'Élie.

VIII. F° 69. « Cy commence un preschement de » Nostre Seigneur J.-C. et dist ainsi : Simile est » regnum Filii hominis scilicet celorum *hominum*- » qui seminevit... — Quant Nostre Seigneur aloit » corporellement par terre... » Miniature de J.-C. prêchant. Saint Jean et saint Matthieu écrivent.

IX. F° 74. Misère de la condition humaine, par Lothiers, depuis pape Innocent III, commençant : « A son tres chier pere en Dame-Dieu l'evesque de » Port, Lothiers indignes diacres salut... » Charmante miniature représentant un homme nu dans un vaisseau battu des ondes. En tête du second livre, f° 85, tableau de la Fortune faisant tourner sa roue au-dessus d'un vieillard qui compte de l'or.

En tête du troisième livre, f° 98 v°, deux vieillards sont pourchassés par la Fièvre et la Mort.

X. F° 105. Du profit des Tribulations. « En ce » livre ensuivant sont contenus douze des très grants » prouffis espirituels que les tribulacions font à » ceulx qui benignement et en pacience les reçoi- » vent. — A sa chère amie en Jhesu Crist ses loyaulx » amis en nostre Seigneur, salut et confort... » Le prologue de l'exemplaire 7034 ⁵· n'est pas ici. En tête est une miniature représentant un bouvier maltraité par des soldats, et que la pensée de Jésus crucifié soutient.

XI. F° 126. « Aucuns bons enseignemens pour » eschiver les pechiés de luxure, d'avarice et d'ac- » cide. — Ilz sont une chose qui donne occasion de » cheoir ou pechié de luxure... »

XII. F° 126 v°. « Comment on se doit garder » contre aucunes temptacions. — Nous trouvons ou » viel testament d'un Roy... »

XIII. F° 128 v°. « De l'aage Adam et coment il » envoya Seth son fils en paradis terrestre. — Après » ce que Adam nostre premier père fut geeté dehors » de paradis... »

XIV. F° 130. « Cy commence la devise de la » messe. — Quant on sonne la messe, si doit-on » penser... » Voy. n° 7012, t. III, p. 369.

XV. F° 133. « C'est l'ordonnance comment on se » doit confesser. — Quiconques se veult adroit con- » fesser... »

XVI. F° 136 v°. « Ce sont les enseignemens que » le bon Roy saint Loys fist et escript de sa main » et les envoya de Cartage où il estoit au Roy Phe- » lippes son fils. — Chiers fils, la première... » Suivis des enseignemens de saint Louis à sa fille la reine de Navarre.

XVII. F° 139 v°. « C'est la fin que le bon Roy » saint Loys ot à sa mort que l'evesque de Tunis » envoya à Thibaut, roy de Navarre. — Thibaut, » roy de Navarre, » etc. On voit que le texte dément la fausse attribution de la rubrique. C'est en effet un fragment de la fameuse lettre par laquelle Thibaud, roi de Navarre, rend compte des derniers instans de saint Louis. Bien des gens se souviennent encore de la longue polémique soulevée à l'occasion de ces derniers mots : « Après, sire, les en- » trailles furent portées à Montreal, en une église » près de Salerne, là où nostre sire a ja commencé » à faire moult de beaux miracles pour lui, si » comme nous avons entendu par l'arcediacre de » Salerne, qui le manda par sa lettre au roy de Se- » zille. Mais le cuer de lui et le corps demourarent » en l'ost, car le peuple ne voult souffrir en nulle » manière qu'il en feust portés. »

XVIII. F° 140. « Cy commence le livre de Me Hu-» gues de Saint-Victor (De l'Arce de l'Espouse) et » premièrement le prologue. — Boeces ou livre qu'il » fist de consolation... » Dans la miniature, le pape présente un anneau à l'épouse.

XIX. F° 165. « Les proverbes de Seneque. — » Seneques dist ou livre des Meurs : Nourriture et » chastiemens fait les coustumes, ens ès gens. » Jolie miniature d'un docteur païen qui enseigne la foule.

XX. F° 167 v°. « Les dits et proverbes des Saiges, » et premièrement Chatons » :

N'est pas sire de son pais
Qui de ses hommes est haïs.

Charmante miniature en tête.

XXI. F° 170. « Le dit du grant roi Alixandre quant il fut mort :

Hier Alixandre faisoit son tresor d'or,
Et hui or et argent en ont fait leur tresor.

16 vers.

XXII. F° 170. « Cy commence ung beau dictié » c'on appelle Je vois mourir » :

Je vois mourir venés avant
Tous ceulx qui ores estes vivant.

46 sixains.

XXIII. F° 174. « La Méditation de la Mort » :

Li homs pour quoy abuses tu
Du sens dont Dieu t'a revestu. . .

250 vers.

Les premiers ouvrages réunis dans ce volume jusqu'au f° 56 se retrouvoient déjà dans le manuscrit n° 7028 précédemment examiné.

N° 7272 3.

954. VIE DE SAINT BERNARD, compilée et traduite des anciens historiens, GUILLAUME DE SAINT-THIERRY, ARNOULD DE BONNEVAL, GEOFFROY et ALAIN D'AUXERRE; par un moine de Clervaux.

Volume in-4° magno, papier, 291 feuillets, lignes longues, une miniature; fin du XVe siècle. Relié en vélin blanc.

Fonds Colbert, n° 3227.

Bonne écriture exécutée pour la duchesse de Bourgogne (sans doute Marie, fille de Charles-le-Téméraire), par *Jacotin de Ramecourt*, comme on le voit par la rubrique finale. Après cette rubrique est le motto : *Droyt et avant — Nans. ob.*, qui pourroit bien être de la main de la duchesse. La miniature est après le prologue, au f° 15. Elle représente saint Bernard.

Pour l'ouvrage lui-même, il fut achevé en 1396, la veille de l'Ascension, « l'église, » dit l'auteur à la fin, « estant ou XVIIIe an de grief pestilence scisma- » tique. Et le Roy Charles de son règne ou XVIe. »

Voici les passages intéressans du prologue : « A » honnourable et devote personne messire Phillippe

» des Essairs, chevalier, ung des disciples de saint » Bernard, moidne de Clerevaulx... Par la bonne » relation du reverend pere en Dieu messire le » prieur des Jardins j'ai entendu que vous avez » grant devotion à saint Bernard... et par especial » que vous avez grant affection d'avoir sa vie trans- » latée de latin en françois... Pour accomplir vostre » desir, je ay translatée ceste sainte vie de latin en » françois selon l'ordonnance des livres et des cha- » pitres, sans rien mettre ne oster, fors tant seule- » ment que j'ai adjousté ou tiers livre la seconde » partie du quart chapitre, que j'ai extraite d'une » ystoire, pour certaine occasion... »

Le style de cette traduction est excellent; et je suis étonné que les nombreux admirateurs de saint Bernard ne l'aient pas encore tirée de l'obscurité des manuscrits.

N° 7273.

955. LAMENTATIONS DE SAINT BERNARD. — MÉDITATIONS DE SAINT BERNARD. — LES CONTEMPLACIONS DE SAINT AUGUSTIN. — MISÈRE DE LA CONDITION HUMAINE, par LOHIER, depuis INNOCENT III, et autres opuscules ascétiques.

Vol. in-4° magno vélin de 110 feuillets, lignes longues; XVe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de Béthune sur les plats.

Anc. Fonds de Béthune.

Bonne écriture. Dans les marges inférieures, on trouve plusieurs dessins à la plume assez jolis.

Ce volume offre la reproduction exacte du msc. 7292 jusqu'à la fin du livre des Misères de la condition humaine. L'ouvrage étoit suivi de celui du ***Profit des Tribulations,*** mais le relieur de Béthune a jugé convenable de former un second volume à partir de là. Nous retrouverons bientôt sans doute cette seconde partie.

N° 7273 ².

956. ÉPÎTRES DE PIERRE ABELARD ET D'HÉLOÏSE, traduction de JEAN DE MEUN.

Vol. in-4° mediocri, papier, lignes longues, de 231 feuillets; XIV° siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XV sur le dos.

Manuscrit provenant de la bibliothèque particulière de Brodeau, dont la signature se lit au haut de la première garde à côté des chiffres : 4 # 1642. ce qui donneroit à croire qu'il l'avoit acheté cette année *quatre livres !!* Il a de plus écrit la bonne note suivante : « L'aucteur de ceste traduction fran» çoise des Epistres de Abailard et Helois sa » femme est Jean de Meun, comme il tesmoigne » luy-même au prologue de la traduction par luy » faicte du livre de Boece de Consolation, qu'il a » dédié à Philippe le Bel. Papir Massonne. *Lib.* 3, » *annalium Franciæ in Philippo pulchro, fine.* »

Le papier est marqué, tantôt de l'agneau pascal, et tantôt d'une ancre. Le volume commence par

l'Épître d'Abélard à son ami, dans laquelle il raconte toute sa vie. Premiers mots : « Essamples » *attaignens* ou *appaissans* souvent les talens des » homes plus que ne font parolles, et pour ce, après » aucun confort de parole, *dire* entre nous, en ta » presence aige proposé a escrire a toy qui es ores » lontans une confortable espitre des propres espe- » rimens de nos *meschantes*, pour ce que tu co- » gnoisses que les temptacions sont ou nules ou pe- » tites au regart de *moyes*, et que tu les portes plus » legierement. » Il est aisé de voir, d'après cette première phrase, que notre transcription est incorrecte, et je suis convaincu que Jean de Meung a écrit : Essamples attaignent ou *apaisent...* apres aucun confort de parole *dite* entre nous ou en ta présence... — *meschéances*, et *des moyes*.

D'ailleurs la traduction de Jean de Meung me paroît supérieure à celle de Laurent de Premierfait, qui vivoit un siècle après lui. Elle est claire, et souvent plus énergique que nos traductions modernes. Il y a quelques passages laissés en blanc par le copiste, qui sans doute n'aura pu lire son modèle; quelques lignes latines n'ont pas été traduites par Jean de Meung, comme un lecteur attentif l'a fait remarquer avant nous par quelques mots écrits au crayon sur les marges.

Tout imparfait qu'il nous soit parvenu, ce monument me semble du plus grand prix. Jean de Meung, l'auteur du *Roman de la Rose*, traduisant

les lettres amoureuses d'Abelard, ne peut avoir manqué d'y déposer le cachet de son style excellent, et, pour mon compte, je préfère sa version à toutes celles qu'on a faites depuis lui. Au XVIIe siècle, ce fut le comte de Bussy qui s'en occupa; au XVIIIe, Gervaise, Bastien, Beauchamp et Colardeau, les deux premiers en prose, les deux autres en vers. Tout nouvellement, mon savant ami M. Paul Lacroix les a reproduites pour nos contemporains, plus reconnoissans de l'exactitude littérale que soucieux de l'élégance littéraire. M. Lacroix a voulu cependant donner ces deux avantages à sa traduction, et m'est avis qu'il y est parvenu. Cependant il sera plus disposé que personne à convenir que celle de Jean de Meung, la première en date, est aussi la première en qualité. Je vais citer les premières lignes de l'original, puis des traductions du XIIIe, du XVIIe, du XVIIIe et du XIXe; on jugera.

TEXTE DE LA PREMIÈRE LETTRE D'HÉLOÏSE.

« Domino suo, imo patri; conjugi suo, imo » fratri; ancilla sua, imo filia; ipsius uxor, imo » soror.

» Missam ad amicum pro consolatione epistolam » charissime vestram ad me fortè quidam nuper at» tulit. Quam ex ipsa statim tituli fronti vestram » esse considerans, tanto ardentìus eam cœpi legere » quanto scriptorem ipsum charius amplector : ut

» cujus rem perdidi verbis, saltem tanquam ejus » quamdam imaginem recreer. Erant, memini, » hujus epistolæ fere omnia felle et absinthio plena, » quæ scilicet nostræ conversionis miserabilem » historiam et tuas unice cruces assiduas refe- » rebant. Complesti re vera in Epistola illa quod » in exordio ejus amico promisisti, ut videlicet in » comparatione tuarum suas molestias nullas vel » parvas reputaret. Ubi quidem expositis prius ma- » gistrorum tuorum in te persecutionibus, deinde » in corpus tuum summæ proditionis injuria, ad » condiscipulorum quoque tuorum Alberici vide- » licet Remensis et Lotulfi Lombardi execrabilem » invidiam et infestationem nimiam stylum con- » tulisti. »

Comparons maintenant les traductions de Jean de Meung, — de Bussy-Rabutin (*Recueil de Lettres*. Lettre à madame de Sévigné, 12 avril 1687) (1); de dom Gervaise, *Les véritables lettres d'Abelard et d'Heloyse*. Paris, 1722, etc., etc., de Bastien le libraire; *Lettres d'Abailard et d'Heloyse*, par J.-F. Bastien. Paris, 1782.

(1) L'ouvrage intitulé : *Nouveau Recueil contenant la vie, les amours, les infortunes et les lettres d'Abaylard et d'Héloyse, les lettres d'une religieuse portugaise*, etc.; Cologne, 1695; Amsterdam, 1725, etc., etc., etc., n'est qu'un plagiat déguisé de la traduction de Bussy-Rabutin, comme la comparaison m'en a convaincu.

JEAN DE MEUNG.

1290.

Or parolle la bonne Heloye qui o entendues les coplaintes Abaielars, et dit :

A son seigneur mès (1) à son père, à son mari mès à son frère, sa chamberiere mès sa fille, sa femme mes sa sereur. Tres chiers amis, *vos* (2) homs m'a nouvellement monstré vostre epistre que vous envoyastes à vostre ami pour confort, et quant je regarday tantost dès le front du tiltre que elle estoit vostre, de tant la commençaige à lire plus ardanment, comme je embraçay plus chierement l'escripvain, pour ce que, de celui dont j'ai perdu le corps *que* je soie reconfortée et aye recreation au moins par ses parolles, aussi comme par ung imaige de lui mesmes. *Li mien sens*, toutes les parolles de cele espitre, bien m'i remembre, estoient plaines de venin et d'aluine, qui recorde la chetive et pitable estoire de nostre conversion et tes continuels tormens. Certainement, tu as acompli en cele espitre ce que tu proméis à ton ami, au commancement; c'est à dire que il tenist à petites ou à nulles ses tristesces au regart des tiens. Là esposes-tu premierement les persecutions de tes mestres encontre toy, et puis le tort de

(1) Le mot *mès* (de *magis*) répond à *imo* mieux que l'ou *plutôt* de Gervaise et de Bastien.

(2) Je souligne les mots que je crois mal lus par l'ancien copiste.

BUSSY.

1687.

. . . Il y a quelque temps que l'on m'apporta par hasard une lettre que vous écriviez à un de vos amis. *Comme j'en connus le caractère* (1), *je l'ouvrie, et, pour excuser cette action, je me flattai du droit que je dois avoir sur tout ce qui vient de vous. Mais ma curiosité me cousta bien des larmes*, ne trouvant dans cette lettre qu'un long détail de *nos avanturrs. Ces idées m'agitèrent violemment. Il me sembla qu'il n'étoit pas besoin*, pour consoler votre ami de quelque légère disgrace, de lui parler si sincèrement de nos malheurs. *Quelles réflexions ne fis-je point! Le temps effaçoit un peu le souvenir de nos peines; mais, en les lisant écrites de votre main, je les sentis jusqu'au fond du cœur aussi vivement que jamais. Je me représentai tout de nouveau* ce que vous avez souffert *pour moi;* combien votre esprit vous attiroit d'ennemis et de jaloux; cette prison perpétuelle dont on

(1) Héloïse ne dit pas cela. C'étoit sans doute une copie qui couroit de cette lettre, et elle la reconnut à l'intitulé: *Amico Abaelardus*. Tous les traducteurs ont fait cette faute, qu'ils ont trouvée belle.

DOM GERVAISE.

1722.

A son seigneur ou plutôt à son père; à son époux ou plutôt à son frère; sa servante ou plutôt sa fille; son épouse ou plutôt sa sœur.—Votre lettre, *mon cher*, cette lettre que vous avez écrite *depuis peu* à un de vos amis pour le consoler *dans l'affliction où il étoit*, est tombée par hasard entre mes mains *lorsque j'y pensois le moins. Je n'en eus pas plutôt aperçu le caractère qui ne pouvoit m'être inconnu*, que *je la devorai, pour ainsi dire*, et me mis à la lire avec toute l'ardeur que m'inspiroit l'amour que je ressens pour la personne qui l'écrivoit: vous eussiez dit que je voulois me repaître de l'ombre de celui que j'ai perdu, et que ne pouvant plus le posséder, son portrait, que je voyois exprimé par ses paroles, me tenoit lieu de la personne même. *Mais, hélas! que cette lecture ma coûté cher; ma curiosité a été bien punie, je m'en souviens encore.* Je n'ai trouvé dans cette lettre que du fiel et de l'absinthe, puisque ce n'étoit autre chose que le triste et lamentable récit *de nos aventures passées* et de toutes les croix *dont vous êtes présentement accablé, vous qui êtes l'unique objet de mon cœur.*

Vous promettiez à cet ami, dès le commencement de votre

BASTIEN.

1782.

A son seigneur ou plutôt à son père; à son mari ou plutôt à son frère; sa servante ou plutôt sa fille; son épouse ou plutôt sa sœur. — Cette lettre, mon très-cher, que vous avez écrite dans le dessein de consoler un de vos amis, m'est par hasard tombée entre les mains. Aussitôt que *j'en eus reconnu l'écriture*, j'en ai dévoré la lecture avec d'autant plus d'ardeur que j'en adore *plus chèrement* l'écrivain. Cette lettre a retracé à mes yeux l'image de celui dont j'ai perdu le corps. Chaque ligne, *encore présente à ma mémoire*, étoit remplie de fiel et d'absinthe, puisqu'elle ne contenoit que le récit malheureux de notre conversion et la continuité de vos chagrins particuliers.

En effet, vous remplissez bien la tâche que vous vous êtes imposée dans cette lettre, en assurant votre ami qu'il cessera de se croire malheureux ou que ses peines seront allégées, s'il les com-

la tres grant traison faits en ton corps. Après tu *trouvas* (tournes) ton greffe sur le *convenable* (1) envie et les tres haineus enchaucemens de Aubery de Rains et de Lotufle le Lombart qui desciple furent avec toy.

(1) Mot mal transcrit : il falloit *dampnable* (execrabilem).

vous menaçoit sur les choses même que vous désavouiez; enfin *ma memoire* ne m'épargna rien sur le souvenir de nos malheurs. Je n'ai pas oublié non plus la persécution de ces deux hommes qui s'élavèrent contre vous au concils de Reims. . . . .
. . . .

lettre, que lorsqu'il l'suroit lue, toutes ses peines ne lui paroitroient plus rien en comparaison des vôtres, at vous *ne* vous êtes *que trop* bien acquitté de votre promesse. On y voit les premières persécutions que vous eûtes à endurer de la part de vos maitres; les envies et les jalousies de vos condisciples, la haine exécrabla que ce traitre Albéric vous portoit aussi bien que Lotulfe; enfin l'outrage qui vous a été fait *par la cruauté de mon oncle, outrage auquel je ne puis penser que les larmes aux yeux.*

pare aux votres. Vous lui exposez d'abord les persécutions de vos maitres, ensuite l'outrage de la plus infâme trahison exercée sur votre corps. Vous lui rappelez aussi les effets de la haine et de la basse jalousie d'Alberic et de Lotulfe vos condisciples.

De ces quatre traductions une seule est nette, celle de Jean de Meung; lui seul a tout rendu, lui seul a senti la force de l'*imo*, a compris l'*ex ipsa tituli fronti*, le *tantò ardentius... quantò scriptorem charìus amplector*. — Les *cruces assiduas* répondent bien mieux aux *continuels tourmens* que *toutes les croix dont vous êtes présentement accablé*. La belle expression d'Héloïse, *in corpus tuum summæ proditionis injuria*, est tout entière dans le *tort de la très grant traïson faite en ton corps;* mais la retrouve-t-on dans « *ma mémoire* ne m'épargna rien » sur *le souvenir* de nos malheurs, » de Bussy; dans « l'outrage qui vous été fait par la cruauté » de mon oncle, outrage auquel je ne puis penser » que les larmes aux yeux, » de Gervaise? Bastien seul a fait ici aussi bien que Jean de Meung; et à tout prendre, le travail du libraire Bastien est

le meilleur de tous ceux que les modernes ont tenté.

Jean de Meung, comme dans le *Roman de la Rose*, a intercalé dans les lettres plusieurs sommaires qui peuvent servir d'indication aux enlumineurs futurs. Ainsi page 20 : « Or porte la belle » Heloys habit de nonain pour son mari. » P. 58. « Or parolle la bonne Heloys qui a entendues les » complaintes Abælars, et dit. » F° 61. « *Nota*. Le » confort qui vient à Abaielart des lettres de sa mie. » F° 79. « Or rescript la sage Heloys et dist. » F° 88. « Encore l'amoit ele comme forcenée. »

Notre volume contient les trois lettres d'Héloïse et quatre d'Abélard, plus la confession d'Abélard et l'épître de Pierre de Clugny envoyée à Héloïse.

N° 7273 [5].

957. MÉDITATIONS DE SAINT BERNARD. — LIVRE DES BONNES MŒURS, par JACQUES LE GRANT, augustin.

Volume in-4° magno, papier, lignes longues, marqué d'une sorte de longue girouette, de 72 feuillets; XV[e] siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, au chiffre de Louis XV sur le dos.

Fonds de Colbert, n° 3193.

Il appartenoit autrefois à l'Hôtel-Dieu de Beaune, comme l'indique cette note de la fin : « Cy fine le » Livre des bonnes mœurs. Lequel apartient au » grand hospital et Hostel Dieu de Beaune. » Belle et bonne écriture.

I. La traduction des Méditations est la même que dans le n° 7272; mais la transcription en est beaucoup plus correcte.

II. F° 19. « Cy commence la table des rubrices » du livre intitulé des Bonnes meurs : lequel dit » livre est divisé en .v. parties, dont la première » partie parle des .vii. pechés mortels et des re- » medes qui y sont. La seconde partie parle de l'estat » des gens d'église. La tierce partie parle de l'estat » des Roys et des princes de toute chevalerie. La » quarte partie parle de l'estat du commun peuple » et comment ils se doivent gouverner et maintenir. » La cinquième partie parle de la mort et du jour » du Jugement. »

Nous avons vu un premier exemplaire de cet ouvrage sous le n° 7040. Voy. t. IV, 187.

N° 7274.

958. MÉDITATIONS DE SAINT BONAVENTURE, traduites par JEAN GALOPES, dit LE GALOIS. Première partie.

Vol. in-4° mediocri, vélin, de 93 feuillets, lignes longues, une miniature, vignettes, initiales ; XVe siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de Béthune sur les plats.

Anc. Biblioth. Béthune, n° 93. *Theologia.*

La miniature frontispice de ce volume est d'un art très-fin. Elle offre quatre compartimens : la Salutation angélique, la naissance, la mort et la résurrection du Sauveur.

Les premiers mots sont : « *Le prologue de Bonne » Avanture, acteur de ce livre en latin.* — Entre les » autres annunciations des vertus et loenges de » la très saincte vierge saincte Cecile, il est leu et » trouvé quelle portoit toujours l'evvangile de son » Seigneur. »

Ce manuscrit ne comprend que les quarante-cinq premiers chapitres de la traduction des Méditations. Il s'arrête avec le f° 88 ; les cinq derniers feuillets comprennent la table générale du livre, c'est-à-dire des quatre-vingt-quinze chapitres. Dans la marge inférieure du premier feuillet est un écu d'hermine au chef de gueules.

N° 7274 ².

959. MÉDITATIONS DE SAINT BONAVENTURE, traduites par JEAN GALOPES, dit LE GALOYS. — LE DOCTRINAL AUX SIMPLES GENS. — Fragment des HEURES DU SAINT-ESPRIT, en vers françois. — LÉGENDE DE LAZARE. — DOCTRINAL DE CONSCIENCE. — Traduction en vers du psaume : *Domine, ne in furore.* — QUATRAINS MORAUX.

Vol. In-4° parvo, en papier mêlé de vélin, lignes longues, de 135 feuillets; XV° siècle. Relié en maroquin rouge au chiffre de Louis-Philippe sur le dos.

Anc. Biblioth. Bigot, n° 270.

Fort bonne écriture. Sur la garde du commencement, recto et verso, Bigot avoit collé deux gra-

vures : la première est une Adoration des Bergers; la seconde, une image de saint Bonaventure à genoux devant le crucifix.

F° 1. Table. « Cy comence la table du Livre doré » des Meditacions de la vie Nostre Seigneur J. C. se- » lon Bonne Aventure. » Ces mots et la rubrique du » commencement, f° 4 r° : « S'ensuit le préambule » du translateur nommé Jehan Galopes, lequel, à » la requeste de Henrry Quint, roy d'Angleterre, » translata de latin en françoys le *Livre doré de la vie Nostre Seigneur J. C...* » Ces mots, dis-je, m'avoient fait croire, en décrivant un autre ouvrage de Jean Galopes (n° 7086, t. V, 132) que Galopes avoit traduit une *Vie de Jésus-Christ.* Il falloit dire les Méditations de saint Bonaventure sur la vie de Jésus-Christ. Premiers mots de l'épître : « A très » hault, très fort et très victorieux prince Henry » quint de ce nom, par la grace de Dieu roy d'An- » gleterre, heritier et regent de France et duc d'Ir- » lande, vostre humble chapelain Jehan Galopes, » dit le Galoys, doyen de l'église collégiale mons. » S. Loys de la Saulçoye ou dyocese d'Evreulx en » vostre duché de Normandie et en la terre de la » conté de Harecourt, appartenant à très excellent » et puissant prince et mon chier seigneur, mons. » le duc d'Excestre vostre beaux oncle, honneur, » obedience et subjection... » Les *Méditations* sont terminées au r° du f° 99.

II. « Le Doctrinal de la Foy. » F° 99 v°. Premiers mots : « Au nom de Jhesu Crist, c'est cy une bonne » doctrine pour brievement et plainement ensai- » gnier les simples gens... » C'est une instruction fort pieuse et fort sensée sur les articles de la foi, et sur tous les devoirs du chrétien dans les différens états. On la connoit plus généralement sous le nom de *Doctrinal aux simples gens*, et on l'attribue le plus souvent à Guy de Roye, archevêque de Sens en 1388, puis archevêque de Reims en 1390. Mort en 1409. (Voy. le n° 7292 ^{3. A.})

III. Fragment de l'office du Saint-Esprit, partie du soir, traduction en vers françois. F° 113.

Ce fragment tient trois pages. Les vers sont bons et pourroient sembler plus modernes. Premiers vers :

Dieu en mon adjutoire, etc.
Gloire au Père et au Fils, etc.

YMPNE.

Le doy dextre de Dieu, sa vertu spéciale
Nous défende en tout lieu. Romp conscience male,
Afin que l'ennemy ne nous puisse grever
Plaise nous en biens fais soubs son ele garder. . .

IV. Légende de Lazare, ressuscité par Jésus-Christ. F° 114. Premiers mots : « Au temps de la » passion Nostre Saulveur et Rédempteur Jhesus, » estoit vivant ung homme nommé Lazare, de noble » et royalle extraccion. » Cette légende n'est pas

complète ici. Il y a lacune entre les feuillets 116 et 117 et entre les f°s 117 et 118.

V. Doctrinal de conscience. F° 118. Le commencement manque. Premiers mots conservés : « Pour » éviter ociosité, laquelle est nourriche de luxure » et de tous pechiés. — Le quart commande- » ment, etc. » Derniers mots du traité, f° 133 : « Et pour l'amour de luy fault estre vertueux, aul- » trement l'on pert le louyer de Paradis, pour le- » quel avoir finablement nous somes de Dieu créez, » lequel nous veuille donner par sa grace. Amen. »

VI. Traduction en vers du psaume : *Domine, ne in furore...* F° 134. Premiers vers :

Dieu en ton jugement ne m'argue pas sire,
En ce siècle présent me chastie sans ire. . .

VII. Huit quatrains moraux. F° 135. Premiers vers :

Ung chasteau sçay sur roche espovantable
En leus venteulx lès riviere perilleuse. . .

N° 7274 ².³

960. ŒUVRES DIVERSES D'ALAIN CHARTIER.

Vol. in-4° parvo de 290 feuillets, papier, lignes longues; XVe siècle. Relié en parchemin sur carton.

Fonds de Colbert, n° 2117.

L'intervalle laissé vide au commencement du premier feuillet, qui devoit être rempli par une

miniature; il a été employé par un ancien possesseur comme il suit : « Ce présent livre appartient à » M° Jacques Thiboust, notaire et secrétaire du Roy, » esleu en Berry et seigneur de Quantilly. Et contient » les XXII livres de feu M° Alain Chartier, en son » vivant notaire et secretaire du Roy, de la coronne » et maison de France, et servoit du temps du Roy » Charles VII° de ce nom, qui morut au chasteau » de Melum sur Eure en l'an M. CCCC. LXI. »

Le volume contient les pièces suivantes, que nous avons comparées à la petite édition de 1529.

I. « La Belle Dame sans mercy. » F° 1.

II. « La Belle Dame où a mercy. » F° 19. C'est le sixième livre des Œuvres, intitulé : « Comment » l'amoureux deprie sa dame et est fort repugnant » la Belle dame sans mercy M° Alain Chartier. » Elle ne doit pas être d'Alain Chartier, mais de Jean Marot.

III. « Accusations contre la belle dame sans » mercy. » F° 27. Cela n'est pas dans les recueils imprimés d'Alain Chartier. Premiers vers :

Le jour que l'an se renouvelle
Amours me fist comandement
De faire ballade nouvelle. . .

C'est un plaidoyer en forme de l'amant contre sa dame, en 76 huitains.

IV. « La complainte et regrets M° Alain Chartier,

» contre la mort qui lui a tollu sa maistresse. » F° 40.

Contre toy mort doloreuse et d'esprits...

V. Copie des lettres envoyées par les dames à Me Alain Chartier : « Honnoré frère nous nous re» commandons, » etc. F° 43.

VI. « Coppie de la Requeste ballée aux dames. » — Supplient humblement vos humbles servi» teurs, etc. » F° 44.

VII. « La Response baillée aux dames par M. Alain » Chartier » :

Mes dames et mes damoiselles, etc. — F° 46.

VIII. « La condampnation et jugement de la belle dame sans mercy » :

Ne tout ayde ne tout greve,
Moitié en vye, moitié mort... — F° 51.

Ne se trouve pas non plus dans mon édition. Il y a 119 huitains.

IX. « La loyale dame en amours » :

Si triste penser me fust joie
Et plains et pleurs me fuissent ris... — F° 71.

Inédite. 111 huitains.

X. « Les erreurs de la Belle dame sans mercy » :

Non pas pour la cour corriger
Qui ne sauroit jamais faillir... — F° 100.

Inédit. 133 huitains.

XI. « L'hospital d'amours » :

Assés joyeux sans l'estre trop. . . — F° 122.

XII. « La sépulture d'amours » :

Souvent à une fois advient,
C'est une parolle commune. . . — F° 149.

Inédit. 93 huitains.

XIII. « La desserte du desloyal en amours » :

Ung jour nous trouvasmes sans dames
Près du motez ung aultre et moy. . . — F° 165.

Inédit. 98 huitains.

XIV. « Le debat de deux fortunés en amours. » Autrement dit le Gras et le Maigre » :

Ung jour passé n'a mye grassement. . . — F° 192.

XV. « Le Mirouer des dames » :

Mes dames et mes damoyselles
Jeunes, bourgoises et marchandes. . . — F° 208.

Inédit et curieux. 137 huitains.

XVI. « Le nouveau marié » :

Pour cuider courroux eschirer
Et passer temps aucunement. . . — F° 231.

Inédit (?) 46 huitains.

XVII. « Réveille matin » :

Après midnuyt entre deux somes. — F° 239.

XVIII. « Le lay de Paix » :

Paix heureuse fille du Dieu des Dieux. . . — F° 247.

XIX. « Le lay de Plaisance » :

Pour commencer joyeusement l'année. . . — F° 253.

XX. « Le débat du cueur et de l'ueil » :

En may, la première sepmaine,
Que les boys sont parés de vert. . . — F° 257.

Inédit? 86 huitains.

XXI. « Le Bréviaire des nobles. » F° 271. Cette leçon est surchargée de corrections fort bonnes, qui n'ont pas été généralement connues des éditeurs, et qui pourroient bien être de la main d'Alain Chartier lui-même.

XXII. « Le Curial maistre Alain Chartier. » F° 281. Ce n'est pas l'ouvrage publié sous ce nom, mais une lettre en prose à son frère pour le détourner de suivre la cour. Cette pièce permet de penser qu'Alain s'adresse ici à *Jean*, l'auteur d'une chronique de France. Premiers mots : « Tu me admonestes et enortes souvent, homme éloquent, et » mon frere très aimé... »

N° 7275.

961. AIGUILLON D'AMOUR DIVIN, DE SAINT BONAVENTURE, traduit par SIMON DE COURCY. — L'HORLOGE DE SAPIENCE, traduite du latin de JEAN DE SOUABE. — DISCOURS DE JEAN GERSON, AU NOM DE L'UNIVERSITÉ, POUR LA RÉFORME DU ROYAUME, EN 1405. — LE CHAPEL DES TROIS FLEURS DE LYS. — LA RÈGLE DES PRUDES FEMMES.

Volume in-4° magno vélin de 334 feuillets, à deux colonnes, miniatures, vignettes, initiales; commencement du XV° siècle. Relié en maroquin citron, aux armes de France sur les plats, au chiffre de Louis XIV sur le dos.

Fontainebleau, n° 2265. — Anc. cat., n° 148.

Très-beau volume disposé pour Marie de Berry, par Simon de Courcy, son confesseur, lequel chargea de l'écrire un excellent écrivain nommé P. de La Croix. La signature de celui-ci se trouve aux f°s 110 v° et 334 r°. Quant aux autres renseignemens nous les devons à la note suivante, écrite sur le verso de la feuille qui précède le frontispice :

« Ce livre contient premièrement un livre que » composa frère Bonne Adventure, cardinal, de » l'ordre saint François, et appella son traittié : » l'Aguillon d'amour divine. — Item, le second » traittié composa un frère de l'ordre saint Domi- » nique en latin, et un cordelier le translata en » françois, et est intitulé : L'Horloge de Sapience.

» — Item, contient une notable et haulte matière » sur le fait de saintte Eglise exposée de par l'Université de Paris devant le hault conseil du Roy » nostre sire. — Item, contient un petit traittié en » quoy est fondée noblece du Roy et de prince et » de dames des fleurs de lis. — Item, contient un » très profitable enseignement pour preudes femmes bien vivre, en quinze bontez. — Et apartient » ce dit livre à tres haulte et poissant dame Marie, » fille de tres redoubté prince Jehan duc de Berry, » fils de roy de France. Et le fist escripre par grant » diligence frère Symon de Courcy cordelier, confesseur de la ditte dame. Si plaise à tous ceulx et » celles qui ce livre verront et liront de prier Dieu » pour yceulx dessus nommez. Et que en lisant » dudit livre puissent tellement y profiter que en » Paradis avec le doulz Jhesus et la glorieuse Vierge » Marie sa mère puissent habiter. Amen! Que Dieu » l'ottroit! Et fut achevez l'an mil CCCC. et VI. le » jour de la Penthecouste. »

Marie de Berry fut mariée trois fois, d'abord à Louis de Châtillon, comte de Dunois, mort en 1391; puis à Philippe d'Artois, comte d'Eu, l'un des auteurs des *Cent ballades* (voy. notre t. V, p. 362); enfin, le 24 juin 1400, elle épousa Jean I[er], comte de Clermont, alors âgé de vingt ans, et depuis duc de Bourbon, auquel elle survécut cependant plusieurs mois, étant morte à Lyon en juin 1434. On l'inhuma à Souvigny, près de son mari, dans la

chapelle des seigneurs de Bourbon. Leurs tombeaux n'ont pas été violés.

C'est Marie de Berry que l'artiste auteur des miniatures a représentée dans le frontispice de l'*Aiguillon d'amour divin*, f° 1. Elle est agenouillée devant la Vierge-Mère, sa robe longue et son *casaquin* fourrés d'hermine sont d'un rouge écarlate; elle a le col et les épaules découverts, et sur la tête un diadème d'or en forme de couronne de comte. Derrière elle, une jeune fille aussi richement habillée, n'a sur la tête qu'un joyau d'or. J'ignore quelle étoit cette seconde personne.

Le manuscrit demeura dans les mains des princes de la branche de Bourbon, sans doute jusqu'à la confiscation des biens du connétable, en 1525; à la fin, on voit la signature de *Jeanne de Bourbon*, petite-fille de Marie de Berry et femme de Jean de Châlons, prince d'Orange. Jeanne mourut en 1502, et fut enterrée à Lons-le-Saulnier.

1. L'*Aiguillon d'amour divine*, dit M. Daunou dans l'*Histoire littéraire*, t. XIX, p. 285, mais d'après Oudin, a paru suspect (c'est-à-dire faussement attribué à saint Bonaventure) « à cause de l'incor» rection du style, de quelques puérilités et de » certaines comparaisons ignobles. » Cette appréciation ne nous paroît pas assez approfondie; quoi qu'il en soit, le *Stimulus amoris* est imprimé dans le t. VII, p. 192 à 233 des Œuvres du Docteur

séraphique. Pour la traduction que nous avons sous les yeux, je la regarde comme l'œuvre de *Simon de Courcy*, le confesseur de la princesse Marie. Il nous avertit qu'elle est loin d'être littérale, dans un préambule sans doute adressé à sa pénitente. Les premiers mots dont il se sert pourroient sembler inintelligibles, tant il y confond les aspirations à Jésus-Christ et à la princesse; et cette obscurité ne disparoît dans aucune des nombreuses leçons que nous avons pu comparer. Nous les transcrivons ici; on va en juger:

« Jhesus occis honteusement, amerement navrez, » benigne roy, innocent Christ. Espouse, yvre d'a- » mour divine, prestement obeissant aux coman- » demens de Dieu, resistant vertueusement aux » temptacions des anemis; misericors aux indigens, » ardent en charité; rigoureuse à son corps; joyeuse » en adversité, attrempée en prosperité, diligent » en operacions bonnes; eslevée en contemplacion; » blanche par pure chasteté; estrange au monde, » transformée en crucefilx, humble de cuer, inno- » cent en pensées, sobre en parler, juste en ouvres, » mirouer exemplaire de sainte vie : especianment » fiancier joindre et traire à soy par amoureulx » mariage; amoureusement desirant et requerant » ardent desir, que vous soiez icelle, ô très chière » fille, et ferme espérance que aussi sera, me ont » trait et conduit en laboureuse cure de transla- » ter et de escripre l'Esguillon d'amour divine de

» latin en françois; non pas de mot à mot, mais
» par telle manière que en solitairement lisant, ô
» ma chière fille, tu seras présent à ton ame comme
» docteur à son disciple, et à Dieu seras-tu pre-
» sentée comme espouse et amie familière de son
» filz le doulz Jhesu... et tellement que ma pre-
» sence corporelle ne te sera pas necessaire aucune
» fois. En le lisant, tu parleras à Dieu comme le
» devotement priant en oroison, et consequemment
» ce doulz Esguillon d'amour divine ainsi translaté,
» te sera doctrine et oroison. Et combien que il y
» a de diverses matieres molt differans les unes aux
» autres, toutevoyes ainsi comme pluseurs cordes
» sont en une harpe ordennées en un accort, sem-
» blablement, toutes matières ycy traitées sont or-
» dennées en une fin qui est amour divine, pour
» causer un tres doulx accord de la voulenté Jhesus
» et de la tienne, ô très chière fille. Mais affin que
» tu y trouves plus legierement ce que tu desires
» pour aucune fois plus te plaire, ce livre sera de-
» visés en quatre principales parties, comme en
» quatre fleuves arrousant ton âme... » (Suit le ré-
sumé de tous les chapitres.) « Et sé ainsi te appert,
» ô très chiere fille ou à quelconque autre per-
» sonne ce present livre devotement estudiant, le
» attribuant après Dieu au devot Bonne Aventure,
» non pas moins priant Dieu pour moy très indigne
» translateur et administrateur de cette presente
» doctrine... Mais toi, ô ma très chiere fille de moy

» comme indigne confesseur très affectueusement » desirant et sans doute esperant ta perfection es» pirituelle, reçois devotement ce petit don, Es» guillon d'amour divine appelé... Et ceste manière » de parler à toy ne juges pas ne toy ne autre con» demnable, car ce n'est pas pour toy flater ne » louer, mais pour ensuir les docteurs, comme saint » Jeroisme à Paule, comme saint Grisogone à Anas» taise et pluseurs autres docteurs parloient à leurs » devos disciples... »

La première partie de l'Aiguillon contient la paraphrase de l'*Ave Maria*, de *Salve regina* et de *Pater noster*.

La deuxième partie est une théorie de la *Contemplation* qu'on devroit réunir aux éditions de l'Imitation de Jésus-Christ.

La troisième partie est une longue méditation sur la passion de N. S. Elle est ici précédée d'une charmante petite miniature représentant la croix du Calvaire. F° 52.

La quatrième partie explique l'utilité des tentations, puis se perd dans un grand nombre de contemplations mystiques qui devoient offrir un charme inexprimable pour toutes les âmes tendres et naturellement élevées. Nous allons en citer le dernier paragraphe, f° 110.

« O mes chiers frères, je vous requiers que nous » appellons Paradis notre païs; car nous sommes » yci pelerins et nos parens y sont qui nous y de-

» sirent veoir. Pourquoy donc ne nous appareil-
» lons nous à courir legierement en nostre pays
» pour veoir et saluer nos parens? Hastons-nous,
» a dist saint Pol, hastons-nous d'entrer avec eulx;
» car la demourée est très perilleuse... »

Qui escript et fist ce livre
Soit de tous pechiez delivre,
Et celluí pour qui ce fu fait
Proviengne à estat parfait. — P. Delacroix.

II. Horologe de Sapience, traduit de frère Jehan de *Souabe*. F° 111.

Cet exemplaire commence par deux feuillets de la table des chapitres. Au f° 113 : « Cy commence » le livre qui est dit Horologe de Sapience. Lequel » fist frère Jehan de Souhaude de la nacion d'Alle- » magne, de l'ordre des frères Prescheurs. » En tête est une fort jolie miniature représentant un bénédictin qui semble expliquer la divine horloge à un cordelier. Cette horloge, de 1406, est fort curieuse à voir : n'étoit la clochette suspendue dans un arc supérieur, on croiroit pouvoir reconnoître une *pendule* de notre temps.

Nous avons parlé de ce curieux ouvrage, t. IV, p. 155 et suivantes; mais nous avons oublié de citer les premiers mots de la traduction : « Salemon, en » son livre de Sapience, au premier chapitre, dit : » *Sentite de domino*... Sentez et entendez de Dieu » en bonté; confermez à son ordenance, » etc. Le second livre, « qui traite de la matière (et) de la

» diversité des doctrines et des divers escoliers, » dont c'est merveille, » est aussi précédé d'une jolie miniature. Un jeune homme est assis devant un pupitre chargé de sept volumes, et plus loin la Sagesse lui montre un médaillon contenant sept portraits. F° 216 v°.

III. « Proposition faitte de par l'Université de » Paris devant les seigneurs du sang royal et tout le » conseil qui estoit assemblé pour la refformation » du royaume, l'an mil quatre cens et cinq le sab- » medi VIIe jour du moys de novembre. »

Cette harangue a été imprimée un grand nombre de fois, et dès le XVIe siècle, par Durand Gerlier et Gilles Corrozet. On l'a beaucoup vantée, comme tous les ouvrages reconnus ou supposés de cet illustre chancelier de l'Église de Paris. Heureux les grands hommes qui ont appartenu à des corporations puissantes et durables! Le Moine de Saint-Denis, si facilement prolixe, s'est pourtant excusé de l'insérer dans son histoire, et cela par des motifs qui ne semblent pas exempts de malveillance : « Aprés la réconciliation des ducs d'Orléans et de » Bourgogne, on n'avoit rien plus à cœur dans le » royaume que de les voir, eux et les autres princes » du sang, veiller avec plus de soin sur la personne » royale, et travailler à la réforme des mœurs de la » cour. Quelques personnages considérables enga- » gèrent la vénérable Université de Paris, cette lu-

» mière de vérité, à se faire l'interprète de ce vœu » général. Elle demanda plusieurs fois audience, et » l'obtint enfin, le 7 novembre, en l'hôtel de la » Reine, qui étoit alors absente. Mr Jean Jarson, » chancelier de Notre-Dame de Paris et docteur en » théologie, porta la parole en présence des rois de » Navarre et de Sicile, des ducs de Berry, d'Or- » léans, de Bourgogne et de Bourbon, des conseil- » lers du Roi et d'un grand nombre de prélats. » S'adressant à l'assemblée en termes respectueux » (reverenter et *magnificè* dirigens verba sua), et » prenant pour texte ces mots : *Vive le Roi*, qu'il » répéta trois fois, il fit un long et éloquent dis- » cours (diserto ac *prolixiori* sermone disseruit), » et démontra que le bien du Roi et du royaume » dépendoit de la perfection de trois sortes de vies : » la vie corporelle, la vie politique et la vie spiri- » tuelle. Je ne rapporterai pas tout au long son dis- » cours : ce seroit nuire à la brièveté dont je me » suis fait une loi, et fatiguer peut-être le lecteur » (et forsitan lectorem *attediaret*). Je me conten- » terai de dire succinctement qu'à propos de la » première vie, qui est composée de quatre élé- » mens, l'orateur parla de l'indisposition corporelle » du Roi, et déclara qu'il falloit s'occuper avec le » plus grand zèle du rétablissement de sa santé, » même malgré lui, parce qu'à sa guérison étoit » attaché le salut de l'État. Passant ensuite à la vie » politique, qui doit se conduire par les quatre ver-

» tus cardinales, il s'étendit longuement et élégam-
» ment (elegantissimè et diffusè) sur les vices de la
» cour qui en étoient l'écueil... et finit en suppliant
» les seigneurs qui présidoient l'assemblée d'avoir
» pour recommandées l'union de l'Église et les
» libertés de l'Université. Le chancelier de France
» le promit de la part du Roi et au nom des assis-
» tans... Ces remontrances ne furent pas inutiles;
» vers la fin de novembre, messeigneurs les ducs
» décidèrent... qu'on contraindrait le Roy à se sou-
» mettre à des mesures de propreté qui pourroient
» rendre plus efficaces les remèdes... » (Chronique du Moine de Saint-Denis, liv. XXVI, ch. 21 et 22, trad. de M. Bellaguet.)

Il n'étoit pas inutile de placer ici cette citation, car si la harangue de Gerson nous semble encore aujourd'hui fort longue, nous attribuons ces défauts au mauvais goût du temps, et le Moine de Saint-Denis nous avertit ici qu'on l'avoit aussi dès lors trouvée trop longue. Les Protestans, qui n'ont jamais manqué de placer Gerson parmi leurs *testes veritatis,* n'ont guère à se louer de cette harangue, dans laquelle il y a pourtant de bien belles choses :
« Puissance de bien entendre n'est pas donnée à
» tous comme ès sains docteurs qui ont exposé la
» sainte Escripture par inspiration divine, et par
» comparer l'un pas à l'autre; c'est un parfont
» puis : aultrement il s'ensuivroit que chascun
» grammairien qui entendroit latin ou qui aroit la

» Bible en françois seroit bon théologien tantost, » ce qui n'est pas; mais est occasion *très grande et » commune de trebuchier en heresie.* » F° 294. Voilà un témoignage de vérité qui en vaut bien un autre. Du reste, Gerson loue à tout rompre l'Université. Si elle avoit, dit-il, été aussi puissante au temps de Mahomet que sous le règne de Charles VI, cet imposteur n'auroit abusé personne; et si depuis Mahomet des voix se sont élevées contre les Sarrasins, elles sont presque toujours parties du sein de l'Université. En conséquence, il faut la maintenir dans ses franchises, il faut la combler de nouveaux priviléges; il faut lui permettre de se faire entendre dans toutes les circonstances graves (f° 314). Rappelons aussi qu'il donne déjà à Charles VI le nom de *Roi Très-Chrétien* (f° 313 v°), qu'il le loue d'avoir chassé les Juifs et les usuriers, d'avoir défendu les juremens; d'avoir ordonné « que » confession sacramentelle ne fust pas denyée aux » jugés à mort; et en ce que donna pieça lettres » que je vis contre les abhominacions maudites et » comme ydolatiques qui se font en l'Église de » France sur l'ombre de la feste aux fols. » Et plus loin : « Je ne pouroie celer la response du Roy telle » que je l'ay sceue par un prelat de France : on lui » parloit d'aucuns qui vouloient ouvrer en sa per- » sonne, en l'ennortant de mettre son esperance à » Dieu plus que à autre chose. *J'aymerois mieux,* » dist le roy, *attendre la mort au bon plaisir de*

» *Dieu que pour moi se fist chose qui fust contre* » *Dieu et contre nostre foy*. O très belle, très devote » très religieuse response! »

IV. « Quele chose est noblesce de roy. » F 317. Ce petit poëme est nommé à l'explicit : *Le Chapel des trois fleurs de lis*. Il a plus de onze cents vers dont voici les premiers :

Par manière d'esbattement
A esté fait nouvellement
Le Chappel des trois fleurs de lis;
Ce chappel en son circuite
A une lettre ainsi escripte :
En sens sont (tous) souverains delis...

On voit ici un des plus anciens exemples de rimes croisées ailleurs que dans les poésies chantées. Cet ouvrage est d'une morale assez ennuyeuse. L'auteur voit dans les trois fleurs de lis le symbole de *Science, Foi* et *Chevalerie*. Tant que ces trois choses seront unies, le royaume des Fleurs de lis prospérera. Il termine par une exhortation à ceux qui avoient nouvellement pris la croix d'entreprendre le voyage pour se mieux maintenir dans la voie de justice, et non pour fuir leurs créanciers. Mais, ajoute-t-il,

Mais je me dous que les grands aises,
Les beaux lis, coustes champenoises
Le bon vin et les froides caves,
Le bon air, les euvres oisenses,
Les viandes délicieuses
Qu'on ne trouvera pas ès naves,
Ne face la chevalerie

Moult redoubter et alentir
D'aler l'air de la mer sentir. — F° 325.

Il semble, par les deux premiers vers, que l'auteur faisoit rimer *champenoises* avec *aises*. Ces *coustes champenoises* étoient sans doute les draps de couvertures de Troyes.

V. « Bonne doctrine pour devotes fames. » F° 327, et à l'explicit : « Cy fine la rieule des preudes fem» mes. » Premiers mots : « Sainte personne et loyale » preude femme doit avoir .xv. perfections, ainsi » comme .xv. pierres précieuses. » De ces quinze perfections, cinq sont pour Dieu, cinq pour elle et cinq pour le prochain. Pour les cinq premières, elle doit être « de grant foy, de grant esperance, » de grant amour, de grant larmes et de grant orai» sons. » Pour les suivans, c'est abaissement de propre volonté, franchise de cœur, chasteté de corps, sobriété de bouche, humilité de robes. « Elle ne doit mie estre cointe né mignote, né jolie, » né de mondain atour ; né ne doit avoir corne de » motons né robes de paons » (f° 331). Quant au prochain, la preude femme doit avoir « meurté (ma» turité) de vie quant au veoir, seurté de pierre » quant au mouvoir ; elle doit être coye et rassise » quant au parler, celée et close quant à aler, douce » et piteusse quant à orer. » Il n'y a plus rien de remarquable dans ce traité, qui termine le volume.

N° 7275 ³·

962. L'AIGUILLON D'AMOUR DIVIN, DE SAINT BONAVENTURE, traduction de SIMON DE COURCY. — MÉDITATIONS PIEUSES ET ORAISONS, d'après SAINT BERNARD et autres.

Vol. in-4° parvo vélin, lignes longues, de 237 feuillets, trois miniatures, initiales; commencement du XVᵉ siècle. Relié en veau brun, aux armes de Colbert sur les plats.

Fonds de Colbert, anc. n° 5094.

Manuscrit d'une excellente écriture. Il appartenoit, au XVIᵉ siècle, à Jacqueline Chouart, qui le tenoit de sa mère, « Jehanne Le Clerc, vefve de feu » maistre Jehan Chouart. » La signature de ces deux dames est la première en tête, et la seconde à la fin du volume. Au-dessous de la mention de la veuve de messire Jean Chouart, un homme, un amoureux peut-être, a escrit : « Voste compris. — » *Qu'a il? Courte haine.* » C'est l'anagramme de *Jacqueline Chouart*. La miniature frontispice représente la Trinité, savoir : le Père, à la triple couronne et à la robe blanche; le Fils avec la croix et la robe bleue; au milieu d'eux, le Saint-Esprit qu'ils tiennent par la main, dont la robe est rouge et dont l'auréole est surmontée d'une colombe blanche.

I. « Cy commence l'Esguillon d'amour divine,

» lequel fist Bonne aventure, et premièrement pro-
» logue. — Jhesus occis honteusement, » etc.

Au f° 39 se trouve une deuxième miniature très-belle. C'est Jésus nu, étendu sur un lit, les mains, les pieds, le côté, le front ensanglantés; autour du lit, tous les instrumens de la passion; devant le lit, deux femmes, la Sainte Vierge et une autre dame dont la robe est parsemée de fleurs d'or, et pour qui le livre fut écrit sans doute. Les deux mêmes femmes se retrouvent dans la troisième miniature, f° 87 v°, devant les trois crucifix du Calvaire.

II. *Oraisons diverses et Méditations pieuses.* F° 176. Voici la première rubrique : « Ci après
» s'ensuit une oraison qui enseigne comment on se
» doit esmouvoir pour acquerir devocion et soy
» espoventer des peines d'enfer et du jugement, et
» embraser en l'amour de Dieu et soy, ordonner
» pour recepvoir le Saint-Sacrement et rendre à
» Dieu graces. — O très glorieux Jhesu qui es vie
» des sains, souverain bien, » etc. Aux f°s 98 et 99 sont deux oraisons emportant, la première, indulgence et remise de 2227 jours de purgatoire, nombre égal à celui des plaies de Jésus-Christ; la seconde indulgence, de 2000 ans. — F° 201 v° :
« Les paroles que saint Bernard dist à N. D. en
» oraison. Et comment N. D. li dist les douleurs
» quelle souffry quand N. S. souffri passion. — O

» dist S. Bernart, qui donra à mon chief caure, et » à mes yeulz fontaine... »

N° 7275 4

963. ŒUVRES DE VINCENT COSSART.

Volume in-4° magno, papier, de 223 feuillets; XVIe siècle. Demi-reliure à dos de maroquin rouge, au chiffre de Louis-Philippe sur le dos.

Fonds de Colbert, anc. n° 1331.

Volume provenant de la collection de *Ballesdens* qui a mis sa signature en tête de chacun des opuscules suivans :

I. « Livre des causes, ou principes et origines » des deux natures; auquel est ensuite traicté de » l'éternelle vérité des choses que et par authorité » et par raison, non seullement en tout lieu la par» ticulière providence de Dieu, mais aussi est dé» clarée et clairement démonstrée l'immortalité de » l'ame et du corps; mesme par les escripts de » Aristote sainement entendus contre les atheistes » et autres adhérents au malin esprit babylonique, » qui défendent et soustiennent leur impieté par » l'autorité mesme des graves auteurs. »

II. « Discours et resolution de la Divination, ou » Divine et souveraine vérité touchant ce qui est à » advenir de la guerre des chrétiens et Ismaélites

» ou Turcs. De la victoire, en quel lieu sera, et
» pourquoy. 1575. » F° 29.

III. « La dixième partie ou section des Œuvres » de Jamblicus, des Mistères des Egyptiens. 1576. » F° 46.

IV. « Considération du christianisme. Plus un » petit Traité de la confusion babylonique en la cité » de Rome. Autrement la Rome Babylonique. » F° 48. Cet ouvrage, dirigé contre la cour de Rome, est daté de Rouen, juin 1576.

V. « La Demonstration du Vespre du monde, » 1577. » F° 60. Précédée d'une « épistre à M[e] Ri-» chard Crosnier, pretre. » Elle est « donnée à » Montierviller, le 22[e] jour d'avril... 1577. » Cette épître est accompagnée de quatre pièces de vers. La première :

Qui voirra ces beaux palais
Puis après
On y voirra la charue,
De Babylon an travers
A l'envers
Sillonner maisons et rues.

Les faubourgs seront deserts
Et les serfs
Seront habitans des villes,
Forteresses et les forts
Les plus forts
Deviendront laches et viles.

La deuxième est une prédiction prétendue de

Regio Montanus en huit vers latins, qui annonçoit de grands désastres pour l'année 1588. *Et post quingentos rursus ab orbe datos*, et non pas *quingenta*, comme a écrit inexactement la *Biographie universelle*, dans l'article qu'elle consacre à *Brusch*. — La troisième est « De extremo die Gaspardi » Bruschii, carmen exhortatorium. » Six vers. — La quatrième est un passage de Ronsard : « Au peuple » francoys. »

Puis qu'Enyon d'une effroyable trope
Piés contremont bouleverse l'Europe. . .

Vingt vers.

VI. « La dispute du pape Sylvestre avec les Juifz, » celebrée à Rome l'an trois cent après l'Incarna- » tion, en la presence de l'empereur Constantin » et Helène sa mère augustes, touchant la verité » de J. C. Dieu incarné, jouxte les anciennes pro- » messes et propheties. » F° 75. L'auteur l'a signée : « Vincent Cossart, interprete, 1578. »

VII. « De la naissance, progrès et fin de l'Em- » pire romain, œuvre composée depuis trois cents » ans par Engelbert, abbé d'Aumont. Faict françois » 1575. » F° 98. Ce traité d'Engilbert, mort en 1331, dans lequel on annonce la prochaine fin du monde, a été imprimé pour la première fois en 1555, in-8°. Je n'en connois pas de traduction imprimée.

VIII. « Les livres de Philippe-Theop. Paracelse, » de la Longue vie ou Conservation et prorogation » de la vie. Faicts françoys du latin, l'an commen- » çant 1576. » F° 139. Ils sont précédés d'une lettre « à Mᵉ Romain Cossart, premier des eslus du Roy » à Rouen. » En tête du deuxième livre, f° 153, est un « Catalogue des ouvrages de Paracelse. » La suite de ce catalogue est au commencement du troisième livre, f° 164.

IX. « Oratio in Assomptionem B. Virginis, ha- » bita Rothomagi, anno 1576. Varia insuper opus- » cula latina et gallica. » F° 180.

Il faut conclure de ce discours, prononcé dans la cathédrale de Rouen, que Cossart étoit un prêtre de cette ville. Les divers opuscules sont : 1° « Ad » senatum urbis novæ et fortissimæ Portus-gratiæ, » totius galliæ propugnaculi. » Le Havre-de-Grace. F° 186. — 2° « In S. Elizabethæ virginis Sconau- » giensis sermonem Sextem... inscriptum de Via » prælatorum. » — 3° Lettre à Jean Cossart, son père, du 15 décembre 1570, écrite en grec. F° 192. — 4° Lettres latines de Guillaume Postel à Vincent Cossart, 3 janvier 1576 ; — de V. Cossart à Guillaume Postel, 27 septembre 1576 ; — de Louis Martel à Cossart, 3 septembre 1576 ; — de Cossart à Guillaume Postel. « Datum Rothomagi ad Pavonis in- » signe, juxta D. Audœni templum, 1ᵉ julii 1577 ; » — de Guillaume Postel à Vincent Cossart, 10 juil-

let 1577 ; — de Cossart à Postel, 2 mai ; — « Epistre » presentée à M[gr] l'archevêque de Reims, abbé de » Fescamp. » Il lui demande la permission d'étudier dans la bibliothèque de l'abbaye de Fécamp, pour une espèce de catalogue de tous les livres imprimés et manuscrits auquel il travailloit alors et qu'il ne paroît pas avoir achevé. 1576. — 5° « Generale et terrible vision faicte à noble et religieuse personne F. Robert, premierement prestre » seculier, et depuis de l'ordre saint Dominique, » mise en françois pour la conversion du monde » babylonique après avoir été cachée l'espace de » 288 ans. » F° 197. Cette vision seroit de l'année 1291, si l'on s'en rapporte à Cossart. — 6° « *Nemo,* » sive sermo de vita et rebus viri, adhuc usque diem » incogniti. Neminis videlicet contemporanei Deo » patri, Filio coesentialis et origine conformis Spi- » ritui Sancto. » F° 203. — 7° « La voix du désert. » F° 208. — 8° Vers françois. 1° Du pouvoir des bons écrits ; — 2° deux chants royaux, quatre ballades, un sonnet sur la Conception de la sainte Vierge, pour le Puy de Rouen ; — 3° « Consideration ou Elegie sur la » mort de M[e] Romain Cossart, premier aux esleus de » Rouen. » (« Jacet Rothomagi ad ædem S. Crucis in » sacello S. Virgini sacro, ibi repositus anno 1576. ») — 4° « Elegie sur la mort de damoyselle Marie Le » Bouteiller ; — 5° à madamoyselle Marie Le Bou- » teiller, mère de la defuncte, sur la mort de son fils » qui mourut un an après. » C'est une lettre en prose

datée de mars 1578. — 6° « Au roy de la febve. » Douze vers. — 7° Traduction de quelques vers grecs d'Archias, de Méléagre, de Pallade, d'Anacréon et de deux anonymes, et de quelques vers de Pontanus et Thomas Morus. — 8° « Horatiana rapsodia pro tu- » mulo deperditi Ganeonis ac nefarii nepotis, omni- » busque sceleribus cumulatissimi. » — 9° Tombeau.

Ainsi finit ce recueil des opuscules d'un homme singulier, ami de Guillaume Postel, grand visionnaire lui-même et assez bon écrivain, dont les biographies et les bibliographies ne semblent pas avoir parlé. Il faut l'ajouter au catalogue des écrivains de Normandie au XVIe siècle.

N° 7276.

964. TRADUCTIONS DE L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST ET DE L'ÉCHELLE DE PARADIS.

Volume in-4° parvo, vélin, de 101 feuillets à lignes longues, deux miniatures, initiales; premières années du XVIe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis du Régent sur le dos.

Fontainebleau, n° 772. — Anc. cat., n° 602.

Manuscrit d'une excellente exécution qui rappelle exactement celle du Livre des *Echecs amoureux,* n° 6808 (voy. t. I, p. 279). Il fut écrit soit pour François, duc d'Angoulême, soit pour sa sœur Marguerite, sous le règne de Louis XII. Dans la première vignette est l'écu des ducs d'Orléans. Pour la miniature-frontispice, qui est fort belle,

elle représente Jésus portant sa croix, et derrière un personnage en manteau et chaperon rouge fourré d'hermine, agenouillé. Le même personnage est encore agenouillé près de Jésus-Christ dans la seconde miniature placée au-devant de l'Échelle de Paradis.

I. « Cy commence le livre très salutaire de la » Ymitacion Jhesu-Crist et mesprisement de ce » monde. Premierement composé en latin par saint » Bernard ou par autre devote personne, actribué » à maistre Jehan Gerson, chancelier de Paris, et » après translaté en françoys en la cité de Tho- » louse. »

Voilà peut-être le meilleur titre qu'on ait encore donné à ce livre, pour ainsi dire divin. On l'a attribué à Gerson; mais, vers 1500, les personnes judicieuses le croyoient plutôt de saint Bernard ou de saint Bonaventure. J'avoue que c'est encore mon opinion. Cette traduction, faite à Toulouse, avoit été imprimée dans cette ville, peu de temps avant l'exécution de notre manuscrit, c'est-à-dire en 1480; elle le fut encore en 1493, sous le même nom de saint Bernard. Voy. Brunet, *Manuel du Libraire.*

II. F° 95. « Sensuyt un petit et singulier traictié » de saint Augustin appellé l'Eschelle de Paradis, où » est contenu l'office de leçon, meditacion, oraison » et contemplacion. Cy après commence le prolo-

» gue : — Ainsi que ung jour j'estoys occupé au » labeur corporel, » etc.

N° 7277.

965. TRAITÉ DE L'ORAISON, traduit de GUILLAUME, évêque de Paris, par NICOLLE SELLIER.

Volume in-4° vélin, de 158 feuillets à deux colonnes, initiales; XVe siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis du Régent sur le dos.

Fontainebleau, n° 1425. — Anc. cat., n° 973.

Nicolle Sellier étoit scribe du chapitre de Notre-Dame. Sa traduction a été imprimée en 1511, chez Verard, in-8°. Voy. Lacroix du Maine, qui le nomme *Seellier*. Elle commence par ces mots du prologue : « Quelle et comme grande soit la dignité » et noble excellence d'oraison, clerement peult » apparoir à plusieurs qui le veulent et pevent » veoir... »

N°s 7278 et 7279.

966. LE RATIONAL DES DIVINS OFFICES, traduit de GUILLAUME DURAND, par JEHAN GOLEIN.

Deux vol. in-4° magno vélin, formant 332 feuillets de la même pagination, une miniature, initiale; XVe siècle. Reliure Béthune.

Anc. Biblioth. de Béthune.

Ces deux volumes n'offrent de remarquable que la petite vignette de présentation, assez agréablement faite.

N° 7278 ².

968. STATUTS DE LA GRANDE CONFRÉRIE DE NOTRE-DAME, DANS LA VILLE DE PARIS.

Vol. in-4° mediocri vélin, de 18 feuillets, lignes longues; XV° siècle. Demi-reliure à dos de maroquin rouge.

Fonds de Baluze, anc. n° 204.

« Ce sont les status et ordonnances de la noble » et devote confrarie de la glorieuse Vierge Marie » Notre-Dame, aux seigneurs prestres, bourgois » et bourgoises de la bonne ville de Paris. Recueilis » des anciens status et ordonnances puis .CCC. ans » ou environ qu'elle fut ordonnée et instituée. »

Le préambule de ces statuts nous apprend que la confrérie fut fondée en souvenir des soixante-douze disciples envoyés par J.-C. dans le monde pour y répandre la loi nouvelle. « Bons preudom- » mes se joignirent ensemble deux à deux, c'est » assavoir un prestre et un bourgoys jusques au » nombre dessus dit. » Cependant le nombre en fut porté à cent, moitié prêtres et moitié bourgeois, tous de Paris, à l'exception de treize habitans de Saint-Denis, savoir, sept prêtres et six bourgeois. Tous les deux ans, il y avoit *siége* ou réunion solennelle, les prêtres en surplis, les bourgeois « en » surcoz ouvers bien et noblement. » Ils mangent ensemble. « Le frère prestre porte le fais de son

» frère bourgoys à choses spirituelles qui sont
» messes, oroisons, prieres et suffrages chacun jour,
» et le frère bourgoys porte le fais de son frère
» prestre ès choses temporelles, comme le confor-
» ter, aidier, prier Dieu pour lui, l'acompaignier
» en des biens fais et pour ce à quoy son dit frère
» prestre seroit tenu de paier, *le jour du siége.* »

Les femmes furent admises dans la confrérie à partir du mois de janvier 1224, parce que la reine s'étant présentée, « on n'osa la refuser sans es-» clande. » Après la reine furent reçues plusieurs dames à la suite de leurs maris. Enfin, en 1296 et 1361, on établit et on confirma que les cinquante bourgeois de Paris, et non ceux de Saint-Denis, seroient reçus avec leurs cinquante femmes, et qu'ils seroient toujours liés de confraternité spéciale au même prêtre. Le Roi et la Reine étoient confrères-nés, mais en dehors du nombre convenu.

Les officiers de la confrérie étoient 1° l'abbé, ou président de la réunion; 2° le prévôt, ou receveur et administrateur des rentes et biens; 3° le doyen, qui fait les avertissemens, les semonces, qui réunit les confrères, présente les candidats, etc. Les titres et la bourse commune sont déposés chez le prévôt ou chez le doyen. Mais il y a pour le coffre qui les contient trois clefs différentes, une pour l'abbé, les deux autres pour le prévôt et le doyen. Quand le prévôt a besoin d'emporter ou des titres ou de l'argent, il en avertit les deux autres officiers,

qui concourent à l'ouverture du coffre, et font bailler cédule au prévôt de ce qu'il emporte. Cette ordonnance est de janvier 1224, et « jusques à » présent est tenue, l'an 1431. »

Le quatrième officier est le greffier, qui est chargé de payer aux frères leurs *distributions*, ce que nous appelons aujourd'hui *jetons de présence*. « Quant » on chante du Saint-Esprit, de Notre-Dame ou » pour les malades (de la confrérie), ceux qui ne » sont à l'espitre jusques à la fin perdent leur dis- » tribution, » etc., etc. Ce statut est de 1216.

Quand un confrère tomboit gravement malade, le curé, qui d'ordinaire est membre de la confrérie, en avertit l'abbé, et celui-ci fait en sorte que plusieurs membres aillent faire visite au malade, pour l'engager à mettre en règle sa conscience, et pour lui offrir des secours s'il en a besoin. La visite doit avoir lieu quand même le malade se trouveroit à six ou sept lieues de Paris. Si le malade meurt, tous les confrères assistent à son service un cierge à la main; et, pour cette assistance, chaque membre aura quatre deniers parisis et l'abbé le double.

Pour les réceptions, on ne doit jamais excéder le nombre de cinquante prêtres, cinquante bourgeois et cinquante bourgeoises. Les curés de Paris doivent être préférés à tous les autres postulans, de même les enfans des décédés ou décédées. Quand ils ont été élus, ils doivent donner, le prêtre, vingt-cinq sous parisis, le bourgeois soixante-cinq sous.

Lors du *siége*, le dîner sera préparé pour deux tables. A l'une se tiendront les confrères; l'autre sera vide, mais garnie d'autant de portions qu'il y a de confrères morts depuis l'origine. « Et les of-» ciers doivent donner garde de la bien servir et » mettre sceurement qu'ils ne perissent. Car ce » sont les biens des pauvres. » Pendant le dîner, un lecteur « lit en chantant les sermons de Notre-» Dame. »

Le jour du siége, les quatre grands officiers, les huit aumôniers et le *liseur* doivent avoir chacun « un pain blanc et ung grand eschaudé, un septié » de vin, une grant pièce de chair de bœuf, une » longe de porc et deux gelines. Les quatre grands » officiers cinq sous parisis, » etc., etc.

Ce volume, assez curieux pour l'histoire de Paris, paroît avoir été écrit en 1432. Les mentions suivantes nous apprennent à qui il avoit appartenu précédemment. F° 18 r° : « Appartient à Jehan » Sabellat, advocat en parlement et chanoine de » Chartres, confrere de la Confrairie susdicte du » temps de defuncts mess. Loys Seguier, abbé, et » Jehan Viole, doyen et conseillers en la court de » parlement. Fait en mars l'an 1536. Sabellat. » — Première garde r° : « Martinus in suprema parla-» menti curia procurator hunc jure possidet per » obitum magistri Johannis Sabellat suus cognatus » qui decessit ab humanis 27 junii 1570. Actum » 3 septembris. Martin. — Gilette Groniet. »

N° 7280.

969. PARAPHRASE SUR L'ÉVANGILE SAINT MATHIEU, traduit d'ÉRASME, par RENÉ FAME.

Volume in-4° parvo vélin, de 253 feuillets, lignes longues, deux miniatures, initiales; XVIe siècle. Relié sur bois en veau noir à gracieux compartimens du règne de François Ier, avec le dos chargé de fleurs de lis.

Ce livre est passé des châteaux du Roi dans la Bibliothèque du Roi on ne sait à quelle époque. Le f° 1 offre le titre en majuscules dorées dans un écu d'azur, contourné à l'italienne : « La Paraphrase » de Erasme de Rotredam sur l'Evangile sainct » Matthieu. 1539. » Au verso de ce feuillet est une charmante miniature représentant François Ier sous les habits d'un agriculteur devant ses moissons. Dans le lointain, une grande et belle ferme.

F° 2. L'épître. « Au tres victorieux, tres bon et tres » crestien Roy Françoys, premier de ce nom, René » Fame, son tres humble et tres obeissant subject, » serviteur et secretaire. » Cet ouvrage n'a pas été connu de Lacroix du Maine, qui cite Fame comme traducteur du traité de Lactance, de l'Institution divine. Mais il renvoie cette traduction à l'année 1546, tandis que Fame, dans notre épître de 1539, nous apprend qu'il l'avoit déjà offerte auparavant à François Ier.

Au f° 5 v° est peint en grand l'écu de France,

accompagné des chiffres F couronnées et de deux salamandres. A propos de cette devise, dont on a jusqu'à présent recherché le véritable sens avec assez de malheur, je dirai que, si elle ne remonte pas au delà de l'année 1526, elle fait allusion à la paix convenue et au retour du roi de sa captivité de Madrid. Dans les fêtes données à la princesse espagnole, quand elle passa par Arras pour venir épouser François I[er], on voit que la ville étoit tendue de ses devises, qui étoient un phénix et une salamandre. François I[er] ne pouvoit mieux faire que d'adopter cet emblème, et nul ne convenoit mieux à une princesse qui, en enflammant le cœur du Roi, étouffoit le feu de la guerre. *Nutrisco et extinguo.*

Premiers mots d'Érasme : « J'ay memoire (ô bon » et fidele lecteur) d'avoir autrefois en quelque » lieu presté témoignage que j'estoys d'opinion » fort contraire de ceulx qui estiment que les hom- » mes lays et sans lettres et science doibvent estre » totalement chassez et ostez de la lecture des » Sainctes Lettres, » etc. Ce prologue est daté de Basle, le ... jour de janvier 1522.

N° 7281.

970. EXPOSITION DES ÉPÎTRES DE SAINT PAUL, traduit du grec de PRIMASIUS, par JEAN DE GAIGNY.

Volume in-4° magno vélin, de 131 feuillets, lignes longues, grandes initiales; XVI° siècle. Relié en veau marbré, à l'aigle de l'empire sur les plats, au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fontainebleau, n° 841. — Anc. cat., n° 354.

Manuscrit admirablement écrit et orné de très-belles initiales qui peuvent servir de modèle en ce genre pour l'art du XVI° siècle. Le nom du traducteur de cette Exposition étoit bien Jean de Gaigny, comme l'avoit écrit Lacroix du Maine; lui-même s'est nommé en tête de l'Épître qu'il adresse ici à François Ier. Baillet et Falconnet ont donc eu tort de le corriger en Gagné, et La Monnoye, de proposer Gannay ou Ganay.

Nous citerons quelques beaux passages de son Épître à François Ier, à cet illustre père des lettres que de notre temps plusieurs voudroient faire passer pour l'ennemi des savans et des beaux esprits, et que Dulaure et ses disciples ont même considéré comme l'ennemi secret et opiniâtre de l'imprimerie.

« ... Ce grand nuage d'ignorance, cette grande » illusion de barbarie avoit de long tems coulé et » degoutté ès Gaules, jusques à ton règne, Roy » Tres Chrestien; un chascun l'entend, qui a quel-

» que jugement... car, bien que quelque peu de-
» vant ton règne nous ayt le temps produit un
» Budé, l'honneur unique des lettres, et avec luy
» quelque peu d'aultres... Si est-ce que... par le
» moyen et aide de ta libéralité se sont par trop
» eux-mêmes en doctrine surmontés. Et certes il
» n'est besoing reciter combien de milliers de gens
» erudits ès trois langues nous a engendré le tien
» grand desir d'estendre et multiplier le royaulme
» de Philologie et des Lettres, depuis que en ton
» Université de Paris ta royale magnificence a érigé
» de chascune langue deux ou troys professeurs et
» lecteurs, ensorte que aujourdhuy les enfans par-
» lent grec plus facilement et elegamment que par
» ci-devant latin les antiens non indoctes. Car non
» content de diminuer ton revenu pour accroistre
» le royaume de Philologie, as appellé de tous païs
» et nations gens de litterature eminente... Et d'ad-
» vantaige... tu as mis ton estudie d'assembler de
» toutes pars bons et singuliers livres pour iceulx
» en mille et infiniz exemplaires transcrire, ad ce
» que non seulement à ton temps, mais aussi à tes
» postérieurs... ne defaillist chose qui concernast
» les lettres. Certes, il me souvient comme quelque
» jour à ton disner (que jamais tu ne passes sans
» quelque docte ou lecture ou dispute), je leusse
» ces commentaires de Primasius racheptés des
» perpetuelles tenebres ou des ans plus de mille
» avoient esté cachez et ensepveliz à Saint-Chef en

» Daulphiné (1) et membre de l'archevesché de
» Vienne... Lors m'advançay te dire comme en ton
» royaulme estoient plusieurs forests de pareil bois
» et matière, mais jusques icy non fréquentées
» pour la superstitieuse garde d'aucunes nations
» barbares qui d'icelles spatieuses et fructueuses
» forests defendent l'entrée, non seulement aux
» estrangiers, mais aussi à eulx mesmes... Telle
» nation consiste en aucuns moynes claustriers
» qui leurs librairies, jadis par leurs antiens
» doctes religieux plantées de beaux et singuliers
» livres, obstinement gardent et ferment... A ce
» propos incontinent me respondit Ta Majesté que
» facile et patente entré m'y donneroit, et fussent-
» elles observées et gardées par la perpetuelle ob-
» servation d'un dragon tousjours veillant. De la-
» quelle tienne promesse ordonnas incontinent
» m'estre depeschées lettres patentes par lesquelles
» commandois m'estre par toutes librairies publie-
» ques faicte ouverture, pour d'icelles transcrire
» quels livres verroye estre au prouffict de la repu-
» blicque literaire et accession de l'empire de Phi-
» lologie. Parquoy executant ton royal vouloir com-
» mençay à fouiller et feuilleter toutes les libraries
» des monastères et chapitres, lesquelz, suivant ta
» compaignie, se sont offerts en chemin. Dont apres
» ayoir vendiqué des tenebres plusieurs antiens li-

(1) Suivant Moréri, l'abbaye de Saint-Theudère, dite de *Saint-Cher*, en Dauphiné.

» vres de marque non petite, entreprint Ta Majesté » une affaire veritablement digne de prince royal et » tres humain... Car bien entendant de quant fragile » et caducque condition sont les choses inférieures, » congnoissant aussy tant de beaulx et somptueux » édifices avoir été par subit accident de feu de- » moliz, as deliberé de n'assembler ni congerer » librairie, que premier, au bien commun et prouf- » fit de la république de Philologie, ne fussent les » bons et antiens livres par stampe et impression » en tres corrects exemplaires transferés. »

Cette traduction de l'Exposition du Commentaire de Primasius a été imprimée à Paris et à Lyon en 1537. Sur Gaigny, voyez un bon article de M. Lecuy dans la *Biographie universelle*. Pour la notice de *Primasius*, il faut la chercher dans Moréri, la *Biographie universelle* l'ayant oubliée.

N° 7282.

971. QUATRE SERMONS DE JEAN GERSON ET SON DISCOURS AU NOM DE L'UNIVERSITÉ POUR LA RÉFORME DU ROYAUME, EN 1405.

Vol. in-4° parvo vélin, de 168 feuillets, lignes longues; XV° siècle. Relié sur bois en velours rouge.

Fontainebleau, n° 1463. — Anc. Cat., n° 1095.

I. « S'ensuyt ung très devot sermon du Saint- » Sacrement de l'autel. — *Qui manducat me ipse*

» *vivet propter me.* Ce sont les paroles de N. S. » J. C. recitées par son evangeliste monseigneur » saint Jehan, » etc. F° 1.

II. « S'ensuit ung très devot sermon de la Nati- » veté de N. S. J. C. Fait à Paris par ledit Gerson. » — *Puer natus est in nobis*... Dieu, pour notre » délivrance, a pris aujourd'hui enfance. A ceste » très glorieuse solemnité... » F° 43 v°.

III. « S'ensuit ung autre sermon du jour de Noël » fait par maistre Jehan Gerson en la présence du » Roy et de plusieurs autres grands seigneurs. — » *Gloria in excelsis Deo*... Gloire soit à Dieu las- » sus... » F° 66 v°.

IV. « Sermon fait par maistre Jehan Gerson, » docteur en theologie et chancelier de Notre-Dame » de Paris le jour de la Tiphaine, presens le Roy » et plusieurs autres seigneurs de son sang. — » *Adorabunt eum omnes reges*... Pourtant que sans » vraye et devote religion... » F° 81 v°.

V. « Ensuit une proposition faitte et prononcée » à Paris par feu maistre Jehan Gerson, docteur » en theologie et chancellier de Notre-Dame de » Paris; et la prescha au Louvre present Charles VI° » et le Roy qui est à present son filz; les ducs de » Berry, d'Orléans, de Bourgoigne et plusieurs au-

» tres grans princes et seigneurs. — Vivat Rex, » etc. F° 106 v°.

Nous voyons ici ce que ne disoit pas le Moine de Saint-Denis, que ce fameux discours fut prononcé au Louvre. Voyez, msc. 7036, un autre sermon de Gerson sur la Passion.

N° 7283.

972. LA SOMME DES VICES ET DES VERTUS, PAR FRÈRE LAURENT.

Volume in-4° vélin de 135 feuillets, lignes longues, miniatures, vignettes, initiales; XIII° siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis du Régent sur le dos.

Fontainebleau, n° 1292. — Anc. cat., n° 813.

Cet exemplaire d'un ouvrage dont nous avons déjà vu trois autres manuscrits (n°s 7018 A — 7043 A et 7044), est extrêmement précieux à cause de ses ornemens et de la date de la transcription. « Cest » livre, » lit-on à l'explicit, « copila et parfit uns » freres de l'ordre des Preschors, à la renqueste » dou roy de France Phelipe. En l'an de l'Incarna- » tion Jhu Crist mil. deus cent sexante dex et neuf. » *Deo gratias.* Et fu escripz de Perins de Falons » clerc au mois d'octambre que li meliaires notre » corroit mil .II°. .IIII. vinz et XIIII. »

Pour les miniatures, qui forment autant de pages entièrement employées, elles rappellent, dans leur

grossièreté, les plus beaux vitraux du XIIIe siècle, et même les bas-reliefs prodigués à la même époque sur les portes et sur les parois des grands monumens religieux. J'ai la conviction qu'en comparant ces miniatures aux détails des cathédrales de Reims, de Chartres, de Meaux et de Troyes, on trouveroit l'explication d'un grand nombre de scènes demeurées fort obscures jusqu'à présent. On voit 1°, en regard du frontispice en quatre compartimens doubles, Moïse sur le mont Sinaï et le triomphe de l'Agneau, d'après l'Apocalypse; 2° f° 3, les douze apôtres au moment de la descente du Saint-Esprit, ou peut-être seulement douze saints confesseurs chantant le *Credo*; 3° f° 5, la bête de l'Apocalypse au corps de léopard, aux pieds d'ours, à la gueule de lion, aux sept têtes, etc.; 4° f° 33, le Jugement dernier, très-curieux; 5° f° 42, les sept Vierges sages; 6° f° 47, Jesus enseignant comme maître d'école les simples de cœur; 7° f° 58, la descente du Saint-Esprit; 8° f° 61, les quatre vertus cardinales en quatre compartimens : la *Prudence* est en maîtresse d'école, — la *Tempérance* est devant une table frugale, — la *Force* foule un homme sous ses pieds et semble braver un foyer ardent, — la *Justice* est avec son glaive et sa balance; 9° f° 65, quatre compartimens représentant l'*Humilité* avec un rain d'olivier, — l'*Orgueil* qui trébuche de haut, — le *Publicain* prosterné, — le *Pharisien* qui le montre du doigt; 10° f° 72, quatre

compartimens : l'*Humilité*, la *Pitié*, la *Charité*, l'*Envie*, cette dernière représentée par Saül voulant tuer David; 11° f° 75, la Force tenant un compas et foulant aux pieds un renard qui mange un coq, — Caïn et Abel, — l'Arche, — Moïse; 12° f° 81, la Force perçant un lion, — un agriculteur devant sa charrue, — David et Goliath, — *cil qui seinme*, ou ensemence; 13° f° 92, *Pitié*, qui donne un vêtement à l'homme nu, — Avarice, qui pèse des pièces d'or, — Abraham et les trois anges, — Dame donnant de son vin aux pauvres; 14° f° 106, Charité, — Judith et Holopherne; 15° f° 128, *Tempérance*, *Gloutonnerie*, le mauvais Riche et le Pauvre. Notre manuscrit contient, de plus que le n° 7018 ³·, le dernier chapitre du *Don de Sapience*, comme dans l'édition imprimée de Vérard.

N° 7283 ²·

973. LA SOMME DES VICES ET DES VERTUS, PAR FRÈRE LAURENT. — CINQ SERMONS.

Vol. in-fol. parvo vélin de 110 feuillets, à lignes longues; XIV° siècle. Relié en veau couleur chocolat, au chiffre de Louis-Philippe sur le dos.

Manuscrit qui, d'après une note de Philibert de La Mare, paroît avoir été exécuté d'après les soins de Roger Le Clerc, grenetier de Rouen, en 1327; des mains de Le Clerc il arriva par succes-

sion au sieur de Croisset. Les armes de ce Le Clerc étoient, ajoute La Mare, « d'azur à trois » lions naissants d'or à la bordure engreslée de » gueules. » Des de Croisset le livre vint à Philibert de La Mare qui tenait à cette famille, comme on le voit par la gravure de ses armes collée sur la garde du commencement. Puis La Mare le donna, le 19 février 1658, à Jean Bigot, père d'Emery. Dans la bibliothèque La Mare, il portait le n° 7, dans celle de Bigot le n° 68.

La Somme finit au f° 92 v° : la fin du volume est remplie 1° par un court formulaire de confession. 2° Par un traité de perfection, f° 93 v° commençant : « Trois estas bons et sœurs selon » Dieu trouvon en la sainte escripture, le premier » est des commençans, le secont est des prouffitans, le tiers est des parfais... » Le 2ᵉ f° 96 v° : « Ha Dieux, comme haulte dognation de Dieu et » merveilleuse. » Le 3ᵉ f° 101 v° sur les bonnes œuvres : « Arbor bona facit fructus bonos. — Ces » paroles dit N. S. en levangile... » Le 4ᵉ f° 105 : « Nemo accendit lucernam et ponit sub modio... » Le 5ᵉ f° 107 est pour le dimanche des Rameaux : « Dicite filiæ Sion, ecce Rex tuus venit tibi... » Ces sermons sont peut-être encore du frère Laurent. Le volume finit ainsi : « Cest livre compila » et fist et ordonna ung frère de l'ordre des Pres» cheurs *par membres* de Saint Jaque de Paris à » la requeste du bon roy Philippe de France, en

» l'an de l'incarnation Notre Seigneur mil deux cent » soixante dix-sept. En l'an de l'incarnation dessus » dit amen. Amen ab incarnatione Domini nostri » Jhesu Cristi millesimo CC.° nonagesimo quarto, » scriptum fuit hoc volumen libri. — En l'an de » grace mil .CCC. XXVII. Pro quodam honestis- » simo vero de villa Rothomagensi. » Cette dernière date est-la véritable.

N° 7283 ³·ᴬ·

974. LA SOMME DES VICES ET DES VERTUS, PAR FRÈRE LAURENT. — MORALITÉS EN PHILOSOPHIE. — OPUSCULES ASCÉTIQUES DE JEAN GERSON.

Volume in-4° magno vélin de — feuillets; XV° siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, au chiffre de Louis XV sur le dos.

Fonds de Colbert, anc. n° 2881.

Avant Colbert il avoit appartenu au sieur Duboys, qui l'avoit « achepté le samedy 25° décembre » 1612. »

I. « Les dix commandemens de la loi. » Complet; et à la fin : « Ce livre compila et parfist ung » frère de l'ordre des Prescheurs à la requeste du » roy Philippe de France en l'an de l'incarnation » J. C. mil deux cent soixante dix-neuf. »

II. « Moralité des philosophes, f° 107. — Talent » et désir m'étoist pris, etc. » C'est le quatrième

exemplaire de ce traité que nous ayions vu passer sous nos yeux.

III. Sermon sur cette parole : « Ascendam ad » Palmam et apprehendam fructus ejus. — Le pro» phète dit cette parole... En l'escripture par le » paulmier entend-on... » F° 123.

IV. « Traité de l'amour de Dieu. » F° 127 v°. « Recordons-nous des miséricordes N. S. pour » que nous soyons embrasés de son amour... » Ce traité doit être de Gerson, comme les suivans.

IV. « Ung petit traicté faisant mencion du sa» crement de l'autel et des biens qu'il faict à ceux » qui en vraye foy et sans péché mortel le reçoi» vent. — Le premier bien que le saint sacre» ment, etc. » F° 133.

V. « Comment l'on se doit avoir durant que » l'on dit la messe. » F° 144. « L'introït de la » messe. Si doit-l'on lors dedans soy restrain» dre, etc. »

VI. « Des conditions du Religieux. » F° 146. En 276 vers de douze syllabes :

Quatre choses convient *aura* religieux,
Le cuer tres tout à Dieu vivement amoureux. . .

VII. Sur l'amour divin. F° 150 v° : « Povre ar» melette que Dieu face réclu de sa gloire, vous

» m'avez prié que je vous envoye aucun présent... »
Ce traité ascétique rappelle bien souvent, et d'une manière singulière, les dispositions que l'on apporte à l'amour humain, et très-humain.

VIII. Petit traité de perfection, le même que dans le précédent manuscrit 7283 [2] : « Trois estats » de bonnes ames trouve-on en sainte escripture... » F° 169.

IX. De la peur de Dieu. F° 188 v° : « Si cómme » David et Salomon dient, le commencement de la » sagesse est la paour de Dieu.... nous devons savoir que sept choses mouvent homme et femme » en la paour de Dieu, qui sont signifiées en ce » que monseigneur S. Jehan vit sept anges venir » du ciel qui portoient sept fioles d'or plaines de » l'ire de Dieu... »

N° 7283 [3].

975. **TRAITÉ DE LA PUISSANCE ROYALE ET SACERDOTALE, DES ANCIENNES INVESTITURES ET DE LA RÉGALE; PAR GERAUD DE MAINARD.**

Vol. in-4° parvo, papier, de 140 feuillets, lignes longues; XVII° siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats et au chiffre de Louis XIV sur les coins et sur le dos.

Fonds de Baluze, anc. n° 376.

Ce volume, transcrit sans doute par le petit-fils de Geraud de Mainard, lui-même fils ou neveu du

poëte françois Mainard, fut envoyé à Louis XIV avec une épître dédicatoire dont voici le début et quelques passages :

« Sire, le bruit que fait aujourd'hui la regale » partout, me donne la hardiesse de venir offrir à » V. M. un traité que j'ai trouvé parmy les papiers » de Geraud de Mainard mon ayeul, conseiller au » Parlement de Thoulouse, et l'un des plus célè- » bres jurisconsultes du siècle passé. Sa réputa- » tion est établie depuis le commancement de ce- » luy-cy, qu'il mit au jour ce gros volume de » Questions notables sur les plus importantes ma- » tières du droit... Il est mort l'an 1607, un an » avant que le Parlement ait commancé à s'expli- » quer sur cette matière, il a donc écrit dans un » tems où son sentiment ne doit être suspect... »

Je ne crois pas que ce traité ait été imprimé. Pour Geraud de Mainard, oublié dans la *Biographie universelle*, il étoit père du poëte et mourut en 1607, comme on vient de le voir et comme le marque la lettre de son portrait gravé, placée en tête de notre manuscrit. Moréri, qui n'a pas connu ce traité de la Puissance royale, a donc tort de prolonger sa vie jusqu'en 1610. Lui-même étoit fils de Jean Mainard (et non Maynard, comme on l'écrit partout), auteur d'un Commentaire sur les Psaumes.

N° 7283 4.

976. PRIX DE L'EXPEDITION DE LA NOMINATION AUX BENEFICES DE FRANCE, EN COUR DE ROME.

Vol. in-f° mediocri, papier, de 58 feuillets; XVII° siècle. Couvert en parchemin sur carton.

Fonds de La Mare, anc. n° 66.

Cette indication précieuse est paraphée aux f°ˢ 1, 14, 26, 38, 48, 50 et 59 par le sieur Ferrand sous la date du 19 janvier 1653. Elle commence ainsi : « *Ecclesia auxilana.* x m. — L'expédition se doit » faire par consistoire et reviendra à Rome. 10640. » Dernières lignes : « Monasterium de Tanneio (The- » nailles) ord. S. Ben. L'expédition se doit faire » faire par chambre sous l'expression de xxiiii. d. » Et reviendra. »

N° 7284.

977. LA SOMME DES VICES ET DES VERTUS, PAR FRÈRE LAURENT.

Volume in-4° parvo vélin, de 170 feuillets à doubles colonnes, deux miniatures, vignettes, initiales; XV° siècle. Relié en veau racine, au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fontainebleau, n° 1167. — Anc. Cat., n° 1100.

Au bas du premier folio est l'écu de France. La seconde miniature, au f° 6, représentant la bête à sept têtes de l'Apocalypse est curieuse. Le manu-

scrit a été « copié et doublé sur la vigile de Pen-
» thecouste en l'an de grace mille quatre cens trente
» et huit ; » comme on lit à la dernière page.

N° 7284 ³.

978. LA SOMME DES VICES ET DES VERTUS, PAR FRÈRE LAURENT.

Vol. in-4° mediocri vélin, de 160 feuillets, initiales variées ; XVᵉ siècle. Relié en veau marbré, aux arn es de la maison de Caumont-Laforce sur les plats, au chiffre S. C. sur le dos.

Fonds de Lancelot, anc. n° 20.

Les initiales de ce volume sont souvent intéressantes pour les enroulemens et quelquefois pour les sujets ; par exemple, fᵒˢ 52, 67, 115, 116, 118, 123.

N° 7284 ³. ³.

979. POURQUOI L'ON DIT CHAQUE JOUR SEPT HEURES. — INSTRUCTIONS SUR LA PATENOSTRE, — SUR LE CREDO. — TRAITÉ POUR SE BIEN CONFESSER. — LES DIX COMMANDEMENS DE DIEU. — LE BESTIAIRE, PAR PIERRE. — MORALITÉS DE PHILOSOPHIE. — MANUEL DES CONFESSEURS, en vers.

Volume in-4° mediocri, papier, de différentes marques, lion, croix double, etc., de 93 feuillets ; commencement du XVᵉ siècle. Relié sur bois en veau foncé, élégamment frappé d'enroulemens en or, avec l'écu de la duchesse de Valentinois sur les plats (de *Brézé*, qui est d'azur à huit croisettes d'or autour d'un double écusson d'or comblé d'azur, parti

de Valentinois, qui est un écartelé 1 et 4 de Poitiers, 3 de France au quartier senestre d'argenl à lrois croissans de gueules, 4 de sable emmanché d'argent). Ledil écu féminin surmonté d'une couronne ducale.

Fonds de Colbert, n° 2448.

On voit par la reliure que ce volume provenoit de la bibliothèque de Diane de Poitiers, veuve de Louis de Brézé, mort à Anet en 1531. On remarquera ici l'absence des croissans et des chiffres entrelacés dans les ornemens.

I. F° 1. « C'est la raison pour quoy l'on dit chascun jour .VII. heures. — Cil qui ne sait lire les hores ou qui les veult dire plaisamment doit premierement savoir pour quoy les hores furent establies.... »

II. F° 2. « *Pater noster*, etc... Sur toutes les oroisons qui onques furent faites ne dites, ne establies en tiere.... »

III. F° 4. « *Credo in Deum*.... Nous croyons en la sainte Trinité, le Père, » etc.

IV. F° 5. « Ici comence ly traitier qui aprent à faire vraye et certaine confession, selon les .VII. pechiés mortels et les branches qui descendent d'iceux pechiés. — Qui veut faire veraie confession au salut de l'ame, il doit être dolens.... »

V. F° 11. « Les .X. comandemens. — Le premier

» commandement de la loy si est que on ne doit » avoir que un Dieu.... »

VI. F° 14. « Ici comence le livre de Bestiarie. — » Cy commence le livre que on apelle Bestiarie, et » pour ce est-il ainsi apellé.... » C'est la traduction de *Pierre,* que nous avons déjà remarquée dans le msc. 7215 [3.] (t. VI. p. 394). Cette leçon du préambule ajoute ici « que Pierre fist voluntiers par » le commandement de l'evesque Philippe duquel » servise ne perist mie, car il est espace (esperance) » des debonnaires, de franchise consors de (c. a. d. » *et*) guerdon. » C'est comme je l'ai remarqué dans le volume précédent Philippe de Dreux, évêque de Beauvais et petit-fils de Louis-le-Gros.

VII. F° 34. « Ici commence le traité de moralité. » — Talent m'estoit prins que je racontasse etc. » Cinquième exemplaire. La place qu'il occupe ici, comme dans le n° 7215[3.] nous porte à croire qu'on le doit aussi à l'infatigable Pierre.

VIII. Poëme sur la manière de bien entendre la confession, commençant :

Se Dieu me veult donner sa grace
Proposéement et que je face
Ung traictié pour qu'on peut savoir
Coment prestre se doit avoir
Qui confession veut oir.

Ce poëme a près de deux mille vers. Il n'est pas

sans intérêt; par exemple, après avoir raconté longuement tous les désordres que l'amour charnel conduit à sa suite, après avoir bien recommandé aux confesseurs d'user d'une grande discrétion dans les questions qui se rapportent à ces fautes, il ajoute :

Des gens qui sont en mariage
Puet-il demander ensement
S'onques desordonéement
S'assemblèrent, né à bons jours,
Né quant sa femme est en ses flours,
Né quant elle est près de gésir;
Né s'il ala onques géir
Avec lui dedens sa gesine...
Et à cet pechié apertienent
La quarole où les femes vont,
Les afaitemens qu'elles font
Fardes et traices empreuntées,
Orfrois, coroies jouclées,
Aumosnieres, chapiaus de flours,
Saffrens, et estranges colours,
Queles mectent en lor visages,
De longues robes li oustrages,
Et le greile estroit et tirant,
Chainze ridée et trainant;
Les bains qu'eles font souvent traire;
Pour ce qu'eles puissent plus plaire,
Lor robes laissent descousues
Pour ce c'on voie lor chars nues. . . — F° 75.

N° 7284 $^{3.3.}_{A.}$

980. TRAITÉ DES DIFFÉRENTES SORTES D'AMOUR, ET EN PARTICULIER DE L'AMOUR DIVIN.

Volume in-4° médiocre, papier, marqué d'une tête de buffle surmontée d'une croix, de 476 feuillets, lignes longues; XV° siècle. Relié sur bois en veau fauve à compartimens.

Fonds de Colbert, n° 3184.

Il provient du grand hôpital de Beaune, comme on le voit sur le R° de la première garde. Les onze premières pages renferment un index de plusieurs matières plus ou moins intéressantes traitées dans le volume. J'avoue que je n'ai pas eu le courage de le lire; la forme scholastisque, pedantesque et embarrassée ayant vaincu ma résolution. Cependant j'ai la conviction que dans cet énorme farrago, plusieurs lignes et peut-être plusieurs pages offriroient une occasion à d'importantes études sur les mœurs et les usages du XV° siècle. L'auteur vivoit avant 1450 comme le prouve ce passage assez curieux, f° 260 : « Je me recorde que à Paris de » mon temps, de (la) partie de marchans plu- » seurs et bourgois, fu requise la faculté de théo- » logie déterminer, preschier et informer le peuple » pour la paix de leur conscience de l'observance » du dimanche et des fêtes et (1) boire, car la » feste de Pasques principalement estoit pour men- » gier. Car les cordewaniers disoient que ossi bien

(1) Il semble qu'il faudroit *pour* ou *à boire*.

» povoient il vendre leurs solers en dimence que » les libraires en l'université vendoient leurs » livres; et pareillement les bouchiers, pastissiers, » fourniers, mareschauls et autres pluseurs des » mechaniques. Et à ceste instance furent publi- » quement preschées et dogmatizées par Paris, » pour la déclaration de cette matière les pro- » positions qui s'ensuevent, en lan mil .IIII.c. » XXVIII. »

Les premiers mots sont : « Amour est, dist » Boece, De consolation en la fin de son second » livre, excellentement précieuse chose entre les » autres, pour la conservation du monde. »

On lit à la fin : « Ce livre est du grand hopital » de Beaune, A°. 1489 julié 12. — Loenges à la » benoite Trinité de la perfection de ce présent » livre, commenchié en l'an del Incarnation mil. » .IIII.c et XLIIII le ... et finé l'an mil IIIIc. et XLV » le premier jour du mois dessus dit. »

N° 7285.

981. TRAITÉ DU SACREMENT DE L'AUTEL, PAR JEAN COLUMBI.

Vol. in-4° mediocri, papier, de 140 feuillets, lignes longues; commencement du XVI° siècle. Relié en veau racine, au chiffre de Louis XVIII sur le dos.

Fontainebleau, n° 1203. — Anc. cat., n° 792.

Jean Columbi était un cordelier qui fut évêque (*in partibus*) de l'ancienne Troyes : mais long-

temps après avoir écrit ce livre à Moulins en 1503, dans la maison de l'évêque de Toulouse, Hector de Bourbon. L'ouvrage n'est pas mentionné dans le court article que Duverdier a consacré à l'auteur. On y voit seulement que ce « Penitencier » du Pape en Avignon a ecrit Confession generale » avec certaines règles au commencement, utiles » tant aux confesseurs que à penitens, et imprimée en Avignon in-8° en 1517. » Dans le Traité que nous examinons, Colombi a déjà le titre de Pénitencier du Pape en Avignon : il étoit particulièrement attaché aux princes de la maison de Bourbon, pour lesquels il fait des vœux en achevant son livre : « Fait à Molins l'an mil cinq cens » et deux et le dernier jour de fevrier, en la maison » de trés reverend pere en Dieu messir Hector de » Bourbon, archevesque de Thoulouze et chancelier du Bourbonnois. » L'auteur a signé lui-même l'exemplaire que nous possédons, le même sans doute qu'il offroit à l'Archevêque.

Hector étoit le troisième enfant naturel de Jean II, duc de Bourbon. De l'évêché de Lavaur il passa en 1492 à l'archevêché de Toulouse, et fut créé chancelier du Bourbonnois, chef du conseil de la province, au mois d'août 1500. Le Père Anselme le fait mourir sur la fin de 1502, mais cette date est démentie par l'explicit que nous venons de citer et qui se rapporte très-probablement à l'année 1503. C'est donc sur la fin de cette année 1503

que seroit mort au plus tôt Hector de Bourbon. On l'enterra dans l'église de Saint-Etienne de Toulouse. Au reste, bien que composé dans la maison de l'archevèque Hector, ce n'est pas pour celui-ci, mais bien pour le duc Pierre II, frère puîné du duc Jean, que fut composé cet ouvrage théologique. En voici le préambule : « Considerant la » tres digne et la tres exquise excellence du precieux » sacrement de l'autel, et les graces innumérables » et inénarrables biens que d'icelluy sourdent... » C'est à ung prince à sçavoir et cognoistre les » choses singulieres, dignes de loueuge..., à l'hon» neur et louenge de vous, serenissime et illustris» sime prince, Pierre, duc de Bourbonnois et » d'Auvergne, deuxiesme de ce nom, qui de la » maison de France estes le principal pilier et mi» rouer... Je vostre tres humble et tres obeissant » serviteur et orateur, comme icelui qui se tient et » repute pour tieul... satisfaisant au commande» ment à moy fait de par vous, me suis enhardy... » faire et compiler le petit traicté dudit tres digne » sacrement... »

Premiers mots de l'ouvrage : « Entre tous les » signes de benivolence que le Redempteur du » monde a volu monstrer à humaine nature, le » plus grant et excellent benefice est du precieux » sacrement de l'autel, lequel, » etc.

N° 7286.

982. DEBAT DU CHRETIEN ET DU SARRASIN, PAR JEAN GERMAIN, ÉVÊQUE DE CHALONS. Trois premiers livres.

Volume in-4° mediocri, papier, de 186 feuillets à deux colonnes, une initiale; XVe siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis du Régent sur le dos.

Anc. cat., n° 174.

Il appartenoit au commencement du XVIe siècle à « Raoul Hurault, audiencier de France » qui a écrit cette mention sur la dernière garde. Je crois que ce *Raoul* est l'auteur de la branche des Cheverny, et non son petit-fils qui portoit comme son père le titre de seigneur de Cheverny, Vibraye, etc. Cependant les généalogistes ni même le Père Anselme ne font mention de cette charge d'*audiencier*, moins peut-être pour l'avoir ignorée que pour l'avoir jugée trop peu relevée. Raoul Hurault Ier vivoit en 1482.

Nous avons déjà parlé de cet ouvrage de Jean Germain, tom. Ier, pp. 83 86; et de l'auteur aussi, tom. III, pp. 93-95. Nous avons vu dans le msc. 6745, la date du 1er avril 1450; ici, elle est plus ancienne et semble pour cela mieux marquer le véritable temps de la composition des trois premiers livres : « L'an de N. S. mil quatre cens qua- » rante et sept, le XXVIIIe jour de mars. » La fin du

quatrième livre conduisant le récit jusqu'à l'année 1450, il en faut conclure que l'auteur n'acheva son ouvrage qu'à cette dernière époque. Ici, il n'a pas de titre : on dit seulement du premier livre, qu'il parle de la secte de Mahomet. Ajoutons que, dans la dernière partie, l'évêque de Châlons fait une revue curieuse et instructive de tous les grands personnages dont les écrits ont servi la cause du christianisme.

Cet exemplaire avoit sans doute deux parties dont la première qui contient les trois premiers livres nous a seule été conservée.

N° 7286 [5].

983. DÉBAT DU CHRETIEN ET DU SARRASIN, PAR JEAN GERMAIN, ÉVÊQUE DE CHALONS.

Volume in-4° magno vélin, de — feuillels, lignes longues, miniatures, vignettes, initiales; XV° siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de Colbert sur les plats, au chiffre de Jean-Baptiste Colbert sur le dos.

Fonds de Colbert, n° 956.

Colbert avoit vu ce manuscrit par l'intermédiaire de Ballesdens qui l'acheta et le lui céda. Il semble avoir originairement appartenu aux ducs de Bourgogne, bien que je ne l'aie pas reconnu dans le beau travail de M. Barrois sur cette *Librairie*. La première miniature de présentation nous offre

l'auteur en costume d'évêque, agenouillé, tendant son livre au duc Philippe le Bon. Le duc est entouré de onze seigneurs, tous chevaliers de la Toison d'or comme lui. Sur la tente dans laquelle ils sont, on voit la devise *Aultre n'aray* et l'écu de Bourgogne. Le cimier de l'écu, la chaussure des barons et le costume de l'évêque sont à remarquer.

La date de l'épître au duc est du 1er avril 1450, comme dans le n° 6745.

Devant le premier livre, f° 14 v°, une miniature représente au-dessous de l'évêque qui écrit, une sorte de théâtre sur lequel apparoît le grand Turc et ses courtisans. A gauche et à droite sont le Sarrasin et le Chrétien qui disputent. Au deuxième livre, même miniature, si ce n'est que les deux champions passent de droite à gauche. F° 14 v°, miniature à deux sujets superposés. En haut un Arabe et deux chameaux; en bas, un Infidèle à genoux devant un moine.

La miniature du troisième livre, f° 112 v° représente Jésus-Christ envoyant des prêtres dans toutes les parties du monde pour y prêcher l'Évangile; ce sujet est bien composé. — Celle du quatrième livre, f° 184, représente le pape, l'empereur, les prélats et les docteurs, tous rendant hommage à la loi évangélique.

N° 7287.

984. TRAITÉ DE LA CONFORMITÉ DES PROPHETES ET SYBILLES AVEC LES DOUZE ARTICLES DE LA FOI, PAR BENOIST MONTENAT.

Vol. in-4° papier, de 21 feuillets, lignes longues; XVIe siècle. Relié sur carton en velours.

Fontainebleau, n° 1399. — Anc. cat., n° 1018.

L'auteur de cet opuscule n'est pas cité par La Croix du Maine. Il s'est nommé dans l'explicit : « Ce present traicté a esté composé par le comman- » dement de ma dame, l'an mil cinq cent et cinq, » par Benoist Montenat, prestre indigne, aulmonier » et serviteur de monseigneur le duc Charles, et » aussy tres humble et tres obeissant serviteur et » orateur de ma dame. »

Cette dame étoit Anne de France, duchesse de Bourbon, fille de Louis XI, mariée en 1474 à Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu puis duc de Bourbon. Elle mourut en 1528, âgée, dit le P. Anselme, d'environ soixante ans, et fut enterrée dans l'église de Souvigny consacrée aux princes de la branche de Bourbon. Premiers mots du traité, après l'épître dédicatoire : « Fault scavoir que c'est » que foy; qui sont les articles de la foy... »

N° 7288.

985. DU ZELE QUE LES PRINCES DOIVENT AVOIR A LA DISPOSITION DE L'ETAT DE L'EGLISE.

Volume in-4° magno, vélin, de — feuillets, lignes longues, initiales ; commencement du XVI° siècle. Demi-reliure au dos de maroquin bleu.

Fontainebleau, n° 807. — Anc. cat., n° 791.

L'auteur a dédié son livre à la mère du roi François I[er], Louise de Savoie, qu'il supplie d'être auprès de son fils l'avocate du peuple : « Vous, ma» dame, qui estes mere du roy, à l'exemple de la » glorieuse et tres digne mere du roy des roys, » devez prendre et accepter envers le roy vostre » tres cher et bien aymé fils, mon souverain sei» gneur, l'estat et office d'advocate de ses subjects... » A ceste cause... je qui suys... indigne et tres » petit advocat d'iceluy seigneur en sa cour de » parlement... ay prins hardiesse composer et » presenter à Vostre Haultesse et Majesté un petit » traicté que j'ay intitulé : Du zele que les princes » doyvent avoir à la bonne disposition de l'estat » de l'Eglise et de religion et à la réformation » d'icelles. »

Il a divisé son traité en trois points : 1° Causes du zèle que les princes doivent montrer. 2° Moyens de montrer ce zèle. 3° Conséquences de ce zèle. — Premiers mots du traité :

« En la description que Plutarque, ancien histo-
» rien et philosophe grec a faicte de la chose pu-
» blique.... » L'ouvrage est écrit par un homme sage et véritablement religieux qui, voyant les désordres du clergé et l'invasion de l'impiété dans toutes les hautes classes de la société, cherchoit les moyens d'arrêter le mal et de prévenir la réforme luthérienne.

N° 7288 [5].

986. CONDUITE CANONIQUE DE L'EGLISE POUR LA RÉCEPTION DES FILLES DANS LES MONASTÈRES, PAR GODEFROI HERMANT.

Vol. in-f° médiocri, papier, de 83 feuillets, lignes longues; XVII[e] siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes et au chiffre de Jean-Baptiste Colbert sur les plats.

Fonds de Colbert, n° 3241.

Ce traité du fameux janséniste Godefroi Hermant, mort en 1690, a été imprimé à Paris en 1668, in-12, sous le nom de M[e] Antoine Godefroi. Le secret de ce changement de nom vient de ce que la premiere partie étoit d'*Antoine* Arnauld, et la seconde seulement de *Godefroi* Hermant, chanoine de Beauvais. La date de notre manuscrit est 1666.

N° 7289.

987. LA SOMME DES VICES ET DES VERTUS, PAR FRÈRE LAURENT. — Traduction en quatrains des COMMANDEMENS DE DIEU. — LES DOUZE ARTICLES DE LA FOI en quatrains, et trois autres OPUSCULES DEVOTS en vers.

Volume in-4° magno vélin, de 191 feuillets à lignes longues, initiales; XV° siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, au chiffre de Louis XV sur le dos.

Fontainebleau, n° 919. — Anc. cat., n° 175.

Très-bel exemplaire, le neuvième du même ouvrage auquel nous soyons parvenus. L'explicit est très-erroné comme on en va juger : « Ung frere de » l'ordre des freres prescheurs cestuy livre ordonna » pour le *grand* Roy Philippe en l'an *mil ccc trente-* » *sept.* »

Entre vous qui lirez ce livre bonnement,
Sé bien ne l'entendez d'une fois seulement,
Deux fois ou trois ou quatre il soit par vous releuz
Mieulx verrez l'istoire qu'en courant estre peuz.
Quanque dedans verrez c'est divine escripture,
Rien n'y a contenu fors que verité pure.

« Cy fine la Somme des vices et vertus, qui est » du monde le myrouer et de paradis le sentier. » Parfait le pénultième jour de juillet l'an M.CCCC. » LXXVIII. » Et plus bas : « H. U. »

II. F° 187 v°.

Sensuivent les commandemens
Qu'il nous fault garder et savoir
Qui vieult evader les tourmens
D'enfer et paradis avoir.

Suivent douze quatrains dont les dix premiers répondent à autant de commandemens.

III. F° 188 r°. « S'ensuivent les douze articles de » la foy catholique, composés par les douze apô» tres, et d'abord celui de saint Pierre. »

Je crois en ung seul Dieu le Pere, etc.

IV. F° 189 v°. « Protestation. » C'est-à-dire profession de foi, en treize vers dont le premier :

Jhesus, mon Dieu, en qui je crois. . .

V. F° 190 r°. « Le Chemin de paradis. » Quarante-six vers.

Qui veult en paradis aler,
Icy en peult la voye trouver. . .

VI. F° 190 v°. « Douze abus du corps humain. » Dix-huit vers assez bons.

Plus est servy et plus se plaint,
Plus est noury et plus se faint. . .

N° 7290.

988. LE LIVRE DES BONNES MŒURS, PAR JACQUES LE GRANT, augustin.

Volume in-f° parvo vélin, de 65 feuillets à lignes longues, cinq miniatures, vignettes, initiales; XVe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis du Régent sur le dos.

Fontainebleau, n° 998. — Anc. cat., n° 663.

Provenant du cabinet de Louis de Bruges, seigneur de La Gruthuyse, dont les armes sont recouvertes de celles de France au frontispice. Voy. Van Praet, Bib. de La Gr., n° XLII.

C'est le troisième exemplaire du même ouvrage qui passe sous nos yeux. Il est très-bien écrit et agréablement enluminé. Frontispice : f° 3. Chute des anges. — Deuxième miniature, f° 26. Un laïque fait présent d'un vase à un prêtre. — F° 21. Deux condamnés hommes et femmes sont agenouillés et presque nus devant un prince qui semble vouloir leur pardonner. — F° 39 v°. Riche faisant l'aumône à de pauvres gens. — F° 54. Femme malade au lit.

Le copiste du livre a mis son nom *Gebray* à la fin du volume.

N° 7291.

989. LE LIVRE DES BONNES MŒURS, PAR JACQUES LE GRANT, augustin.

Vol. in-4° parvo, papier, de 113 feuillets, lignes longues; commencement du XVI° siècle. Relié sur bois en veau citron foncé, fleuronné et frappé à l'écu de France et au double chiffre de François II et Charles IX sur les plats.

Fontainebleau, n° 1484. — Anc. cat., n° 981.

Charmante reliure parfaitement conservée. Le dernier feuillet du manuscrit a été enlevé.

N° 7292.

990. LES MARGUERITES HISTORIALES, PAR JEHAN MASSUE. — FRAGMENT GÉNÉALOGIQUE SUR LA MAISON DE CHABANNES.

Volume in-4° médiocri vélin, de 185 feuillets à double colonne, deux miniatures, vignettes et initiales; XV° siècle. Relié autrefois sur bois en velours jaune, aujourd'hui en maroquin vert, au chiffre de Louis-Philippe sur le dos.

Fontainebleau, n° 983. — Anc. cat., n° 976.

Ce livre écrit en 1497 a supporté de fâcheuses atteintes. D'abord, au mois de septembre 1593, le président de Nully, fameux ligueur, s'étant saisi de la *Librairie* royale, et en étant resté le libre dispensateur jusqu'au mois de mars suivant, on coupa durant ce temps-là, le premier cahier du manuscrit.

Puis en 1844, la reliure ayant été renouvelée, l'ouvrier chargé de ce soin enleva la note précieuse qui rappeloit cette première mutilation. Heureusement j'en avois gardé la copie en préparant, il y a quinze ans, les volumes que je publie aujourd'hui. La voici dans toute son intégrité.

« Memoire que le président de Nully durant la » ligue et durant la trêve, s'est saisi de la librairie » du Roi environ la fin du mois de septembre; » ayant faict rompre la muralle pour entrer en la- » dicte librayrie, laquelle il a possedée jusques » environ la fin du mois de mars, en l'an 1594, qui » sont six mois; durant lequel temps on a couppé » et emporté le premier cayer du present livre, au- » quel cayer estoient contenues choses remarqua- » bles. Item, durant le temps susdit, ont esté em- » portez de ceste librairie plusieurs livres dont le » commissaire Ghenault fist enqueste, bientost après » que ledit president eut rendu icelle librairie. — » Gosselin ita est. »

Et plus bas, on lit encore de la main de Gosselin :

« Item, ung docteur de Sorbonne et evesque de » Senlis nommé M. Rose, familier ami du president » susdit, a faict amende honorable en la cour de » parlement, par arrest de ladite cour, pour avoir » prononcé devant la ligue et encors depuis, choses » indignes de sa qualité. Il feit celle amende le 5e » jour de septembre 1598.

» D'avantage ledict evesque et un docteur de » Sorbonne nommé Pegenac ont faict ce qu'ils ont » pu pour posséder ladicte librairie; mais feu de » bonne mémoire le président Brisson, à ma re- » queste et sollicitation, a empesché leur intention, » lesquels par aprés sont allés inciter la Chambre » des comptes pour venir mettre-les en ladicte li- » brairie. Monsieur de Jocluy et Monsieur Lonpré » maistre des comptes en la dite Chambre ont voulu » entreprendre ce que lesdits auteurs n'avoient peu » faire. Mais mondit seigneur président leur a en- » core rompu leur dessein come il avoit fait au- » paravant. »

L'auteur de ce livre, Jean Massue acheva de l'écrire le 13 mai 1497. Il étoit natif de Haizecourt, près Péronne, et par la faveur de son patron Jean de Chabannes comte de Dampmartin, baron de Thoucy, du Thour en Champagne, de Champignelles, seigneur de Courthenay, de Marey, de Courvol le Damp-Bernard, de Villemonble, de Saint-Morisse, de Charny, de Saint-Fargeaulx, des pays de Puysaie, etc., etc., il obtint le prieuré des Dames et de Saint-Sornail.

Il nomma son livre *les Marguerites historiales*, « pour ce que, dit-il au comte de Dampmartin, » madame Marguerite de Nantuel vostre mere, con- » tesse par heritage de la conté de Dampmartin, » avoit nom Marguerite; et ainsi s'appeloit ma tres » honorée damoyselle, madame Marguerite de Cala-

» bre qui fut voustre femme, bonne et belle espose. » Et le feis en mon prioré de Saint-Sornail, moy en » estant prieur et religieux dudit lieu, constant le » mariage de moy et de Jacquète de Ferrières, na- » tifve de Guaigny en France, pres du chastel de » Villemonble, de laquelle j'ay eu sept enffans, » cest assavoir quatre fils et trois filles, procrées » en légal mariage, en vivant religieusement. Et » en celluy temps estoye vostre recepveur de Puy- » saie, voustre varlet de chambre et vostre prevot » criminel de Monfermail, et vostre gruyer du » Thour en Champaigne, et vassal et voustre subject » à cause de ma seigneurie d'Avemires près Lavau » en Puysaie, par moy acquise. »

Voilà comme on voit, un singulier religieux, un singulier valet de chambre, un singulier prevôt criminel, un singulier seigneur. Jean Massue, ce prieur chargé de sept enfans, se piquoit d'ailleurs de continuer la vie mondaine, puisqu'il dit auparavant en vers :

Et se j'ay mis riens imperfaict
Monsieur suppliez à mon faict,
Car *des dames prieur* me nomme,
Et à les servir plus m'adonne
Que d'aler lire mon Psaultier,
Aussi, que d'aller au mostier.
Vous sçavés bien que ce n'est vice,
Puis que m'en donnastes l'office.

Ensuite, il recommande au Comte un de ses fils qu'il nomme *Saint-Acoubache*.

Monsieur, ung aultre don vous donne
Et à vous servir l'abandonne,
C'est mon enfant, saint Acoubache,
Que j'ayme mieulx qûe riens que saiche.

Voilà un nom bizarre à joindre à toutes les singularités de Jean Massue. Pour son protecteur, Jean de Chabannes, il s'appeloit, avant 1488, date de la mort de son père Antoine de Chabannes, grand maître de la maison du Roy, il s'appeloit, dis-je, seigneur de Saint-Fargeaux; sa mère, Marguerite de Nantueil, avoit apporté le comté de Dampmartin du chef de sa mère Marie de Fayel, dans la maison de Chabannes. Il fut marié deux fois, 1° avec Marguerite de Calabre, fille naturelle de Nicolas d Anjou, duc de Calabre et Lorraine; 2° avec Suzanne de Bourbon, fille aînée de Louis, bâtard de Bourbon, comte de Roussillon, et de Jeanne, bâtarde de France.

Les deux premiers feuillets conservés du volume contiennent la fin d'une discussion généalogique tendant à prouver que la dame de Sebourg a plus de droits à l'héritage de son cousin Arnoul, seigneur de Ludes, de Sommesuippes et autres lieux de Champagne, que n'en a Mederi (ou Marie de Fayel), comtesse de Dampmartin. Pour le prouver, Jean Massue établit d'une façon très-embrouillée la descendance des différens enfans de Gaucher de Chastillon, comte de Porcéan, jusqu'à Arnoult de Chaurency. Dans l'énonciation des seigneuries possédées par Arnoult du chef de sa mère, on trouve

que : « En la ville de Troyes mesmes, est une rue » dont les rentes des maisons appartiennent au » droit de ladite dame de Sebourg. Et sont icelles » rentes de maisons à Troyes de telle condicion que » qui en est en default de paye, on peult de haul- » teur dependre les huis d'icelles maisons. » Les historiens de Troyes ne me paroissent pas avoir connu cet ancien privilége de la dame de Sebourg.

Jean Massue termine ses *Marguerites* par une diatribe qui ne se lie en rien au reste, contre un individu qu'il désigne sous le nom de l'Arbre-Sec, et qui semble avoir été l'archiprêtre Voland, intendant de M. de Dampmartin. (Note marginale en minuscules.) Cette diatribe n'offre aucun intérêt aujourd'hui, et la violence des expressions employées par Massue nous fait douter de la sincérité de sa dénonciation. Il dit encore, sans doute du même personnage, au chapitre 231, à l'occasion de la canonisation de saint Yves, avocat : « On ne trouve » que luy seul qui soit saulvé entre les advocats » juristes. Je dits, moy prieur, que le *bailly de* » *Dampmartin* est hors de ce danger, et que aussi » toust iroit-il où est saint Yves que l'on feroit » passer le palais de Paris par le cul d'une aiguille. » Passons à l'ouvrage même.

Le r° de la première feuille est rempli par une grande miniature représentant l'auteur à son pupitre; deux femmes qui sont les deux Marguerites,

ou deux filles de Massue, un jeune homme qui est son fils ou le seigneur de Saint-Fargeaux l'entourent et lui présentent celle-ci un écritoire, celle-là et le jeune homme chacun une marguerite. Dans la vignette est l'écu du comte de Dampmartin, qui est de six pièces, savoir : 1 et 3 de Chabannes, 2 et 4 de Hongrie, 5 d'Aragon, et 6 de Châtillon-Porcean. Au f° 17, où commence l'ouvrage, une seconde miniature moins grande représente le même Jean Massue à genoux devant le comte de Dampmartin auquel il tend son livre.

Il manque un feuillet sans doute entre le f° 13 avec lequel se termine la table et le f° 14, qui contient la suite de l'épître de l'auteur à Jean de Chabannes, d'abord en vers puis en prose. Nous en avons cité quelque chose, voici les premiers vers du f° 14 :

Mon tres redoublé seigneur et maistre,
A qui je suis et si veulx estre,
Moi estant fort persecuté
De maladie et sans santé,
Je vous ai voulu faire un livre. . .

Ce livre n'a pas moins de 261 chapitres dont le premier est consacré aux « vertus de Octavius » César et de Marc-Anthoine. » Premiers mots : « Il » est assavoir que apres la mort de Julius César et » ses successeurs Octavius et Marc-Anthoine, » etc. Mais au chapitre 12 se révèle l'esprit satirique de Massue; à propos du fils de Quintus Hortensius, « accusé d'ung meffait que l'on dit *ambitus*... la-

» quelle chouse souloit estre pugnye... auci comme
» est symonie, par les droits canons. » il ajoute:
« De quoy usa souvent Symon Magus, dit Tristan
» de Sallezart, archevesque de Sens, qui a le cœur
» ouvert à toute malice et clouz à toute vertu...
» l'esglise acquerroit aussi grans vertus et feroit
» aussi bien de degrader Symon Magus, que fist
» Hortensius de priver son fils de son heristage. »
(f° 23) Il le reprend encore au chapitre 135, f° 82,
à l'occasion d'un ancien bon archevêque de Sens
nommé Wulfran, lequel « estoit d'autre vie que
» n'est Simon Magus, a present archevesque de
» Sens, en l'an que nous disons 1497; qui en est
» aussi digne comme le Teurc d'estre pape? » Et
plus loin encore au chapitre 137, il fait ainsi parler
du père et du fils un certain Me Loys de la Botte
ou de la Boutte : « Quand Sallezart (le père) vint
» d'Espaigne en France, il estoit aussi bien garni
» de biens qu'est un singe de queue. Toutefois il
» fit tant plus, contre droit et sans nul mérite,
» qu'il s'enrichist tant par mariage que par pille-
» rie. Il fut page de Rodrigues qui fut empereur
» des pillards de France : toutefois Sallezart en ce
» mestier le passa. Quant quelque destrosse se fai-
» soit en France de son temps, il donnoit de l'ar-
» gent pour dire ès villes et partout que c'estoit
» luy... Ses vices ont apparu en plusieurs lieus et
» notamment à Gry (?), mais nul vivant n'a veheu
» ses vertus. Il disoit prou et n'en faisoit gueres

» Ledit *quidem* demanda à Me Loys qu'il disoit de » son fils; il respondit que c'est de *malè in pejus,* » et que le grant Simon Magus n'avoit laissé aultre » successeur sur terre que cestuy qui estoit pire » que lui. » f° 83. Voilà, j'espère, une invective assez directe. Or Tristan de Sallazar, grand négociateur sous Charles VIII et Louis XII, vanté par la *Gallia christiana*, par Tavel, historien des archevêques de Sens, et par Moréri, ne mourut que le 11 février 1519. Il est enterré dans la cathédrale de Sens. C'est lui qui fit rebâtir à Paris l'*Hôtel de Sens,* ancienne dépendance du palais des Tournelles. Le chapitre 84, f° 58, loue la vertu de Philippe-Auguste, qui fit brûler les principaux disciples d'Amaury de Chartres et pardonna aux plus simples d'entre eux. Il est encore parlé de Philippe-Auguste et surtout de Renaud, comte de Dampmartin, au chapitre 102e, f° 67. Citons le chapitre 110 : « Des vertueuses paroles que moy prieur ay ouy dire a un de mes » maistres : — Si advint que par fortune, mon » maistre perdit sa femme (Marguerite de Calabre) » qui estoit dame moult à priser et une sienne » petite fille : si faisoit deul merveilleux en pleurs » et gemissemens; et quant je veis ce, je lui dis » que les pleurs ne prouffiteroient riens à la tres- » passée. Lors me commança à dire qu'il ne plou- » roit fors seulement que pource que sa perte estoit » irrécupérable. Et après je l'interrogué se il voul-

» droit bien que apres son trespas, ses amis et ser-
» viteurs le plourassent. Et sur ce propous, il me
» respondit : Prieur, je me efforceré de si bien
» faire en ma vie, que mes amys et mes serviteurs
» ne seront point sans doleurs après ma mort. »
f° 72. Voilà un bon souvenir de famille pour les *Chabannes*. On n'en dira pas autant de la matière du chapitre 128. Jean de Chabannes, comme nous avons vu, étoit seigneur de Champignelles, de Saint-Fargeaux et de tout le pays de Puysaie, et baron de Thouey; or ces terres faisoient partie de la dépouille de l'illustre et malheureux Jacques Cœur, condamné en 1453 à la sollicitation d'Antoine de Chabannes. Il les avoit acquises du roi pour la somme de vingt-trois mille écus d'or. Cœur étant mort en 1455, ses enfans avoient poursuivi sa réhabilitation; mais le crédit des Chabannes l'avoit emporté sur le leur, et ce fut bien long-temps après qu'ils virent enfin la mémoire de leur père vengée d'une condamnation flétrissante. Il est intéressant de voir ici le domestique du comte Jean de Chabannes raconter l'histoire de Jacques Cœur, dans le temps même où le Roi et tous les honnêtes gens sentoient l'iniquité de la sentence portée contre lui. Voici donc ce chapitre, un des plus longs des Marguerites Historiales :

« Du vice de Jacques Cueur, argentier et con-
» seiller du roy Charles VIIe, lequel offensa et blessa
» tres-grandement toute crestienté et le roy son

» maistre, et tout le royaume de France. — Ad-
» vint que l'an 1452 fut pris, par le commandement
» du roy Jacques Cueur, son argenltier et conseiller,
» et pour certain cas touchant la foy catholique,
» et aussi crime de lèse-majesté. Comme autrement,
» est-il vray que ledit Jacques estoit cause et avoit
» esté accusé d'avoir baillé, délivré et administré
» aux Sarrazins armures de toutes sortes à usaige
» de guere. Et mesmement envoyé plusieurs ar-
» muriers et ouvriers pour icelles faire, et intro-
» duire et enseigner les Sarrasins. Ce bien considéré,
» appert clerement que ce est au grand préjudice
» de la chrestienté. Oultre plus a esté arresté ledit
» Jacques Cueur, pour ce que luy plus meu de sa
» volenté que de raison, par l'instigation de l'en-
» nemy de nature, par convoitise ou aultrement,
» comme infidèle maudit, a rendu par sa puis-
» sance desordonnée, un cristien qui estoit es-
» chappé des mains et horribles prisons des Sar-
» rasins, là ou il avoit esté prisonnier par longue
» espace de temps et souffroit mains grant martire;
» et le renvoya de faict et de force audit pays des
» sarrasinois, en mesprisant et contempnant la
» loi de notre redempteur.

» A esté aussi faict prisonnier, pour ce qu'il a
» extorqué, pris et rapiné indeuement plusieurs
» grans finances des deniers du roy de France,
» tant du pays de Languedoc et de Langued'ouy
» comme alleurs, parquoy plusieurs habitans de

» yceulx lieux se sont absentés, qui est le grant » domaige du Roy et de son royaulme.

» A esté aussi arresté pour ce qu'il estoit accusé » d'avoir desrobé et pillé les finances du Roi, des- » quelles il avoit le gouvernement, et lesquelles » passoient par ses mains, de jour en jour.

» Audit an ensuivant, 1453, le 19e jour de » mars (1), contre ledit Jacques Cueur fut pro- » noncée sentence par le chancelier de France » present le roy, lui convaincu et attaint des cas » crimineux et vicieulx dont estoit acusé, et em- » prisonné en la forme et manière qui s'ensuit. » Combien que ledit Jacques Cueur pour les crismes » par lui commis et perpetrés eust confisqués corps » et biens, toutefois le roy qui toujours veult user » de equité en preferant misericorde à rigueur de » justice, désirant aussi l'amendement et conver- » tissement d'ung chascun pecheur et non la mort, » luy remet de grâce especialle la mort et lui saulve » la vie, et le condamne à racheter le cristien des » mains des Sarrasins qu'il avoit renvoyé et rendu, » se il est en lieu qu'il se puisse faire, quelque » somme d'argent qu'il doye couster : et si non, » rachepter des mains d'iceulx Sarrasins ung aultre » cristien.

» Item pour les sommes de deniers par luy in- » deuement prinses et furtivement desrobées et ex- » torquées sur les sujets du roy montans à som-

(1) Bonamy (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XX, p. 520) dit le 29.

» mes quasi inestimables, il est condempné à la
» somme de cent mille escus d'or de bon et juste
» pois.

» Item et pour les offenses par lui commises
» par plusieurs et diverses fois, le roy le condempne
» à 300,000 escus d'or.

» Item le surplus de tous et chacung de ses
» biens, quelque part qu'ils soient, sont et demeu-
» reront confisqués audit seigneur.

» Item il est privé de tous offices royaulx, se-
» crets et publics et déclaré inhabile à jamais les
» tenir. Et avec ce est banny à toujours du
» royaulme de France et, sur ce, fait amende
» au Roy, en la personne de son procureur, sans
» chapperon, la teste descouverte, tenant une
» tourche de dix livres pesant en ses mains en di-
» sant que faulcement et desloyallement il a rendu
» le cristien dessus dit aux Sarrasins et aussi les-
» dits arnois et armeures, en requerant mercy à
» Dieu et au roy et à justice.

» Item est déclaré les scellés des seigneurs de
» La Faiette et de Cadillac estre nulz et de nulle
» valeur; et que ledit Jacques Cueur et ses heri-
» tiers ne s'en pourront ayder à l'encontre d'eulx;
» et comme nulz et de nulle valeur cassés et adnul-
» lés, leur furent rendus et mis en leurs mains et
» la sentence justement fut donnée.

» Parquoy moy prieur le mects icy (Jac. Cœur)
» comme vicieulx, car se je failloie à ceci mettre,

» sembleroit que je voulsisse soustenir vice en de- » primant vertus et faire de vice vertus, laquele » chause me semble non estre convenable. »

D'après cet exposé et ces réflexions d'un ancien valet de chambre de Jean de Dampmartin, vous voyez que cet honnête homme avoit d'assez bonnes dispositions au patelinage. Remarquez le silence qu'il garde sur la première imputation faite à Jacques Cœur en 1451, d'avoir empoisonné Agnès Sorel. Cependant Antoine de Chabannes avoit prêté, sur ce point, appui aux accusateurs ; mais, forcé de reculer devant une allégation trop évidemment mensongère, il s'étoit, lui Gouffier et quelques autres, rejeté sur un autre ordre de faits : à savoir sur les secours d'armes portés aux Turcs par Jacques Cœur. Le roi Charles VII connoissoit probablement la parfaite innocence de son argentier; mais Chabannes étoit tout-puissant sur lui, Cœur avoit amassé une immense fortune, il le laissa donc accuser et condamner! Jean Danthon nous apprend que l'illustre argentier étoit allé mourir dans l'ile de Chio, et qu'en 1502 on voyoit son tombeau dans l'église des Cordeliers de cette ville (1). De tous les voyageurs que le gouvernement françois envoie journellement en Grèce, aucun, à ma connoissance, ne s'est soucié de voir cette église de Chio et d'y rechercher l'épitaphe

(1) Voyez le t. II, p. 65, de l'excellente édition donnée par M. Paul Lacroix de cet historien, dont il a écrit, à tort peut-être, le nom d'*Authon*.

de Jacques Cœur, plus précieuse que toutes les anciennes inscriptions grecques, lesquelles pourtant ont aussi leur prix; je ne veux me brouiller avec personne.

Mais je reviens à l'honnête Jhean Massue. Il va, dans le chapitre 130, nous faire une bien autre confidence; c'est à l'occasion du vice des femmes d'Auffrique : « Il est assavoir, dit-il, que les filles » qui estoient à marier se transportoient en plu- » sieurs villes d'Auffrique là où bon leur sembloit, » et gaignoient par l'euvre de leur corps le douar » de leurs mariages; c'est-à-dire qu'elles abandon- » noient leurs corps vicieusement pour avoir leur » mariage. — Je dits moy Prieur que c'estoit » grande deshonesteté de conduire leur mariage de » si deshonestes loyers. Touteffois je n'ay pas nuy » aultreffois d'être administrateur de semblable » nature. » F° 88. En lisant ce dernier retour du Prieur des *Dames*, on est tenté de croire que ce prieuré n'avoit rien de commun avec l'officialité, et que Jehan Massue étoit prieur comme sont aujourd'hui bien des *abbesses*. Ce que je dois avouer, en tout cas, c'est que la situation des prieurés des *Dames* et de *Saint-Sornal* m'est inconnue.

Le chapitre 34 est une diatribe assez plaisante contre toutes les femmes que lui, prieur, connoît parfaitement; au chapitre 145 il introduit une querelle théologique pour justifier la sainte Vierge d'avoir été mariée, entre vénérable et discrète

personne maître Jehan Champoury, apostolle de Puysaie et scribe de Lorris, et « honorable per» sonnaige et personne autentique maître Jehan » Le Saige, maître en divinité, en lois et en decret, » prevot de Cruyet, recteur de Saint-Fergeaux en » Puysaie, peintre très exquis du roi de France » Loys. » Le Sage est encore cité au chapitre 242, contre un *gaubergeux* (railleur, bon vivant) qui se moquoit de viellesse. Voilà le nom d'un grand peintre retrouvé, dont les ouvrages pourroient bien devoir être placés à côté de ceux de Jean Foucquet de Tours. Au chapitre 169, f° 104, il cite l'opinion philosophique sur le système du monde de « Gillebert, » Carbonneau, capitaine de Pereuse, grant histo» rien et grant theologien, et surtout grant juriste. » Au chapitre 170, p. 105, on rappelle longuement les réponses faites au duc Philippe de Bourgogne par Charles VII, quand le duc envoya lui porter des explications de l'empressement qu'il avoit mis à recevoir le Dauphin : morceau curieux pour l'histoire. — Chapitre 173 : récit de l'assassinat de Cosme de Médicis par *Franchimes de Pacis* (de' Pazzi ?). Chapitre 176 : discussion théologique sur l'origine du bien et du mal contre l'hérétique *Johannes de Lugio* et « venerable et tres scientifique » personne maître Guillot Pastron, qui a regenté et » tenu les escholes en son adolescence en l'université » du Pont-Trocquart en Advignon, à present capi» taine de Saint-Morise. » — Chapitre 178. Autre

discussion du même genre contre les manichéens soutenue par « Jean de Roddez, cappitaine de » Marcy, tres grand historien et bon philosophe; » et avoit bien en soy tant de science qu'il eust bien » reffaict les euvres d'Ovide, espéciallement celles » qui parlent *de arte amandi;* car il fut en son tems » le parangon d'icelle science : par quoy il fut d'aul- » cuns appelé *le Petit Ovide de arte amandi.* » — Chapitre 189 : récit de la mort du duc de Clarence dans un tonneau de malvoisie, en 1477. Puis à la suite : « Au mois d'octobre audit an, advint en pays » d'Auvergne une chose moult merveilleuse en une » religion de Saint Benoist. Car il y eut ung reli- » gieux dudit lieu qui avoit la nature d'ome et de » femme, et de chacun d'iceulx s'aidoit tellement » qu'il devint gros d'enfant. Pour laquelle cause » il fut pris de la justice, jusqu'à ce qu'il fust dé- » livré. » Remarquez que ce fait ne date que de vingt ans après le temps où Massue le rapporte. — Chapitre 205 : récit de l'assassinat du duc de Milan, par Jean-André de Lampugano, en 1476. Chapitre 229 : « Aulcunes sentences morales de Odin » Doailly ou *Dovailly* Gruyer de Dampmartin. » — Chapitre 233 : récit de la vengeance prise par l'université contre Hugues Aubriot, Bourguignon, prevôt de Paris, qui « fit faire le pont Saint-Michel » et le pont du Petit-Châtelet, et les murs de devers » la Bastille Saint-Antoine. » Chapitre curieux. — Chapitre 237. Éloge du pape Benoît XII. Mention

du voyageur Mandeville, et injures nouvelles contre Tristran Sallazar. — Chapitre 237 : De l'hérésie du pape Jean XXII, combattue par le dominicain Thomas Walleys, Anglois. — Chapitre 248 : Long et curieux récit des charges accusatrices portées contre Enguerrand de Marigny. — Chapitre 250 : Sur *Ponthon* (Poton) et Lahire. Sur le meurtre de Jean-Sans-Peur : « Aucun disent que ung nommé Frot» tier, homme plein de très grande vertu et savoir, » qui estoit serviteur du duc d'Orleans, en fut un » des principaux consentans et conjurateurs. J'ai » leu aussi que Barbasan, qui fut chevalier sans re» proche, fut l'ung de ceux qui mena celle espou» sée en moustier. » Chapitre 252 : Récit très long de l'histoire de Charles d'Anjou et de la conquête de Naples. — Chapitre 256 : Belle conduite d'Antoine de Chalamel au siége de Beauvais : il est à remarquer que Massue ne dit rien ici de la prétendue Jeanne Hachette. Il termine ainsi : « Ce que » j'escris n'est point pour affection que j'aie audit » grand-maître, car il me ayssoit comme le triacle » fait le venin, pour ce que je estime plus tout le » service de son fils, mons le comte de Dampmar» tin Jehan de Chabannes, seigneur de Puysaie » et de Courtenay, que le sien. » Ces paroles sont précieuses.

On voit que le livre, tout informe qu'il est, ne manque pas d'une sorte d'importance historique et littéraire. Il nous révèle plusieurs noms nouveaux,

nous rappelle à sa manière plusieurs événemens célèbres; il n'est pas exempt de cette disposition à la satire qu'on remarque également dans la *Chronique* dite *scandaleuse*, ouvrage dont l'auteur étoit certainement un domestique d'Antoine de Chabannes. Ne seroit-ce pas Jean Massue? Je n'ose l'assurer, mais pourtant je n'en douterois pas s'il ne nous disoit que le premier comte de Dampmartin l'avoit pris en grande haine. Après tout, la haine pouvoit être d'une date postérieure à la rédaction de la chronique. N'oublions pas non plus que cette chronique a été longtemps attribuée à un *Jean de Troyes*, et que, dans les premières pages, Massue parle de Troyes comme d'une ville qu'il connoissoit fort bien. Après cela que d'autres décident.

N° 7292 [2].

991. LA MORALE, OU LE TABLEAU DE LA SAGESSE, PAR GUYONNET DE VERTRON.

Volume in-4° magno, vélin, de 223 feuillets; lignes longues, très-belle écriture; XVIIe siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes et au chiffre de Colbert sur le dos et sur les plats.

Fonds de Colbert, n° 2918.

Vertron étoit un courtisan banal qui faisoit écrire par un très-habile calligraphe les fades métaphores laudatives qu'il adressoit si fréquemment au roi Louis XIV et à tous les ministres. Il étoit chancelier de l'académie d'Arles, comme il s'inti-

tule à la fin de la dédicace qu'il fit à Colbert de son traité de *morale*. Il finit ainsi cette dédicace : « En-» fin, pour la récompense de mes travaux, je vous » demande sous les auspices de monseigneur de » Saint-Agnan, mon illustre protecteur, la grace » de recevoir ces Essais de morale, et celle de me » croire avec un très-profond respect, » etc, etc. Vertron mourut à Paris en 1715, couvert de ridicules et de bonnes pensions dues à ceux qu'il avoit poursuivis de ses flagorneries.

N° 7292 ³· ᴬ·

992. MÉLANGES DÉVOTS. — LES NOUVELLETÉS DU MONDE. — MISÈRE DE LA CONDITION HUMAINE PAR INNOCENT III. — MORALITÉ DE PHILOSOPHIE. — DOCTRINAL AUX SIMPLES GENS. — VERS SUR LES PÉCHÉS CAPITAUX. — MÉDITATION DE SAINT BERNARD. — POEMES : LA VIE DU MAUVAIS RICHE; — LA FAUSSETÉ DU MONDE; — LE DÉSESPOIR DU CORPS; — ENSEIGNEMENT SUR LA MORT; — DISPUTE DE L'AME ET DU CORPS; — DES TROIS MORTS ET DES TROIS VIS; — ENSEIGNEMENT POUR CHACUN. — PURGATOIRE DE SAINT-PATRICE, en prose.

Volume in-4° parvo vélin, de 147 feuillets, lignes longues, une miniature, initiales; commencement du XV° siècle. Relié en veau racine, au chiffre de Charles X sur le dos.

Fonds de Colbert, n° 3867.

Sur la première feuille de garde coupée et recollée, on trouve une table sommaire des traités

contenus dans le volume, et la mention suivante, qui rappelle grossièrement la prononciation de la fin du XV[e] siècle. « Se present livre saparquin à » Jehanne Amy demeurant à la rue Sin tavoie à » lensenne du beu couroné. »

La première rubrique se rapporte à tout le volume : « En ce petit volume sont plusieurs livres » qui traitent des nouvelletés et des anciennetés » de ceste mortelle vie et des paines du purgatoire » et de la gloire de l'autre monde. Et s'ensuyt l'ys» toire après. »

I. Le premier traité ou sermon n'a pas de titre, mais il prend texte sur les trois grands points de la mode au temps de l'auteur. Les *chançons hoquetées*, les *robes boutonnées*, les *chausses colorées*. Par chansons hoquetées, il semble entendre quelque chose d'analogue à nos *roulades*. « Par le hoctement » de chant qui empesche l'entendement des paroles, » nous entendons les mouvemens et les desordon» nances de propre volunté. » Ainsi l'auteur rapporte à un enseignement moral ces trois caprices du jour. Premiers mots : « L'on dit communément » selon le monde que de nous tout est bel. »

II. F° 4. « De la vilté et misere de la condi» cion humaine. » Nous avons déjà vu passer plusieurs exemplaires de ce fameux ouvrage. Il est complet.

III. F° 43 v°. « Cy comencent les dis des philo-» sophes, en françois. — Talent m'estoit pris, » etc. Nous en avons déjà vu plusieurs leçons.

IV. F° 64. « Le doctrinal aus simples gens, fait » et compilé des souverains clers, maistres en théo-» logie à Paris. »

Nous avons reconnu dans le n° 7274 [2] un premier exemplaire de ce fameux ouvrage. Une autre leçon, n° 7318, nous apprendra qu'il « a été *fait* » *translater* par Me Guy de Roye, *jadis* arche-» vesque de Sens. » Une autre encore, n° 7652, nous avertira que le livre, « approuvé par plu-» sieurs maistres en divinité, a esté escript à Sens » en commandement de très-reverend pere en Dieu » monsieur Guy de Roye le 2 mars l'an de grace » 1387, selon l'usage de France, » c'est-à-dire en 1388. Mais cette indication doit se rapporter à une copie de l'ouvrage, et l'ouvrage lui-même est plus ancien d'un demi-siècle. A la fin de la leçon que nous avons sous les yeux, on trouve la rubrique : « Explicit le Doctrinal aus simples » gens, envoié à Paris par la royne Blanche Jehanne » d'Evreus. Et donne le pape .IIII.XX. jours de par-» don à ceulz qui prieront pour elle. » Jeanne d'Évreux, troisième femme de Charles-le-Bel, fut reine de France de 1325 à 1370, date de sa mort. On voyoit avant la révolution sa statue et celle du roi son époux, devant l'église des Chartreux à l'extré-

mité du Luxembourg. Si donc le Doctrinal aux simples gens n'est pas son ouvrage, il fut agréé et recommandé par elle. Gui do Royo n'aura fait qu'en ordonner la transcription pour l'usage de son clergé et de ses paroissiens.

Aussitôt après la table, on répète que « ce qui » est contenu en ce petit livret doibvent les curés » enseignier à leurs parroissiens; car pour les sim» ples prestres qui n'entendent mie l'Escripture et » pour les simples gens est-il fait en françois, » plainement et par grant conseil et examinacions » esprouvés à Paris par le conseil de pluseurs » maistres en divinité. » J'ai lu, je ne sais plus où, qu'on devoit conclure de ce passage que bien des prêtres au XIV[e] siècle ne savoient pas *écrire*. Mais il s'agit ici seulement de l'*intelligence des Saintes Écritures* que bien des ecclésiastiques ne comprenoient pas alors et comprennent aujourd'hui moins encore.

Premiers mots après la table : « Premièrement » nous devons croire et en cette foy vivre et mou» rir, qu'il est un Dieu... » Le *Doctrinal aus simples gens* a été imprimé très-souvent sous le nom de Guy de Roye avec le titre do *Livre de sapience;* — *Doctrinal de sapience;* — *Doctrinal de la foy catholique*. Mais dans ces éditions, l'élément plaisant ou ridicule a été ajouté longtemps après, c'est-à-dire vers la fin du XV[e] siècle au plus tôt. Car, pour nous résumer, le *Doctrinal aux simples*

gens composé longtemps avant Guy de Roye et seulement recommandé par ce prélat à ses ouailles est un fort bon livre de dévotion, qui remplit très-bien les promesses de son titre et qui pourroit encore aujourd'hui être lu avec profit par les curés de campagne. Les citations de Prosper Marchand, dans le *Dictionnaire historique* article *Guy de Roye*, sont dans nos manuscrits réduits à quelques lignes fort sages et fort convenables.

V. F° 88. Sept huitains à la vierge Marie, contre les péchés capitaux :

Doulce Vierge Marie,
En qui *humilité* (humanité)
Print celi qui cest vie
Et voie de verité. . .

VI. F° 91. « Les Méditacions saint Bernart avec » plusieurs autres menus traités qui s'ensuivent » après. »

Premiers mots : « Mout de gens savent molt de » choses mès il ne savent pas eulx mesmes... »

VII. F° 118. « Cy commance la vie et l'istoire » du mauvais riche home. » Premiers vers :

Devant l'uis au riche home le ladre s'arresta
Por la grant fain qu'il ot forment se dementa,
Quant le ladre longuement (long-temps) devant la porte esta
Le riche home (hons) n'en tint compte que moult bien l'escouta.
Le ladre au riche home fit un courtois reclame. . .

La rime change ainsi pour chaque quatrain, 100 vers.

VIII. F° 119. « De la fauceté du monde. » 40 vers, dont les premiers :

Le monde ses amis par trayson honeure
Mais quant il cuident estre seur et à deseure. . .

IX. F° 120. « Cy comence du despit du cors » :

Cors en toi n'a point de savoir
Car tu convoites trop avoir. . .

Seize douzains.

X. F° 123. « Bon chatiement. »

Je vois mour (ir) venez avant
Tant cil qui ore ester vivant. . .

Quarante-cinq sizains commençant tous par : *Je vois mourir.*

XI. F° 127. « C'est la certation et disputacion » entre l'ame et le corps, que l'un separé de l'autre » en dampnacion font l'un à l'autre. Revelée à un » saint prodome comme raconte ce qui s'ensuit en » disant :

Une grant vision en cest livre est escripte,
Jadis fut revelée à damp Philibert hermite . .

300 vers en quatrains sur une seule rime.

XII. F° 132. « Cy commence la vie et l'istoire » des .III. mors et des .III. vis qui furent en l'autre » monde de leurs meffets repris. »

Ceste diverse pourtraicture
Nous presente une avanture.

Texte fort mal transcrit, d'un petit poème fort commun dans les manuscrits du moyen âge.

XIII. F° 133. Cy comance très bon chastoie-
» mant pour ung chascun. » — Le voici en entier :

Se tu veulx à honeur venir
Il te convient de toi banir
Orguel, pour humble devenir,
Lever matin pour messe oïr.
Ce ne te pourra mescheïr;
Après labour pour tous chevir;
Aime le voir, hé le mentir;
De foles femes abstenir
Te dois et trop boire cremir;
Le medire d'autrui haïr.
Parle bel aus gens sans mentir.
Sui les bons, d'eulx te fais cherir,
Soies souffrans, plains de taisir,
Et te garde de trop dormir.
  Apren, si sanras;
  Se tu scès, tu auras,
  Se tu as, tu ponras,
  Se tu peus, tn vaudras,
  Se tu vaus, bien auras,
  Se bien as, bien feras,
  Se bien fais, Dieu verras,
  Se Dieu vois, saint seras.
Se tu ne mès raison en toy,
Ele se metra malgré toy.
Se tu li mès tu es gariz,
S'ele se met, tu es honiz.
Qnant un home povre devient
A nulli de li ne souvient;
Quant fortune l'a en haut mis,
Chascun veut estre ses amis.

XIV. F° 134. « Cy commence le Purgatoire saint
» Patrice. — Ou temps que saint Patrice-le-Grant
» preschoit en Irlain, » etc.

N° 7292 ³·³·/A.

993. LA SOMME DES VICES ET DES VERTUS, PAR FRÈRE LAURENT.

Volume in-4° magno vélin, de 125 feuillets, lignes longues, miniatures, vignettes, initiales; XVᵉ siècle. Relié sur bois en veau à empreinte, et au dos nouveau de maroquin rouge.

Fonds de Colbert, n° 1965.

Très-bel exemplaire, le dixième de l'ouvrage de frère Laurent qui passe sous nos yeux. Il fut écrit par Jean Hubert, en 1464, pour Isabeau d'Écosse, duchesse de Bretagne, comme l'atteste cet explicit :

« Ce livre compilla et parfist ung prescheur à la » requête du roi de France Philippe, en l'an mil » deux cent soixante dix-neuf. — Isabeau aisnée » fille de roy d'Escoce, duchesse de Bretaigne, » contesse de Montfort et de Richemond, fist faire » ce livre. Qui le trouvera le luy rende. Et le fist » escrire à sa dévocion, de la main de Jehan Hu- » bert, en l'an mil quatre cens soixante-quatre. »

La première miniature est fort curieuse. Devant le tableau de la Vierge soutenant sur ses genoux le corps de son fils après la descente de croix, on remarque trois dames agenouillées. La première est Isabelle d'Écosse, dont la robe est partie d'Écosse et Bretagne. A sa gauche, dans le second plan, est saint François d'Assise. — Puis une dame plus jeune à la robe partie de Bretagne double.

C'est la fille aînée de la duchesse douairière, Marguerite de Bretagne, mariée en 1455 à son cousin François II, duc de Bretagne. A sa gauche est un saint abbé, peut-être saint Benoît. — Puis une dernière dame plus jeune encore, dont la robe est partie de Bretagne et Rohan ; c'est Marie de Bretagne, deuxième fille d'Isabelle, mariée en 1464 à Jean II, vicomte de Rohan. A sa gauche est sainte Magdelaine.

Remarquons maintenant que le père Anselme fait Isabelle Stuart fille *puînée* du roi Jacques Ier. Notre manuscrit a plus d'autorité. Cette princesse mourut après 1494, époque de la donation qu'elle fit de son douaire à son gendre le vicomte de Rohan.

Dans la rubrique du commencement, le livre est à tort attribué à saint Thomas d'Aquin. Ce qu'il faut encore remarquer ici, c'est qu'avant chaque miniature une rubrique prescrit le sujet que le peintre devra enluminer dans l'espace laissé en blanc. Ces indications peuvent servir à l'histoire de l'ancienne peinture et prouvent que les ornemens n'ont pas été faits en même temps que la transcription, ni dans la boutique du copiste. Ainsi, au f° 57 : « Cy doit estre paingte Prudence, » Attrempance, Force et Justice. Prudence doit » estre une dame qui se siet en une chayere, qui » tient un livre ouvert et list à ses disciples qui » sient à ses piés. — Attrempance doit estre

» paingte de costé en la part senestre et doivent » estre deux dames séantes à une table mise de » viandes, et l'une des dames parle à l'autre par » contenance de main, et dessoubs la table a un » povre agenoillez qui prend un henap au pié et » boit. — Force doibt estre paingte dessoubs; à » dextre, une damoiselle en estant, vestue d'ung » mantel et tient entre ses deux mains ung lion » et ung compas ront en forme d'un platel. — » Justice doit estre après à senestre en seant en » une chayere et tenant en une main une espée et » en l'autre main une *espée* (c'est-à-dire une ba- » lance) en semblance de peser. » — F° 7. Curieuse bête à sept têtes de l'Apocalypse. — F° 32. Les deux feuillets précédens, 30 et 31, ont été coupés, comme l'avoit remarqué dès 1836 un employé de la Bibliothèque du Roi.

N° 7293.

994. LA SOMME DES VICES ET DES VERTUS, PAR FRERE LAURENT.

Vol. in-4° parvo vélin, de 131 feuillets à lignes longues; XV° siècle. Relié en veau racine, au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fontainebleau, not. 950. — Anc. cat., n° 1284.

Bonne écriture. Le dernier feuillet a été enlevé.

N° 7293 ².

995. LA MORTIFICATION DE VAINE PLAISANCE, PAR LE ROI RENÉ.

Volume en papier, de 39 feuillets in-4°, lignes longues, écrits à la fin du XVe siècle, et de 48 feuillets in-folio écrits au milieu du XVIIIe siècle. Relié en veau fauve à double empreinte, représentant, la première, saint Romain avec le dragon; la seconde, le Christ nu entouré des instrumens de la Passion.

Fonds de Baluze, n° 520.

Exemplaire ancien, mais en écriture courante, d'un livre fort remarquable et digne de figurer auprès de l'Imitation de J.-C. Nous renvoyons à la belle édition que vient d'en faire paroître M. le comte de Quatrebarbes dans le troisième volume des Œuvres du roi René. Premiers mots : « Ensuit » ung petit traicté d'entre l'ame devote et le cœur, » lequel s'appelle le mortifiement de vaine plaisance; » fait et composé par René roi de Cecille duc d'Anjou » par luy mandé et intitulé à très reverend » père en Dieu l'archevesque de Tours, lequel » traicté fu fait en l'an mil .IIIIc. cinquante et cinq. » Et se commence le proesme comme ci-après s'ensuit... »

A ce volume on a réuni une bonne copie moderne du *mortifiement*, exécutée vers le milieu du XVIIIe siècle.

N° 7294.

996. TRAITÉ DU PÉCHÉ DE VAUDERIE.

Volume in-4° parvo vélin de 125 feuillets, lignes longues, une miniature, vignettes et initiales; fin du XV° siècle. Relié sur bois en velours broché.

Fontainebleau, n° 1460. — Anc. cat., n° 1193.

Ce beau volume provient de la bibliothèque de Louis de Bruges, seigneur de La Gruthuyse (voyez M. Van-Praet, n° XVIII). C'est un traité curieux fait contre les malheureux qu'on accusoit, parce que souvent ils s'accusoient eux-mêmes, d'avoir été au sabbat, et d'y avoir adoré le diable sous la figure d'un bouc. Colard Mausion l'a imprimé, sans date, dans le temps même où il fut composé, c'est-à-dire vers 1460. En tête de notre leçon est une fort jolie miniature représentant les Vaudois agenouillés autour du bouc. Dans l'air, on distingue plusieurs individus, hommes et femmes, transportés, les uns par des diables, les autres sur un simple balai. Deux médaillons dans la vignette reproduisent en petit la même scène de l'adoration du bouc.

Premiers mots : « Par l'envie du dyable la mort » print entrée au monde, et ce le ensuivent qui » tiennent son parti. »

N° 7295.

997. CALENDRIER LATIN ET FRANÇOIS. — PSAUTIER LATIN, TRADUIT PAR RAOUL DE PRESLES. — PRIÈRES ET ORAISONS LATINES ET FRANÇOISES.

Vol. in-4° parvo vélin à deux colonnes, de 291 feuillets, miniatures, vignettes, initiales; fin du XIV° siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, au chiffre de Louis XV sur le dos.

Fontainebleau, n° 1007. — Anc. cat., n° 617.

Volume d'une excellente écriture qui rappelle les copistes, les enlumineurs de Charles V. Il y avoit un écu au bas du feuillet 240, mais il a été rendu méconnoissable.

1° Calendrier. — Sur le verso de chaque feuillet est la partie latine et sur le recto du feuillet suivant la partie françoise. Voici les supputations placées en tête de chaque mois :

JANVIER. Le premier jour et le septisme
Font à doubter plus que l'abisme;

FÉVRIER. Le jour quatriesme met à mort,
Le tiers en fin destruit le fort.

MARS. Le premier jour nuyst aux mengans
Et le quart occist les buvans.

Le XV, premier jour du siècle.

Après la Sainte-Agathe prime lune querés,
Du primerain dimanche quarante jours comptés,
Et par trois jours après la Pasque troverez.

AVRIL. Le disiesme mort durement,
Le quinziesme pareillement.

MAI. Le tiers jour est moult merveilleux
Et le septisme perilleux.

JUIN. Le dixiesme fait les gens pales,
Le quinsiesme veut fievres males.

JUILLET. Le tresiesme jour tout tourmente
Et le disiesme i met entente.

AOUT. Le premier jour la mort apporte,
Le second occist la cohorte.

SEPTEMBRE. Le tiers jour se tu t'en remembres
Et le sisiesme nuit aux membres.

OCTOBRE. Le tiers jour en bataille tremble
Et le disiesme li ressemble.

NOVEMBRE. Le quint jour est escorpion
Et le tiers un mauvais pion.

DÉCEMBRE. Le septiesme n'est pas sanguin,
Le disiesme est plein de venin.

2° F° 15. « Des Dis de saint Augustin pour mou- » strer les vertus des pseaumes. — Le cantique des » pseaumes embelist les ames... »

3° F° 17. Commencement des psaumes par celui-ci : *Beatus vir*, etc. Sur la première colonne est le latin, sur la seconde la traduction françoise. La miniature qui sert de frontispice est d'une bonne couleur et d'un dessin assez correct. Dans le premier compartiment Jésus-Christ est environné de ses anges, dont les trois plus élevés jouent des instrumens de musique. Dans le second, David joue de la harpe, assis sur un trône, dans une salle tapissée de fleurs de lis.

Premiers mots de la traduction des psaumes :

« L'homme est beneuré qui n'est pas alé on con-
» seil des felons, » cette traduction appartient à Raoul de Presles, comme on peut également s'en convaincre par les premiers mots du psaume XIIIe, c'est donc le même texte que dans le volume 6818 [2] (voy. plus haut, page 194). Le dernier psaume, *Cantate Domino*, etc., finit au f° 239. C'est là que s'arrête le travail de Raoul de Presles.

Au f° 240 il y a une seconde miniature plus fine que la première, David est à genoux devant le trône du Seigneur. Cet ornement précède la traduction du psaume : *Confitebor tibi, Domine...* « Sire, je me confesseray à toy pour ce que tu es » courouciés à moy; ton fureur est converti et me » as conforté. » C'est le commencement d'un office particulier qui comprend le *Te Deum*, le Symbole de saint Athanase, l'Oraison dominicale, des litanies et autres prières liturgiques. Après le f° 263 il y a une transposition au milieu des litanies. Il faut rechercher la suite f° 270.

F° 271. Ensuite l'exposition sur le LXXIXe psaume du Psautier (*Qui regis Israël, intende*). « En ceste » pseaume n'a pas moult de choses en quoy ne » pourquoy nostre parole ou sermon deust souf- » frir. »

N° 7295 [3].

998. COMMENTAIRES SUR LES PSAUMES, TRADUITS D'UN ANCIEN TEXTE LATIN.

Vol. in-folio parvo vélin, de 304 pages numérotées, à deux colonnes, initiales; XIII[e] siècle. Relié nouvellement en maroquin rouge, frappé de compartimens dorés.

Fonds de Colbert, n° 1306.

Ce volume est écrit sur vélin très-beau et d'une excellente main; les initiales sont dans la meilleure manière des missels du XIII[e] siècle. Mais c'est probablement un volume dépareillé, qui ne comprend que les psaumes LI à C. Le commentaire lui-même n'est pas original, c'est la traduction d'un texte latin renfermé dans un grand nombre de manuscrits, et que j'ai reconnu entre les autres dans le n° 107, du fonds latin. Il est vrai que souvent le traducteur françois n'a suivi que de loin son modèle. Cette glose latine est-elle d'un auteur connu, je n'ose l'assurer, le catalogue imprimé du fonds latin se contentant de la désigner comme la *glossa ordinaria*. L'étude de notre traduction n'en seroit pas moins très-importante pour l'histoire de la langue françoise; car il n'y a pas un mot du latin qui ne soit expliqué et défini avec le plus grand soin.

Commencement : « *In finem intellectus Davidis*

» *quando Doech Idumeus venit ad Saul et dixit : Venit* » *David in domum Abymelech. — Quid gloriaris.* » Cist title dist : En la fin li entendement David, » quant Doech li Ydumeiens vint à Saul et dit : » David est venuz en la maison Abimelech. L'en » treuve el livre des Rois que David quant Saul le » chaçoit por ocirre vint chées un provoirre qui » avoit non Achimelech, et cil li dona l'espée Golie » qu'il avoit en garde et dona à lui et à sa gent à » mengier... » On voit déjà par là que le langage est excellent. Il faut aussi remarquer que la traduction sur laquelle est fondé le Commentaire perpétuel n'est pas celle de la *Bible des pauvres*. Elle peut n'avoir jamais été donnée séparément, mais elle n'en est pas moins spéciale, comme je m'en suis convaincu en la rapprochant des n[os] 6701, 6818 [4.], 6818 [5.], 7268 [2.2.] et enfin 7295. Voici les premiers mots de la traduction du psaume LI[e] : « Por quoi » te glorifies-tu en malice qui poissanz es en fe» lenie. » Ces mots et tous ceux qui appartiennent à la traduction dans le volume sont soulignés, et cela permet de les distinguer aisément du commentaire.

N° 7295 ³· ³·

999. RAISONS DE LA COMPOSITION DE CHACUN DES PSAUMES, PAR JEAN DE BLOIS; — TRADUCTION DES PSAUMES; — HEURES CANONIQUES. — TRADUCTION EN VERS DES HYMNES DE L'ANNÉE. — VIE DE PLUSIEURS SAINTS.

Volume in-4° medіocri vélin, de 163 feuillets (les 102 premiers de la fin, les autres du commencement du XV° siècle), à deux colonnes, miniature, vignettes et initiales. Relié en peau de basane verdâtre, au dos de cuir fauve.

Fonds de Colbert, n° 3090.

Ce manuscrit avant de passer à Colbert avoit appartenu à Jean Budé, père de l'illustre Guillaume Budé, comme le prouve l'écu des Budé placé dans la miniature du frontispice (d'argent au chevron de gueules accompagné de trois raisins d'azu 2 et 1). Cet écu a-t-il été fait en même temps que la miniature; je ne le pense pas, et tout me porte à croire que c'est une addition faite par ean Budé. Voici la mention de ce personnage placée à la fin du feuillet 148, et renouvelée sur le dernier feuillet du volume : « Ce livre est à Jehan Bude, conseiller » du Roy et audiencier de France. Fait le xxviiie » jour de novembre m. cccc. iiii. xx vi. — Bude. » On a quelques années après écrit à côté de la vraie signature : « *Bude.* — *Le Charron.* »

Au reste le volume actuel est un recueil factice,

formé sans doute par Jean Budé, de trois morceaux écrits séparément par autant de copistes. La première partie comprend dans les cent deux premiers feuillets, la traduction des psaumes, d'après le texte consacré de la *Bible des pauvres*, n°ˢ 6818 ³· et 7268 ³·³· La traduction est ici précédée d'une courte explication sur l'intention particulière de chacun des psaumes, faite par un religieux Augustin nommé Jean de Blois. Voici les premiers mots de cette explication : « Cy commence un nouvel pro-
» logue sur les causes pourquoy les pseaumes du
» pseautier furent faiz et composez, premièrement
» coment il soit ainsi que selon la doctrine du
» philozophe au commencement du livre de metha-
» fisique tout homme desire savoir..... pour ce,
» frere Jehan de l'ordre des frères Prescheurs, à la
» requeste et priere de aucunes devotes persones
» ay extrait selon les docteurs... la cause et le mo-
» tif pour quoy chascun pseaume fut fait. » Cette explication finit au f° 12 r°. Une autre main a, quelques années après, ajouté sur le reste du feuillet l'explication des « pseaumes qui sont nommez
» cantiques, lesquels fûrent faiz de pluseurs per-
» sonnes autres que David... — Cy finist les can-
» tiques (lisez l'explication des cantiques) transla-
» tez par frère Jehan de Blois Augustin. » Jean de Blois n'étoit pas un Dominicain, mais un Augustin, comme on le voit ici. Le deuxième scribe auroit pu cependant être trompé par les explications

du traducteur, fondées sur le sentiment de saint Augustin. Mais le père Quétif, l'historien de l'ordre des Frères Prêcheurs, ayant abandonné Jean de Blois aux Augustins, nous pouvons nous en rapporter à sa décision, ordinairement si favorable à la gloire de l'ordre des Frères Prêcheurs. (Voyez les *Scriptor. ord. Præd.*, t. I, 908.) Jean de Blois avoit été reçu docteur de Sorbonne en 1486.

Les ornemens de cette première partie sont assez fins et d'une bonne couleur. Dans le frontispice, frère Jehan écrit à son pupitre; devant lui saint Augustin lui présente sur la main droite le groupe de la Trinité. Les autres miniatures qui accompagnent ou forment les initiales sont au nombre de onze et presque toutes protégées par un morceau d'étoffe de soie jaune, noire ou violette, qui doit remonter au commencement du XVe siècle.

La deuxième partie de notre volume, f° 103, offre la traduction en vers des hymnes de la liturgie chrétienne. L'auteur ne s'est pas nommé, mais je soupçonne que c'est le fameux traducteur, Jean Lefevre, au mot *forgier* qu'il a pris soin de placer dans son préambule :

Quatre docteurs les hynes firent. . .
Saint sont et de bone memoire,
Ambroise, Prudent et Gregoire,
Et le quart fut Sedulius.
Uns autres homs, Hylarius
Les accompli tous en un livre.
Or est temps que je me delivre
De *forgier* ce que mes corps fiere,...

Et pour ce qu'ay oy retraire
Qu'onques bienfait ne fut pery
A la requeste d'Aubery
Bernay, dit L'Enfant, de Tonnerre,
Qui de ce m'est venu requerre
Plusieurs fois en ma maladie,
J'ay fait ces vers, quoy qu'on en die. . .

Dans la miniature frontispice, les quatre saints, auteurs des hymnes, sont debout devant un lutrin, et Hilaire est assis en face, écrivant ce que les saints semblent chanter. Au reste, cet exemplaire n'est pas celui d'Aubery Bernay, dit l'Enfant; car à la fin des hymnes, f° 145 v°, on lit d'une petite écriture : « Le douxiesme decembre mil. IIII.ᶜ et » quinze, moy Girart Morel, prestre curé de Mont- » nantheuil ou diocèse de Laon, fis faire et escripre » ce present livre. Tesmoin mon sing manuel. Mo- » relly. » Il est singulier de voir le bon curé signer son nom autrement qu'il ne l'écrit lui-même, un instant auparavant. Il y a plusieurs Nanteuil dans la préfecture de Laon, mais je n'oserois détermi- ner celui dont étoit curé, en 1415, Girard Mo- relly. Les deux feuillets suivans renferment une pièce de vers latins, « pour savoir Pasques, » puis l'explication de ces vers et l'indication exacte du jour de Pasques des années 1417 à 1520. — Pre- mier vers :

Ecclesiam papa gestat jam more caduco...

Le troisième fascicule, f° 150, me semble d'une écriture plus ancienne de quelque vingt ans. Il

faisoit partie d'un autre volume, puisque le premier feuillet porte la pagination ancienne : IIIc. LXVIII. — C'est en françois la Vie des saints qui suivent :

Euthice et ses compagnons. — Domicile et ses compaignes; Ner et Achilles. — Philippe, evesque, pere de S. Eugène. — Pluseurs SS. martiriés souz Decien. — Zoe, Tranquillien, Nichostraque et leurs compaignons. — Conversion de S. Afre, par S. Narcise. — Jacques, eveque de Nisebe. — Jean Anachorith. — Maurille, eveque d'Angers. — Euchier de Lyon, et Hylaire d'Arles. — Denise, martyre. — Hermongilde, roy. — Vegille, eveque d'Auxerre. — Pierre, eveque de Tarente. — Edouart, roy d'Angleterre. — Estienne, de Grandmont. — Keneline, martyr. — Etheldride. — Dacien de Melen, Sabin de Plaisance. — Ysaac de Spolete.

Premiers mots de ce cahier de légendes : « Aurelien oy de rechief que Domicille amoit miex » Euthice Victorin et Maronne que elle n'avoit fait » Ner et Achille. »

N° 7295 6. 6.

1000. COMMENTAIRE PERPETUEL SUR LES PSEAUMES.

Volume in-4° vélin de 456 feuillets à deux colonnes; fin du XIV° siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, au chiffre de Louis XV sur le dos.

Fonds de Colbert, n° 3360.

Traduction différente de celle du msc. 7295 3. 3., mais qui ne doit pas être antérieure au XIV° siècle. Le Psautier est ici complet sauf le premier feuillet, qui a été enlevé. Premiers mots conservés : « L'esperance des bons, car c'est le commencement » de beneurté celeste de telle doctrine fuir ; ausi » comme nous benissons les enfans pour leurs » bonnes semiles, car por ce nous avons esperance » que en leur temps benoiz seront... »

N° 7296.

1001. LA PASSION DE JESUS-CHRIST, TRADUITE DU LATIN. — LAMENTATIONS DE SAINT BERNARD.

Volume in-4° parvo vélin, de 107 feuillets, lignes longues, deux miniatures, vignettes, initiales; XV° siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats et sur le dos.

Fontainebleau, n° 1184. — Anc. n° 807.

Ce volume fut exécuté pour Marie de Clèves, duchesse d'Orléans, troisième femme du célèbre

poëte Charles d'Orléans. Cette princesse, fille d'Adolphe, duc de Clèves, fut mariée à Saint-Omer, en 1440, au moment ou Charles revenoit de sa longue captivité. Demeurée veuve en 1465, elle mourut deux années après, et fut ensevelie dans l'église des Cordeliers de Blois, sous un tombeau d'albâtre qui fut plus tard transporté chez les Célestins de Paris. Il semble que ce monument n'ait pas été conservé, car M. Aimé Champollion n'en parle pas dans ses livres sur les anciens ducs d'Orléans. La princesse a très-nettement écrit sa signature ***Marie de Clèves*** à la fin de notre volume, et dans la miniature-frontispice le peintre a pris soin de placer, au bas du Calvaire, le duc et la duchesse d'Orléans agenouillés devant la mère de Dieu et le disciple bien-aimé. Charles d'Orléans déjà vieux est vêtu d'un grand manteau noir fourré de martre : son visage a souffert des atteintes du temps; il n'en est pas de même de celui de Marie, femme belle et de bonne grâce. Sa robe est de drap d'or parsemé de dessins en forme d'épis; ses cheveux sont blonds et sa coiffure est une sorte de gaze dressée sur deux baguettes et retombant gracieusement à la naissance des épaules. Sur les marges est deux fois tracé l'écu du duc d'Orléans (France au lambel à trois pendans d'argent) parti de *Clèves*, qui est un écartelé, 1 de Clèves (de gueules au rais pommelé et fleuronné d'or, non percé comme aujourd'hui, mais écussonné d'argent), 2 de Bour-

gogne nouveau, 3 de Bourgogne ancien; 4 de La Mark.

Passons au livre même. Il fut écrit par l'ordre de la célèbre reine de France, mère de Charles VII, Isabeau de Bavière, comme on le voit par le préambule : « A la louenge de Dieu, de la Vierge » souveraine et tous sains et toutes saintes, et à la » requeste de tres excellente et redoubtée dame et » puissant princesse dame Ysabel de Bavière, par » la grâce de Dieu royne de France, j'ay translaté » ceste passion de Jhesus nostre Sauveur de latin en » françois sans y adjouster moralités, hystoires, » exemples ou figures. Lan mil ccc. IIII. xx et XVIII. » Prenant mon commencement dès la suscitation » du ladre, pource que celui miracle avec les au- » tres par avant fais furent occasion aux faux felons » juifs de machiner la mort et passion de Jhesus... »

Quoi qu'en dise notre auteur, je pense qu'il a, non pas traduit du latin, mais seulement fondé sur l'Évangile latin, son histoire de la Passion. Elle est écrite avec beaucoup de verve et tout l'agrément dont peut-être susceptible un aussi douloureux sujet. Je citerai le récit de la mauvaise humeur de Judas en voyant la Magdelaine répandre de riches parfums aux pieds du Sauveur des hommes : « De » tout ce qu'on donnoit à Jhesus il embloit la » disiesme partie, dont il soustenoit sa femme et ses » enfans. Et pourtant il ne s'en peut taire qu'il ne » revelast l'avarice et la convoitise de son cuer,

» quant il dist que c'estoit parte d'avoir perdu tel
» précieux oignement qui peust avoir esté vendu
» III.ᶜ deniers, et l'eust-on donné aux povres, là
» où il eust esté mieulx employé. He dieux! quel
» omosnier qui fait d'autrui cuir large courroie!
» Certes, pitié ne l'en faisoit mie paler, mais dame
» convoitise qui tellement avoit embrasé le cuer
» de Judas que dès lors il determina que ycelle
» perte il recouv(rer)oit sur la char de son maistre,
» et que il liveroit son maistre aux Juifs pour
» xxx deniers qui est la disme de ccc. Si peut cuer
» piteux bien penser quelle douleur eust receu au
» cuer la Vierge Marie se elle eust sceu au cler
» l'entreprinse de Judas. Certes, elle se fust avant
» obligiée à Judas à labourer de ses dignes mains
» jour et nuyt, tant quelle eust payé ses xxx de-
» niers; ce povez vous assez penser. » (F° 7 v°.)

2° « Lamentations de saint Bernard. » F° 95. C'est la traduction que nous avons déjà vue dans le n° 7028, mais précédée d'un bref discours. Voici dans les deux leçons les premiers mots des Lamentations : « Ce livre en quoy nous devons especia- » lement lire sans nul entrelassement, si est la » douce remenbrance de la mort et de la passion » Jhesu-Crist. » La miniature placée devant ce deuxième ouvrage représente Jésus-Christ sortant du tombeau.

N° 7296 ¹.

1002. VIE DE JÉSUS-CHRIST.

Volume in-folio parvo, papier, lignes longues, de 118 feuillets; fin du XVᵉ siècle. Relié en veau racine, au chiffre de Louis XVIII sur le dos.

Fonds de Baluze, nᵒ 508.

Le premier feuillet a été enlevé. C'étoit le commencement d'une préface de l'auteur. Premiers mots conservés : « ... et de toutes autres vertuz. De » ce dit saint Bernard en son sermon xxiiᵉ, qu'il fist » sur les cantiques : Homme laboure en vain, en » acquerant vertuz s'il pense quelle luy viengne » d'autre part que de nostre Seigneur... »

L'ouvrage est divisé en chapitres fort courts, le titre du premier, fᵒ 2 vᵒ, est : « L'adnunciation et » le traicté de l'incarnacion. »

N° 7296 ².

1003. LA PASSION DE JESUS-CHRIST ET SA RÉSURRECTION.

Volume in-folio parvo de 141 feuillets, papier, lignes longues; XVᵉ siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, au chiffre (posthume) de Louis XIV sur le dos.

Fonds Colbert, nᵒ 3292.

Cet ouvrage ne ressemble pas à celui que la reine Isabeau avoit fait écrire. En voici le titre : « Cy » commence l'istoire de la Passion de notre Sei-

» gneur Jhu-Crist le benoist filz de Dieu et de la
» glorieuse vierge Marie mere du Sauveur du
» monde. Lequel souffry regnant Tibery, empe-
» reur de Romme, nommé Cessar en l'an xviii[e] de
» son regne, du temps du Roy Herode qui fist mou-
» rir saint Jehan Baptiste soubz la seigneurie des
» prestres des juifz. Joseph, à l'aide de Dieu et de
» la glorieuse vierge Marie, je pance à parfaire et
» achaber... » Premiers mots : « Prologue. — Se-
» lon la sentence de philosophe Aristote en son
» premier livre de phisique dit : Qui veult avoir
» connoissance de aucune chose parfaictement, il
» doit premierement deux choses enquerir et de-
» mander... »

Il semble d'après ces premiers mots que l'auteur de cet ouvrage se nommoit Joseph, nom assez rare chez les chrétiens françois du moyen âge. L'histoire de la passion est suivie de celle de la résurrection.

On lit à la fin du volume : « *Explicit Passio.* —
» Cest present livre qui parle de la sainte passion
» et resurrexion de notre Sauveur Jhu-Crist est à
» moy Jehan Talon, bourgeois de la ville de Orillac,
» lequel a escript de sa main l'an mil iiii[c] lxxvii,
» et fut achevé le xxx[e] jour du mois de may. Qui le
» trouvera luy plaisse de le rendre; en paiement le
» vin largement. — J. Talon. » Cette note auroit aujourd'hui quelque prix pour les honorables représentans de la famille Talon, qui a donné plu-

sieurs illustres magistrats et de vaillans officiers généraux à la France, si cette famille ne préféroit depuis longtemps appuyer son arbre généalogique sur une racine irlandoise, selon nous assez problématique.

N° 7296 [3.3.]

1004. LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST, SA RÉSURRECTION ET LA VENGEANCE DE SA MORT PAR VESPASIEN.

Volume in-4° mediocri, de 148 feuillets vélin à lignes longues, initiales, vignettes et deux miniatures; XV° siècle. Couvert en parchemin blanc.

Fonds Colbert, n° 3325.

C'est le même ouvrage que dans le msc. 7296 [3.] jusqu'au f° 135 r°. Là commence, comme l'annonce une rubrique : « La vengeance Vespasien. » — Premiers mots : « Saint Pierre s'en vint en la cité » de Romme et prescha et enseigna la saincte » loy, » etc. Ce morceau a des rapports assez frappans avec un épisode de la légende du saint Graal, il est également emprunté aux évangiles apocryphes. Les derniers feuillets de notre volume ayant été enlevés, le récit n'est pas achevé; il s'arrête à l'explication poétique du mystère de l'Eucharistie. Derniers mots : « Et moy mesme suis si liez et » joyeulx que je ne fus onques mes tant, et pour » Dieu, beau pere alez-y toust. » Cette Vengeance n'a rien de commun avec celle des manuscrits

6844 et 6847, mentionnés dans notre deuxième volume.

Les miniatures sont vers la fin du livre. La première, f° 87, représente la scène de Malchus; la deuxième, f° 98, le Calvaire; la troisième, f° 118, la mise au tombeau; la quatrième, f° 131, l'ascension; la cinquième enfin, f° 141, le siége de Jérusalem, on y voit l'emploi de deux coulevrines couvertes. Ces miniatures, quoique grossièrement faites, ne manquent pas d'un certain intérêt.

N° 7297.

1005. HISTOIRE DE LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST. — DEUX SERMONS POUR LE JOUR DES MORTS, PAR JEAN GERSON. — SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT ANTOINE, PAR UN CÉLESTIN.

Volume in-4° magno de 195 feuillets vélin, lignes longues, vignettes, initiales; XV[e] siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XV sur le dos.

Fontainebleau, n° 994. — Anc. cat., n° 635.

Volume d'une très-bonne écriture. Voici les premiers mots, et d'abord la rubrique : « Prologue en lystoire de la Passion nostre Seigneur » et Sauveur Jhesucrist. Prologue. — A l'onneur » et reverence de la saincte Trinité et de la glorieuse » Vierge Marie et de tous les esperitz sainctz, de » sainct Jehan Baptiste, de sainct Jehan Evangeliste,

» de sainct Laurens et de saincte Katherine... Je » veul traictier et exposer au long le sainct mistere » de la glorieuse, piteuse et angoisseuse passion de » N. S. et Sauveur J. C., en recitant les opinions » et dits des docteurs..... » Puis au f° 2 v° : « Cy » commence la narracion de la Passion N. S. J. C. » bien au long desclairée. Chapit. I. *Scitis quia » post biduum pascha fiet et*, etc. C'est-à-dire : vous » autres, mes disciples, sçavés que après deux jours, » c'est jeudy au vespre, l'agnel paschal sera tué et » sacrifié... »

Le récit divisé en un grand nombre de chapitres est entremêlé d'oraisons, d'aspirations et moralités de toute espéce. On pourroit croire que tout cela est l'ouvrage du célèbre Gerson, si l'auteur ne le citoit pas plusieurs fois, entre autres au f° 75. Le livre est terminé avec le f° 173.

II. Trois sermons en françois. Le premier, f° 174 : « Des trespassez, fait par maistre Jehan » Jarson, chancelier de Nostre Dame de Paris. » Premiers mots : « *Beati qui lugent...* dit ce texte. » Ceulx ici sont beneureux — qui les cuers ont » doloreux. » Le second, f° 181 : « Aultre des » trespassez, fait par le dessus dit maistre Jehan » Jarson... » Premiers mots : « *Memento finis*. Ou- » vrons maintenant les yeulx et les oreilles de nostre » entendement... » — Le troisième, f° 186. « Ung » tres devot sermon du glorieux confesseur mon-

» sieur saint Anthoine, mis et fait en ceste » maniere par ung des religieux des Celestins. » Texte : *Dedit illi scientiam sanctorum...* Saint » Anthoine eut la science — des saints et la sa- » pience, ainsi le tesmoigne nostre mère sainte » Eglise, » etc.

N° 7298.

1006. LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST ET SA RÉSURRECTION. — LE SECRET PARLEMENT DE L'HOMME AVEC SON AME, PAR JEAN GERSON.

Volume in-4° parvo de 274 feuillets vélin à lignes longues, miniatures, vignettes, initiales; XV° siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XV sur le dos.

Fontainebleau, anc. n° 1248. — Anc. n° 1247.

Bonne écriture, la miniature qui sert de frontispice est très-jolie. C'est le crucifiement de Jésus-Christ.

Le premier ouvrage est le même que contiennent les deux volumes 7296 ²· et ³·³·, il se termine au f° 155 r°. Nous avons également vu le *Secret parlement de l'homme* dans le volume 6850. Mais on ne trouve ici que la première partie de cet important ouvrage, plus connue sous le nom de « *Traitié de la mendicité spirituelle*, par maître » Jean Gerson, » comme on le voit ici désigné.

N° 7298 ³.

1007. SERMONS DE JEAN GERSON. — DISCOURS PRONONCÉ AU NOM DE L'UNIVERSITÉ. — DIALOGUE DU CŒUR MONDAIN ET DU CŒUR SECRET.

Volume in-4° magno, de 195 feuillets à double colonne, papier; XVIᵉ siècle. Demi-reliure à dos de maroquin rouge avec le chiffre de Louis-Philippe.

Fonds Colbert, n° 7296 ³.

Volume de l'ancienne bibliothèque de Thou. L'illustre historien Jacques-Auguste l'a enrichi de sa signature aux bas de la première page et de l'avant-dernier feuillet.

Voici le début des sermons.

I. F° 1. « *Accipietis virtutem*... Selon que dit » saint Gregoire en l'evangile du jour d'huy, pour » nyant et en vain se travaille la langue du docteur » ou de l'enseigneur se le saint Esprit n'est present » au cueur des escoutans... »

II. F° 13 v°. « *Mansionem apud eum faciemus*... » Esjouissiés-vous peuple verteux, je vous aporte » bonne nouvelle. Quelle nouvelle? Je vous annunce » comme herault et messaiger du benoist fils de » Dieu, et comme cil qui porte lectres patentes et » autenticques de par celuy Dieu... »

III. F° 19. « *Recto spiritu ambulate*... Pour con- » gnoistre les .XII. fruis de l'esperit, nous debvons

» premierement noter qu'ils sont ainsy appelez » fruit à la semblance et maniere du fruyt ma- » tériel... »

IV. F° 27. « *Tota pulchra es amica mea...* Si » nous voulons oïr dignement et fructueusement » parler de celle qui par les parolles proposés est » appelée de Dieu son amye toute belle, chasser » nous fault dehors de notre cueur le hydeux, le » layt et le haineux péché mortel... »

V. F° 40. « *Ave Maria gratia plena...* Je te salue » Marie qui toute est remplie de grace; avecques » toy est le Seigneur, qui sur tout te donne hon- » neur. On sieult dire : saint Gabriel, bonnes nou- » velles... »

VI. F° 46. « *Nimis honorati sunt amici tui...* » C'est-à-dire en françois : O Dieu ! comment sont » tes amys excellamment à honneur mis, en ceste » joyeuse feste... »

VII. F° 57. Sermon *de sanctis et beatis spiritibus.* — « *Factum est prœlium magnum in cœlo...* » Le maulvais angre et saint Michiel — ont fait » grande bataille au ciel. En ceste feste solennelle » qui fait commemoration des bons angres, et de » ce lundy qui est jour dedié a eulx en ceste église » qui est fondée en l'onneur de sainct Pol... »

Gerson étoit alors à Lyon, retiré sur la paroisse de Saint-Paul. On croit que ce fut dans ce dernier asile qu'il auroit composé l'*Imitation de Jésus-Christ.* J'ai pris la liberté d'exprimer (t. II, page 115) quelques doutes sur cette attribution; depuis même j'ai trouvé dans un ouvrage profond de M. le docteur Charles Schmidt, de Strasbourg, de nouveaux motifs de réserve (voyez l'*Essai sur Jean Gerson*, Strasbourg, 1839). Nous avons d'ailleurs en France une disposition qui souvent égare notre jugement: nous concluons de l'excellence d'un livre qu'il doit avoir été composé par un écrivain illustre. Cependant on ne peut dissimuler les singulières analogies que présentent l'*Imitation de Jésus-Christ* et tous les ouvrages contemplatifs du *Docteur chrétien.* Sans doute l'*Imitation* est une sorte de règle à l'usage exclusif des religieux, et Gerson n'étoit pas un religieux; mais il vécut longtemps dans un monastère; il eut trois de ses frères et cinq de ses sœurs enfermés dans un monastère, et toute sa vie, on le voit ardemment zélé pour tout ce qui se rapportoit au bonheur de ces pieuses filles. Tout cela donc me rapproche de l'opinion si bien exposée par M. Onésime Leroy, et me fait regretter d'avoir parlé avec légèreté d'une question digne de l'intérêt de tous les chrétiens de France.

VIII. F° 68. « *Puer natus est nobis*... Dieu pour » nostre delivrance — a prins aujourd'hui en-

» fance. A ceste très-glorieuse sollempnité a la-
» quelle... »

IX. F° 80. « *Gloria in excelsis Deo*... Gloire soit » à Dieu là sus et en terre, paix es hommes de » bonne voulenté. Lesquelles paroles sont es- » crites... »

X. F° 88. « *Memento finis*. Ouvrons maintenant » les yeux et les oreilles de notre entendement... » Nous avons vu ce sermon tout à l'heure à la fin du manuscrit 7297; ainsi que le suivant.

XI. F° 93. « *Beati qui lugent*, etc.

XII. F° 100. « *Regnum celorum vim patitur et* » *violenti rapiunt*. Nous qui sommes en la chartre, » en la prison et en l'exil de cest mortel monde... »

XIII. F° 109. Pour le jour de la Purification. « *Suscepimus, Deus, misericordiam tuam*... Ces » paroles du prophète David sont récitées en nostre » mere saincte Eglise en l'introite de la messe... »

XIV. F° 115. Pour le jour « *De apparitione Do-* » *mini* — *Adorabimus eum omnes*... Pour tant que » sans vraye et devote religion, sans subjection à » Dieu et bonne obéissance... »

XV. F° 127. Pour la fête de sainct Anthoyne. « *Penitemini*. Repentez-vous, car penitence — donne

» glorieuse naissance. Repentez-vous, dit nostre » Seigneur. »

XVI. F° 137. Pour la même fête. C'est le sermon attribué à un frère célestin dans le manuscrit 7297.

XVII, F° 144. Autre pour la même fête. « *Certamen forte dedit illi*... Or plust à Dieu que tellement je peusse parler de sainct Anthoyne et de » ses victoires que nous fussions tous esmus à de- » votion... »

XVIII. F° 150. Sermon prononcé devant le Roy au nom de l'Université. « Vivat Rex, vivat Rex, vi- » vat Rex. » Ce fameux discours a été plusieurs fois imprimé. Il n'en est pas de même de la plupart des précédens, qui sont connus seulement en latin, et qu'on chercheroit vainement dans l'énorme collection des Œuvres de Jean Gerson.

XIX. Collations pieuses en forme de dialogue entre le cœur mondain et le cœur secret. « *Deus*, » *canticum novum cantabo tibi in toto corde meo*... » Et car cecy ne se peult faire se mon cueur n'est » remply de grace. »

N° 7299.

1007. VIE DE SAINTE BARBE. — PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

Volume in-4° parvo de 149 pages, lignes longues, papier vélin, vignettes, initiales; XVe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XV sur le dos.

Fontainebleau, n° 1321. — Anc. n° 7299.

Ce manuscrit fut exécuté pour Jeanne de France, fille puînée de Charles VII et duchesse de Bourbon, qui aimoit les livres et en possédoit une belle collection. Voyez les numéros précédens 6746, 6766, 6879 et 7039. Mariée en 1447, elle mourut en 1482 à Moulins, où elle fut ensevelie dans l'église de Notre-Dame. Elle a fait écrire à la fin de notre volume et elle a signé les lignes suivantes : « Ce livre est à madame Jehanne, fille et seur de » Roys de France, duchesse de Bourbonnois et » d'Auvergne, comtesse de Clermont, de Forez, » de Lisle en Jourdan et de Villars. Dame de Beau» jeu à la part de l'empire, d'Annonay et de Roche» Renier. — *Jehanne de France.* » Et plus bas « Gontart. » La dernière feuille de garde est la moitié d'un compte de dépenses pour livres et miniatures faites pour le duc et la duchesse de Bourbon. Dans son état de mutilation, ce lambeau n'a plus d'intérêt; nous le donnons cependant parce

que peut-être retrouvera-t-on la partie correspondante de ce compte, dans une autre *garde :*

. . . .
ma dicte dame la duchesse et fourni le perchemin. . .
reaulx d'or à Jehanne Fourniere pour avoir. . .
pluseurs vignetes d'or et d'asur six reaulx et dem. . .
peintre pour avoir fait XII. ystoires d'or et. . .
d'or neufz qui font en somme XI. réaulx et. . .
courant; pour ce paie aux dessus diz comme appert. . .
Dame. Donné à Molins, le III. jour d'aoust. . .
cens quarante-cinq, et quictance d'iceulx.
A Giles le tailheur argentier et receveur gener. . .
de mondit seigneur le duc paié, baillié et delivré par. . .
ordonnance de ma dicte dame la duchesse la som. . .

Ce qui est conservé de la date de cette pièce prouve qu'elle se rapporte à Charles Ier et à Agnès de Bourgogne, duc et duchesse de Bourbon, morts à Moulins, le premier en 1456 et la seconde en 1476.

I. Vie de sainte Barbe, f° 1. Elle diffère peu de la Vie renfermée dans la Légende dorée. Premiers mots : « *Barbara* en langue syrienne vaut autant à » dire comme estrange....... Au temps que l'em» pereur Maximin filz Dioclesien qui persecutoit » durement la foy de Jhesu-Crist regnoit, un par» vers satrape nommé Dyoscorus qui estoit moult » noble duc et riche mais paien... » La relation des miracles de sainte Barbe commence au f° 15 v°.

II. La Passion de Jesus-Christ. C'est le texte des volumes 7276 ³·, 7296 ³·³· et 7298.

N° 7299 [3].

1008. LE MYSTÈRE DE SAINTE BARBE, EN CINQ PARTIES.

Volume in-4° mediocri de 434 feuillets en papier, lignes longues; XV° siècle. Relié en veau noir aux armes de Hurault de Chiverny sur les plats (croix cantonnée de quatre ombres de soleil).

Fonds Cangé, anc. n° 11, nouveau 17.

Ce volume précieux vient, comme on le voit, de la bibliothèque du chancelier de Chiverny.

Les Hurault de Chiverny, encore aujourd'hui dignement représentés, eurent toujours le bon renom d'aimer les livres. Philippe, fils du célèbre chancelier, avoit une collection de volumes manuscrits et imprimés qui fut achetée en 1622 par le Roi, pour la somme de douze mille francs, estimés par Pierre du Puy et Nicolas Rigaut, Olivier de Fontenay et Henri de Sponde depuis évêque de Pamiers. Cent cinquante manuscrits grecs avoient été recueillis par Jean Hurault de Boistaillé, pendant ses ambassades à Venise et à Constantinople. Les autres volumes provenoient en grande partie du chancelier de Chiverny (Jacob, *Traité des Bibliothèques*, pag. 465). Pour ce Mystère de sainte Barbe, il avoit échappé à la riche moisson faite par Louis XIII; le financier Châtre de Cangé le possédoit au XVIII° siècle, et c'est à sa vente qu'il fut acquis pour notre collection, en 1723.

Le Mystère de sainte Barbe diffère beaucoup de

tous ceux qui ont été imprimés. Mais les frères Parfait en ont donné une analyse assez satisfaisante dans le deuxième volume de leur *Histoire du Théâtre françois*. Ils l'ont faite sur notre manuscrit qui, disent-ils, est unique. Premiers mots :

« Incipit liber beate Barbare, primo Dyoscorus » rex pater beate Barbare. Incipit. — Dyoscorus :

» Ha Jupiter et Baratron
» Cahu mon souverain patron... »

Ce Mystère est d'autant plus curieux que les marges conservent l'indication de toute la mise en scène. Ainsi quand le messager *Lancevent* (et non Lamenant comme disent les frères Parfait) se présente devant Barbe de la part de son père, on avertit : « Barbara sit in aliquo loco in ludo pa- » rato, et loquendo ad Lancevant, surgat et Gala- » thea sit cum ea. » F° 6. Quand elle arrive devant son père : « Veniat Barbara ante patrem et salvet » eum se inclinando, et Rex descendat de *calefalo*, » et stet in ludo prope, super unum scamnum » præparatum cum suis militibus. » F° 6 v°. Quand les deux philosophes reçoivent le message de l'empereur, qui les nomme précepteurs de sa fille : « Nota que maistre Amphoras et maistre Al- » phons doivent estre ou jeu auprès Nycomedie, » et fault qu'ils ayent une table couverte d'un tap- » piz et des livres dessus miz et doivent estudier. » F° 9. Au moment du départ des démons : « Pausa, » recedant demones et intrent in infernum cum

« magno ululatu. » F° 17. Au quatrième acte, à une entrée de démons : « Pausa. Icy se dit ung ron» deau, *Deables esveillés-vous*... et après ce ron» deau dit Lucifer : *Haro! haro! je crève d'ire*, » et doibt-on faire en enfer grand tonnerre et grant » hullerie avant que dire ledit rondeau; et doibvent » estre tous les diables en enfer et sortir quant » Lucifer parlera. » F° 269.

N° 7300.

1009. SERMON DE LA PASSION, PAR JEAN GERSON.

Volume in-4° mediocri de 75 feuillets, papier, lignes longues; XV° siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XV sur le dos.

Fontainebleau, n° 1422. — Anc. n° 961.

Nous avons déjà vu un exemplaire de ce beau morceau dans le n° 7036 (tome IV, p. 169).

N° 7300 ³.

1010. LA PASSION DE JESUS-CHRIST.

Volume in-4° mediocri vélin de 70 feuillets, lignes longues, miniatures en camaïeu; XV° siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XV sur le dos.

Fonds de Colbert, n° 1547.

Ce beau volume fut acheté de M. Balesdens, dont la signature est tracée sur la première feuille de garde. Il contient l'histoire faite par l'ordre d'Isabeau de Bavière; je crois le manuscrit exécuté en Flandre vers 1470, d'après le style des miniatures qui le décorent, et qui, si elles étoient un peu plus

fines, pourroient être attribuées aux meilleurs élèves de Van-Eyken. La première, au f° 1, représente la résurrection de Lazare. Sur les premiers plans, devant le tombeau sont Jésus et les saintes femmes; derrière, des Juifs, l'un desquels se couvre le nez de son mouchoir. F° 5 v°. Entrée de Jésus dans Jérusalem. F° 27 v°. Jésus devant Anne. Beaux costumes militaires du XVe siècle. Belles draperies. F° 32. Jésus conduit à Pilate. Les saintes femmes sont derrière les soldats. F° 37 v°. Pilate essayant de délivrer Jésus. Beau costume de Pilate. F° 38 v°. Jésus au poteau ou *estache*. F° 41 v° . Jésus en croix; bonne composition.

N° 7301.

1011. LE PROCÈS ET ROMAN DE LA MORT ET PASSION DE JESUS-CHRIST. — VENGEANCE DE LA MORT DE NOSTRE SEIGNEUR. — OPINION DES DOCTEURS TOUCHANT LE FAIT DE LA PUCELLE. — VERS LATINS AVEC LA TRADUCTION ET NOTES HISTORIQUES SUR LA MÊME PUCELLE. — LE LUCIDAIRE, TRADUCTION ANONYME. — RECETTE LATINE. — TRADUCTION DES DISTIQUES DE CATON, PAR LEFEVRE.

Volume in-4° magno de 135 feuillets, vélin, lignes longues; première partie du XVe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XV sur le dos.

Anc. bibl. Mazarin, n° 374.

I. « Le procès de la mort et passion » est un récit fait d'après l'évangile apocryphe de Nicodème

et la première branche du saint Graal dite de *Joseph d'Arimathie*. Ce n'est pas l'ouvrage que nous avons vu dans le manuscrit n° 6847. La lecture en est extrêmement curieuse, surtout pour ce qui touche à la descente du Sauveur des hommes aux enfers. Nous le recommandons aux amateurs de belles légendes anciennes. Premiers mots : « En » celluy temps que Jhesu-Christ prist mort et pas» sion en Jherusalem soubz la main de Pons Pilate, » lequel estoit seneschaulz et prevost de Julius » Cesar, empereur de Rome... Pilate avoit avec » luy une gentilhomme juif lequel avoit non Nico» demus... » Dernière rubrique : « Cy finist le » procès et romain de la mort et passion de nostre » Seigneur Dieu Jhesu-Crist. Lequel par sa benoitte » passion nous doing paradis. Amen. »

II. F° 50. « Cy commence la vengeance de la » mort et passion de nostre Seigneur Jhesu-Crist » et aussy de la destruccion de Jherusalem et des » Juis. » Ce n'est pas non plus le récit des n°s 6844 et 6847. On lit à la fin : « Cy finist le romain de » la destruccion de Jherusalem et de la vengeance, » de la mort et passion de Jhesu-Crist. *Deus lau» detur, operis finis habetur*. A de Kaerrymell. » Ce dernier nom, qui appartenoit à une ancienne famille de Bretagne, est celui du copiste de notre volume. Au dessous, d'une écriture moins ancienne : « Anno Dni millesimo .CCCC. LXIIII abuy

» anc pacionem a magistro Guillaumo Dorerii per » magnus Petri Parvi de Montanaco et tradidi vi- » ginti solludi turonenses... per me Jehannilhion. » M. Jehannilhion étoit un grand réformateur en fait d'orthographe latine.

III. F° 81. « C'est l'oppinion des docteurs que le » Roy a demandé touchant le fait de la Pucelle en- » voyée de par Dieu. »

M. Buchon, dans sa collection des *Chroniques françoises*, et après lui M. Quicherat, *Procès de Jeanne d'Arc*, t. III, p. 391, 392, ont publié cette pièce : on n'en connoît pas d'autre transcription ancienne, et celle-ci remonte probablement à l'année même où Jeanne d'Arc apparut devant le roi Charles VII pour le bonheur de la France. Ce monument est donc de la plus vénérable importance. Il comprend le recto du feuillet 81. Voici les pièces écrites sur le verso et sur le feuillet suivant. Elles sont encore inédites.

IV. Vers latins :

Virgo puellares artus inducta virili
Veste, Dei monitu, properat relevare jacentem
Liligerum regemque, suos delere nephandos
Hostes precipue qui nunc sunt Aurelianis;
Urbe sub, ac illam deterreunt obsidione.
Et si tanta viris mens est se jungere bello,
Arma sequique sua que nunc parat alma puella,
Credite fallaces Anglos subcumbere morti
Marte puellari Gallis sternentibus illos.

Et tunc finis erit pugne cum federe prisca;
Tunc amor et pietas et cetera jura redebunt;
Certabunt de pace viri, cunctique favebunt
Sponte sua regi, qui rex librabit et ipsis
Cunctis justitiam quos pulchra pace fovebit.
A modo nullus erit Anglorum pardigus hostis,
Qui se Francorum presumat dicere Regem.

Exposition. — « Une vierge vestue de vestemens » de home et qui a les membres appartenans à Pu» celles, par la monicion de Dieu s'appareille de » relever le roy pourtant les fleurs de lis qui est » couché et de chasser ses ennemis maudis, et » mesmement ceulx qui maintenant sunt devant la » cité d'Orleans, laquelle ilz espovantent par siege. » Et se les hommes ont grant courage d'eux joindre » à la bataille et d'ensuyr les ar(*mes*), lesquelles » armes la saincte Pucelle appareille, croyez les faux » Anglois estre succumbés par mort par le dieu de la » bataille de la Pucelle. Et les François les trebu» cheront. Et adont sera la fin de la guerre, et re» tourneront les anciennes alliances, et amour, pitié » et autres drois retourneront, et traiteront de la » paix, et tous les hommes s'outroyeront au Roy de » leur bon gré; lequel Roy leur poisera et leur ad» ministrera justice à tous, et les nourrira de belle » paix. Et dorenavant nul Anglois ennemy portant » le liepart ne sera qui presumera soy dire roy de » France. »

C'est le même Kaerrymell qui a rassemblé les précieuses notes suivantes, écrites au mois de mai

1439, sous l'impression des événemens de chaque jour.

« Propheeie. Deseendit Virgo dorsum sagittarii, » et flores Virginis obscultabit...

» Certaine chose est la destrouse des Anglois, » laquelle a esté faitte entre Mehun et Orleans en » belle bataille et là ont estez mors .II. ᵐ. vᶜ. Anglois. Et le surplus de leur compaignie se sont » fuis. Leurs cappittaines estoient Tallebot, Fastoc » et Escalles. Lesquieulz l'on dit estre pris et mors. » Les places de Boygency et dudit Meun sont rendus et pluseurs autres, et sont les besoignes du » Roy en plus hault gré que ne furent oncques. Et » seront encores au plesir de nostre Seigneur. »

« Des nouvelles de vers le Roy nostre seigneur » que les Anglois ont esté tués dedens Jargueux » .VI. ᶜ. homes d'armes. Le comte de Suffort c'est » rendu à la Pucelle agenoillys, Lapoule, son frère » mors tous deux. Et l'autre frère prisonnier. Assés y a d'autres bonnes nouvelles dont nostre Seigneur soit loué. »

« Hom voit avenir de pardecza des plus merveilleuses choses que hom vit onques. Comme des » hommes armés (1) de toutes pièces chevaulcher » en l'aer sur un grant cheval blanc et dessus les

(1) Je pense qu'il faudroit « de ung homme armé ». C'est de lui que l'on continue à parler jusqu'à la fin.

» armeures une grant bende blanche; venent de-
» vers la mer d'Espaigne et passer par dessus deux
» ou trois furterasses près de Talamont et tirer
» vers Bretaigne; dont tout le pays de Bretaigne
» espavante et maudient le duc dont il a fait le
» serement aux Anglois; disent qu'ils cognoissent
» leur destruccion par luy. Le Roy a envoyé devers
» l'evesque de Luczon pour savoir la vérité de ceste
» besoigne. — Lequel s'en est informé et a trouvé
» par informacion que pluseurs gens l'ont veu en
» pluseurs lieux de son eveschié, et que ainsi que
» il passoit par dessus ung chastel près dudit Ta-
» lamont nommé Bien, les gens dudit chastel quant
» le virent venir cuidrent estre tous perdus et
» foudroyés, quar il estoit au milieu d'ung grant
» feu qui n'atouchoit à luy près de deux brasses,
» et tenoit en sa main une espée toute nue et ve-
» noit chevauchant en l'aer, de si grant rendon que
» il sembloit que le chastel fust tout embrassé, et
» ceulx du chastel commencerent à crier à haulte
» voix, et lors ledit homme aussi armé leur dist
» trois foys : Ne vous esmayés. — Et ces choses
» ont estées affermées au Roy estre vrayes par ledit
» evesque de Luczon, et par deux gentilz hommes
» envoyés devers le Roy pour ceste cause, que ont
» affermé l'avoir veu. Et plus de deux cens person-
» nes et tant d'autres merveilles que c'est ung
» grant fet. »

« *Antiphona*. — Congregati sunt inimici nostri

» et gloriantur in virtute sua. Contere fortitudinem » eorum, Domine, et disperge illos ut cogitant quia » non est alius qui pugnet pro nobis nisi te Deus » noster. ℟ Da illis fortitudinem et tabefac auda- » ciam illorum, commoveant a contriccione sua. » — Domine, exaudi orationem meam. Dominus » vobiscum, etc. Oremus. »

« *Oratio.* — Deus actor pacis qui sine archu et » sagitta inimicos in te sperantes (1) elidis, sub- » veni, quæso, Domine, ut nostram propicius et » hanc adversitatem ut sicut populum tuum per » manum femine liberasti, sic Carolo Regi nostro » brachium victorie erige, ut hostes qui in sua con- » fidunt multitudine ac sagittis et suis lanceis » gloriantur, queat in presenti superare, et tandem » ad te qui via veritas et vita et una cum sibi com- » missa plebe gloriosa valeat permanere, per nos- » trum Dominum, nostrum Jhesum Christum. — » *Explicit oratio puelle pro Rege Francie,* » etc.

V. F° 83. Le Lucidaire. — Cy commence Lu- » cidere et interrogue le disciple le maistre comme » il s'ensuit cy après. Et premierement le disciple : » Tres bon maistre, je te prie que pour l'onnour » de Dieu et le proffit de sainte Église, tu me res- » pondes es choses que je te demanderay... » Cette

(1) Il semble qu'il faudrait : *Sperantium*, ou *Sperantis*. Au reste, il y a plus d'une faute de transcription dans cette prière, comme on va voir.

traduction n'est pas celle que nous avons vue dans les deux manuscrits 6847 et 7024. D'ailleurs elle ne reproduit pas le préambule du texte latin.

VI. F° 122 v°. « *Remedium contra plures infir- » mitates.* » Ce remède est l'eau de noix, pourvu qu'elle soit faite au mois de may ou vers la fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste. Les effets sont à peu près ceux que les Jean Farine ou *Farina* ont attribués à l'*eau de Cologne*. La recette est en latin.

VII. F° 123. Distiques de Caton. « Cy commence » Chaton en latin et en françois. » C'est la traduction de Lefèvre dont nous avons déjà vu un exemplaire n° 7068 [3]. (tome V, p. 11). Le préambule manque ici. A la suite, Kaerrymell a écrit ces vers :

Se tous les sens de ce monde savoies
Au temps présent et point d'argent n'avoies,
Et tu fusse aussi bon comme sainct Poul,
Se tu n'as riens on te tiendra pour foul.
Se valoir veulz il te convient savoir :
Fais par ton sens que tu ayes avoir,
Car qui en ha en los et honneur monte,
Et qui n'a riens on ne fait de luy compte.

N°s 7302 et 7303.

1012. LA VIE DE JESUS-CHRIST. — EXPLICATION DES CEREMONIES DE LA MESSE. — *Copia indulgentiarum anni Jubilaei.* — EXAMEN DE CONSCIENCE. — SCIENCE DE BIEN MOURIR. — A, B, C, DES SIMPLES GENS. — EXHORTATIONS DE SAINT ANSELME. — VENGEANCE DE LA MORT DE JESUS-CHRIST.

Deux volumes in-4° mediocri de 44 et 61 feuillets, papier, à deux colonnes; XVe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de Béthune sur les plats.

Anc. bibl. Béthune, Théologie, n°s 65 et 66.

Ces deux minces volumes d'une bonne écriture devroient n'en former qu'un seul: le bibliothécaire de Béthune les a *éventrés* comme il avoit la mauvaise habitude de faire, pour grossir le nombre des manuscrits de sa collection.

I. La vie de Jésus-Christ est divisée en soixante-trois chapitres dont la table ouvre le volume. Voici les premiers mots du texte: « Cy après ensuyt la » vie de nostre Redempteur Jhu-Crist selon les » Évangilles. — Sur toutes choses et mesmement » entre les choses esperituelles, je croys que panser » aux fais et aux dicts du tres doulx Salveur est » plus prouffitable... » Ces mots dépendent du prologue; premier chapitre : « De l'adnunciation » faite à Nostre Dame par l'ange Gabriel. » Le der-

nier chapitre, au f° 22 du second volume est intitulé : « Récapitulation ou brief de ce livre, et que » on doit faire chacun jour de la sepmainne. »

II. F° 22 v°. « Exposition des significations des » vestemens, serimoniez et office que le chappellain » doit avoir, dire et savoir, pour plus devotement » celebrer messe. — Veez-ci comment nostre pere » Habraam nous aprent à oïr la messe devotement. » Car il laissoit son asne au pié de la montaigne » quant il aloit adorer nostre Seigneur..... » Ce morceau n'est pas sans intérêt; on y voit l'explication de tous les mouvemens du prêtre, des objets qu'il touche et de ses vêtemens, etc. Il diffère des traités renfermés dans les n[os] 6850, 7012 et 7030.

III. F° 26 v°. « *Copia indulgentiarum anni Jubi-* » *laei secundum primam bullam — secundam et* » *aliam.* » En latin.

IV. F° 30. Examen de conscience. — « Qui se » vuelt mectre de l'estat de pechés en estat de grace » et que ses euvres vaillent au merite de vie per- » durable, » etc. Cet examen embrasse tous les péchés capitaux et autres.

V. F° 34 v°. « Science de bien mourir. » C'est le titre indiqué dans l'explicit. — « Cy dessus est or- » donné une bonne et briefve maniere pour admo- » nester en especial ceulx et celles qui sont en ar- » ticle de mort... »

VI, F° 36 v°. L'A, B, C, des simples gens. — « Entendez ci vous petits enfans filles et filles et » aultres simples gens, je vous escripray vostre A. » B. C. qui contient le Pater noster..... Et l'Ave » Maria.... Et le Credo, etc. »

VII. F° 39, « Aultres huit exortations de saint » Ancelme *archidiacre* de Cantorbie, que on doit » faire à ung malade... »

VIII. F° 40 v°. Vengeance de la mort de notre Seigneur: « Après quarante ans que Jhesu-Crist » fu mis en croix en Jherusalem, Vaspasien fils de » Auguste Cesar, » etc.

N° 7303 ³.

1014. HISTOIRE DES TROIS ROIS DE COLOGNE. — VIE DE SAINT PIERRE DE LUXEMBOURG. — LIVRET DE SAINT PIERRE DE LUXEMBOURG A SA SŒUR. — COMPLAINTE DU PECHEUR A L'ARTICLE DE LA MORT. — GENEALOGIE DE LA MAISON DE LUXEMBOURG.

Volume in-4° mediocri de 130 feuillets en papier, lignes longues, quatre dessins coloriés; XVIe siècle. Relié en veau noir à empreintes et compartimens, avec deux fermoirs de cuivre.

Fonds de Baluze, n° 322.

Ce volume appartenoit dans le XVIe siècle à Philippe de Lalaing, chevalier de la Toison-d'Or, dont les armes entourées du collier (de gueules, à dix

losanges d'argent posées 3, 3, 3 et 1) sont dans les deux premiers dessins et dont le nom autographe est placé dans la marge supérieure du premier de ces dessins, représentant l'Adoration des trois rois ou mages.

I. « L'Histoire des trois rois. » Divisée en quarante-sept chapitres, dont la table remplit les quatre premiers feuillets. Le premier chapitre ne semble pas terminé; en voici le début : « Comme » ainsy soit que tous le monde soit plains de loen» ges des .III. roys, car eulx vivant ont honnouré » le Sauveur du monde de presens et de dons » somptueulx..... »

Dans cette légende des trois rois, il y a, comme on le pense bien, une multitude de faits merveilleux. On y peut apprendre ce qu'il faut penser du sépulcre de Job, chap. 2. — De la montagne de Baulx située dans les Indes, d'où les trois rois aperçurent d'abord l'étoile, et qui donna son nom à une famille illustre en Orient et en Occident, chap. 3. — De la couronne d'or que les Templiers eurent longtemps entre les mains, chap. 4. — De Melchior et de son royaume qui est celui du Prestre Jean, chap. 10 et 34. — De la pomme d'or offerte par Melchior roi de Nubie, chap. 22. — Du lait de Notre-Dame, de sa chemise, des drapeaux de N. S., des roses qui croissent dans les déserts où N. D. passa allant en Égypte, etc.,

chap. 27. — De l'histoire compléte des trente deniers que N. D. perdit dans son voyage, chap. 29. — Des prédications de saint Thomas dans les Indes, chap. 31 à 33. — De sainte Hélène, chap. 36 et 37. — Dont vient le triacle, chap. 42.

II. « La vie de saint Pierre de Luxembourg. » F° 48. En tête, le dessin colorié représente saint Pierre à genoux devant un prie-Dieu au-dessus duquel plane un crucifix. Sur une des faces du prie-Dieu est l'écu au lion de gueules de l'illustre maison de Luxembourg.

Cette vie du cardinal Pierre de Luxembourg, mort à dix-huit ans, est l'ouvrage d'un héraut de cette maison, qui ne s'est pas autrement nommé. Premiers mots : « Le immensurable et incompre- » hensible créateur et conditeur du ciel par raison » perpetuelle gouvernant le monde, » etc. Cet homme écrivoit de la façon du monde la plus ampoulée.

III. F° 72. « Livre que saint Pierre de Luxem- » bourg fist pour sa sœur. » Nous avons déjà vu une copie de cet ouvrage sous le n° 7042 ³·³· (t. IV, p. 196).

IV. F° 109 v°. « Complainte du pecheur qui se treuve es las de la mort. » En cet endroit il devroit se rencontrer un dessin représentant le pécheur entouré de démons. Car l'explication de cette figure

précède la complainte. Premiers mots : « Hellas! » hellas et plus que hellas, moy tres meschante et » chetive creature qui en angoisse et amertume de » corps et d'esperit me treuve toutte seullete... »

V. F° 116. « La genealogie de tres hault et puis- » sant seigneur monseigneur Pierre de Luxem- » bourg, comte de saint Pol, de Conversan, de » Ligny et de Bryanne, seigneur d'Enghien, de » Fyennes, et chastellain de Lille. — Et les blasons » armoyez des huit costés de par sa mère ; par les- » quelz on peult veoir et savoir dont ses nobles » enffans, filz et filles sont extray. — Vray est que » le comte Blondel de Luxembourg fut marié à la » fille d'un comte de Bar auquel fut donné le comté » de Ligney, et de ce mariage issirent pluseurs » enffans tant filz comme filles. Le premier filz fut » nommé Henry de Luxembourg, qui depuis fut » empereur... » Cette généalogie est accompagnée de deux pages blasonnées renfermant chacune seize écus : la première du côté mâle, la seconde du côté féminin. — La femme de ce Pierre comte de Saint-Pol, mort en 1433, étoit Marguerite de Baux, sortie d'une maison qui se faisoit remonter aux *trois rois* dont notre volume contient d'abord l'histoire. Cela nous permet de penser que le hérault des Luxembourg est l'auteur de la précédente Vie des trois Rois.

N° 7304.

1015. MÉDITATIONS DE LA SAINTE VIERGE SUR LA PASSION EN VERS. — LE TRESOR DE SAPIENCE, PAR JEAN GERSON. — MORALITÉS EN VERS. — DES DIFFERENTES NATURES DE L'HOMME, SELON ARISTOTE. — EXPOSITION DES FABLES D'ESOPE.

Volume in-4° mediocri, de 101 feuillets, lignes longues; XV° siècle. Relié sur bois en maroquin citron, à compartimens, à l'écu de France sur les plats et au chiffre de *Charles IX* frappé en or sur le dos et sur les plats.

Fontainebleau, n° 2192. — Anc. n° 816.

Sur la dernière feuille de garde est la mention autographe d'un précédent propriétaire : « Ce livre » appartient à maistre Pierre Paulmier, exami- » nateur de par le Roy nostre sire au Chastellet de » Paris. »

I. F° 1. Méditations de la sainte Vierge. — Le commencement a été, suivant toutes les apparences, enlevé. Dans ce poëme, la Vierge adresse ses reproches à l'*estache*, — aux courgées, — à la couronne d'épines, — à Dieu le père, — aux clous, — à la lance, — à la croix, — à son enfant, — aux Juifs, — à la mort, — à l'amour, — à l'humain lignage, — au monument. En tout, l'ouvrage tel qu'il est conservé, se compose de quatre-vingt-quinze huitains. Voici les premiers vers :

O Dieu, doulx aignel sans tache,
Ta divinité habandonne
Tres durement à un estache
Estre lyé, puis l'environne
Gent parjure, etc.

Les trois derniers huitains sont adressés par l'auteur à la sainte Vierge. On y voit qu'il n'étoit pas alors fort riche :

Marie, tres plaine de douceurs,
Je me rends à toy prisonnier.
Pour rançon prens l'ame et le cuer,
Car je n'ay ni maille ni denier. . .

II. F° 23. « Cy s'ensuit le livre du Trésor de » sapience, lequel fist et composa maistre Jehan » Jarson, docteur à Paris, où il y a de bonnes doc- » trines. » Premiers mots : « Souverain roy de Pa- » radis, quant je ramène en mon courage et à ma » mémoire que tu es mon Dieu et que tu m'as » créé par divine puissance,... mon pouvre cueur » tremble de la paour de ta justice... »

III. F° 52. Moralités en vers. Premiers :

Qui à bien vivre veult entendre,
A mourir le convient aprendre.
Car nul bien vivre ne saura
Qui à mourir apris n'aura. . .

En tout, 83 vers.

IV. F° 55. « Les enseignemens Aristote de quant » natures contient l'omme en soy, selon Aristote. » C'est d'abord une réunion d'axiomes qui placent

en opposition les principaux vices et les principales vertus de l'homme. Ainsi :

L'homme est hardi comme lion,
Et est paoureux comme lièvre.
Large du sien comme gal,
Aver comme chien.
Dur comme corbeau,
Misericordieux comme tourterelle.

Puis des préceptes moraux de conduite, comme dans le livre des proverbes de Salomon. En voici quelques-uns des meilleurs : « Quatre choses desirent les femmes. Marier à jeunes hommes et beaulx. Prendre plaisir en enfans. Estre bien vestues. Et sur toutes choses estre dames de l'ostel. » F° 56. — « Quatre choses trompent l'omme. Le doulx parler. Les presens. Le desir de gaigner. Et le peu savoir. — Quatre choses font l'omme beau parleur : la hardiesse. Le savoir. Le plaisir qu'on y prent. Et l'usance. — Quatre choses sont nécessaires à un juge : Oïr paisiblement. Respondre saigement. Declairer entendiblement. Et juger sollempnellement. — Quatre choses trouve l'en plus qu'on ne pense : Envieux. Ans. Pechiez. Debtes. F° 57. — Quatre choses tuent l'omme devant temps : La belle femme. Les graves merencolyes. Les viandes mortelles. Et le mauvais air. — Quatre choses prolongent la vie de l'omme. Vivre sobrement. Demourer en lieu sain. Vivre joieusement. Et avoir amour en sa demourance. F° 61. — Quatre choses sont qui ne se

» peuvent mucier : Poisson. Amour. Ire. Et dou- » leur. — Quatre choses donnent tost joye : Issir de » prison. Soy marier à son plaisir. Estre fait che- » valier. Et acquerir dignité. — Quatre choses sont » fort difficiles à l'omme : Joyr des biens d'aultruy » et les rendre. Oyr villenie et soy taire. Recep- » voir tort et ne se povoir plaindre. Et avoir des » biens et n'en povoir joïr. » F° 62. — Quatre choses » sont necessaires à la femme : Estre bellë de visage » et de membres bien formée. Chasteté en son » corps. Honnesteté en ses vestemens. Et diligence » de l'hostel. » F° 69.

V. F° 75. « L'exposition des fables Ysopet. » Cette exposition ou traduction des fables d'Ésope est accompagnée d'un commentaire moral, et le plus souvent d'un distique proverbial. Premiere fable. « Du chien qui passoit l'eau et portoit une » piece de chair. » Le distique qui termine le commentaire moral est :

Celluy pert tout qui tout convoite,
Ceste raison est assez droicte.

N° 7305.

1016. DES QUINZE DOULEURS DE NOTRE SEIGNEUR. — ORAISONS DIVERSES. — ORAISONS A SAINT CHRISTOPHE EN VERS. — TRADUCTION DU *Stabat Mater* EN VERS. — ORAISONS EN HUITAINS. — LES HEURES DE NOTRE SEIGNEUR.

Volume in-4° parvo de 40 feuillets vélin, lignes longues, trois miniatures, vignettes et initiales; fin du XVe siècle. Relié en veau racine, au chiffre de Louis XVIII sur le dos.

Fontainebleau, n° 2507. — Anc. n° 1251.

Très-bonne écriture accompagnée de petites miniatures fort jolies. La première, f° 1, représente J.-C. à la colonne ou *estache*. La seconde est au-devant des heures de J.-C. et représente le baiser de Judas, à la manière de Foucquet de Tours. La troisième, devant l'oraison de la sainte Croix, f° 21, Jésus-Christ, la couronne fermée sur la tête, portant la croix et aidé par les saintes femmes.

I. LES QUINZE DOULEURS DE N. S. Premiers mots : « Mon noble Seigneur Jhesu-Crist. La première » doleur de la tienne sainte passion fut ceste que » tu eus tant grant paour à l'eure de vespres, quant » eus faitte la cène avec les tiens... »

II. F° 6. Oraisons diverses. A sainte Suzanne, 4. A la Vierge Marie, 1. A madame sainte Barbe, 1. A N. S., 16. A madame sainte Catherine, 1.

III. F° 14. « Oraison de saint Cristofle. » Premiers vers :

Saint Cristofle, martir tres doulx,
Prie le Roi des rois pour tous.

12 vers.

IV. F° 15. « Oraison de la Croix. » C'est la traduction du *Stabat Mater dolorosa* en sixains. Premiers vers :

De lès la croix moult doloreuse
Estoit la mere glorieuse
Plourant, quant son doulx fils pendoit.
Le glaive de sa mort crueuse
Son ame digne et precieuse
A grant doleur parmi passoit.

V. F° 16. Oraisons en huitains. Ces huitains sont distribués entre la Trinité, — le Père, — le Fils, — le Saint-Esprit.

VI. F° 18. « Les heures de N. S. » Premiers mots: « A matines. Beau très doulx pere Jesus-Crist qui » à l'heure de matine que touttes vos créatures se » devoient communement reposer... »

VII. F° 21. « Oraisons, 1° de la sainte Croix en vers. » Premiers vers :

O doulce croix, signe resplendissant,
Splendeur très clère, arbre très fleurissant.

2° Trois oraisons de Notre-Dame en vers.

O Dieu de gloire sur tous roi. . .

Glorieuse Vierge Marie. . .
Glorieuse Vierge pucelle.

VIII. F° 24. Autres oraisons en prose. A tous saints, — au bon ange, — au S. Sacrement, — à la Vierge Marie et à N. S. en très-grand nombre.

N° 7306.

1017. LA VIE DE NOTRE-DAME EN QUATRAINS.

Volume in-4° oblong, parvo, de 137 feuillets vélin, à lignes longues, nombreuses miniatures et initiales; commencement du XVIe siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XV sur le dos.

Fontainebleau, n° 2344. — Anc. n° 1260.

Ce manuscrit bien écrit est sans doute celui que l'auteur présenta à Louise de Savoie, mère de François Ier, avant la mort de Louis XII. L'hommage est un chant royal dont le refrain est : *Tandis que le temps dure*. En voici les premiers vers :

La fleur d'honneur, princesse haultaine,
Fruit de vertu, prudence especial,
Tenant du lis la branche souveraine
Pour parvenir au hault titre royal
En augmentant le siége imperial.
Clamée vous estes en singulier non
Par vostre fils qui est de grand renom
Où vous prenez à présent plaisance. . .

Ces méchans vers peuvent faire juger des dispositions poétiques de l'écrivain. Cependant la Vie de la Vierge, exposée en quatrains, est mieux versifiée, et je serois tenté de penser que l'auteur

de la dédicace avoit volé le poëme pour l'offrir à la duchesse d'Angoulême. Après ce chant royal, qui remplit le premier feuillet, le frontispice présente, f° 2 v° et f° 3 r°, deux grandes miniatures. Dans la première, Louise de Savoie assise et le petit François d'Angoulême à ses côtés reçoivent le livre des mains de l'auteur agenouillé. Dans le fond, on voit un jardin devant un château. Le jeune prince est vêtu à peu près comme les valets de nos cartes de jeu; ce qui permet de faire remonter à son temps le type consacré.

Dans la seconde miniature, on voit la cour céleste. En bas les anges, au milieu la Vierge et son fils, en haut la sainte Trinité représentée par trois personnes de même âge et de même physionomie. Premiers vers de l'ouvrage placés au bas de cette miniature :

Gloire soit à la Trinité,
Pere, Filz et Saint-Esperit,
A Marie loz, felicité,
Qui porta le doulx Jhesuchrist. . .

Notre rimailleur commence la Vie de la Vierge à la création des anges, et ne nous fait assister à la naissance de la mère de Dieu qu'au f° 83. Les miniatures sont généralement divisées en deux compartimens. Elles sont assez mal faites, mais ont cependant une sorte d'intérêt. J'ai compté 90 sujets, et j'ai remarqué, f° 7, Ève sortant de la côte d'Adam. F° 9. La pomme et Ève. F° 12. Mariage de

Lameth avec deux femmes, cette miniature répond au quatrain :

Lameth eut en un jour deux femmes
Pour faire generation,
Et fut celluy premier bigame
Dont l'Escripture fait mention.

Il semble que dans la Vie de la sainte Vierge l'auteur auroit pu négliger un pareil souvenir. Au reste, la miniature est jolie. F° 24. Samson et Dalila. F° 36. David et Goliath. F° 54. Naissance de la Vierge. F° 61. Visite de sainte Élisabeth. F° 102. L'Assomption, grande miniature.

N° 7306 ³.

1018. VIES DE SAINTS. — VIE DU ROI DAGOBERT.

Volume in-4° magno papier, lignes longues, de 248 feuillets; XV° siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, au chiffre (posthume) de Louis XIV sur le dos.

Fonds de Colbert, n° 3293.

Bonne écriture courante. D'après un grand nombre de brouillons tracés sur les marges, on voit que ce livre appartenoit dans le XVI° siècle à un personnage nommé *Archot*, peut-être membre de la grande famille d'*Arschot*. Ce volume n'est que la seconde partie d'un ancien recueil. On reconnoît avec quelque difficulté la pagination ancienne au haut des pages, et la première donne le chiffre .cxvii. Les feuilles 18, 73 et 132 ont été déchirées en partie.

« Cy compris s'ensuivent les vies, passions et » tourment des glorieux sains apostres. Et premie- » rement de la conversation de monsieur saint Pol. » — Après ce que monsieur saint Estienne fut la- » pidez, le jouvencel qui gardoit les roubbes de » ceulx qui le lapidoient qui avoit nom Saulz... »

Voici les articles qui suivent la « Conversation de » S. Pol. » F° 2. « La Chiere S. Pierre. » F° 2 v°. « La Disputation S. Pierre et S. Pol contre Simeon » Magne devant Noyron. » F° 12. Cruciffiement et » passion de S. Pierre l'apostre. » F° 20. « La Pas- » sion et martire de mons. S. Pol l'apostre. » F° 28. « La Vie mons. S. Jacques le major de Gal- » lice, frere de S. Jehan evangeliste. » F° 37. « Les Miracles de mons. S. Jacques le majeur en » Gallice. » F° 60. « Coment mons. S. Jehan l'e- » vangeliste fu mis en ung tonneau plein d'uylle. » F° 68. « La Vie mons. saint Bertholmeu, glorieux » apostre. » F° 76. Vie de S. Jacques le mineur. F° 78. Vie de S. Mathieu. F° 89. Vies de S. Simon et S. Jude. F° 102. S. Andrieu. F° 106. Vie de S. Thomas. F° 119. Vie de S. Philippe. F° 121. « Cy » commence la saint Pierre entrée d'aoust. » F° 121 v°. « Ci apres commence la Vie mons. S. Es- » tienne le glorieulx et premier martir N. S. » F° 123. Vie de S. Blaize. F° 125. « Vie de S. Cla- » mens. » F° 129. Vie de S. Victor. F° 137. Vie de S. Thomas de Conturbier (Canterbury). F° 140. Vie de S. Danis (Denis) et Dece, martirs.

II. F° 161. « Cy commence la Vie du roy Dagobert de France et le sacre de l'esglise monsieur S. Denis. » C'est la traduction fort abrégée des célèbres et curieux *Gesta Dagoberti*.

III. F° 169. « Cy commence De la vraie digne et sainte Croix coment fu trouvée. » F° 174. « La vie de saint Marc, evangeliste. » F° 178. « La vie monsieur S. Arnol, glorieux martir. » F° 185. La vie de S. Valentin. F° 188. Vie de S. Alexandre. F° 196. Vie de S. Julien et sa femme. F° 212. Vie de SS. Prim et Felicien, martirs. F° 221. Vies de S. Antoine, abbé de Patras et de S. Pol, hermite. F° 234. Vie de S. Quiriace. F° 236. Vie de S. Nicaise de Reims. F° 237. Vie de S. Babille et de ses compagnons. F° 239. Vie de S. Pierre l'acolyte. F° 242. Vie de SS. Fuscien, Victorique et Gentien. F° 244. Vie de S. Fabien. F° 245. La vie de Antecrist.

N° 7306 [4].

1019. VIES DE SAINTS. — PARAPHRASE DU PSEAUME MISERERE. — LIVRE DE BALAAM ET JOSAPHAT.

Volume in-4° magno vélin, de 254 feuillets à deux colonnes, initiales; XIV° siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XV sur le dos.

Fonds de Colbert, n° 3324.

Nous donnons à la fin de ce volume une seconde liste complète de toutes les Vies de Saints renfer-

mées dans les manuscrits décrits jusqu'à présent. On verra celles que renferme particulièrement le n° 7306[1]. La paraphrase du psaume *Miserere* commence au f° 236 par les mots : « De cest psalme » convient savoire une estoire qui est au livre des » Rois. » A la suite, f° 246 est en abrégé « li livres » de Balaam. » Et enfin sur les deux derniers feuillets ne légende de la naissance d'Adam, commençant par les mots : « Dieu n'ot oncques commen- » cement né fin... »

N° 7307.

1020. LE DEFFENSEUR DE LA CONCEPTION IMMACULÉE DE LA SAINTE VIERGE, TRADUIT DE PIERRE THOMAS, PAR ANTOINE DE LEVIS COMTE DE VILLARS.

Volume in-4° vélin de 191 feuillets, lignes longues, une miniature, vignettes, initiales; XV° siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XV sur le dos.

Fontainebleau, n° 1287. — Anc. n° 7307.

Ce volume se recommande à l'attention des artistes par une excellente miniature de présentation. Antoine de Levis offre son livre à Jeanne de France, duchesse de Bourbon. La princesse assise sous un dais est entourée de trois dames et de plusieurs gentilshommes. Antoine de Levis, à genoux devant elle, porte un riche manteau fourré sur les épaules, une petite calotte noire sur les cheveux. Pour le costume de Jeanne, il est d'une élégance et d'une

grâce inexprimables. Sur ses cheveux dorés brille un large diadème garni de pierres précieuses. Le cou est nu, et, sur une jupe de samit ou drap de soie et or, fourré d'hermine, une sorte de casaquin en velours vert, également fourré d'hermine, est attaché sur le devant par une bande dorée, de manière à presser gracieusement la taille. Les têtes de tous les personnages sont d'une finesse exquise; il en faut dire autant des mains.

Sur les marges de la même miniature, l'habile artiste a réservé onze petites cases comme dans les tableaux triptyques du XVe siècle. La troisième et la neuvième, dans le milieu transversal, offrent l'une une tige de trois fraises, l'autre les armes de Bourbon parti de France. Les autres représentent 1. oachim en prières. 2. Apparition d'un ange à sainte Anne. 4. Rencontre de Joachim et Anne. 5. Mariage de Joachim. 6. Joachim et les pasteurs. 7. Vision de Joachim. 8. Naissance de la sainte Vierge. 10. Sa présentation au temple à l'âge de trois ans. 11. Salutation angélique. Celle-ci occupe la place principale dans la marge inférieure.

On ne peut douter que notre volume n'ait été présenté par Antoine de Levis à la duchesse de Bourbon; car sur la première feuille de garde se trouve la signature de la princesse: « Ce livre est » à Jehanne, fille et seur de Roys de France, du- » chesse de Bourbonnois et d'Auvergne. J[illegible]HANNE DE » FRANCE. » Et plus bas *Alard*.

Nous avons parlé plus haut de cette princesse, fille du roi Charles VII, à l'occasion du n° 7299. Pour le traducteur du livre de Pierre Thomas, Antoine de Levis, il porta le titre de comte de Villars, vicomte de Lautrec, baron de la Roche et d'Annonay, à partir de l'année 1440, et mourut avant 1461. Ses deux fils ne laissèrent pas de postérité; mais son frère, Bermond de Levis, est devenu le chef de la branche des Levis-Ventadour, aujourd'hui représentée par M. le duc de Levis-Ventadour. C'est la troisième branche encore aujourd'hui subsistante de cette grande maison. La première est représentée par le marquis de Gaudiez et Luigny, et la seconde par M. le marquis de Mirepoix, maréchal de la Foi et duc de Saint-Fernando-Luys en Espagne, aujourd'hui connu sous le nom de duc de Mirepoix.

Jeanne de France ayant épousé Jean II, duc de Bourbon, en 1447, notre livre doit avoir été composé de cette époque à l'année 1460, date probable de la mort d'Antoine de Villars. Il paroît avoir échappé jusqu'à présent aux recherches des bibliographes et même à celles des généalogistes. Pour les uns et pour les autres le fait de sa composition n'étoit pourtant pas sans importance: car enfin c'est une preuve de plus des liens d'attachement et de dévotion singulière de la maison de Levis pour la Vierge, mère de Dieu.

Voici comment le comte de Villars parle à la

duchesse de Bourbon de son livre : « A l'honneur, » gloire et reverence de toute la sainte Trinité et » de la glorieuse vierge Marie... A la confusion des » pervers hereticques et à la confirmation des devots » chrestiens a esté compilé en latin par maistre » Pierre Thome de l'ordre et religion de S. Fran- » çois ce livre nommé le Deffenseur de la concep- » tion d'icelle glorieuse vierge Marie contre ceulx » qui ont voulu et veulent tenir par opinion que » ladite glorieuse mere de Jhesu-Crist a esté con- » ceue en péché original comme les autres hom- » mes et femmes. Laquelle oppinion a esté con- » damnée par la saincte Église en nostre mère » l'Université de Paris, et declarée heretique et » tous ceulx et celles qui ensuivent ladicte oppi- » nion. Lequel livre à la priere et requeste de vous » tres haulte et tres excellente princesse, et ma » tres doubtée dame madame Jehanne fille et seur » des Roys de France, duchesse de Bourbon, je » Anthoine de Levis, comte de Villars, vostre tres » humble serviteur, où pour vous obeyr et aussi » congnoissant la grande amour et devotion que » avez en ladite glorieuse vierge Marie, j'ay trans- » laté ledit livre de latin en françois, jasoit ce que » je sois indigne de ce faire..... »

Pierre Thomas n'étoit pas un religieux Cordelier, mais un Carme longtemps légat du pape et patriarche latin de Constantinople; il mourut au mois de janvier 1366, le 6, suivant l'abbé Lebeuf

(*Mém. de l'Acad. des inscriptions*, t. XVII. p. 501), le 23, suivant Schoettgenius, continuateur de la *Bibl. mediæ et infimæ latinitatis* de Fabricius (t. III, p. 282). Pierre Thomas eut l'honneur d'être béatifié et d'avoir pour biographe l'illustre Philippe de Maizières. On peut lire sa vie dans les Bollandistes (*Acta Sanctorum*, mensis Januarii, 6). Son traité sur la Défense de l'immaculée conception occupa vivement l'attention des âmes pieuses. Thomas et Maizières avoient été vivement touchés de la façon dont on célébroit en Orient la fête de la Conception de la sainte Vierge; ils avoient souhaité vivement d'en introduire l'usage dans l'Église d'Occident : mais ce ne fut que longtemps après la mort de Pierre Thomas (en 1385) que le Pape finit par l'accorder aux ardentes et continuelles sollicitations de Philippe de Maizières. J'ai parlé de tout cela dans mon second mémoire sur Maizières, *Nouveau Recueil de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*. La traduction du comte de Villars est divisée en trois livres.

N° 7308.

1021. LIVRE DE CONTEMPLATION, PAR JEAN GERSON. — TRAITÉ DE LA MENDICITÉ SPIRITUELLE, PAR LE MÊME. — SCIENCE DE BIEN MOURIR, PAR LE MÊME. — LETTRE DE LA MÈRE DE GERSON A DEUX DE SES FILS. — EXAMEN DE CONSCIENCE SELON LES SEPT PÉCHÉS MORTELS. — DE LA COGNOISSANCE DE SOY-MESME. — TRADUCTION DES SOLILOQUES DE SAINT AUGUSTIN. — SERMON DE LA PASSION, PAR GERSON. — MIROIR DE BONNE VIE, PAR LE MÊME. — MÉDITATION SUR LE TEXTE D'UN PSEAUME. — MANIÈRE DE FAIRE EN ESPRIT UN PÈLERINAGE A ROME. — LES QUINZE PERFECTIONS NÉCESSAIRES A UN BON CHRÉTIEN. — SERMON EN VERS SUR LA VIE DE SAINT ÉTIENNE DE GRANDMONT. — PORTRAIT OU VIE DE SAINT ÉTIENNE DE GRANDMONT, traduite du latin.

Volume in-4° parvo vélin, de 312 feuillets, lignes longues, trois miniatures, vignettes, initiales; première partie du XVe siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XVI sur le dos.

Fontainebleau, n° 1445. — Anc. n° 1090.

Précieux volume provenant de l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourbon. Sur la première feuille de garde, qu'on avoit ensuite collée à l'intérieur d'une reliure sur bois en velours rouge, on lit encore : « Ce livre est au duc de Bourbonnoi. »

La miniature-frontispice est de la plus grande curiosité. Elle représente un rocher escarpé entouré des flots de la mer. Autour du rocher sont plusieurs vaisseaux dans lesquels quelques hommes semblent en prière; d'autres en sortent ou nagent sur les flots. Le pèlerin, six fois reproduit en différentes situations, gravit le rocher, et, fortifié dans sa route par de saints personnages allégoriques, brave l'attaque de plusieurs animaux immondes; puis il arrive au sommet, soutenu par la Foi. Près de toucher également le but, un autre pèlerin est rejeté par les démons, qui dirigent sur lui leurs soufflets, au milieu des flots de la vanité mondaine. Toute cette composition est exécutée avec finesse et dans une excellente couleur.

I. Le livre de contemplation. F° 1. Ce traité, comme on voit, n'est pas à la suite du *Secret parlement de l'homme avec son âme*, comme dans le n° 6850 (t. II, p. 115). Il n'est pas non plus indiqué comme en étant la seconde partie; et nous ajouterons que le n° 7308 étant à peu près contemporain de l'auteur, est plus digne de foi que le premier. C'est d'ailleurs le même texte dans les deux manuscrits. La dernière rubrique est : « Cy » fine le livre de la *Montagne de Contemplation.* » C'est là le titre le plus exact; mais nous nous en tenons à celui que nous avons trouvé au début, et que nous avons déjà reconnu dans un précédent

exemplaire. L'ouvrage a été imprimé t. III,, p. 544, des Œuvres de Gerson.

II. F° 38. « Cy après s'ensuit le traité de la » mendicité espirituelle, qui est la povreté d'esperit, » composé l'an M. CCCC. » Ce traité est ici accompagné du préambule que nous avons déjà cité d'après le n° 6850. Mais la date est précieuse, et ne se trouve pas ailleurs. En 1400, Gerson étoit doyen de la cathédrale de Bourges, et ce fut probablement dans cette ville qu'il composa le livre de la Mendicité. Il est au tome III des Œuvres complètes, p. 487.

III. F° 91. « La science de bien mourir. » C'est, comme nous avons vu déjà, une sorte d'examen intime à l'usage des moribonds. Premiers mots : « Si les vrais amis d'un malade font grant dili- » gence envers lui pour sa vie ou santé corporelle » ou faillable, Dieu et charité requièrent que eux » soient plus soigneux pour salut et vie espiri- » tuelle. » Il l'adressa sans doute à un homme considérable dans l'Église, car il termine par ces mots : « Vray est et je le confesse bien que qui » pourroit adjouster... mais atant souffise en ce » que en ceste matière est conceu et escript hasti- » vement avec ce, en la vesprée de hyver. Je vous » escript finablement mon honnourable seigneur » et très-amez père en Jhucrist, duquel et par le-

» quel vostre noble personne vive yci en graces
» perceveramment, et après en gloire perdurable-
» ment. » On n'en a donné que la traduction latine, t. III, p. 275, sous le titre : *De preparatione ad mortem.*

IV. F° 96. Lettre de la mère de Gerson à deux de ses enfans. Cette lettre n'a pas de titre; elle remplit trois pages, et commence ainsi : « Mes
» doulx enfans de mon cœur, vostre mere vous sa-
» lue, vostre celle qui tant doulcement vous a
» nourry... » Quoique purement ascétique, cette lettre est un chef-d'œuvre d'onction, de pureté, de bonté. Madame Gerson y recommande à ses deux fils de se souvenir d'elle dans leurs prières, de penser à leur bon père, et à leurs pieuses sœurs, à leurs autres frères. Je me retiens de la publier, pour laisser à d'autres ce plaisir. En voici la dernière phrase : « Le benoît Créateur et Sauveur qui
» vous a fait venir au monde par mon moyen,
» vous doint selon vostre desir puissance, congnois-
» sance, grace et voulenté de le servir et accom-
» plir ce que je, vostre mere, en larmes et en sou-
» pirs, vous fais escrire maintenant par la main de
» Poncete vostre sœur, afin que vous ayez remem-
» brance de moy, vostre ancienne et feble mère,
» et que jeunesse la folle ne vous face oublier Dieu
» et moi, et vous-meismes. Escript à Gerson. » Ce nom de *Poncete*, sans doute la plus jeune des sœurs

du chancelier, n'avoit pas encore été relevé. On croit généralement que les parens de Gerson étoient de pauvres laboureurs; on a dit que Jean Charlier avoit, *suivant l'usage*, substitué à son nom celui de son village. Cet usage d'abord est fort mal attesté, et la lettre que nous avons sous les yeux prouve, en tout cas, que la mère de Gerson étoit une femme dont l'éducation avoit été très-cultivée.

V. F° 97 v°. L'Examen de conscience selon les sept péchés mortels. « Qui se veult mectre de l'es- » tat de pechié en l'estat de grace et de salut... » Je crois que cet examen n'a pas été inséré dans les Œuvres de Gerson, et il faut le distinguer du traité « *De Confessione mollitiei.* » T. II, p. 453.

VI. F° 102. Traité de la cognoissance de soi-même et de Dieu. Ce traité n'a pas de titre; en voici les premiers mots : « Moult de gens sevent » moult de choses, mai il ne scevent pas eux- » mêmes... »

VII. F° 124. « Le livre de saint Augustin des » seurs parlers de l'ame à Dieu... Sire Dieu, je » desire que je te congnoisse, toy qui es celuy qui » me congnois... » Nous en avons déjà vu deux exemplaires de la même traduction. Msc. 7028 et 7034.

VIII. F° 167. Sermon de la Passion, par Jean Gerson. (Voy. note, t. IV, p. 169.)

IX. F° 224. Miroir de bonne vie, adressé par Gerson sans doute à l'un de ses frères. Traité sans intitulé. Premiers mots : « Mes très chiers frères, » nous sommes en ce monde fuians et passans nos » jours comme umbre; et pour ce, etc. » Je crois que le copiste eût dû écrire comme dans tout le cours de cette exhortation : *Mon très chier frère.*

X. F° 233. Méditations sur quelques versets d'un psaume. Premiers mots : « Qui me donra » pennes et elles à la semblance d'une colombe, » si voleray et me reposeray. Veez-ci que mon » Dieu, mon maistre et mon espoux, s'envole en » hault, plus hault que les vens, etc. »

XI. F° 236. « Cy s'ensuit une manière simple et de- » vote pour aviser simples gens à faire un pelerinage » espirituel à Romme, qui n'ont pas aisement d'y » aler corporelment.—Il est assavoir que on prend » cinquante jours pour aler jusques à Romme... »

XII. F° 237. « Icy sont contenues quinze per- » fections necessaires à personne qui veult Dieu » servir et le parfaictement amer. — La premiere » elle doit estudier et faire tout son povoir d'avoir » entière congnoissance de ses deffaultes et pe- » chiez. »

XIII. F° 241. Sermon en vers sur la vie de saint Étienne de Tyhert en Auvergne, fondateur de

l'ordre de Gramont, dit des Bons-Hommes. Premiers vers :

Seigneurs, de très grant reverence,
Dames de tres grant excellence,
Devant que ce tieusme declaire
Chose qui très bien vous doit plaire. . .

Sur le recto du feuillet qui précède ce sermon, est une grande et belle miniature représentant saint Étienne dans un ermitage au bas de la montagne de Muret. Le paysage ne doit pas manquer de vérité, car il est reproduit dans la troisième miniature, f° 248, représentant la translation de saint Étienne de Muret à Grandmont. Cette troisième miniature est d'une grande finesse. Près de l'autel de l'oratoire, on remarque un moine mettant la cloche en mouvement.

XIV. F° 249. Vie de saint Étienne de Thiers, en prose. Traduite du latin, à la prière de la duchesse de Bourbon, par les soins des chanoines de Saint-Geneis de Thiers, comme on le voit par ce passage du préambule :

« A l'onneur et louange de la benoite glorieuse » et saincte Trinité... et aussi à la recommandation » de tres haut et glorieux confesseur et hermite, » monseigneur sainct Estienne, natif du chastel de » Thiers, fils unique du seigneur qui lors estoit, » comme plus à plain se declarera en sa vie, cy » après translatée de latin en françois, à la requeste

» et devocion de tres haute et puissante dame et » princesse madame Marie de Berry, duchesse de » Bourbonnois, d'Auvergne, laquelle... a moult » travaillié de povoir recovrer des reliques et au- » cuns membres dudit tressaint et glorieux con- » fesseur... Ceci considerant, ma tres haute et » puissante dame dessus nemmée... a voulu faire » translater la vie du tres glorieux sainct de latin » en famillier langage et entendable à ung chas- » cun, c'est assavoir en françois, laquelle transla- » cion a esté ordonnée de faire par le venerable » chappitre de Sainct-Geneis de Thiert, pour en » faire present à ma dicte dame, en l'an mil quatre » cens vint sept, regnant Martin le quint, pape, » le .x.$^{me.}$ an de sa pontificauté, et regnant nostre » souverain seigneur temporel Charles, roy de » France par la grace de Dieu, le cinquieme an » de son regne, et tres haut et puissant prince » monseigneur et prince naturel monsieur Jehan, » duc de Bourbon et d'Auvergne; en remerciant » mondit seigneur et dame du reliquiere et joyel à » eulx et leur église donnez... »

On voit que les troubles affreux auxquels la France étoit alors en proie ne dérangeoient pas grandement la quiétude des bons chanoines de Saint-Genés de Tiers. Marie de Berry, qui leur avoit donné un beau reliquaire, lequel peut-être n'aura pas échappé à la fureur des rénovateurs de 1789 aussi bien qu'aux Anglois de 1427, Marie de

Berry étoit la fille de Jean de France, duc de Berry. En 1391 elle devint veuve de Louis de Châtillon, comte de Dunois. En juin 1397, elle redevint veuve de Philippe d'Artois, comte d'Eu, et elle s'étoit remariée en troisièmes noces à Jean Ier, duc de Bourbon, auquel elle survécut encore d'une année, étant morte à Lyon au mois de juin 1434. Elle fut enterrée à Souvigny, dans les caveaux des ducs de Bourbon.

N° 7308 ³·

1022. LE LUCIDAIRE. — L'HORLOGE DE SAPIENCE, traduction de FRÈRE JEAN, franciscain. — EXTRAITS DU PLAIDOYER DE JEAN PETIT POUR LE DUC DE BOURGOGNE. — LETTRES DE RÉMISSION DU ROI POUR LE DUC DE BOURGOGNE. — EXTRAITS DE LA VIE DES PÈRES. — DEUX EXTRAITS DES DIALOGUES DE SAINT GRÉGOIRE.

Vol. in-4° magno, papier, de 151 feuillets, lignes longues; commencement du XVe siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats et au chiffre posthume de Louis XIV sur le dos.

Fonds de Colbert, n° 3188.

La première feuille de ce volume a été enlevée, et ce volume lui-même n'étoit que la seconde moitié d'un volume primitif. La pagination marquée au bas des feuillets de la même main que l'écriture courante commence à LXXXXI. Cette écriture est mauvaise et fort négligée; il n'y a d'exactitude

ni dans l'orthographe ni dans la transcription. A la fin de *l'Orloge de Sapience*, f° 146 v°, on voit que le volume avoit appartenu autrefois à « Seur Ri- » charde Pereton de Notre-Dame Leamon, près de » Tornus. »

I. *Le Lucidaire*. Premiers mots conservés : « C'est » Jésus-Christ et toute ly masiere si est afremée » sur .IIII. fors colombes ly premiere au concensie- » ment syur de prophete, ly seconde si est de le » dignité des aposlottes, » etc. Nous avons déjà vu deux traductions du *Lucidaire* différentes de celle-ci; toutes les trois sont peu satisfaisantes. Voici les derniers mots, f° 32 v° : « Ly maistre dist que » li honneur que Josef ot en Egipte et tout ce que » nous avons dit et tout ce que tout le monde sa- » roit dire ne saroit que hontes à la comparison des » biens que Dieu donra aux siens. *Deus qui est be-* » *nedictus in secula seculorum*. »

II. F° 33. « Cy commence le livre nommé l'Or- » loge de Sapience que fist frère Jehan de Souhaude » de la nacion d'Alemaigne, de l'ordre des Frères » Prescheurs. » Cette traduction est abrégée et souvent mutilée. Elle n'est pas terminée par les vers que nous avons vus dans plusieurs des précédens exemplaires du même ouvrage. (Voyez n°s 7034, — 7034 [5], — 7041, — 7042, — 7042 [5.3.], — 7043.)

III. F° 147. « Les causes et raisons pourquoy » Jehan duc de Bourgogne advoast la mort du duc » d'Orléans. » Ces extraits de l'abominable plaidoyer de Jean Petit sont précédés des lignes que nous transcrivons : « L'an mil .IIII^c. et .VII. la nuyt » saint Clement, environ neuf heures de nuyt, » Jehan duc de Bourgoingne fist tuer dedans Paris, » par Robert d'Octoville et autres maufaicteurs, » Louis, duc d'Orléans, frère du roy Charles, roy » de France, lequel Loys venoit de sopper en la » maison de la royne de France, et s'en raloit en » sa maison. Pour laquelle mort il s'ensuivit granz » guerres et divisions entre les seigneurs de France, » et furent plusieurs assemblées les unes contre les » autres et pluseurs paix qui ne duroient que peu. » Dont pluseurs maulx sont advenuz et adviegnent » de jour en jour. »

Ces extraits de Jean Petit ont de l'intérêt, et remplissent plus de deux feuillets.

IV. F° 149. « Remission de monseigneur de » Bourgogne pour la mort de monseigneur d'Orléans. » Les lettres du Roi sont du 9 mars 1407 (nouv. st. 1408).

V. F° 150. Extraits de la Vie des Pères du Désert, sur sainte Thaïs, — saint Ephrem, — et sainte Pélagie.

VI. F° 151 v°. « S'ensuivent aucuns bons exem-
« ples extraits du Dialogue saint Gregoire. » Cette demi-page d'extraits est de la main de *Seur Richarde Pereton.*

N° 7309.

1023. VIE DE JÉSUS-CHRIST, PAR UN ANONYME. — VIE DE LA SAINTE VIERGE, PAR UN CARME. — EXPOSITION DU PSAUME *Miserere mei Deus.*

Volume in-4° parvo, vélin, de 212 feuillets, lignes longues; miniatures, vignettes, initiales; XVe siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XV sur le dos.

Fontainebleau, n° 1208. — Anc. n° 1132.

Charmant volume orné de 130 miniatures d'un dessin assez fin, d'une bonne disposition et d'une estimable couleur.

I. La Vie de Jésus-Christ est une compilation agréable de toutes les légendes apocryphes renfermées dans l'Évangile de l'enfance, dans celui de la Vierge. L'auteur, qui a cru devoir garder l'anonyme, dit dans son préambule : « Sur toutes les » pensées espirituelles, la plus proffitable qui soit » est de penser les fais et la vie de Notre-Seigneur » Jhucrist... Et parleray premièrement de l'Incar» nacion, priant le Saint-Esperit très bon aumosnier » de grace qu'il me doint grace d'en parler et à toy » d'escouter chose qui soit à la louange de Nostre-

» Seigneur Jhesu-Crist et au proffit et salut de nos
» ames. »

Le premier chapitre est : « Comment les anges
» supplièrent à Dieu le Père pour la redempcion
» de l'umain lignaige. — Nature humaine par l'es-
» pace de cinq mille ans demoura en grant mi-
» sère... »

II. F° 172. « Cy commence la saincte Vie de
» Nostre-Dame, en bonne devocion extraicte de la-
» tin en françois par un sien religieux carme. —
» En la saincte Evangile est escript : *Beati qui au-*
» *diunt verbum Dei...* »

III. F° 200. « S'ensuyt l'exposition du *Miserere*
» *mei, Deus.* — Il est récité ou livre des Roys que
» David envoya ses gens d'armes en ung loingtain
» pays, desquels gens d'armes Joab estoit seneschal,
» et mist le siége devant une cité. Le roy David
» demoura en Jherusalem. Advint ung jour qu'il se
» alloit esbatre parmi son palais. Et en regardant
» parmi les fenestres il vit une femme qui se bai-
» gnoit, laquelle estoit moult belle. Le Roy envoya
» demander qui elle estoit. On luy dist que c'estoit
» Barsabée, femme d'un sien chevalier nommé Urie,
» lequel estoit en l'ost de ses gens d'armes. Lors le
» Roy manda celle femme qu'elle voulsist coucher
» avecques luy, et elle le fit et engroissa. L'ende-
» main s'en retourna en son hostel... »

Il est peu de livres dont les miniatures offrent autant de variété et d'agrément. Toutes méritent l'attention des connoisseurs, et, sans leur multiplicité, nous les citerions toutes ici. Dans la première, l'auteur est occupé de son travail : il écrit sur une feuille, l'œil attaché sur un livre qu'il semble traduire. Devant sa table est un beau lit dont le drap est parsemé des lettres répétées N. E., dont je ne connois pas le sens.

La seconde miniature représente le plaidoyer des anges devant Dieu en faveur de l'homme. Dieu, président du tribunal, est assisté de la Justice à sa gauche, de la Miséricorde à sa droite : cette dernière, par un heureux emblème, porte un sceptre surmonté de trois charmantes fleurs de lis. F° 9. La Visitation, pure expression de la Vierge. F° 12. La Vierge en lecture, devant elle saint Joseph, qui conçoit des soupçons; beau portique. F° 18. Circoncision. F° 23. Purification. F°° 28 et 30. Fuite en Égypte; joli cheval de chevalier, paysages. F° 31. L'Enfant Jésus adoré par des dragons, par tous les animaux des champs. F° 35. Miracle du prolongement de la poutre (ou *tref*) de bois; architecture. F° 38. De l'eau que Jésus porte dans son chaperon; du feu qu'il porte en son giron. F° 39. De la multiplication des pots de terre. F° 40. Comment il fut teinturier. F°° 48 et 49. Baptême de J.-C.; paysages. F° 53. Noces de Cana. F° 56. Guérison du fils du Centurion; intérieur de maison. F° 59. Il ressuscite

l'enfant de la veuve. F° 61. Décollation de saint Jean-Baptiste; très-curieux. F°s 62 et 81. La Madelaine chez Simon le lépreux. F° 68. Jésus chez Marthe. F° 71. Transfiguration. F° 72. Résurrection du Ladre ou Lazare. F° 75. La Femme adultère. F°s 79, 105 et 106. Jésus devant Pilate. F° 83. La Vierge prie son fils de ne pas aller à Jérusalem. F° 84. La Cène. F° 87. Institution de l'Eucharistie. F° 90. Jardin des Olives. F° 96. Trahison de Judas. F° 102. Jésus devant Anne. F° 107. Jésus devant Hérode. F° 108. La Colonne. F° 111. Pilate se lave les mains, Couronnement d'épines; très-bel effet. F°s 113, 114. Portement de croix. F° 117. Jésus attaché à la croix. F°s 121, 125, 127, 129, 131, 133, 135. Calvaire. F° 131. Les morts ressuscitent. F° 138. Descente de croix. F° 140. Christ au tombeau. F° 143. Récit des deux ressuscités aux Juifs. F° 145. Jésus-Christ aux enfers. F° 151. Les saintes femmes au tombeau. F° 152. Jésus apparoît à la Madelaine. F° 173. Le carme auteur de la Vie de la Vierge, à son bureau. F° 175. Anne et Joachim vont au temple; portail d'église. F° 178. Sainte Anne et sa servante. F°s 182, 192, 193, 194. L'Annonciation. F° 185. Naissance de la Vierge. F° 197. Funérailles de la Vierge. F° 198. Assomption. F° 201. Betsabée au bain.

N° 7310.

1024. LIVRE DES QUATRE DERNIÈRES CHOSES A VENIR, traduction de JEAN MIELOT.

Volume in-4° magno vélin de 112 feuillets à deux colonnes, quatre miniatures, vignettes et initiales; fin du XV° siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XV sur le dos.

Fontainebleau, n° 1020. — Anc. n° 564.

Très-beau manuscrit provenant de la collection de Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse. M. Van-Praet l'a décrit au n° XII de son livre. La miniature-frontispice représente un gentilhomme placé entre un évêque et la Mort. Cette dernière a le corps assez bien conservé pour son état. Derrière l'évêque est un siége élégant garni d'un coussin. Dans la vignette de la marge inférieure, l'écu de France paroît recouvrir celui de la Gruthuyse. Les autres miniatures, de moindre dimension, sont : f° 27, la Résurrection des corps; f° 65, l'Enfer; f° 91, le Paradis.

Le livre latin *De Quatuor novissimis* est d'un célèbre chartreux, Denis de Leewis, natif de Rickel, qui auroit peut-être été canonisé, si dans ce livre il n'avoit émis quelques opinions hétérodoxes sur l'état des âmes dans le Purgatoire. C'est ce qui en a fait mettre à l'index les traductions diverses. Celle-ci, d'après les recherches de MM. Van-Praet,

Barrois et de Reiffenberg, est de Jean Mielot, infatigable traducteur du XV[e] siècle : il l'auroit composée en 1455, et M. Van-Praet paroît croire qu'elle a été imprimée. Voyez, sur Jean Mielot une notice précieuse de M. le baron de Reiffenberg, dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, t. II, n° 5.

« Cy commence la première partie des quattre » desrenières choses qui sont à advenir. — La pre» mière des quatre desrenières choses dont la mé» moire retrait l'homme des pechiés, c'est la » mort... »

ADDITIONS AU TOME III.

N° 7002 [6] (1).

1025. L'INFERNO E'L PARADISO DI DANTE ALIGHIERI, CON COMMENTI.

Vol. in-folio mediocri vélin, de 328 feuillets, lignes longues, initiales ; XV[e] siècle. Couvert en beau parchemin blanc.

Anc. Fonds de réserve, n° 6. (Ital. 65.)

Très-beau manuscrit acquis en Italie au commencement du siècle. Sur la première feuille de garde en papier, on lit, d'une écriture du XVIII[e] siècle,

(1) Les trois volumes suivans n'ont été intercalés dans l'ancien Fonds que depuis la publication de mon troisième volume.

ces mots dont j'ai vérifié l'exactitude : « Questo
» codice fu scritto da Betino de Pilis, come si
» vede a carte 7 tergo, e a carte 104 tergo, dove
» si vede pure il tempo in cui scriveva, cioe il di
» penultimo agosto 1351. — Contiene il testo di
» Dante dell' Inferno e del Paradiso (manca il Pur-
» gatorio) con li comenti di Giacomo della Lana
» Bolognese, figlio di F. Filippo della Lana dell'
» ordine dei Gaudenzi. I quali comenti da lui
» scritti in lingua vulgare sono stati tradotti in
» latino da Alberico di Rosate Bergamasco, come
» si vede in fine del codice a carte 238. — Nel
» principio vi sono due piccoli poemelli che for-
» mano un' epitome de la Comedia di Dante, com-
» posti da Giacomo figlio dello stesso Dante e da lui
» mandati a Guido Polenta l'anno 1322, 1 aprile,
» come si legge a carte 3, tergo. »

Cette note nous a dispensé de bien des recherches sur ce précieux volume, qui vient de l'abbaye de Sainte-Justine de Padoue. Le commentaire est en latin, et semble le même que celui du n° 7259 écrit en italien. Après les deux capitoli de Giacomo, figlio di Danti, on a tracé, f° 6, les cercles de l'enfer, tous accompagnés d'une explication latine. Le commentaire débute ainsi, f° 6 v° : « Liber iste in
» tres partes principales dividitur... Et circa istam
» primam que appellatur Infernus, advertendum
» est quod de Inferno multi multa et varia scrip-
» serunt... »

Le texte de l'*Inferno* commence au n° 8. — Canto X :

> Poi disse fieramente fuoro adversi
> A me et a mei primi et a mie parte,
> Si ke per due fiate li dispersi;
> Se fur cacciati et tornar d'ogni parte.
> Rispuos'o lui luna et laltra fiata,
> Maivostri non appreser bien quel arte.

Le commentaire du Paradis commence au f° 105, et le texte au f° 109. — Premiers mots du commentaire : « *La Gloria Dei*, etc. — Hinc philosophia » testatur et auctoritas predicta, in domo Dei sunt » tria .S. gloria, divitiæ et justitia eterna... » — Canto XV :

> O fortunate! ciascuna era certa
> Della sua sepultura et ancor nulla
> Era per Francia nelletto diserta.
> Luna veggiava al studio de'la culla
> Et consolando usava lidioma
> Ke pria li padri elle madri trastulla.

Enfin, on lit à la fin : « Hunc comentum totius » comedie composuit quidam dns Jacobus de la » Lana Bononiensis, licentiatus in artibus et teo- » logia, et fuit filius fratris Philippi de la Lana, » ordinis Gaudencium. Et fecit in sermone vulgari » Tusco. Et quia talle idioma non est omnibus no- » tum, ad utilitatem volencium studere in ipsa co- » media transtulli de vulgari Tusco in gramaticam » literarum, ego Albericus de Roxiate dictus, utro- » que jure peritus Pergamensis. Et si quis deffectus » foret in translatione, maxime in astrologicis,

» teologicis vel alegorismo, veniam peto et me ali-
» qualiter excusent defectus exempli et ignorantia
» dictarum scientiarum... »

Alberic de Roxiate mourut en 1354 et fut enterré à Bergame, sa patrie, dans l'église des Pères Célestins. (Voyez, en dernier lieu, Colomb de Batines, *Bibliografia Dantesca*, tom. I, seconda parte, p. 585.) D'ailleurs, j'ai comparé avec soin ce texte avec celui des commentaires italiens des manuscrits précédens, nos 7255, 7256 et 7259. Je crois pouvoir assurer que ces commentaires n'ont rien de commun l'un avec l'autre.

Quant aux deux capitoli qui précèdent ici le texte de Dante, le premier, « Pero ke sia piu frutta et » piu dilecto... » est ordinairement attribué à Busone d'Agobbio; mais ce pourroit bien être une erreur, et voici mes raisons. Dans notre manuscrit 7765, qui semble bien du XIVe siècle, le premier feuillet est rempli par une sorte de commentaire qui n'est véritablement que la paraphrase en prose de ce *capitolo*; il commence ainsi : « Pero chel
» frutto huniversale novellamente dato al mondo
» per lo illustro filosofo e poeta Dante Alleghieri
» fiorentino, con piu agevolezza si possa, per
» choloro in chui il lume naturale al quanto ris-
» plende sanza scientificha aprensione, Jo Jacopo
» suo figliuolo dimostrare intendo, » etc.

On a vu que l'annotateur de la feuille de garde désignoit également ce capitolo comme étant de

Jacopo Allighieri. Nous recommandons cette observation à M. Colomb de Batines, qui pourra, dans sa *Bibliografia Dantesca*, constater ce qu'elle a de solide.

N° 7002⁷

1026. LA DIVINA COMEDIA DI DANTE ALIGHIERI.

Volume in-folio parvo vélin, de 84 feuillets à deux colonnes, initiales; XIVe siècle. Relié en veau fauve; aux armes du pape Pie VI sur le dos.

Anc. Fonds de réserve, n° 10. (Ital. 66.)

Acquis en Italie au commencement de ce siècle. Les sujets renfermés dans les initiales sont grossièrement dessinés; mais l'écriture est fort bonne. Dernière rubrique : « Explicit liber comedie Dan» tis Alagherii de Florentia, per eum editus sub » anno dominice incarnationis millesimo trecen» tesimo *deo*, mense martis, sole in ariete, luna » nova in libra; qui decessit in civitate Ravenne in » anno dominice incarnationis millesimo trecente» simo .xxi°. die sanctæ crucis de mense septem» bris; anima cujus in pace requiescat. Amen. » (Voy. Marsand, t. I. not. 691, sous le n° 10 *Fonds de réserve*.)

INFERNO. — Poi disse fieramente furon aversi
A me et amici primi et a mia parte
Siche per due fiate li disperai.
Se fuor chacciati ei tornar dogni parte
Rispuosio lui luna e l'altra fiata
Malvostri non apreser ben quel arte.

PURGATORIO. — O dissio lui non setu Oderisi
Lonor d'Agobbio et lonor diquel arte
Caluminar chiamala e in Parisi.
Frate disselli piu ridon le carte
Che pennelegia Franco Bolognese
Lonor e tuttor suo et mio in parte.

PARADISIO. — O fortunate che ciascun era certa
Dela sua sepoltura e ancor nulla
Era per Francia nelletto diserta
Luna vegghiava astudio della culla
Et consolando usava lidioma
Che pria li padri et le madri trastulla.

N° 7002 [8].

1027. LA DIVINA COMEDIA DI DANTE ALIGHIERI, CON COMENTI INFRA LE LINEE.

Volume in-folio mediocri vélin, de 90 feuillets à deux colonnes, initiales; XIV[e] siècle. Relié en veau fauve, aux armes historiées du pape Pie VI sur les plats.

Ancien Fonds de réserve, n° 5. (Ital. 67.)

Bonne écriture. Les commentaires paroissent un peu moins anciens; celui qui les a tracés a ajouté après les feuillets 1, 8, 11, 12, 15, 20, 21, 23, 26, 27 des morceaux de vélin, plus ou moins grands, pour y placer une longue note en latin, comme tout le reste de son commentaire. Voici sa curieuse remarque sur Brunetto Latini, f° 12 v° : « Iste fuit quidam nomine Brunetus Latinus qui » floruerat tempore Dantis in Florentia, vir *qui-* » *dam* magne intelligentie et eloquentie. Iste enim

» habuit magnam opinionem de se ipso. Nam cum » esset magnus notarius et commisisset unum parvum falsum in sua certa scriptura, per errorem » quem poterat faciliter corrigere, voluit potius » accusari et infirmari de falso quam revocare errorem suum, ne videretur deliquisse per ignorantiam. Unum propter hoc fuit coactus recedere » de Florentia. Et datum fuit sibi bannum de igne; » scilicet ignem quem ipse vivus evaserat autor » dat sibi in morte, in isto loco quo magis notatur infamia, quod noverat ipsum infectum turpi» dine ista. » Ce passage semble écrit sous l'impression de rancunes presque contemporaines. Le savant auteur de la notice de Brunetto, insérée dans l'*Histoire littéraire de la France*, n'en a pas tenu compte; cependant on voit que la tradition en étoit fort ancienne, ainsi que celle de l'horoscope que le même Brunetto avoit tiré de la destinée de Dante.

A la fin de l'*Inferno*, nous lisons quatorze vers latins, disposés comme un *sonnet* vulgaire, et dans lesquels on fait parler Dante lui-même. A la rigueur, il se pourroit même que Dante les eût composés, et j'avoue que je me laisse entraîner à cette espérance, en revenant sur les derniers vers. Les voici, et d'abord l'explicit : « Qui finisce il *n*inferno » di Dante Alighieri di Firençe e la sua visione tucta » per ordine secondo che scripto avemo di sopra, a » laude di Dio et a utilita degli uditori. Amen. »

Jamque domos Stigias et tristia regna silentum
Destituens, sublimis agor jam noctis ab ymo
Carcere; felices rediens extollor ad auras.
Vidi ego diversis animarum Tartara *pennis*
In turbam (?) distincta novem, lacrimosaque passim
Flumina et horribilem stralis postibus urbem.
Sit tibi summe Deus nostre spes una salutis
Gloria et eterne maneant per secula laudes!
Jura monarchie, superos Flegetonta lacusque
Lustrando cecini, voluerunt fata, quousque;
Sed quia pars cessit melioribus hospita castris
Auctorem que suum reddit felicior astris,
Hic claudor Dantes patriis expulsus ab oris,
Quem genuit pauci Florentia mater amoris.

On peut reconnoître ici l'intention d'imiter les vers virgiliens : *Ille ego qui quondam* et *Mantua me genuit*. Pourquoi Dante, qui d'abord avoit voulu composer son poëme en latin, ne l'auroit-il pas terminé par une déclaration de ce genre? Dans quelle intention un commentateur auroit-il essayé de donner le change aux lecteurs, en attribuant à Dante des vers qu'il n'auroit pas faits? Voilà ne réflexions que nous soumettons aux innombrables admirateurs du sublime Florentin.

A la fin du Purgatorio, on trouve huit autres vers latins qui n'ont pas le même intérêt, mais qui sont du même auteur.

La grande initiale du Paradis offre une aigle éployée, de sable sur fond d'or. Les commentaires cessent à partir du milieu du quinzième chant.

Citons encore, avant de finir, la note relative à Oderisi d'Agobbio, qui détermine le sens des *Carte*.

Purgat. cant XI, f° 40 : « Iste Oderisi fuit maximus » *librorum* miniator in civitate Bononiensi, tempore » auctoris. Qui erat valde vanus jactator de arte » sua, non credens habere parem. Imo auctor qui » noverat animum suum commendat eum super » omnes ut experiatur si deposuit ventum quo so- » lebat esse inflatum. — Ipsi (Parisii) dicunt *alu-* » *minare* quod Ittalici dicunt *miniare*. *Nota* quod » miniare est magis proprium, sic enim dicitur a » colore minio qui olim fuit in magno precio..... » Franco Bolognese fuit alius miniator de Bononia » excellentior..... Sicut adhuc apparet in quibus- » dam libris miniatis per eum. »

M. Marsand n'a pas senti le grand prix de ce volume, qu'il a décrit dans sa notice 686, sous le n° 5 Fonds de réserve.

C'est ici que s'arrête notre belle série des *Divines comédies*. Il n'en reste plus à la Bibliothèque du Roi que quatre dont nous n'ayons pas encore parlé. Ils sont conservés sous les n°s 7764, 7765, 7766, anc. Fonds, et 19 Fonds du duc de La Vallière.

INFERNO. — Poi disse fieramente fuor diversi
A me et a miei primi e a mia parte
Si che per due fiale gli dispersi
Se fur cacciati ritornar dongni parte
Rispuosi lui lunellaltra fiata
Ma vostri non appreser ben quellarte.

PURGATORIO. — O dissio lui nonse tu Oderisi
Lonor d'Agobbio con lonor diquellarte
Chealluminar chiamata ein Parisi

Frate disselli piu ridon le carte
Che penneleggia Franco Bolognese
Lonore tutto or suo et mio in parte.

PARADISO. — O fortunate ciascuna era certa
De la sua sepultura e ancor nulla
Era per Francia nelletto deserta.
Lugna vegghiava a studio dela culla.
Et consolando usava lidioma
Che pria li padri e le madri trastulla.

ADDITION AU TOME V.

° 7120$^{3.3.}$

1028. NOUVEAU SYSTÈME DE FORTIFICATION, PAR DAZIN.

Volume in-fol. mediocri, de 47 feuillets, papier, lignes longues, deux plans figurés; XVIIe siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats.

Fonds de Versailles, n° 31.

C'est un second exemplaire de l'ouvrage dont nous avons parlé p. 301, 302; ou plutôt c'est l'exemplaire présenté au Roi, tandis que l'autre étoit celui du Dauphin.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE

DES SAINTS DONT LA VIE SE TROUVE DANS LES MANUSCRITS JUSQU'A PRÉSENT EXAMINÉS.

(*) Toutes les Vies de Saints du n° 6888 se retrouvent dans sept autres manuscrits dont nous n'avons pas cru devoir chaque fois répéter l'indication, et qui portent les numéros : 6889, 6889^{2} et ^{3}, 7009, 7020 A. et B., 7265^{2}.

C.

D.

E.

TABLE

DES

OUVRAGES DÉCRITS DANS LE SEPTIÈME VOLUME.

TABLE

DES

NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES.

Nota. Les noms de lieux sont en lettres italiques.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

X.

Y.

Z.

FIN DES TABLES.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 7, ligne 10. *Tallemant de Reaux*, lisez : *Tallemant des Reaux*.

Page 10, ligne 2. *et des cotterets*, lisez : *et de cotterets*.

Page 12, ligne 10. *Aurillac en Limousin*, lisez : *Aurillac en Auvergne*. — Ligne 16. *Le vingt-deuxième volume de l'Histoire littéraire*, lisez : *Le vingt-troisième*, etc.

Page 17, ligne 4. *cette année*, lisez : *l'année dernière*. — Ligne 7. Après : « elle doit avoir cessé d'être inédite, » j'ajoute qu'elle a paru en effet sous ce titre : « *Chronique de la traison et mort de Richart deux*, » *roy d'Engleterre*. Mise en lumière d'après un manuscrit de la Biblio- » thèque royale de Paris... avec les variantes fournies par dix autres » manuscrits, des éclaircissemens et un glossaire, par Benjamin Wil- » liams, F. S. A. Londres, aux dépens de la Société (*the english his-* » *torical Society*), 1846. » In-8° de XCVI et 314 pages. Cette édition et les recherches de M. Williams ne laissent presque rien à désirer. Je contesterai seulement la vérité d'une conjecture que fait le savant éditeur dans ses *Addenda et corrigenda*, quand il croit pouvoir reconnoître le comte d'Arondel dans le cheval du chevalier errant, Boves ou Beuve de Hanstone. C'est le cheval qu'on appeloit *Arundel*.

Page 159, dernière ligne, *l'opinio*, lisez : « *l'opinion*..... de M. Champollion-Figeac; j'y retrouvcrois plutôt, » etc.

Page 165, ligne 22. *Brunetto Latino*, lisez : *Brunello Latini*.

Page 201, ligne 6. *Hugues*, lisez : *Robert*.

Page 224. Ajoutez au titre du Msc. 7269 [3.3.] les mots : MIROIR DE L'AME, par Gerson.

Page 225. Après la cinquième ligne : « III. F° 103. Le Mirouer de » l'ame sur les x commandemens de la loy chrestienne, composé par » ledit maistre Jehan Jarson. » Premiers mots : « Gloire soit à Dieu, » ou nom duquel pour le salut des ames du simple peuple chrestien

» et pour eulx monstrer en gros la tenue de nostre foy... est ordonné » ceste breve escriplure... et contient dix-huit chappitres... » Nous avons vu déjà passer sous nos yeux un autre *Miroir de l'ame* de la composition d'un frère chartreux, n° 7062.

Page 229, ligne 11. *Huc de Saint-Victor*, lisez : *Hue de Saint-Victor*.

Page 232, ligne 9. *Proverbes de saint Augustin*, lisez : *de Seneque*.

Page 282, ligne 4. *Et les ofciers*, lisez : *et les officiers*.

Page 333, ligne 17. *Antoine de Chalamel*, lisez : *Antoine de Chabannes*.

Page 416. Ajoutez après le dernier mot : et 7275.

Page 424, ligne 23. *Figlio di Danti*, lisez : *figlio di Dante*.

